QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11922 — SAMEDI 28 MAI 1983

Nouvel attentat en Afrique du Sud

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Du Vietnam au Salvador

Un conseiller militaire américain est assassiné au Salvador, et voilà qu'une lumière brutale est jetée sur l'engagement des États-Unis dans ce pays, et que sont ravivés outre-Atlantique tous les mauvais souvenirs de la guerre du Vietnam.

La victime n'était pas seulement le numéro deux du corps spécial dépêché par Washington à San-Salvador, elle est surtout la première du genre : si sept citoyens américains ont déjà été tués depuis le début de la guerre civile, aucun conseiller n'était encore tombé sous les balles d'assassins, certes encore inconnus, mais dont personne ne doute qu'ils appartiennent à la guérilla. M. Reagan s'est empressé de préciser, le jeudi 26 mai, que le commandant Schaufelberger n'avait pas été tué « au combat », mais « dans un attentat terroriste ». Il répondait ainsi d'avance aux critiques possibles d'un Congrès qui a limité à la fois le nombre des conseillers militaires – ils sont une cinquantaine – et leur rôle, en leur interdisant d'apparaître dans la zone des combats.

Le président américain s'est aussi empressé d'affirmer que cet événement – qui n'a pas dû le surprendre outre mesure – ne modifierait en rien sa politique au Salvador. Celle-ci consiste toujours à donner à une armée médiocre, dont l'encadrement est déchiré par des querelles internes, l'assistance nécessaire pour gagner la guerre contre une rébellion soutenue par l'adversaire communiste. Elle consiste aussi à appuyer le processus électoral engagé en mars 1982, et qui se poursuivra en décembre prochain avec le choix d'un nouveau Parlement – « réponse démocratique », selon le président des États-Unis, à ceux qui veulent s'emparer du pouvoir par les armes.

L'opposition démocrate a réagi avec modération à un incident pour l'instant isolé. Mais elle n'a pas manqué de rappeler les risques en tous genres d'un engagement plus marqué dans la région. M. Reagan a dit qu'il craignait depuis longtemps de voir la guérilla se rapprocher de la capitale salvadorienne. Que ferait son gouvernement si la guerre passait à une deuxième étape, celle du terrorisme urbain ?

Pourrait-il continuer de rassurer ses concitoyens sur les limites de l'intervention américaine au Salvador ?, Et s'il voulait l'étendre, le pourrait-il ? Le Congrès lui a déjà refusé les deux tiers des 60 millions de dollars supplémentaires qu'il réclamait cette année pour soutenir militairement son allié. Un sondage, publié mercredi par le « Washington Post », a révélé que sept Américains sur dix étaient opposés à un engagement plus net. Une majorité d'entre eux le jugeraient plus dangereux pour les intérêts de leur pays qu'une poussée du communisme en Amérique centrale. Deux Américains sur trois estiment que la pauvreté et les violations des droits de l'homme expliquent, plus que la subversion, les troubles de la région.

Sur ce dernier point, on pourra juger les citoyens des États-Unis plus éclairés que leur propre président, du moins tel qu'il apparaît dans ses déclarations officielles. Quant à la perception américaine du « péril communiste », on vérifie une fois de plus la profondeur du traumatisme provoqué par la guerre du Vietnam : celle-ci a modifié durablement la façon dont les Américains jugent leur présence dans le tiers-monde et les moyens d'y faire face à leurs adversaires.

L'ouverture du sommet de Williamsburg

• M. Reagan entend mettre l'accent sur la reprise américaine
• Le cours du dollar dépasse 7,50 F à Paris

Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept plus grands pays industrialisés du monde libre (Etats-Unis, R.F.A., Grande-Bretagne, Canada, Japon, Italie, France) vont se réunir du 28 au 30 mai aux Etats-Unis, à Williamsburg (Virginie).

Bien que peu de résultats spectaculaires soient attendus de ce neuvième sommet, M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne, qui participe à la réunion, a déclaré le 26 mai à Bruxelles : « Je crois à la possibilité de réaliser à Williamsburg un progrès significatif dans la voie de la reprise économique. »

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a demandé que soient étudiées des mesures en faveur des pays en développement. M. Reagan enfin, qui entend mettre l'accent sur la réalité de la reprise aux Etats-Unis, a répété que le problème de la stabilité des taux de change « doit être résolu par la reprise économique et par la réduction de l'inflation ».

Cependant, sur les marchés des changes, la hausse du dollar s'est poursuivie vendredi 27 mai sans désemparer. A Francfort le cours de la devise américaine a dépassé 2,50 DM dans le même temps où il franchissait pour la première fois la barre de 7,50 F à Paris, pour s'établir à 7,52 F.

La bonne volonté ne suffit pas

par PAUL FABRA

Les déconvenues essuyées à la suite de plusieurs des sommets précédents – celui de Versailles de juin 1982 et encore davantage celui de Bonn de juillet 1978 ont été jusqu'à maintenant les plus « contre-productifs » – sont si cuisantes qu'on doit *a priori* se féliciter du scepticisme avec lequel on aborde généralement, des deux côtés de l'Atlantique pour ne pas parler des Japonais, la rencontre de Williamsburg. M. Mitterrand laisse entendre qu'il ferait tout aussi bien de ne pas se déplacer ; les Américains, qu'il convient de ne pas donner à une réunion dont il n'y a aucune décision à attendre un caractère solennel qui rappellerait fâcheusement les fastes de l'année dernière dans le parc du Roi Soleil.

Ce parti-pris général de retrait ou de modestie ne doit pas abuser. La dangereuse illusion qui n'a cessé de marquer les sommets depuis que M. Valéry Giscard d'Estaing a pris l'initiative d'organiser à Rambouillet la première de ces conférences, en novembre 1975, n'est pas dissipée. Malgré les apparences, elle continue d'être entretenue par des acteurs qui, dans une certaine mesure, la partagent eux-mêmes.

Pour le président Reagan et ses collaborateurs, une préoccupation domine toutes les autres : convaincre et se convaincre que la reprise tant attendue est bien là, qu'elle va se développer et qu'en conséquence il n'y a rien de mieux à faire que de s'abstenir de toute décision qui pourrait en troubler le cours. Le déficit budgétaire considérable des Etats-Unis est-il, de l'aveu général, la cause principale de la persistance de taux d'intérêt élevés, et, par conséquent, indirectement un obstacle à la reprise des investissements et à une restructuration des bilans des entreprises ?

(Lire la suite page 3.)

La répression contre les Kurdes

L'armée turque a pénétré en Irak sur une trentaine de kilomètres

Un détachement des forces spéciales de la gendarmerie turque d'environ quatre mille hommes a pénétré sur une trentaine de kilomètres environ à l'intérieur du territoire irakien, a-t-on appris, de source sûre, jeudi 26 mai à Ankara. Il s'agit d'une opération dirigée contre des maquisards kurdes.

Le ministère des affaires étrangères turc a confirmé vendredi que des troupes d'Ankara avaient été engagées contre des « groupes armés » le long de la frontière avec l'Irak, mais il a estimé que les informations selon lesquelles ces unités avaient pénétré si loin en territoire irakien n'étaient pas conformes à la réalité. Selon certaines indications non encore vérifiées, six soldats turcs au moins auraient été tués au cours de cette opération, et une unité de commando cantonnée dans l'ouest de la turquie serait acheminée sur place en renfort.

Une nation sans Etat

De tout temps ou presque, les Kurdes ont eu à subir la puissance militaire de leurs envahisseurs, puis celle, en principe administrative mais souvent guère moins violente, des Etats qui avaient annexé leur territoire. C'est aujourd'hui, sans doute, le seul peuple aussi nombreux – près de vingt millions de personnes selon des estimations sérieuses – qui n'ait obtenu ni son indépendance, ni son autonomie, ni même le moindre début de reconnaissance de son identité culturelle et ethnique.

Celle-ci est pourtant très forte et très ancienne. Descendants de tribus indo-européennes qui s'étaient installées dans la région il y a près de deux mille cinq cents ans, les Kurdes avaient commencé à développer une culture originale lorsque la conquête arabe du premier siècle porta un premier coup d'arrêt à l'expansion des populations kurdes et de leur mode de vie. Du moins, pendant plus d'un millénaire, le Kurdistan devait-il connaître une paix relative, en particulier lorsque fut achevée sa conversion à l'islam (les Kurdes sont essentiellement sunnites). De cette époque datent de nombreux emprunts de leur langue, indo-européenne du groupe iranien, à l'arabe.

C'est l'invasion mongole qui, au treizième siècle, devait inaugurer une nouvelle ère de troubles, pour ne pas dire de violences parfois déchaînées.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Cordée

A voir l'enthousiasme de nos dirigeants à gravir le « sommet » des pays industrialisés, on se demande si Williamsburg marquera l'alpinisme diplomatique. Avant même qu'ils se mettent en marche, on a vu les membres de la cordée se chamailler, ronchonner, renâcler devant l'épreuve.

A ce train-là, nos conquérants de l'inutile risquent de s'essouffler très vite et de décevoir la piétaille qui, d'en bas, les observe avec un reste d'espoir.

Si l'ascension de Williamsburg n'est pas plus glorieuse que celle de Versailles, on pourra suggérer aux chefs d'État de se réunir, la prochaine fois, au fond d'un gouffre.

BRUNO FRAPPAT.

LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

Une priorité absolue

par LAURENT FABIUS (*)

S'il est un domaine où la notion contestée d'héritage est irrécusable, c'est la politique industrielle. Pour une raison simple : le temps de l'industrie est un temps long. C'est le temps des transformations de structures, de la réalisation des investissements, du rassemblement des équipes, de la formation des hommes, de la mise au point des produits. Nous héritons de l'action industrielle du précédent septennat. Le prochain héritera de nous.

Cet héritage est contrasté. En positif, certaines réussites remarquables, souvent d'ailleurs sur fonds publics : les télécommunications, le secteur aérospatial, la technique électronucléaire. En négatif, quatre faiblesses graves : sous-formation, sous-investissement, sous-recherche, sous-commercialisation. De 1974 à 1981, la France a perdu six cent quatre-vingt mille emplois industriels. L'investissement a reculé de plus de 10 %. Le taux de pénétration du marché français par la concurrence étrangère est passé de 26 % à 35 %. Il était temps de réagir.

Depuis deux ans un travail considérable a été engagé. La plupart des réformes ont visé un objectif de modernisation : mise à jour de la législation sociale, constitution de pôles publics de développement, accroissement sensible de l'effort de recherche et de formation, augmentation des moyens de financement, restructurations industrielles. Beaucoup cependant reste à faire autour d'une stratégie insdustrielle qui fera l'objet au Parlement, à l'automne, d'un très important débat.

Sans anticiper sur ce débat, je souhaite répondre dès maintenant à quelques questions centrales. Et d'abord à celle-ci : pourquoi avoir retenu comme première priorité du IXe Plan la modernisation industrielle de la France ? La réponse est simple. La France a gagné sa place de grande nation à travers les deux premières révolutions industrielles. La troisième, qui s'organise autour des nouvelles technologies, va redistribuer les cartes. Rien n'est acquis. Les nations qui sauront se moderniser à temps conserveront ou accroîtront leur rôle pour la fin du siècle. Celles qui ne se prépareront pas, qui ne se mobiliseront pas, décrocheront. Ce qui se joue à travers la modernisation de l'appareil de production, c'est donc le sort de notre jeunesse, le rang, le poids et l'indépendance de la France dans les vingt années qui viennent. A cela s'ajoute une raison plus conjoncturelle liée à l'actuel plan de rigueur. Au fond, quel est le sens de notre politique ? Eviter l'effort ? C'est impossible. Aucune nation ne le peut, pas plus la France que les autres. Mais nous pouvons et nous devons apporter au pays deux spécificités, deux « plus » : d'abord une juste répartition de l'effort, ensuite la démonstration que cet effort est utile. Et c'est là où se retrouve la modernisation industrielle. Car elle est une des justifications majeures de l'effort demandé aux Français.

(Lire la suite page 7).

(*) Ministre de l'industrie et de la recherche.

M. LOUIS MERMAZ invité du « Grand jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 29 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

Au moment où se réunira la convention nationale du parti socialiste, M. Mermaz répondra aux questions de Jean-Yves Lhomeau et de Thierry Bréhier, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Bruno Cortès, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

ROLAND-GARROS

- Balle de match
- Central : le soleil et l'Arctique

(Lire page 12 les articles d'ALAIN GIRAUDO et d'OLIVIER MERLIN.)

Réformes hospitalières

LE GOUVERNEMENT MODIFIE LES PROJETS DE M. RALITE

LIRE PAGE 13

LA MORT DE LOUISE WEISS

« L'européenne la doyenne des féministes »

Louise Weiss est morte jeudi matin 26 mai, à l'âge de quatre-vingt-dix ans (nos dernières éditions du vendredi 27 mai). De nombreux hommes politiques ont rendu hommage à celle qui était la doyenne du Parlement européen, notamment MM. Chirac, Rocard, Pflimlin, de La Malène, ainsi que M. Piet Dankert, le président de l'Assemblée.

« L'Européenne », « la doyenne des féministes », ces titres, nul ne les aura mérités autant que cette femme exceptionnelle au regard myosotis qui aura consacré plus de trois quarts de son siècle, le nôtre, à militer pour la cause de l'Europe, au moins autant pour la cause des femmes, qui, à l'âge de soixante-quinze ans, aura entrepris d'écrire plus de deux mille pages de mémoires – *les Mémoires d'une Européenne* – et qui disparaît doyenne du Parlement européen de Strasbourg.

M. Helmut Schmidt, alors chancelier, l'avait traitée, un jour, de *« grand-mère de l'Europe »*, appellation qui déplut fort à celle qui, tout au long de sa vie, ne permit pas qu'une descendance, une famille, prît le pas sur son indépendance, sur sa démarche solitaire toujours en avance sur son temps.

Petite fille de famille grand-bourgeoise née à la Belle Epoque, elle avait voulu *« participer à l'aventure de son siècle »* et avait approché à peu près tous les êtres qui ont changé la face du monde.

Elle était née à Arras, le 25 janvier 1893 : son grand-père maternel, qui fut député de l'Yonne, avait été un oculiste célèbre ; du côté de son père, fils d'Alsaciens installés à Saint-Cloud après la défaite de 1870. Louise Weiss évoque avec brio cette arrière-grand-mère badoise qu'on appelait *« Grossmama »* : fille d'un banquier de la Cour, Theodora von Ladenburg était née à Mannheim l'année de la mort de Napoléon et vivra jusqu'à quatre-vingt-onze ans, ce qui donnera à son arrière-petite-fille une vue sur l'histoire d'une rare ampleur.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 9).

Le Monde

étranger

LA CONFÉRENCE DES GRANDS PAYS

« Il ne faut pas dramatiser les choses », a déclaré le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, à l'issue du conseil des Dix, qui, le 25 mai, à Bruxelles, a traité du sommet de Williamsburg.

De fait, les ministres de la C.E.E. se sont contentés de réaffirmer leur position favorable à une baisse des taux d'intérêt américains. Ils n'ont pas repris la proposition française de tenir une nouvelle conférence monétaire internationale.

Pour sa part, l'Italie devrait avoir à Williamsburg une attitude proche de celle de la France ; M. Fanfani, le président du conseil démissionnaire, avait approuvé l'initiative de M. Mitterrand ; il pourrait aussi demander à Washington de jouer plus nettement la carte de la reprise.

En revanche, le Canada apparaît mal placé pour critiquer la politique économique américaine, ses responsables soulignant qu'il ne faut pas demander aux États-Unis *« de soutenir le monde à bout de bras »*. Toutefois, Ottawa, comme Paris, défendra la cause du tiers-monde.

A propos du commerce Est-Ouest, l'agence soviétique Novosti a invité les participants au sommet à ne pas *« torpiller la base de la détente »*. Relevant les divergences entre les Sept, elle estime que la rencontre de Williamsburg a toutes les chances d'aboutir à une *« impasse »*. L'agence souligne que *« la surévaluation du dollar a littéralement fait éclater le mécanisme du fonctionnement du système monétaire capitaliste »*.

WASHINGTON : M. Reagan cherchera à orienter les débats vers les questions politiques

De notre correspondant

Washington. — Tout va bien, et tout ira encore mieux demain : c'est le leitmotiv des collaborateurs de M. Reagan à la veille du sommet de Williamsburg. A les entendre, cette conférence ne peut être qu'un succès puisque les sept capitales regardent dans la même direction après avoir sensiblement aplani leurs divergences.

M. Reagan a toutes les raisons de vouloir éviter une confrontation publique. D'abord parce qu'il est l'organisateur de ce sommet et qu'un échec lui serait largement imputé. Ensuite parce que le cours actuel des événements lui convient assez bien — à preuve, sa remontée dans les sondages d'opinion aux Etats-Unis. Enfin, parce qu'il a besoin de persuader l'opinion américaine qu'une reprise économique est en cours et que l'harmonie règne dans le camp occidental.

« Une perception publique d'échec, de division ou d'hostilité aurait des conséquences psychologiques, souligne M. James Ranchler, porte-parole américain. *Or la psychologie — c'est-à-dire la confiance — est très importante : le sort de l'économie mondiale en dépend. »* Les Etats-Unis n'ont, d'autre part, aucun intérêt à créer une tension supplémentaire dans l'alliance atlantique. Le prochain déploiement en Europe des Pershing-2 et missiles de croisière américains est déjà assez compliqué comme cela.

Pas d'espoirs excessifs

Les collaborateurs de M. Reagan mettent en garde contre des espoirs excessifs à Williamsburg. *« De telles rencontres ne visent pas à produire des propositions spécifiques*, affirmait cette semaine le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan. *Elles sont une occasion de débattre de dispositions générales et de stratégies. »* Même si ce sommet ne conclut pas grand-chose, Washington en sera soulagé. L'essentiel est qu'il n'y ait pas trop de vagues.

La France inquiète un peu, à cause de ses difficultés économiques, de ses revendications et de sa tendance naturelle à se distinguer. M. Mitterrand ne gâchera-t-il pas cette réunion de famille par une phrase un peu pointue ? Des égards particuliers lui ont été réservés. Dès son arrivée à Williamsburg, il aura un tête-à-tête avec le président Reagan. Les Américains se déclarent *« très intéressés »* d'entendre ses idées sur un nouveau Bretton-Woods, malgré leur désir manifeste de ne pas hâter la convocation d'une telle conférence. Iront-ils jusqu'à promettre en privé des interventions plus fréquentes sur les marchés des changes pour soutenir un peu le franc ?

L'objectif essentiel, souligne-t-on à Washington, est une croissance non inflationniste. Il n'y a pas d'autre moyen d'assurer une reprise durable et de lutter efficacement contre le chômage. Chaque pays doit y contribuer, en luttant contre l'inflation et en ouvrant ses frontières au *maximum*.

Bien sûr, ajoute-t-on, les taux d'intérêt restent trop élevés (bien qu'ils aient été réduits presque de moitié au cours de la présidence Reagan). Une diminution des déficits budgétaires est donc souhaitable, mais ce n'est pas un problème particulier aux Etats-Unis, lesquels cherchent d'ailleurs à limiter le déséquilibre de leurs comptes...

M. Reagan sait qu'il ne convaincra pas ses interlocuteurs sur ce point. Le déficit américain approchera cette année 200 milliards de dollars — un record absolu. Et pour 1984, la Maison Blanche n'a pas réussi à convaincre le Congrès de réduire les dépenses civiles. Elle ne fait rien de son côté pour freiner la progression des crédits militaires ou pour accroître les recettes fiscales.

Le projet budgétaire de M. Reagan a été rejeté par les deux Chambres, qui essaient de s'entendre sur un nouveau texte. Le président menace d'opposer son veto à toute augmentation des impôts. Même si cette augmentation était adoptée par le Congrès, elle maintiendrait le déficit de 1984 au-dessus de 170 milliards de dollars.

Une déclaration sur les euromissiles ?

M. Reagan n'a donc pas grand-chose de plus à offrir à ses alliés en matière économique. Il est tenté de « tirer » le sommet vers les questions politiques qui sont plutôt un facteur d'unité. La Maison Blanche souhaite qu'on parle en détail du Proche-Orient, de l'Amérique centrale, des euromissiles..., et que ce dernier point fasse l'objet d'une déclaration commune, malgré la présence à Williamsburg du Japon (qui a peu à voir avec le sujet) et l'absence de la Belgique et des Pays-Bas (qui eux, au contraire, sont directement concernés).

Une telle déclaration pourrait donner lieu à un marchandage. Elle dépendrait du communiqué final que doit lire M. Reagan. Normalement, ce communiqué résumerait le texte de travail américain établi par M. Allen Wallis, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires monétaires (*le Monde* du 19 mai).

Il s'agit d'un texte fourre-tout où ont été alignés les souhaits des uns et des autres dans les différents domaines. On ignore toujours si M. Reagan est entièrement d'accord avec ce document de travail. Le passage — relativement bref — sur les rapports Est-Ouest peut lui paraître insuffisant. Mais prendrait-il le risque de provoquer une controverse alors qu'il cherche visiblement à réussir « son » sommet ?

ROBERT SOLÉ.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

BONN : ne pas « marginaliser » les positions françaises

De notre correspondant

Bonn. — Les Allemands entendent apporter à Williamsburg un *« message de confiance »* dans l'amorce de la reprise mondiale, et s'efforceront, en conséquence, soit d'éviter les thèmes diviseurs — comme celui du commerce Est-Ouest, — soit d'appliquer aux problèmes en discussion une patience pragmatique.

On connaît leur position sur le commerce international : ils sont hostiles à toute restriction pouvant amener une contraction, et se félicitent, par exemple, que le Japon s'ouvre lentement aux importations. Pour Bonn, les Sept doivent s'entendre pour encourager la relance modérée qui se dessine en ce moment, tout en maîtrisant les menaces d'inflation qui pourraient en résulter.

La baisse des taux d'intérêt américains — que le ministre des finances, M. Stoltenberg, n'est pas loin de mettre en tête de liste des questions à traiter à Williamsburg — ne peut être obtenue que par l'effort de chaque grand pays industriel pour diminuer son déficit budgétaire, et comprimer la demande par des mesures d'économie. C'est seulement ainsi que l'on contribuera à la stabilisation des taux de change. Encore la République fédérale s'accommode-t-elle mieux que la France d'un dollar fort, qu'accroît la compétitivité de ses exportations, pour lesquelles travaille en R.F.A. un ouvrier sur trois.

Il y a peu de chances de voir Bonn soutenir la position d'un *« nouveau Bretton-Woods »*, encore que les milieux officiels aient décelé dans le discours de M. Mitterrand à l'O.C.D.E. des *« éléments positifs »* qui ont échappé aux commentaires, généralement négatifs, de la presse. Une commission pourrait être chargée d'étudier dans quelles conditions et selon quel calendrier un retour aux parités fixes serait possible.

Pour l'Allemagne fédérale, tout se tient. Ainsi une reprise mondiale pourrait-elle permettre de mieux venir en aide aux pays du tiers-monde, dont l'endettement total atteindrait 600 milliards de dollars. Son point de vue est qu'une priorité doit être accordée aux pays qui se plient aux règles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Pourtant, là aussi le pragmatisme sera « la loi et les prophètes » du gouvernement. Le tout est d'éviter des faux mouvements qui feraient reculer l'économie mondiale. Celle-ci a besoin d'un généreux libre-échange, commercial aussi bien que monétaire, qui récompensera les pays disciplinés et punira les autres.

Un autre thème qui pourrait être abordé à Williamsburg est celui de la protection de l'environnement. La mort de la forêt allemande est plus que jamais à l'ordre du jour, et le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, s'est fait le champion des mesures d'assainissement de l'atmosphère. Les États-Unis et le Japon, ayant acquis de précieuses expériences dans ce domaine, seront interrogés en session, ou plus vraisemblablement en petit comité, sur leurs succès dans la lutte contre la pollution.

Si quelques divergences subsistent entre la France et l'Allemagne à la veille de Williamsburg, le mot d'ordre est de ne pas les étaler au grand jour et encore moins de les dramatiser. L'expérience socialiste française a beau être aux antipodes de la doctrine allemande de l'« économie sociale de marché », le gouvernement de Bonn fera tout son possible pour épargner à Paris un désastre économique. On devrait s'en apercevoir à Williamsburg, où les Allemands, sans pour autant adopter les vues françaises, devraient avoir à cœur de leur éviter de paraître isolées ou excentriques.

ALAIN CLÉMENT.

LONDRES : un simple aller et retour...

De notre correspondant

Londres. — Après avoir provoqué — sans l'avoir formellement demandé — l'ajournement du sommet européen de Stuttgart, Mme Thatcher a finalement décidé de se rendre à Williamsburg, mais elle assistera à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus riches avec d'autres soucis en tête que le sort de l'économie mondiale.

L'interruption de sa campagne électorale sera réduite au minimum, par l'annulation d'une visite à Washington qui devait précéder le sommet et par un vol aller et retour en Concorde (c'est le parti conservateur et non le Trésor public qui paiera le billet !)

Mme Thatcher a pensé qu'elle avait plus à gagner qu'à perdre en quittant le champ de bataille électoral pendant deux jours pour poser avec les autres Grands pendant que *ses adversaires s'épuiseront dans* des querelles subalternes. Elle a d'ailleurs demandé la possibilité de tenir, à l'issue des entretiens de Williamsburg, une conférence de presse formelle qui, n'en doutons pas, sera largement diffusée par les médias britanniques.

Pas de stimulation concertée

Sur le fond, Mme Thatcher n'attend pas grand-chose d'une réunion *dont elle n'approuve le principe que* du bout des lèvres. Elle craignait même qu'un éclat entre la France et les Etats-Unis sur les problèmes monétaires internationaux ou entre les Etats-Unis et l'Europe ne ternisse sa campagne électorale. Ces deux risques paraissent écartés, même si l'accord est loin d'être fait, et quelques phrases sur une reprise mondiale en gestation, dans le communiqué final, ne pourrait qu'être très utiles au parti conservateur face aux travaillistes et à l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates, qui contestent l'amélioration de la situation économique britannique.

Mme Thatcher restera ferme sur deux points : d'une part, elle refusera toute tentative concertée de stimulation de l'économie mondiale. Selon elle, une telle démarche ne pourrait que relancer l'inflation, alors qu'il s'agit au contraire de la combattre pour que la reprise ait lieu sur des bases saines.

Elle plaidera auprès de ses collègues pour la stratégie qu'elle a appliquée depuis quatre ans en Grande-Bretagne et qui, estime-t-elle, commence à porter ses fruits. Elle admettra volontiers que les taux d'intérêt américains, toujours trop élevés, gênent la reprise en Europe, *mais elle expliquera que seule* une politique de rigueur et notamment la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis peuvent y remédier.

Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, qui, à l'automne dernier encore, vilipendait la politique économique française, considère maintenant que le président Mitterrand s'est rallié à ses vues. Et il ajoute, en direction des travaillistes, que la rigueur pratiquée depuis quatre ans par les conservateurs doit être « juste » puisqu'elle est appliquée aussi par un gouvernement socialiste...

Toutefois, Mme Thatcher n'ira pas jusqu'à soutenir la proposition de M. Mitterrand en faveur d'une stabilisation du système monétaire international et la réunion d'une nouvelle conférence de Bretton-Woods. Le chancelier de l'Echiquier vient de rappeler que le gouvernement britannique n'avait pas de *« politique des taux de change »* qui devraient être fixés sur les marchés monétaires.

« L'expérience montre, a affirmé Sir Geoffrey dans une déclaration expliquant la position de son gouvernement avant Williamsburg, *que la stabilité des taux de change ne peut être construite que sur le parallélisme des politiques et des résultats dans les principaux pays industrialisés. Des interventions directes sur les marchés peuvent parfois combattre les fluctuations à court terme, mais la stabilité monétaire à moyen terme exige la réduction des taux d'inflation et la convergence des politiques fiscales et monétaires sur une base plus saine. »* Pour Mme Thatcher, la rigueur reste la seule base *« saine et solide »* de la reprise.

DANIEL VERNET.

TOKYO : un profil bas

De notre correspondant

Tokyo. — *« A Williamsburg, le Japon soutiendra les positions américaines sur les problèmes politiques et économiques. »* Ce titre à la « une » d'un grand quotidien japonais résume assez bien l'état d'esprit et la position du gouvernement de Tokyo à la veille du sommet. Ils ne diffèrent guère, *a priori*, de la politique suivie lors des précédentes rencontres annuelles par la deuxième puissance économique du camp occidental, qui représente, à elle seule, un dixième du produit national brut mondial. C'est une politique qui a toujours favorisé l'effacement et l'attentisme plutôt que l'initiative, la recherche du consensus ou du compromis sur les généralités plutôt que l'étude des problèmes spécifiques susceptibles de diviser.

Le Japon s'est toujours efforcé de franchir l'« obstacle » du sommet en se faisant quelque peu oublier ou, du moins, en laissant à d'autres instances moins solennelles un contentieux économique et commercial qui lui vaut toujours de nombreuses critiques et dont la pérennité, sinon l'aggravation, continue à susciter de fortes tensions dans le système libre-échangiste. *D'un sommet à l'autre*, les déclarations de principe n'ont pas notablement modifié cet état de choses ni cette tactique.

La prestation de M. Nakasone

L'idée maîtresse est qu'il convient de parler de ce qui unit, et non pas de ce qui divise, et de ne rien bouleverser dans un système qui profite remarquablement au Japon. Il convient, au contraire, de le renforcer en répudiant toutes tendances protectionnistes. *« La position traditionnelle de Tokyo*, dit un diplomate européen, *c'est le profil bas, le soutien aux Américains et la recherche de compromis avantageux. Les Japonais n'ont aucun intérêt à attirer l'attention sur eux en soulevant certains dossiers, au risque de s'entendre dire : tout va bien chez vous, tout va mal chez nous, que proposez vous pour rétablir l'équilibre ? D'autant moins qu'ils règlent l'essentiel de leur contentieux, avec les Etats-Unis, à part, sur le plan bilatéral. »*

L'élément nouveau dans la prestation japonaise, à Williamsburg, devrait venir non pas tant de la position du gouvernement que de la présentation de son premier ministre. La personnalité de M. Nakasone, dont le franc parler, le tempérament politique et la stature internationale contrastent vivement avec l'effacement physique et la circonspection politique de ses prédécesseurs, devrait apporter un certain changement, sinon sur le fond, du moins dans la forme. Cela devrait faciliter les rapports humains, favoriser les dialogues et, partant, rehausser le profil nippon.

Dès son accession au pouvoir, le nouveau chef du gouvernement a insisté sur les responsabilités politiques, économiques et stratégiques accrues que devait prendre le Japon dans le cadre de son appartenance au camp occidental et dans le contexte régional asiatique. Il n'a pas été avare en fortes déclarations d'intention et il n'est pas exclu qu'il en aille de même à Williamsburg.

D'abord, afin de donner au Japon une voix, un ton, plus conformes à son poids et à sa position dans le concert des grandes nation. Ensuite, parce que l'on s'achemine très vraisemblablement vers des élections générales anticipées dans le courant de l'été.

Une bonne prestation au sommet rehausserait sans doute ici une popularité que des propos souvent jugés intempestifs en matière militaire ont quelque peu entamée ces derniers mois. Reste aussi que, comme ses prédécesseurs, le premier ministre est limité dans ses initiatives par la situation intérieure, par le maintien subtil d'équilibres politiques et économiques et, surtout, par les options d'une toute-puissante administration qui a soigneusement préparé ses dossiers et ses interventions au sommet.

Or il ne semble pas que les hauts fonctionnaires se soient départis d'une prudence plus conforme à l'intérêt japonais bien compris qu'aux désirs d'un supplément de responsabilités souhaitées par M. Nakasone pour son pays. *« Le Japon*, nous disait M. Motono, vice-ministre des affaires étrangères, *est pleinement conscient de ses responsabilités internationales, mais il n'est pas moins conscient des limites de son rôle dans la politique mondiale. »*

Défense de l'ASEAN

Les Japonais semblent avoir de bonnes raisons de penser que les problèmes pour eux les plus épineux du déséquilibre commercial, de la politique industrielle et de la faiblesse chronique du yen seront, pour l'essentiel, laissés à la compétence d'autres instances où ils sont régulièrement débattus, quitte à être mentionnés de façon générale dans la déclaration finale.

S'ils étaient, par extraordinaire, accrochés sur ces questions, ils ne manquent, d'ailleurs pas, d'arguments éprouvés. Plusieurs séries de mesures tarifaires et administratives ont été prises depuis un an pour faciliter l'accès au marché japonais, et M. Nakasone s'attachera sans doute à rassurer d'emblée ses partenaires, tout comme l'avaient fait ses prédécesseurs, sur la volonté de Tokyo de participer à la revitalisation de leurs économies, d'utiliser à cette fin les excédents de la balance commerciale, de promouvoir la coopération industrielle et technologique, de faire de la demande intérieure, et non pas des exportations, le moteur de la croissance japonaise.

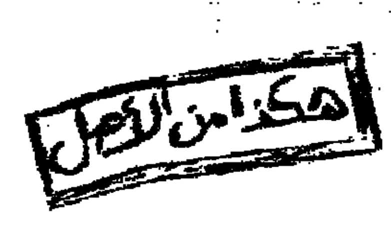
Cela dit, le premier ministre devrait plus particulièrement s'efforcer d'attirer l'attention de ses partenaires sur les difficultés que connaissent les pays asiatiques faisant partie de la zone à responsabilités économiques et financières du Japon. M. Nakasone qui rentre d'une tournée dans les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) plaidera en leur faveur les dossiers du commerce et du protectionnisme, de l'endettement et de l'aide au développement. C'est là, vu de Tokyo, un aspect limité de l'ensemble du problème Nord-Sud.

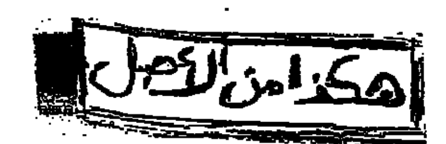
Pour le reste, le Japon, très préoccupé par la question de l'équilibre nucléaire global, devrait, à nouveau, chercher à obtenir l'assurance qu'un éventuel accord de réduction des armes atomiques sur le théâtre européen ne se traduira pas par un transfert de SS-20 soviétiques vers l'Asie. Dans le domaine des relations économiques Est-Ouest, comme sur la question d'un éventuel réaménagement du système monétaire international, les intérêts japonais semblent *a priori* plus proches des positions européennes que des vues américaines. Cependant, leur plus grande dépendance à l'égard de Washington, ajoutée à une prudence qui confine souvent à l'immobilisme, leur laisse moins de latitude pour exprimer ouvertement leurs divergences.

Aussi est-il probable que sur ces deux questions les délégués japonais préféreront attendre pour voir ce qui sortira, éventuellement, des débats entre les États-Unis et l'Europe de l'Ouest avant de se prononcer clairement.

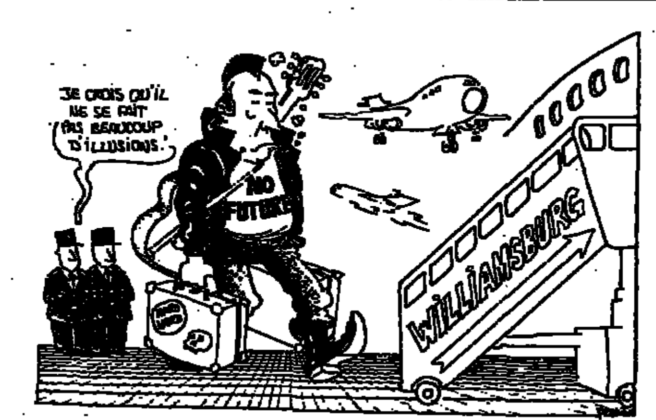
Interrogé sur l'opportunité d'un nouveau Bretton-Woods, M. Motono a estimé : *« Dans l'état actuel des choses nous ne voyons pas la nécessité de bouleversements radicaux, mais on peut envisager des améliorations. »* Sur cette question, comme sur d'autres, cette position intermédiaire reflète assez bien la circonspection pragmatique d'une demi-grande puissance aux responsabilités limitées.

R.-P. PARINGAUX.





INDUSTRIALISÉS A WILLIAMSBURG



(Dessin de PLANTU.)

LES HUIT RENCONTRES PRÉCÉDENTES

De Rambouillet à Versailles

Huit « sommets » ont précédé celui de Williamsburg :

● Rambouillet, 15, 16 et 17 novembre 1975. – *Le nombre des participants est alors limité à « cinq » (France, Etats-Unis, R.F.A., Grande-Bretagne, Japon) « plus un » (l'Italie), selon la formule alors employée à l'Elysée, qui avait résisté aux pressions américaines pour que fût également invité le Canada, qui participera ensuite à tous les sommets suivants. Le sommet de Rambouillet est marqué par la fin de la longue controverse qui a opposé les Etats-Unis et la France sur la réforme du système monétaire international. La France accepte (ce qui sera consigné quelques semaines plus tard par les accords de la Jamaïque sur la refonte des statuts du Fonds monétaire) que soit abandonné le principe sur lequel reposait le système de Bretton-Woods, qui s'était effondré en 1973 : la fixation des parités définies par un certain poids d'or. Cela étant acquis, les participants affirment, dans leur déclaration commune,* « leur intention d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité » *monétaire. Simultanément, il est entendu que les autorités monétaires* « agiront pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques des taux de change ». *Que signifient* « fluctuations erratiques ». *On n'est pas encore aujourd'hui d'accord sur une définition.*

● Porto-Rico, 26 et 27 juin 1976. – *Les Sept s'entendent sur quelques généralités, qui satisfont M. Gerald Ford, désireux, pour des raisons électorales, de voir les partenaires des Etats-Unis approuver sa politique économique et financière empreinte de prudence :* « Notre objectif, *lit-on dans la déclaration commune,* est d'assurer la transition vers une expansion soutenue qui réduira le niveau élevé du chômage... sans pour autant compromettre la lutte poursuivie en commun contre une nouvelle poussée d'inflation. » *En réalité, ce pâle sommet est dominé par une « réunion privée » entre les « quatre » (MM. Ford, Giscard d'Estaing, Callaghan et Schmidt), au cours de laquelle ils décident qu'ils cesseraient d'aider financièrement l'Italie au cas où les communistes entreraient dans le futur gouvernement de Rome. L'affaire est révélée par le chancelier Schmidt et fait quelque bruit.*

● Londres, 7 et 8 mai 1977. – *Le passage peut-être le plus marquant du « message » publié à la suite de la réunion est le suivant :* « L'inflation ne réduit pas le chômage. Elle en est une des principales causes. »

● Bonn, 16 et 17 juillet 1978. – *Le ton se fait plus concret, mais la « stratégie globale » qui est définie pour combattre le chômage, l'inflation, le protectionnisme, etc., est contestable (voir l'article d'autre part). Des objectifs chiffrés sont définis. La R.F.A. s'engage à augmenter ses dépenses budgétaires dans la limite de 1 % du P.N.B., la France a accroître son déficit dans la limite de 0,5 % du P.N.B.*

● Tokyo, 28 et 29 juin 1979. – *Le sommet se tient dans un climat de « prérécession », alors que l'OPEP est réunie en même temps, à Genève, pour décider une nouvelle augmentation du prix du pétrole. Les sept pays participants fixent des plafonds à leurs importations d'or noir.*

● Venise, 21, 22 et 23 juin 1980. – *M. Giscard d'Estaing, de retour de Varsovie, « révèle » à ses collègues qu'il a proposé à Brejnev, qui a accepté, un retrait progressif des troupes soviétiques de l'Afghanistan. Les Sept font un appel commun en faveur de ce retrait. Pour le reste, le communiqué affirme que* « la réduction de l'inflation est la première des priorités ». *Des mesures sont annoncées pour économiser l'énergie et remplacer le pétrole. Il est décidé que la production de charbon sera doublée d'ici à 1990 et que le nucléaire sera encouragé.*

● Ottawa, 19, 20 et 21 juillet 1981. – *C'est le premier sommet auquel assistent le président Mitterrand et le président Reagan. Le communiqué fait état d'une volonté commune* de « respecter la logique du marché ». *Les Sept donnent leur accord pour préparer* « un processus mutuellement acceptable de négociations globales » *avec le Sud. On décidée d'améliorer le* « système de surveillance » *du commerce avec l'U.R.S.S. et d'étudier une réduction des subventions aux crédits à l'exportation.*

● Versailles, 5 et 6 juin 1982. – *Les Sept s'engagent à* « travailler à une évolution constructive et ordonnée du système monétaire international » *et à promouvoir dans ce domaine* « une plus grande stabilité ». *Ils conviennent d'adopter* « une approche prudente et diversifiée » *dans leurs relations avec l'U.R.S.S. et les autres pays communistes européens. L'engagement de lancer les négociations globales est pris. Les résultats ne sont peut-être pas aussi négligeables qu'on l'a dit, mais l'atmosphère du sommet et le souvenir qu'il a laissé, sont ternis par une triple circonstance : les massacres du Liban, la dévaluation du franc huit jours après, la querelle entre les Etats-Unis et les Européens au sujet du gazoduc sibérien, démentant l'impression qu'un accord avait été conclu à ce sujet.*

P. F.

La bonne volonté ne suffit pas

(Suite de la première page.)

Eh ! bien, la conclusion que tirent les experts de la Maison Blanche de ce jugement, auquel en gros ils sont prêts à souscrire eux-mêmes, et qu'il convient ne pas trop se hâter pour réduire le déficit. Cela pourrait compromettre les chances d'un retour durable à l'expansion. Ainsi l'échec le plus patent de la politique de M. Reagan, qui, lors de sa campagne électorale, avait promis le rétablissement de l'équilibre budgétaire pour 1984, est-il escamoté. En procédant simultanément à des allégements d'impôts et à une formidable augmentation des dépenses militaires, le président a laissé se développer un déficit que visiblement il a cessé de maîtriser comme l'atteste l'incapacité notoire des experts de l'administration à en prévoir le montant, fût-ce très approximativement : ils se sont, l'année dernière, trompés du simple au double.

C'est tout juste si on ne se croirait pas revenu au temps où les conseillers de M. Nixon, et M. Nixon lui-même, se déclaraient keynésiens. Quant au déficit de la balance des paiements, les représentants officiels des Etats-Unis n'hésitent pas à le présenter comme un avantage pour le monde extérieur : les Allemands n'en ont-ils pas profité ? disait récemment l'un d'eux, laissant entendre par là que le déficit commercial américain expliquait largement le surplus d'exportations de la République fédérale. On croirait entendre M. Pierre Mauroy déclarant quelques jours avant la dévaluation du franc que la France avait rendu service à ses voisins par ses déséquilibres.

Tout semble indiquer qu'à Williamsburg le président Reagan, songeant à sa réélection, ne sera vraiment intéressé que par une seule chose : obtenir de ses partenaires européens et japonais qu'ils donnent en quelque sorte une consécration internationale à la réalité de la reprise américaine en reconnaissant ses chances de durée après les succès remportés par l'administration républicaine dans sa lutte contre l'inflation.

De par le rôle que les Américains entendent lui faire jouer, le sommet risque de faire office d'amplificateur publicitaire, pour ce qu'un haut fonctionnaire français appelle le *« délire »* de la reprise, une expression sans doute un peu forte pour exprimer l'idée que, faute de pouvoir corriger les anomalies inquiétantes qui caractérisent la phase actuelle de la conjoncture (la fin d'une récession était dans le passé marquée par une grande aisance financière des entreprises et par une reprise vigoureuse des investissements, dont on ne voit encore aucun signe aujourd'hui), on cherche à y suppléer en créant artificiellement un climat de confiance.

Quelles que soient les vertus de l'autosuggestion, l'expérience, et notamment celle des sommets, montre que la méthode rencontre vite ses limites. De ce point de vue, Williamsburg risque de ressembler au plus vain mais aussi au plus anodin et inoffensif des sommets, celui de Porto-Rico en juin 1976. Sur l'initiative de M. Gerald Ford, les Sept avaient affirmé qu'en évitant une excessive stimulation de l'économie les gouvernements avaient contribué *« à la solidité et à l'ampleur de la reprise »*.

A tout prendre, cette utilisation à des fins d'autosatisfaction des sommets vaut mieux qu'une ambition plus grande, mais mal dirigée. A la suite de l'élection de M. Jimmy Carter à la Maison Blanche, qui avait eu lieu à la fin de la même année, les Etats-Unis se lancèrent dans la politique d'*« excessive stimulation »* qui avait été dénoncée par les rédacteurs du communiqué de San-José. Il s'ensuivit une chute profonde du dollar que les pays européens essayèrent de freiner par de massives interventions sur le marché des changes.

Ce n'est pas impunément que quelque 70 milliards de dollars furent ainsi achetés sur le marché par les banques centrales des pays de la C.E.E. et du Japon : cette formidable accumulation créait les conditions d'une nouvelle inflation qu'on préféra attribuer sans autre forme de procès au deuxième choc pétrolier (lequel, comme le premier, se produisit, comme par hasard, au lendemain d'une profonde baisse du dollar). Mais la reprise tardait à venir en Allemagne et au Japon, dont les monnaies étaient surévaluées. Les experts de l'O.C.D.E. reprochaient à ces pays, et tout particulièrement à la R.F.A., de ne pas jouer leur rôle de *« locomotives »* de l'économie mondiale. Le chancelier Schmidt tomba *dans le piège*, au sommet qui se tint en juillet 1978 dans la capitale de son pays. Il prit l'engagement d'adopter des mesures de relance, au moment où l'afflux des capitaux en Allemagne rendait ces mesures inutiles et dangereuses. La *« stratégie globale »* définie au sommet de Bonn allait à contre-courant. Elle contribua, des deux côtés de l'Atlantique, à accentuer des déséquilibres qui appelèrent par la suite de pénibles mesures de correction, dont le monde continue encore aujourd'hui à payer les conséquences.

A l'instar des Américains, les Français, qui avaient placé beaucoup d'espoir dans Versailles, *minimisent par avance la portée des entretiens de Williamsburg.* Il n'empêche que le président Mitterrand a pensé que l'occasion était bonne de lancer à son tour l'idée (M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor en avait fait autant au mois de décembre dernier, pour se rétracter quelques jours après) que le moment était venu, si l'on voulait surmonter la crise, de préparer un nouveau Bretton-Woods.

C'était en quelque sorte revenir au point de départ. En juillet 1975, quand il invita les autres grands à participer au premier sommet de Rambouillet, M. Giscard d'Estaing avait déclaré : *« Ce qu'on appelle la crise du capitalisme est en réalité une crise monétaire. »* Et le communiqué de Rambouillet en disait plus que celui de Versailles l'année dernière, pourtant présenté à Paris comme un premier pas en direction d'un système plus ordonné.

A l'Elysée, on déclare *« intéressantes »* certaines des propositions avancées par le prédécesseur de M. Mitterrand dans les colonnes du *Monde*. Si on les rapproche de certaines des suggestions faites depuis le sommet d'Ottawa (juillet 1981) par M. Jacques Delors et des idées évoquées dans le proche entourage de l'actuel chef de l'Etat, on ne peut que conclure à une grande continuité dans l'inspiration dans ce domaine. Le Système monétaire européen *est en quelque sorte le modèle* proposé. Il faudrait progressivement en élargir la base, par des actions concertées qui viseraient à stabiliser, à l'intérieur de *« plages de fluctuation »* dont l'ampleur n'est pas précisée, le cours des taux de change entre l'ensemble européen et, d'une part, le dollar et, d'autre part, le yen. M. Giscard d'Estaing a toujours pensé que le S.M.E., était la première pierre d'un édifice plus large. Cette façon de voir semble partagée par son successeur et ses collaborateurs. C'est se tromper sur la nature du S.M.E. qui n'est qu'un mécanisme d'intervention sur le marché des changes pour maintenir le cours des monnaies des pays adhérents à l'intérieur de certaines limites. Cela n'est pas suffisant pour constituer ne fût-ce que l'ébauche d'un véritable système monétaire de parités fixes.

Pour éviter les amples variations du dollar (on a tendance à oublier le franc dans l'affaire), il suffirait que les chefs d'Etat et de gouvernement expriment clairement leur volonté d'assurer une plus grande stabilité des taux de change. Le reste serait affaire de techniciens. Tel semble être le postulat de base des dirigeants français, avant et après le 10 mai. Les propositions de M. Giscard d'Estaing poussent jusquà la caricature cette croyance naïve dans la toute-puissance de l'alliance entre le pouvoir politique et la technocratie pour rétablir l'ordre monétaire. L'ancien pésident de la République suggère que, pour commencer, les banques centrales décident de stabiliser les cours à l'intérieur de *« marges »* non révélées au moyen d'interventions mobilisant des ressources dont le montant ne serait pas rendu public. Dans le monde réel, les *choses se passent autrement* : il suffit aujourd'hui que la Bundesbank intervienne, fût-ce pour un faible montant, pour que dans le quart d'heure qui suit la nouvelle soit connue à Hongkong avec un degré d'approximation suffisant pour éclairer le jugement des opérateurs.

M. Giscard d'Estaing propose encore que les ressources ainsi mises à la disposition des banques centrales soient progressivement accrues. Il semble oublier que le système des taux de change fixes de Bretton-Woods s'est effondré quand il a fallu recourir à des interventions massives pour défendre les cours (à cause des conséquences inflationnistes que de telles interventions impliquent toujours). Si l'on se rapproche de la stabilité, les interventions deviendront plus limitées... Doit-on regretter que les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Williamsburg ne consacrent vraisemblablement que peu de temps à s'entretenir de la préparation d'un nouveau Bretton-Woods ? Faut-il rappeler que Bretton-Woods avait été préparé par des travaux théoriques qui avaient permis aux négociateurs de s'appuyer sur des bases solides ?

PAUL FABRA.

M. Mitterrand seul socialiste mais pas encore « vétéran »

Huit personnalités et sept pays participent au sommet de Williamsburg. A MM. Reagan et Mitterrand, seuls chefs d'Etat, qui représentent les Etats-Unis et la France, et aux premiers ministres Nakasone (Japon), Kohl (R.F.A.), Thatcher (Grande-Bretagne), Fanfani (Italie) et Trudeau (Canada), s'ajoute en effet, traditionnellement, le président de la Commission européenne, actuellement le Luxembourgeois M. Thorn.

Parmi ces personnalités, M. Mitterrand sera le seul participant socialiste. *C'est la première* fois que le cas se présente depuis l'origine de ces rencontres, puisque la « gauche » était jusqu'à présent représentée encore par le chancelier social-démocrate allemand Helmut Schmidt et, avant 1979, par le premier ministre travailliste de Grande-Bretagne, M. Callaghan.

M. Schmidt est absent pour la première fois, mais il détient toujours le record absolu des participations, puisqu'il était deshuit sommets précédents. Même le « fondateur » de l'épreuve, M. Valéry Giscard d'Estaing, n'a eu que six sommets à son actif.

A Williamsburg, le vétéran sera M. Trudeau, qui en sera à sa septième rencontre (il n'avait pas été invité à la première à Rambouillet et avait dû céder la place à M. Clark, son éphémère rival conservateur, à Tokyo, en 1979). Il précède Mme Thatcher, pour qui ce sera la cinquième.

Vient ensuite un peloton de trois ex aequo ayant trois sommets à leur actif : MM. Mitterrand, Reagan et Thorn. Enfin, trois « débutants » font leur entrée dans l'enceinte pour la première fois : MM. Kohl, Fanfani et Nakasone.

Paradoxalement, cette arrivée relève sérieusement l'âge moyen des participants, qui atteint le niveau record de soixante-trois ans. Si, en effet, M. Kohl est le benjamin avec cinquante-trois ans, M. Fanfani (soixante-quinze ans) ravit la palme de l'âge au président Reagan (soixante-douze), et M. Nakasone (soixante-cinq) talonne M. Mitterrand (soixante-six).

Les entretiens de l'Elysée ne sont pas liés à la politique intérieure

souligne M. Max Gallo

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a été reçu pendant plus d'une heure par M. François Mitterrand, jeudi 26 mai, avant le sommet de Williamsburg. *« Si ces sommets peuvent amener un retour à certaines règles dans les domaines monétaires, commercial et des matières premières, avec des obligations et des droits pour tous, ce seront des sommets utiles »*, a déclaré le premier secrétaire du P.S., au terme de cette rencontre.

M. Max Gallo, secrétaire d'Etat porte-parole du gouvernement, a indiqué, jeudi 26 mai, que de telles rencontres *« ne sont pas liées à la situation intérieure de la France »*. Interrogé sur l'entretien qui avait eu lieu le matin même à l'Elysée entre MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing, le porte-parole a ajouté que, *« en recevant les représentants des grandes familles politiques, le président de la République sait parfaitement qu'ils ont leurs points de vue particuliers tant sur la situation intérieure que sur la politique extérieure »*.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a souligné, le même jour, *« la nécessité urgente pour la France de mobiliser ses forces pour faire face à la pression américaine »*. Les députés communistes appuient la proposition du chef de l'Etat d'une conférence monétaire internationale *« qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique de coopération Nord-Sud avancée à Cancun en 1981 »*.

La délégation française

M. Mitterrand est accompagné à Williamsburg par la délégation suivante :

MM. Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget ; Cheysson, ministre des relations extérieures ; Attali, conseiller spécial du président de la République ; Vernier-Palliez, ambassadeur à Washington ; de la Ferrière, chef du protocole ; Vauzelle, porte-parole – assisté de Mme Duhamel ; MM. Morel, Vedrine, Garcia, Prouteau, Mme Guigou, conseillers techniques à l'Elysée, et Mme Sills, chargée de mission ; MM. Andreani et Paye, respectivement directeur des affaires politiques et directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay ; Camdessus et Baquiast, respectivement directeur du Trésor et directeur des relations économiques extérieures au ministère de l'économie et des finances et le lieutenant-colonel Mercier, aide de camp.



EUROPE

LA RÉPRESSION TURQUE CONTRE LES KURDES SUR LE TERRITOIRE IRAKIEN

Une nation sans Etat

(Suite de la première page.)

Face à l'ennemi, les Kurdes manifestèrent, pour la première fois de façon aussi éclatante, deux traits dominants de leur caractère : le courage et la division, le second ne parvenant pas à être compensé par le premier, ce dont ils paient sans doute encore aujourd'hui le prix. Les intérêts divergents des princes locaux et les oppositions existant entre différentes populations devaient en effet interdire au Kurdistan toute contre-offensive militaire unifiée. D'une manière générale, si le relief de leur pays a toujours permis aux Kurdes de mener avec une certaine efficacité des combats de harcèlement par petites unités (tout comme, d'ailleurs, leur division en tribus), en revanche il les a privé de la véritable armée nationale qu'auraient exigée de plus vastes opérations, et en a surtout fait un peuple de résistants.

Cela devait devenir particulièrement flagrant lorsque les appétits des deux grands voisins, ottoman et perse, se manifestèrent à leur tour, et aboutirent au partage de 1639. Les princes kurdes avaient plutôt, jusqu'alors, joué le jeu de l'Empire ottoman contre les armées persanes. Leurs descendants n'en furent guère récompensés, et le dix-neuvième siècle devait voir, en particulier, une série de révoltes conduites par des chefs coutumiers du Kurdistan se briser successivement sur les ambitions centralisatrices de la « Sublime Porte ». Mais c'est avec le kémalisme que le partage des territoires sous domination turque devait connaître ses plus sévères déconvenues.

Les Kurdes avaient en effet appuyé la guerre menée par Mustapha Kemal pour l'indépendance de la Turquie, et le rejet des traités qui avaient été signés à la fin de la première guerre mondiale, notamment celui de Sèvres qui envisageait la notion d'un Etat kurde à qui il reconnaissait le droit à l'autonomie. Sitôt assis son pouvoir, le kémalisme, pour qui la modernisation du pays passait inévitablement par son unification et la centralisation de l'appareil d'Etat, ne cessa de réduire la marge de manœuvre pourtant étroite qui pouvait subsister à l'expression d'une spécificité kurde en Turquie. C'est de cette période que date, après le génocide arménien, la phase moderne de l'antagonisme entre ces « populations de l'Est » (ou : « des montagnes ») – comme on commença à dire officiellement en Turquie, pour éviter de prononcer jusqu'au nom des Kurdes – et les Turcs.

Les autres occupants du Kurdistan, en effet, n'avaient pas spécialement cherché à venir à bout de toute originalité culturelle locale. Mais, en 1924, l'enseignement de la langue kurde est interdite. La création de partis ou d'associations fondées sur l'existence de minorités est considérée comme « *visant à la destruction de l'unité nationale* » et, à ce titre, également proscrite. Ce comportement de Mustapha Kemal, s'il s'inscrit dans le droit-fil des objectifs ambitieux que s'est assignés Ataturk, compte tenu de l'état dans lequel il trouve la Turquie en prenant en main ses destinées, ne tarde pas à provoquer des révoltes qui sont, cette fois-ci, contrairement à ce qui s'était passé un siècle plus tôt, d'authentiques insurrections nationalistes. En 1925, 1930 et 1937, elles sont à leur tour matées avec une énergie peu regardante sur les moyens. Les Kurdes sont désormais privés de tout droit spécifique, des centaines de milliers d'entre eux sont déportés vers l'Ouest, et le Kurdistan turc devient « région militaire », qui restera fermée aux étrangers jusqu'à 1965.

Aujourd'hui encore, on estime aux deux tiers la proportion de l'armée turque qui y est cantonnée. Dès avant le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, la Turquie post-kémalienne a multiplié les opérations meurtrières au Kurdistan. Il s'agit à la fois de ratissages de villages de montagne, d'une répression judiciaire, dont le récent verdict de Diyarbakir (*le Monde* du 26 mai) a donné une idée avec ses trente-cinq condamnations à mort de nationalistes, et aussi d'une autre forme de répression, moins voyante de l'étranger mais aussi implacable : la torture en prison, celle-ci aurait provoqué la mort de nombreux détenus politiques, dont le martyr symbolique, tué par mauvais traitements avant le coup d'État, est sans doute l'instituteur Metin Aksoy. D'autres personnes « interrogées » avec les mêmes méthodes sont ressorties infirmes à tout jamais des caves de la prison de Diyarbakir, comme le syndicaliste Nazif Kaleli, ou le maire kurde d'Agri, Orhan Alpaslan.

L'armée turque s'est ainsi efforcée, non sans succès, d'entretenir l'insécurité dans la population kurde, menacée à tout instant d'un raid des commandos spécialisés, souvent héliportés, de rafles à l'issue parfois dramatique, d'arrestations et de « disparitions ». L'opération qui a conduit plusieurs milliers d'hommes à 30 kilomètres à l'intérieur du territoire irakien pour y pourchasser des groupes nationalistes kurdes n'est sans doute pas la première du genre. Il existe notamment, au nord-ouest d'Ankara, à Bolu, une base de gendarmerie spéciale, qui forme des corps spécialisés dans ce genre de raid. Mais c'est le plus spectaculaire enregistré à ce jour. Il illustre en tout cas le nouveau durcissement d'une guerre qui n'ose pas dire son nom, et l'exaspération du gouvernement d'Ankara devant le fait que les groupes kurdes peuvent franchir facilement, dans les montagnes, les frontières.

En Iran et en Irak aussi...

Il est vrai que les maquisards n'ont guère d'espoir à nourrir quant à la compréhension dont pourraient faire preuve à leur égard les autres pays concernés. Là aussi, les déconvenues ont été nombreuses. Ainsi en Iran, où la révolution islamique, d'abord observée d'un œil favorable par les Kurdes, n'aura finalement marqué que la reprise des hostilités entre les forces de Téhéran et les maquis locaux. Du moins, au début, de courtes trêves ont-elles été mises à profit pour rechercher une solution négociée pouvant déboucher sur une autonomie administrative et culturelle. Depuis le début de 1980,les combats sporadiques ont tourné à la guerre véritable. Le projet de Constitution adopté à Téhéran, qui ne prévoit pas d'autonomie pour les minorités ethniques, condamne d'ailleurs à l'échec ces tentatives de négociation, et à la rébellion un mouvement kurde qui était, à l'origine, seulement autonomiste.

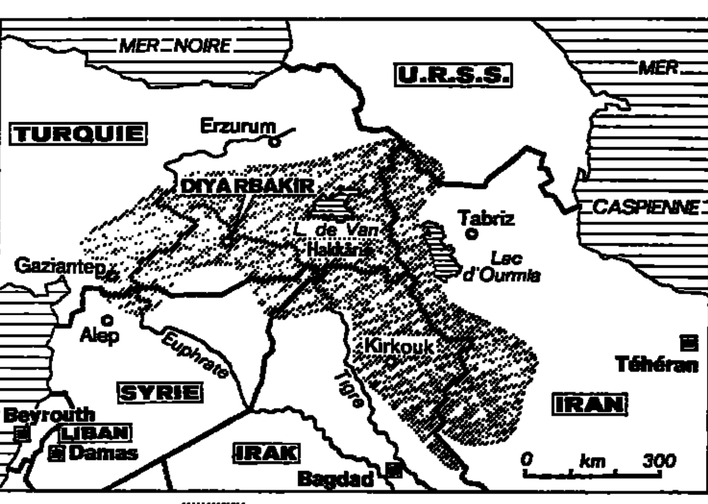
Les forces gouvernementales iraniennes contrôlent les grandes villes, mais ne parviennent pas à reprendre la maîtrise des campagnes. Les garnisons doivent être ravitaillées par air, cependant que des hélicoptères harcèlent les maquis kurdes, dont les Pechmergas (les « combattants de la mort ») tiennent les campagnes, et même un certain nombre de cités proches de la frontière irakienne. Le bilan de cette guerre est accablant, puisque plus de dix-huit mille personnes, civiles notamment, y auraient trouvé la mort depuis quatre ans, cependant que le blocus économique gouvernemental pénalise lourdement la région : les provinces kurdes sont privées de produits alimentaires, de médicaments et de carburant.

En Irak, la situation des Kurdes est encore plus précaire. L'effondrement de l'insurrection de Barzani en 1976, notamment après le « lâchage » du mouvement par le chah, les rivalités internes du nationalisme kurde, viennent s'ajouter aux difficultés tactiques que peuvent créer les raids turcs du type de celui dont on a appris jeudi l'existence. Le seul élément favorable pour les Pechmargas, actuellement, est que la guerre irano-irakienne a contraint Bagdad à retirer de nombreuses troupes jusque-là cantonnées au Kurdistan.

Telle est, sans doute, la raison essentielle de l'importante incursion de la gendarmerie spécialisée turque en Irak : Ankara tient à signaler aux « *combattants des montagnes* » qu'ils n'ont aucun salut à espérer de cette diminution des effectifs irakiens. Il est vrai que, dans la zone où sont intervenues les troupes turques, le quadrillage militaire reste important, et que, s'ajoutant aux déportations massives, la politique d'édification des « villages fortifiés » menée jusqu'alors par l'Irak rend de toute façon la situation difficile pour les maquisards.

Cette opération illustre, en tout cas, une nouvelle fois le drame du peuple kurde, ce peuple officiellement sans existence, cette nation sans État, mais non sans frontières intérieures.

BERNARD BRIGOULEIX.



Régions de peuplement kurde

PROCHE-ORIENT

Israël

Un rapport dénonçant les activités des colons en Cisjordanie embarrasse le gouvernement

Jérusalem. – Le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a déclaré, le mercredi 25 mai, à la Knesset : « *Il ne fait pas de doute que, en Judée et Samarie* (Cisjordanie), *des juifs ont enfreint la loi et n'ont pas encore été identifiés ni traduits en justice, mais on peut dire la même chose à propos des Arabes dans plusieurs cas, car il n'est pas vrai que les rigueurs de la loi ne s'appliquent qu'à ces derniers.* » Cet aveu et ce démenti étaient une riposte à une très vive attaque lancée par Mme Choulamit Aloni, député du Mouvement des droits civiques (associé à l'opposition travailliste), qui accusait le gouvernement, et surtout l'ancien ministre de la défense, M. Ariel Sharon, d'avoir, au cours des dernières années, laissé des colons israéliens commettre « des douzaines » de meurtres et de nombreuses agressions ou actes de vandalisme contre des Arabes dans les territoires occupés.

Le Mouvement des droits civiques a recensé depuis le mois de mars 1982 « au moins » cinq incidents au cours desquels des Arabes sont tombés sous des balles tirées par des colons, sans qu'il y ait eu de véritable enquête. Si des « suspects » ont été parfois interrogés, ils ont été très vite relâchés.

Ce débat n'est pas nouveau – des députés de l'opposition ont souvent affirmé que la Cisjordanie devenait de plus en plus un « Far-West », – mais il vient d'être relancé par la révélation partielle d'un rapport officiel soulignant la nécessité de faire respecter la loi par les colons israéliens, qui ont souvent tendance à l'ignorer et à se faire justice pour se venger après des manifestations arabes, notament après des attaques à coups de pierres contre des véhicules israéliens. Le document mentionne, entre autres incidents, des raids punitifs lancés à plusieurs reprises dans des localités arabes, où des véhicules appartenant à des Palestiniens sont fréquemment détruits (cela s'est encore produit au début du mois de mai dans la région de Hébron), ou pour causer des dommages à des habitations.

Il fait également allusion à l'existence de groupes extrémistes organisés, tels la Ligue de défense juive du rabbin Meïr Kahane ou un nouveau mouvement intitulé le Poing, qui pourrait être à l'origine d'un attentat à la bombe contre une mosquée d'Hébron en février dernier. Ces groupes, selon le rapport, ont pour but déclaré d'inciter les Palestiniens à quitter la Cisjordanie et ne se livrent pas seulement à des actes de représailles après des manifestations. Le 25 mai, près de Bethléem, on a retrouvé des inscriptions invitant les Palestiniens à « partir » dans un délai de cinquante jours sous peine de mort.

De notre correspondant

Les grandes lignes de ce rapport ont été portées à la connaissance du public israélien tout récemment, lorsque Mme Aloni a fait savoir que le magistrat présidant la commission qui avait rédigé ce texte avait donné sa démission, à la fin du mois d'avril, parce que ses recommandations n'ont pas été prises en considération. Cette affaire a causé un profond embarras dans les milieux gouvernementaux, et le ministre de la défense (qui est responsable de l'ensemble de l'administration dans les territoires occupés), après avoir prétendu n'avoir pas été informé du contenu de ce document, a dû convoquer ce magistrat, Mme Judith Karp, pour entendre ses observations et décider la création d'un nouveau comité ayant pour mission de mettre en œuvre les propositions du rapport oublié.

Deux poids et deux mesures

Pour sa part, le ministre de la justice a dû reconnaître que les premières conclusions de la commission lui avaient été remises il y a déjà près d'un an. L'annonce de la démission de Mme Karp a eu aussi pour effet de provoquer des réactions amères dans les milieux judiciaires et au sein de la police, où on se plaint de rencontrer de multiples obstacles dès qu'il s'agit de mener des investigations impliquant des colons israéliens. Un ancien procureur du tribunal de Jérusalem a déclaré qu'il y avait « *hélas!... deux systèmes de justice ; l'un pour les Arabes, l'autre pour les juifs* ».

Le rapport Karp laisse entendre que les policiers chargés d'enquêter dans les colonies israéliennes de Cisjordanie ont souvent été empêchés de faire leur travail à cause d'« interventions » faites par des députés de la majorité, qui prenaient soin de protéger les « suspects ». – De son côté, le Mouvement des droits civiques va plus loin en indiquant que le ministre de la défense (M. Ariel Sharon) a plusieurs fois exercé des pressions sur la justice ou la police pour mettre fin à des enquêtes. Certains policiers, qui préfèrent conserver l'anonymat, ont reconnu qu'ils avaient dû interrompre leurs recherches après la mort de plusieurs jeunes Arabes, notamment durant les mois de mars et avril 1982, lors de la vague d'agitation en Cisjordanie provoquée par la destitution de la plupart des maires. Des colons israéliens s'étaient alors livrés ouvertement à des raids punitifs, et plusieurs cas d'enlèvements avaient alors été signalés : des Arabes étaient soumis par les colons à un véritable interrogatoire. Dans deux cas précis, après la découverte des corps de deux jeunes Palestiniens tués par balles, l'un près de Hébron, l'autre aux abords de la plantation de Shilo, au nord de Ramallah, la police avait commencé des investigations qui mettaient clairement en cause la responsabilité de certain colons, mais l'enquête n'a jamais eu de suite. Un Israélien qui avait été arrêté a été rapidement relâché, bien que tout indiquait qu'il avait pu être l'auteur des coups de feu ayant tué l'une des victimes, tandis qu'après la mort d'une jeune femme israélienne, tuée en février dernier près de Hébron par des pierres lancées contre sa voiture, cinq adolescents arabes ont déjà été arrêtés, jugés et condamnés à de lourdes peines de dix et quinze ans d'emprisonnement.

Des accusations de torture

Par ailleurs – initiative rare dans les territoires occupés – le tribunal militaire de Jenine a pris la décision le 26 mai de vérifier les accusations portées par un détenu palestinien qui affirme avoir été torturé par la police durant son interrogatoire. M. Walid Mahmoud El Ahda, trente ans, instituteur, a déclaré avoir été soumis à des électrochocs et avoir été systématiquement battu, alors qu'il était attaché, frappé notamment sur la plante des pieds et dans le dos. Le juge militaire, considérant des marques suspectes relevées sur le corps du détenu, a réclamé un examen médical approfondi. A la suite de cette décision, le procureur général de l'administration civile de Cisjordanie a ordonné de son côté une enquête. M. El Ahda ayant nommé le policier responsable de son interrogatoire, ce dernier a été muté pour le temps de la procédure. L'avocate du détenu, Mme Félicia Langer, a déclaré que ce policier avait essayé de faire signer à son client des aveux. M. El Ahda avait été arrêté une semaine plus tôt, parce que soupçonné d'avoir incité les jeunes filles de Jenine à simuler les symptômes de l'étrange épidémie d'« empoisonnement » qui s'est déclaré en mars dans plusieurs localités de Cisjordanie (*le Monde* daté 10-11 avril).

FRANCIS CORNU.

● *Un soldat israélien a été tué et quatorze autres ont été blessés* jeudi après-midi 26 mai dans la région nord de Hasbaya (secteur oriental du Liban-Sud), lorsque l'autobus qui les transportait a sauté sur une mine commandée à distance. Huit des blessés ont été transportés vers des hôpitaux en Israël, alors que l'état des six autres est jugé sans gravité. D'autre part, le corps d'un soldat israélien tué par balle a été trouvé jeudi matin dans le bourg de Mjadel, à 6 kilomètres à l'est de la ville de Saïda. Le soldat avait été porté disparu mardi de son poste proche de Saïda. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

A LA FIN DU CONGRÈS DE LA C.D.U.

M. Strauss s'est montré plus conciliant que de coutume à l'égard du chancelier Kohl

De notre correspondant

Bonn. – Le congrès des chrétiens-démocrates a fini comme il avait commencé, par une allocution du chancelier Kohl appelant les délégués à l'union et à la discipline. La journée du jeudi 26 mai a été dominée par le discours de M. Franz Josef Strauss venu apporter les salutations et les encouragements critiques du parti frère C.S.U. Le dirigeant bavarois s'est montré plus conciliant que d'habitude – sauf à l'égard de la presse, composée « *d'astrologues, de mages et de saltimbanques* ». Il s'est prononcé pour une « *coopération au coude à coude* » avec la C.D.U. Il n'en a pas moins dressé la liste des rectifications qu'il voudrait introduire dans la politique fédérale. Elles concernent le droit à l'avortement, le droit familial, le droit des manifestants et l'attitude à adopter envers la R.D.A.

Ce catalogue de revendications ne sera pas présenté comme un contre-programme à la politique du chancelier Kohl, mais sera débité à la petite semaine, au gré des circonstances. M. Strauss n'a pas besoin d'un nouveau directoire qui enregistrerait ses exigences. N'est-il pas en contact téléphonique « *presque quotidien* » avec le chancelier ? En l'écoutant jeudi 26 mai, on pouvait avoir l'impression que, pour lui, la cogestion C.D.U.-C.S.U. était réalisée et qu'il s'agissait seulement de faire marcher droit le F.D.P.

Le grand thème du congrès – la lutte contre le chômage des jeunes – a été abondamment débattu, sans que l'ombre d'une solution se dessine à l'horizon. Tout au plus le gouvernement se prépare-t-il à réformer la législation sur la protection des jeunes adoptée en 1976 en réglementant les heures de travail de ceux-ci. Pour le reste, le « patron des patrons », M. Otto Esser, a confirmé l'engagement de l'industrie à fournir trente mille nouvelles places d'apprentissage, tandis que le directeur de l'Office du travail constatait à nouveau qu'il y avait de plus en plus de demandes pour de moins en moins d'offres.

Que dire de ce congrès qui réunit pendant deux jours 781 délégués ? Il fut celui du retour au pouvoir, non de la jubilation. Les orateurs reçurent des applaudissements modérés, aucun ne souleva vraiment l'enthousiasme. Est-ce parce que la tâche du gouvernement s'annonce plus ingrate que prévu ? Ou bien parce que la C.D.U., après treize ans de traversée du désert, n'a pas encore retrouvé son centre de gravité – ce qui facilite pour l'instant les entreprises latérales de M. Strauss ?

L'éditorialiste du *General Anzeiger* de vendredi matin, le journal indépendant mais plutôt progouvernemental, est sévère pour les organisateurs du congrès : « *On y a parlé beaucoup trop longuement d'un trop petit nombre de sujets. Abstraction faite de quelques prises de paroles durant le forum consacré à la jeunesse et des contributions de délégués qui se comptent sur les doigts d'une main, on avait le sentiment que la base était muette. Elle était muette, parce qu'on ne lui donna pas la parole.* »

ALAIN CLÉMENT.

Accusé d'escroquerie

LE JOURNALISTE GERD HEIDEMANN A ÉTÉ ARRÊTÉ

Hambourg, *(A.F.P., A.P.)* – L'ancien reporter du magazine *Stern*, M. Gerd Heidemann, qui avait procuré à l'hebdomadaire les faux « carnets de Hitler », a été arrêté jeudi 26 mai à Hambourg pour « escroquerie ». Le procureur Peter Beck a précisé qu'un mandat d'arrêt « *avait été émis contre le journaliste en raison des lourdes présomptions qui pèsent sur lui* », après l'audition de l'homme qui avait livré les « documents » au reporter, M. Konrad Kujan. Ce dernier, arrêté le 14 mai après s'être lui-même présenté aux autorités, et qui affirmait depuis lors s'être procuré les carnets auprès d'un Allemand de l'Est du nom de Mirdorf, a en effet avoué être le faussaire.

M. Heidemann avait été licencié sans préavis par son journal après que le ministère de l'intérieur ouest-allemand eut déclaré faux les « carnets de Hitler ».

Le directeur du magazine, M. Henri Nannen, avait d'autre part déposé plainte pour « *abus de confiance* » contre son ex-reporter, qui avait reçu 9 millions de marks de *Stern* pour acheter les « cahiers intimes » du Führer, alors que Konrad Knjan a toujours prétendu n'en avoir reçu que 2,5 millions.

Islande

Le nouveau gouvernement centre-droit dévalue la couronne de 14,5 %

Reykjavik *(A.F.P., Reuter)*. – Un gouvernement majoritaire de coalition, formé jeudi 26 mai par le chef du parti agrarien progressiste, M. Steingrimur Hermannsson, comprendra six ministres du parti conservateur, dont le président, M. Geir Hallgrimsson, détiendra le portefeuille des affaires étrangères. Les finances sont confiées au conservateur M. Albert Gudmundsson, un homme d'affaires représentant une dizaine de sociétés françaises dans l'île. Cet ancien joueur de football appartint jadis au Racing club de France. Les agrariens ont 14 des 60 sièges du parlement contre 23 aux conservateurs. Mais le président du parti conservateur n'a pas été réélu lors des élections législatives du 23 avril.

La première décision du nouveau gouvernement a été de dévaluer de 14,5 %. Cette dévaluation s'ajoute au 28 % de dépréciation de la monnaie par rapport au dollar depuis janvier.

Parmi les autres mesures économiques au programme du gouvernement figure la fin de l'indexation automatique des salaires sur l'inflation. Au 1er juin, ils ne seront augmentés que de 7 % contre les 22 % prévus. La diminution de 25 % du pouvoir d'achat qui devrait en résulter permettrait, dans l'esprit du gouvernement, de ramener le taux d'inflation à 40 % pour la fin de l'année. Les revenus modestes devraient, en revanche, bénéficier d'une augmentation de l'aide sociale et d'une diminution des impôts.

En matière de politique étrangère, M. Hermannsson insiste sur la coopération avec les alliés occidentaux : un nouveau terminal sera construit sur l'aéroport de Keflavik où est située une base de l'OTAN. Il sera doté notamment de réservoirs géants de carburant. Ces projets étaient bloqués depuis plusieurs années par les communistes qui faisaient partie du précédent gouvernement.

LE NOUVEAU CABINET

Premier ministre : M. Steingrimur Hermannsson (agrarien).

Ministres :

– *Affaires étrangères :* M. Geir Hallgrimsson (conservateur) ;

– *Finances :* M. Albert Gudmundsson (conserv.) ;

– *Industrie :* M. Sverrir Hermannsson (conserv.) ;

– *Commerce :* M. Mattias Mathiesen (conserv.) ;

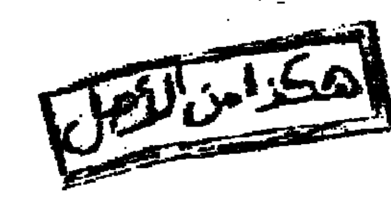
– *Agriculture :* M. Jon Helgason (agrarien) ;

– *Pêcheries :* M. Halldor Asgrimsson (agr.) ;

– *Transports :* M. Mattias Bjarnason (conserv.) ;

– *Social :* M. Alexander Stefansson (agr.) ;

– *Culture :* Mme Ragnhildur Helgadottir (conserv.).



République d'Irlande

Dublin compte sur le prochain gouvernement britannique pour débloquer la situation en Ulster

La campagne électorale en Grande-Bretagne suscite un vif intérêt dans la République d'Irlande, où l'on attend moins un changement politique à Londres que la désignation d'une majorité stable. Le prochain gouvernement serait ainsi en mesure de débloquer la situation en Irlande du Nord, ou, tout au moins, de reprendre le développement des relations anglo-irlandaises là où les a laissées la crise des Malouines.

De notre envoyé spécial

Dublin. – Dans son bureau du palais gouvernemental, où il nous reçoit, M. Garret FitzGerald se refuse à s'immiscer dans les affaires électorales britanniques. De nouveau à la tête du gouvernement irlandais depuis les élections de décembre 1982 qui ont enfin donné une majorité stable à la coalition formée par son parti, le Fine Gael, et le parti travailliste, il estime que les Irlandais doivent profiter du délai qui leur est ainsi accordé pour balayer devant leur porte.

« Nous devons mettre de l'ordre dans l'esprit de nos concitoyens et dans celui des gens d'Irlande du Nord, et examiner comment les nationalistes envisagent les possibilités d'une évolution politique de l'île », déclare M. FitzGerald. Le « forum pour une Irlande nouvelle », qui se réunira à Dublin à partir du 30 mai, en sera l'occasion.

Dans un premier temps y participeront les partis politiques de la République et le S.D.L.P., le parti catholique modéré d'Irlande du Nord. *« Espérons que le forum recevra le soutien des citoyens d'Irlande du Nord, des Églises, des différentes institutions, y compris de beaucoup de membres de la communauté protestante. Le forum nous obligera à considérer sérieusement les problèmes des protestants, à voir comment leur identité pourrait être garantie dans d'autres conditions politiques. Différents modèles de relations politiques entre le nord et le sud de l'île pourraient sortir des discussions et certains éléments pourraient être utiles pour les relations entre les gouvernements irlandais et britannique »*, estime M. FitzGerald.

Le Taoiseach (premier ministre) pense que des personnalités protestantes qui souhaitent trouver une solution au problème de la stabilité de l'île accepteront de participer aux travaux du forum. *« Ceux qui ne veulent aucun changement sont également les bienvenus, parce qu'au moins ils participeront à l'éducation de nos concitoyens. Le malentendu est vraiment extraordinaire pour des gens habitant la même île. »*

Dans cette phase de réflexion, le gouvernement britannique n'a pas un grand rôle à jouer, selon les Irlandais du Sud. Mais peut-être pourrait-il réformer l'Assemblée d'Ulster pour éviter le blocage actuel et permettre aux catholiques modérés du S.D.L.P. de mettre un terme à leur boycottage, implicitement approuvé à Dublin. *« En elle-même l'Assemblée est un élément neutre qui a de bonnes et de mauvaises potentialités. Aussi longtemps que le projet britannique d'autonomie provinciale supposera un droit de veto à la majorité protestante, il ne sera pas facile pour le S.D.L.P. d'y participer*, affirme M. FitzGerald. *Maintenant il appartient au gouvernement britannique de modifier sa position sur la manière dont le partage du pouvoir entre les catholiques et les protestants pourrait être établi. »*

D'autres États et d'autres peuples séparés par l'histoire ont appris à s'entendre et à coopérer. Le Taoiseach ne récuse pas l'exemple du traité franco-allemand. Il insiste toutefois sur l'importance primordiale d'un cadre parlementaire où se retrouveraient les membres des Assemblées de Londres, de Dublin et de Belfast. *« D'abord il permettrait de mettre fin à des malentendus. Beaucoup de scènes à la Chambre des communes montrent le manque de connaissance* (du problème irlandais), *de bonne volonté, et même une véritable antipathie, provenant d'une forme particulière de nationalisme britannique. Il règne également dans notre Parlement, mais dans une mesure moindre, une suspicion vis-à-vis des attitudes britanniques. »*

Pour une confédération

Lors de son premier – et bref – passage à la tête du gouvernement de Dublin en 1981, M. FitzGerald avait proposé de modifier la Constitution de la République d'Irlande qui revendique la souveraineté sur l'ensemble de l'île, y compris l'Ulster, et qui reconnaît la position dominante de l'Eglise catholique dans la société. *« La proposition n'avait pas paru alors acceptable à l'opposition*, se souvient le Taoiseach. *Néanmoins, elle avait eu un écho considérable en Irlande du Nord et parmi les gens qui sont ici favorables à des progrès et qui croient qu'un État pluraliste pourrait aider à la solution de la question d'Irlande du Nord. »*

Alors que le forum ne s'est pas encore réuni, le chef du gouvernement de Dublin ne veut pas entrer dans les détails de ce que pourrait être cette *« nouvelle Irlande »* qu'il appelle de ses vœux. Il renvoie au programme de son parti : *« Une confédération lâche entre deux États qui partageraient les tâches qu'ils peuvent mieux accomplir ensemble que séparément, comme la sécurité, les affaires étrangères, les relations avec la Communauté européenne, et certains domaines économiques clés, comme la politique monétaire, mais qui par ailleurs seraient indépendants. »*

Dans ces conditions, les catholiques pourraient-ils accepter la loi de la majorité protestante au Nord ? M. FitzGerald estime que cette confédération ne serait viable qu'après un long processus d'apprentissage de la vie en commun, où catholiques et protestants auraient gouverné ensemble et où l'application de la règle démocratique ne se poserait pas en termes confessionnels. *« Nous n'avons jamais envisagé le partage du pouvoir comme une forme permanente de gouvernement en Irlande du Nord*, dit-il, *mais comme une forme temporaire indispensable pour rompre avec l'exclusion de la minorité que nous connaissons depuis soixante ans. »*

Et l'Europe ?

M. FitzGerald passe alors à un autre sujet qui lui tient à cœur : l'Europe. Que pense-t-il de l'idée souvent agitée d'une réforme de la politique agricole commune ? *« Nous considérons la PAC comme une des pierres angulaires de la Communauté. Elle est beaucoup plus importante pour nous que pour tout autre pays. La participation à la PAC nous a libérés de la dépendance vis-à-vis de la politique des prix alimentaires pratiqués par la Grande-Bretagne, qui avait empêché le développement de notre agriculture.*

» Mais nous concevons la PAC comme une politique permettant aux règles du marché de fonctionner au sein de la Communauté sur la base des avantages comparables. Malheureusement, des distorsions sont apparues : les montants compensatoires monétaires qui subventionnent l'agriculture allemande, le développement de l'agriculture industrielle en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark, avec des produits d'alimentation du bétail achetés bon marché en dehors de la C.E.E. De plus, nous sommes contre toute limite fixée artificiellement aux dépenses agricoles de la Communauté parce qu'une telle limite minerait complètement la PAC. »

Le gouvernement irlandais examine actuellement les propositions de la Commission de Bruxelles en vue d'une réforme du financement de la Communauté. *« Elles contiennent certains éléments qui ne nous plaisent pas*, déclare le Taoiseach, *comme le lien entre l'importance relative de l'agriculture dans l'économie nationale et la contribution du budget communautaire. Mais nous reconnaissons que la Commission a fait un effort d'ingéniosité pour proposer une modification du mode de financement qui aura pour effet de limiter la contribution britannique, jugée excessive. »*

Le premier ministre est moins satisfait, en revanche, de la manière dont les « grands » européens traitent leurs petits partenaires des sommets des pays industrialisés, comme celui de Williamsburg. *« Dès le début*, dit M. FitzGerald, *j'avais exprimé l'idée que la Communauté devait être représentée, mais il est difficile de prétendre que le point de vue communautaire puisse être défendu par un pays qui est en même temps une puissance importante. »* Les relations avec la France ne souffrent pas de ces malentendus. *« Nous avons toujours regardé vers la France par-delà la Grande-Bretagne*, indique M. FitzGerald. *La résistance de la France contre le développement de la Communauté dans le domaine institutionnel, par exemple, n'est pas partagée ou même désirée par l'Irlande.*

» Mais nous avons un intérêt commun dans la PAC et nous avons tendance à avoir le même point de vue sur beaucoup d'aspects des affaires internationales. J'ai eu l'occasion de rendre visite au président Mitterrand et j'espère le recevoir, le moment venu, dans ce pays, pour maintenir ces bonnes relations. »

DANIEL VERNET.

AMÉRIQUES

Pérou

Les abus de la répression sont plus graves que ceux de la guérilla

déclare M. Hugo Blanco, dirigeant de gauche

Le gouvernement de M. Belaunde Terry a levé, le jeudi 26 mai, l'état d'urgence qui avait été décrété à Lima et dans le port voisin de Callao. Un accord a, en effet, été conclu avec le millier de gardes civils qui s'étaient mutinés dans une caserne et qui avaient obtenu l'appui de plusieurs commissariats de la capitale. Leurs revendications salariales ont été satisfaites. D'autre part, la guerre continue dans le département d'Ayacucho, où les autorités militaires ont annoncé que vingt-six guérilleros du Sentier lumineux ont été tués au cours de récents affrontements.

« Une guerre civile ? Oui, on peut dire que c'en est une. Mais nous ne savons pas ce qui se passe dans la région d'Ayacucho. Les journalistes ne peuvent plus y entrer. Seules les autorités donnent des informations. Et nous savons qu'elles mentent, qu'elles falsifient les faits. C'est comme si un coup d'Etat s'était produit dans ce département, comme si c'était le Chili ! »

M. Hugo Blanco, le leader paysan des années 60, emprisonné plusieurs années pour son activité révolutionnaire, est de passage à Paris. Député à Lima du parti révolutionnaire des travailleurs (trotskiste), âgé de quarante-huit ans, il est venu présenter un rapport sur la situation de son pays devant le comité français de défense des droits de l'homme au Pérou. Droits de l'homme qui lui semblent particulièrement bafoués, surtout depuis que l'armée, la police et des paramilitaires, les « Sinchis », exercent une répression intense contre la guérilla.

Les maoïstes du Sentier lumineux se livrent-ils à des exécutions massives de paysans, comme l'affirment les autorités ? M. Hugo Blanco l'ignore. Il ne doute pas, néanmoins, que ceux-ci utilisent des méthodes terroristes. *« Ils s'en prennent aux syndicalistes agricoles. Récemment, par représailles, ils ont rasé les cheveux des femmes de ceux qui avaient assisté à un congrès de la Confédération paysanne. On parle aussi d'assassinats. Il y a de nombreux sabotages, notamment de matériel de coopératives. Les dirigeants de la guérilla — des professeurs, des étudiants — ont certes réussi à gagner des sympathisants : la région d'Ayacucho est l'une des plus pauvres du pays. Mais, aujourd'hui, les paysans sont dans une situation intenable : ou bien ils suivent le Sentier lumineux, ou bien, s'ils restent dans leurs villages, ils risquent d'être tués par la police ou l'armée. »*

Pour M. Hugo Blanco, les abus de la répression sont nettement plus graves et plus nombreux que ceux de la guérilla. Il cite le cas des huit journalistes péruviens assassinés, le 23 janvier dernier, dans la communauté d'Uchuraccay. *« Nous pensons que ce massacre a été fait à l'instigation des Sinchis »*, dit-il. Un journal de Lima vient de publier une photo qui pourrait démentir les explications officielles sur cet assassinat : les journalistes ont été tués par des paysans qui les ont pris pour des guérilleros, ont affirmé les autorités. Mais, à en juger d'après la photo publiée, il semble que les journalistes aient eu le temps de révéler leur identité quand ils se trouvaient au sein de la communauté indigène.

Autres exemples cités par M. Blanco : les deux prisonniers politiques tués, récemment, à la prison d'El-Fronton. L'utilisation de bombes incendiaires dans la chasse à la guérilla. Et puis, cette méthode qui consiste, pour les forces de l'ordre, à *« utiliser des communautés paysannes contre d'autres communautés »*.

L'action du Sentier lui semble vouée à l'échec, et, de toute façon, elle ne parviendra pas, dit-il, à déborder le département d'Ayacucho : *« En Amérique latine, la stratégie du « foco »* (du foyer de guérilla) *a échoué partout. Le Chili, le Brésil, la Bolivie nous montrent que les changements se font ou sont possibles grâce à des actions de masses, à l'activité organisée des ouvriers, des paysans et des quartiers. »*

C. V.

Chili

LES TRANSPORTEURS PRIVÉS UNIS CONTRE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GÉNÉRAL PINOCHET

Santiago *(A.F.P.)*. — Les organisations chiliennes de transports privés (camions, autocars, taxis) ont formé, le jeudi 26 mai, à Santiago, un Conseil supérieur national des transports terrestres, afin de chercher une solution de rechange à la politique économique du gouvernement militaire au Chili.

« La politique du gouvernement (du général Pinochet) *a échoué »*, ont affirmé dans leur premier communiqué les membres du Conseil, précisant qu'ils voulaient se maintenir à l'écart de toute pression partisane de l'opposition.

Les transporteurs se plaignent notamment de *« la paralysie des activités productives, de la hausse démesurée des coûts de production, de la mauvaise rentabilité des transports, des faillites et des affaires vendues à bas prix »*, assurant que ces facteurs sont à l'origine de la plus grave crise que connaisse le Chili depuis les années 30.

Le dirigeant des entreprises de taxis, M. Juan Jara Cruz, a, de son côté, rappelé que l'action menée par les transporteurs chiliens dans les mois qui ont précédé la chute du gouvernement de gauche d'Allende, en 1973, avait paralysé le Chili.

ASIE

Les Etats-Unis vont libéraliser leurs transferts de technologie à la Chine

De notre correspondant

Pékin. — Les Etats-Unis ont décidé d'adopter une attitude plus souple envers la Chine dans le domaine des transferts de technologie. Le message a été transmis aux dirigeants chinois dans une lettre du président Reagan que M. Baldridge, secrétaire américain au commerce, a remise, mercredi 25 mai, à M. Zhao Ziyang, premier ministre. Le responsable américain se trouvait à Pékin depuis samedi pour présider aux travaux de la première réunion de la commission mixte sur le commerce.

A la demande du chef de l'exécutif américain, M. Baldridge a réaffirmé l'*« importance »* que les Etats-Unis et M. Reagan, personnellement, attachent aux relations avec Pékin. Dans cet esprit, il a fait part à ses interlocuteurs de la *« détermination »* de l'administration américaine de *« continuer à libéraliser la politique de transferts de technologie »*. Les procédures administratives en vigueur à Washington concernant la Chine seront améliorées *« rapidement et de façon significative »*, a ajouté M. Baldridge, afin de les rendre davantage *« prévisibles et sûres »*. Selon le secrétaire au commerce, la révision des mécanismes actuels de décision ne devrait prendre que quelques semaines et de premiers résultats devraient être perceptibles *« dans un délai de deux à trois mois »*.

M. Baldridge n'a pas spécifié à quel type précis de produits la décision de l'administration américaine profiterait prioritairement. Mais c'est évidemment le secteur de l'électronique qui semble particulièrement visé. Les deux affaires les plus avancées et qui sont actuellement en suspens, à cause d'obstacles administratifs à Washington, concernent la vente à la Chine d'une station d'observation à terre, reliée au système d'information Landsat, et celle d'ordinateurs par la firme Honeywell. M. Baldridge a refusé d'entrer dans le détail de ces deux cas, mais en indiquant qu'ils se trouvaient au *« stade final »* d'examen par les instances concernées, il a laissé entendre qu'un accord pourrait intervenir d'ici à l'automne. Ces deux projets sont bloqués en raison de la possibilité de leur utilisation à des fins militaires. Or un collaborateur du secrétaire au commerce a indiqué que les mesures de libéralisation concerneraient des *« parties »* d'équipement, dont l'utilisation peut être à la fois civile et militaire.

Les intentions manifestées par M. Baldridge, au nom du président Reagan, représentent en tout état de cause un assouplissement notable de la position américaine et un geste envers Pékin. Il leur reste maintenant à se traduire dans les faits. C'est à peu près ce qu'a dit M. Zhao Ziyang au secrétaire au commerce lors de leur entretien de mercredi. Le premier ministre Chinois a *« salué »* les résultats de cette première réunion de la commission mixte sino-américaine, mais, a-t-il ajouté, *« les vœux contenus dans le message de M. Reagan doivent se traduire dans la réalité »*.

M. Zhao a déclaré qu'il existait encore *« un grand fossé entre les progrès qui ont été faits et le potentiel de la Chine et des Etats-Unis »*. Dans un changement de formulation significatif par rapport aux propos tenus par les représentants chinois au début de la semaine, M. Zhao n'a pas imputé, cependant, aux seuls Etats-Unis la responsabilité des retards que connaît la coopération économique entre les deux pays. *« Nous devons joindre nos efforts*, a-t-il dit, *pour prendre des mesures concrètes et lever les obstacles »*.

Renforcer la main de M. Deng Xiaoping

Après avoir atteint le niveau record de 5,5 milliards de dollars en 1981, les échanges sino-américains ont connu, l'an dernier, un recul sensible (– 5,5 %), qui s'est accentué au cours du premier trimestre de cette année (– 17 % par rapport au premier trimestre de 1982). Chinois et Américains semblent penser que les mesures de libéralisation annoncées par Washington sont susceptibles d'assurer une relance du commerce bilatéral.

Cet espoir est d'autant plus réel que la situation est en voie de déblocage dans d'autres secteurs que celui des transferts de technologie. La septième phase des négociations sur les textiles aura lieu début juin à Pékin, les perspectives semblent favorables pour la participation de sociétés américaines à la modernisation de l'industrie chinoise et aux études de faisabilité de certains projets de développement. Les Américains espèrent aussi participer à la refonte du système chinois de télécommunications. Enfin, des discussions à propos d'un accord pour la protection des investissements américains en Chine débuteront le 1er juin.

Politiquement, cette évolution, qui demande certes à être confirmée, intervient à point. Elle est de nature à renforcer la main de M. Deng Xiaoping, au moment où la politique d'amitié suivie par ce dernier envers les Etats-Unis se heurte à des critiques au plus haut niveau, on tient de bonne source que, lors de la réunion du bureau politique consacrée à l'examen de la politique étrangère chinoise, fin mars *(le Monde* du 4 mai), plusieurs membres de cette instance (MM. Li Xiannian, Wan Li, Gu Mu, Li Desheng) se seraient joints aux attaques de M. Hu Yaobang contre l'administration Reagan. Devant cette offensive, M. Deng Xiaoping aurait obtenu qu'aucun changement de politique ne soit décidé sur le moment et que le *statu quo* soit maintenu jusqu'à ce que la question soit rediscutée à l'automne. C'est sans doute dans une telle perspective, qui ne doit pas être inconnue des Américains, que les décisions de l'administration Reagan, dont M. Baldridge était le messager, doivent être examinées.

MANUEL LUCBERT.

OCÉANIE

L'Australie proteste vigoureusement contre le dernier essai nucléaire français

L'Australie a vigoureusement critiqué le dernier essai nucléaire français à Mururoa *(le Monde* du *27 mai)*. Le ministre des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a déclaré, jeudi, à Canberra, que cette expérience — la plus puissante depuis 1979, selon un séismologue néo-zélandais — avait suscité *« une très grande tension »* dans les relations franco-australiennes. La France, a-t-il ajouté, devrait expérimenter *« cette maudite chose dans la Méditerranée, dans l'Atlantique ou en métropole »*. M. Hayden a déclaré que, lors de sa récente visite à Paris, il lui avait été affirmé que la France se limiterait à tester des détonateurs d'engins nucléaires et que la récente explosion montrait qu'il avait été trompé.

M. Hayden a ajouté que son gouvernement poursuivrait ses protestations *« jusqu'à ce qu'elles mettent les Français dans une position inconfortable »*, mais qu'il n'imposerait aucune sanction commerciale ou diplomatique. Il y a dix ans, le gouvernement travailliste de M. Whitlam avait poursuivi la France devant la Cour internationale de justice, et les syndicats australiens avaient boycotté les navires français.

Pour sa part, M. Hawke, le premier ministre, qui est attendu à Paris au début de juin, a dit qu'il comptait protester personnellement auprès du président Mitterrand. Il a précisé qu'il s'efforcerait de réaliser une meilleure unité des pays du Pacifique Sud en vue de l'instauration d'une zone dénucléarisée dans la région. — *(U.P.I., A.P., Reuter.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

L'attentat à Bloemfontein n'a pas fait de victimes

De notre correspondant

Johannesburg. — Une nouvelle bombe a explosé, jeudi 26 mai, dans le centre de Bloemfontein. Selon la police, la déflagration n'aurait provoqué que des dégâts matériels limités. Le quartier tout entier a été bouclé sur-le-champ par les forces de l'ordre, et une enquête a été ouverte.

Placé sous une voiture, non loin d'un bureau de main-d'œuvre réservé aux Noirs, l'engin explosif, de forte puissance à en croire les témoins, a fait voler en éclats les vitres des immeubles voisins. L'attentat n'avait toujours pas été revendiqué ce vendredi matin. Mais, pour le public qui vit depuis l'attentat de Pretoria dans la psychose du terrorisme, la responsabilité du Congrès national africain (A.N.C.) ne fait pas l'ombre d'un doute.

Pour beaucoup, ce nouvel acte de violence confirme, s'il en était besoin, le tournant sanglant pris dans la région depuis le raid sud-africain sur Maseru en décembre 1982. Justifié et explicité par les cadres de l'A.N.C. en exil, il est à craindre que l'enchaînement de la violence culmine le 16 juin, anniversaire des émeutes de 1976 à Soweto.

Accusé par le gouvernement sud-africain d'être plus ou moins directement mêlé à l'attentat de Pretoria, le représentant de l'O.L.P. au Zimbabwe a rejeté jeudi ces allégations. M. Ali Halimeh considère que la mise en cause de son organisation est une menace directe contre le Zimbabwe qui l'accueille. Il n'a pas nié entretenir des liens avec les *« mouvements de libération sud-africains et namibiens »* et soutenir *« de manière déterminée la lutte contre l'apartheid »*. M. Halimeh a toutefois indiqué que la *« libération de l'Afrique du Sud »* n'était pas de la *« responsabilité directe de l'O.L.P. » « C'est au peuple sud-africain d'intensifier une lutte que nous sommes prêts à soutenir autant que nous le pouvons »*, a-t-il conclu.

PATRICE CLAUDE.

A TRAVERS LE MONDE

Haute-Volta

● LE C.S.P. APPUIE LE PRÉSIDENT OUEDRAOGO. — Après trois jours de délibérations sur la crise consécutive à la destitution et à l'arrestation du capitaine Sankara (*le Monde* du 24 mai), le Conseil de salut du peuple (C.S.P.) au pouvoir a renouvelé, mercredi 25 mai, son appui au commandant Ouedraogo, chef de l'Etat. La décision du C.S.P., qui est formé d'environ cent vingt militaires, indique, estime-t-on de source diplomatique, que les modérés sont majoritaires au sein du Conseil et que le président Ouedraogo tient bien la situation en main.

Mongolie

● DES MILLIERS DE CHINOIS sont actuellement expulsés de Mongolie, les autorités d'Oulan-Bator leur ayant donné le choix entre s'installer dans des zones reculées ou quitter le pays, ont rapporté, le jeudi 26 mai, des voyageurs occidentaux arrivés à Pékin

Namibie

● LES ENTRETIENS DE M. SHULTZ. — Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a souligné jeudi 26 mai, lors de ses entretiens aux Nations unies avec les principaux dirigeants noirs d'Afrique australe, que les Etats-Unis feront en sorte d'*« arrêter le cycle de violence dans la région »* et aideront la Namibie à obtenir son indépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud. M. Shultz a rencontré M. Nujoma, président de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), puis les ministres des affaires étrangères de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la Tanzanie, de la Zambie, du Zimbabwe et du Nigeria — des pays qui ont tous joué un rôle dans la tentative de règlement du problème namibien. Cet effort américain, pour tenter de dissiper les critiques dont la diplomatie américaine fait l'objet en Afrique noire, ne semble guère avoir convaincu les interlocuteurs du secrétaire d'Etat.

LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

Une priorité absolue

(Suite de la première page.)

Comment réaliser cette modernisation ? J'étonnerai peut-être en disant qu'il s'agit d'abord d'une mutation culturelle. Oui, l'un des plus importants freins à la modernisation de l'industrie est d'ordre culturel. Tout simplement parce que les Français n'aiment pas leur industrie et souvent la connaissent mal. Affaire de tradition historique, de sociologie d'un peuple surtout attaché aux valeurs foncières, affaire d'éducation, de religion et de politique peut-être, de conditions de travail et de salaires en tout cas. Tout cela joue pour expliquer que les enfants d'aujourd'hui rêvent (et leurs parents pour eux) profession libérale ou fonction publique plus volontiers qu'industrie. On ne modifie pas un état d'esprit par décret. Il y faudra du temps, de l'énergie, de la formation et l'appui des médias. Et pourtant cette mutation est essentielle. Elle devrait constituer un excellent terrain de rassemblement pour les partenaires sociaux et les pouvoirs publics. L'entreprise d'une façon générale, l'industrie en particulier doivent remonter au premier rang dans le cœur et l'estime des Français.

Encore faut-il qu'on ne les dénigre pas sans cesse. Ce n'est pas une façon de faire aimer notre appareil de production ou de faire acheter nos produits que de jouer en permanence le grand air de la catastrophe. Et ce n'est pas juste non plus. La situation actuelle de nos entreprises est en effet diversifiée.

Une étude récente du Crédit national montre que, heureusement, la crise ne lamine pas toutes les situations, mais qu'elle a surtout pour effet d'agrandir la distance entre les firmes qui réussissent, souvent brillamment parce qu'elles avaient su s'adapter à temps, et celles qui peinent ou qui sombrent. La crise est d'abord un accélérateur d'inégalités.

Il reste que la situation moyenne de nos entreprises n'est pas bonne. L'épargne des sociétés non financières par rapport à la valeur ajoutée est à un niveau très faible ; les perspectives d'investissements sont mornes ; les échanges internationaux se contractent ; la demande interne se ralentit. Face à cela, la première condition d'une politique industrielle dynamique, en même temps qu'une certaine croissance, est encore une fois culturelle : définir des règles du jeu claires et s'y tenir. Je soutiens qu'une politique industrielle n'est pas faite seulement d'aspects spectaculaires, d'ailleurs nécessaires (restructurations, plans sectoriels, décisions d'alliance européenne ou mondiale), mais au moins autant de mesures d'environnement : formation, législation du travail, motivation, recherche, politique budgétaire et du crédit, simplifications administratives. Enfin et surtout réduction de l'inflation au niveau de celle de nos concurrents. Voilà les principales règles du jeu.

La réorientation des financements

Parmi ces règles, l'une des plus décisives concerne le financement. Dans le passé, comme l'évolution relative des prix ou des crédits le montre, on n'a pas favorisé l'industrie. Une réorientation progressive s'impose. Déjà diverses dispositions concernant l'épargne ont été prises. La même orientation doit s'appliquer aux institutions bancaires et au réexamen des aides budgétaires. C'est également le sens de la création du Fonds de modernisation industrielle, qui, sans être exclusif d'autres formules, présentera l'avantage de mettre à la disposition des entreprises, pour se moderniser, une épargne bon marché. Sans doute des crédits à bas taux ne suffisent-ils pas si les perspectives du marché sont trop déprimées ou si les charges sont trop lourdes. Mais des financements adaptés, au même titre qu'une modération des coûts, constituent une nécessité absolue pour faire redémarrer l'investissement. Enfin le capital-risque devra être davantage encouragé en s'inspirant de formules qui existent à l'étranger.

Financement, oui. Mais pour financer quoi ? La première question qu'on m'a posée dans mes nouvelles fonctions était de savoir si j'étais... l'homme des filières ou l'homme des créneaux. La politique des créneaux peut convenir pour une entreprise, pas pour un pays comme le nôtre. Elle conduit, on l'a vu dans le passé, à ne laisser à la France que ce que les autres ne veulent pas ou ne peuvent pas faire. D'où une dépendance extérieure excessive et inacceptable. Les filières, quant à elles, sont une démarche utile, par exemple pour l'électronique ou pour le bois-papier.

Cependant, adoptées partout et pour tout, elles seraient irréalistes dans la mesure où la France doit exercer des choix financiers et où une politique exclusive de filières empêcherait la réalisation de sauts technologiques qui sont une donnée de l'industrie d'aujourd'hui. Notre pays doit donc à la fois moderniser ses industries de base, améliorer la compétitivité des industries de transformation, valoriser ses atouts agricoles et énergétiques, développer massivement les technologies nouvelles.

C'est d'ailleurs la spécificité de la troisième révolution industrielle que cette action en faveur des techniques novatrices, de nature transversale. Car cette révolution-là ne touche pas un ou deux secteurs seulement, mais est susceptible de concerner l'ensemble des branches. D'ailleurs les notions de secteur et de branche, d'usage courant en économie, se prêtent mal aux réalités des technologies nouvelles. La masse de l'effort nécessaire exclut en tout cas le saupoudrage, bonne recette de cuisine mais mauvaise recette pour l'industrie. Notre stratégie entraînera des choix parfois rudes. Et néanmoins, sans cette réorientation, la France manquerait assurément le virage des démocraties à haute technologie.

La place du secteur privé

Une des interrogations les plus souvent formulées continue d'être, malgré nos explications, celles des nationalisations. Voulez-vous tout nationaliser, nous demande-t-on ? Il n'en est pas question. C'est aussi une règle du jeu qu'il faut clarifier. Ah! le poids des mythologies ! Les uns prêtent aux entreprises publiques, par essence, toutes les vertus. Les autres les vouent, par principe, à la débâcle. Cette approche manichéenne ne peut conduire à rien de bon.

Les entreprises nationales, immergées dans l'économie de marché et la concurrence internationale, ne pourraient longtemps vivre si elles s'excluaient de contraintes de la gestion. L'Etat doit donc remplir à leur égard son rôle d'actionnaire. Un actionnaire qui demande à ces entreprises d'avoir dans un délai raisonnable des comptes au moins équilibrés.

En même temps, comme cela figure dans leur contrat de plan, ces entreprises ont des responsabilités éminentes dans le domaine des nouveaux droits des travailleurs, et de la formation, de la recherche, de l'équilibre du commerce extérieur, du soutien à l'investissement et à l'emploi. Les réformes juridiques étant réalisées, il s'agit pour ces entreprises, qui sont des organismes vivants, d'aller clairement de l'avant et de jouer leur rôle de pôles décisifs de développement.

Est-ce à dire que les grandes firmes privées ou que les moyennes ou petites entreprises n'ont pas leur rôle à jouer ? Pas du tout. Nous vivons dans un système d'économie mixte où le secteur privé occupe une place déterminante. Je crois même que les emplois dans le futur se créeront plus facilement dans les unités de taille moyenne ou petite, y compris l'artisanat, que dans les grandes. Les grandes entreprises peuvent cependant jouer un rôle utile d'essaimage, encourageant la création et l'implantation de firmes nouvelles comme le font déjà plusieurs d'entre elles. Mais le maillage d'entreprises de toute taille et de tout statut constitue un élément essentiel de la résistance du tissu industriel français.

Le ministère de l'industrie et de la recherche doit donc être celui de l'ensemble de l'industrie et de l'ensemble de la recherche. Gardons-nous de toute bureaucratie, des modèles uniques et des réalisations uniformes. L'innovation ne procède pas ainsi, mais par diversification et par sauts. Notre ambition industrielle a besoin d'une épine dorsale. Elle a aussi besoin de souplesse.

En perspective, c'est la place de l'innovation qui est en cause. Non seulement nous ne la redoutons pas, mais nous la revendiquons. L'économie française doit devenir une économie d'innovation. Des mesures récentes y contribuent : le développement massif de la recherche et le décloisonnement entre ses différentes formes ; la confirmation du rôle de l'Agence nationale pour la création d'entreprises ; la suppression des impôts directs pendant trois ans pour les entreprises qui se créent ; le rôle accru de l'ANVAR. D'autres dispositions devront intervenir, notamment une adaptation du statut du créateur d'entreprise, un encouragement puissant aux dépôts de brevets, une augmentation du nombre de nos ingénieurs et de nos techniciens. L'innovation ne doit pas se cantonner au secteur économique mais s'élargir au plan social. Car les deux domaines vont de pair. Les entreprises les plus performantes sont celles où l'innovation économique et la démocratie sociale se conjuguent.

C'est vers cette conjonction qu'il faut tendre. Notre pays est avant tout riche de ses hommes et de ses femmes. L'appel à l'esprit de création, d'initiative et de responsabilité est la chance de notre industrie ! La formation et la qualification des travailleurs, la circulation de l'information, deviennent les conditions majeures de la compétitivité d'une industrie. De telles évolutions donnent notamment aux cadres et à la maîtrise des responsabilités nouvelles et élargies : chacun doit mesurer le rôle essentiel qu'ils jouent – et joueront plus encore à l'avenir – dans le développement de notre industrie.

La fonction commerciale

Dernier point : la commercialisation. Il serait incompréhensible pour une nation comme la nôtre, qui présente structurellement un problème de commerce extérieur, de ne pas mettre au premier rang de ses préoccupations la fonction commerciale. Mieux exporter nécessite une série de dispositions concrètes qu'on a commencé à prendre : développement des sociétés de commerce international, contacts plus étroits entre la fabrication et la distribution, reconquête de certains marchés, suivi commercial plus attentif, etc. Mais il s'agit aussi – bouclant la boucle – d'un problème d'ordre culturel. Depuis trop longtemps dans la hiérarchie française des mérites, il y a l'étage noble – la conception, – le niveau intermédiaire – la production – et le détail subalterne – la commercialisation. Et surtout le moins de passerelles possible entre ces trois niveaux !

Ces temps-là sont dépassés. Le décloisonnement est le premier commandement qui s'impose à notre recherche comme à notre industrie. La fonction commerciale doit commencer d'être apprise à l'école, approfondie dans la vie professionnelle et traduite dans l'ensemble de notre culture. L'Ecole nationale d'exportation devrait être un symbole de cette orientation nouvelle.

Telles sont quelques-unes des conditions pour une véritable stratégie industrielle. En passant en revue les objectifs prioritaires à atteindre, je n'en vois guère de plus importants pour la France. La modernisation de notre industrie n'est pas l'affaire d'un parti ou d'un moment. Elle est la priorité absolue d'une décennie. Elle est l'ambition d'un pays.

LAURENT FABIUS.



DIMANCHE 19 JUIN 1983

FETE POUR LA PAIX

Bois de Vincennes - clairière de Reuilly – Paris

APPEL

Nous qui sommes pour la paix avons été cent pour commencer.

Le 20 juin 1982, nous avons été 250 000 dans la marche pour la paix.

Le temps vient d'être des millions.

Nous qui sommes pour la paix et le désarmement en appelons solennellement à tous les gouvernements, aux deux principales puissances en particulier, et aux Nations unies.

Notre action témoigne de notre angoisse mais aussi de notre espoir. Car paix et liberté ne peuvent être dissociées et aucun conflit n'est inévitable.

Une fois encore nous répétons qu'il faut sauver ce qui peut l'être en mettant un terme à la course aux armements. Nous disons, que le désarmement, cela se négocie et que la paix n'est pas un hasard. Nous disons : négociez avec détermination, négociez à l'Est et à l'Ouest, pour la sécurité des Nations et pour que le désarmement devienne enfin une réalité. Nous disons que la course aux armements est une course à la ruine et qu'il faut donner à la vie ce qu'on gaspille pour la mort, car on peut, sans armes, combattre et la misère et la faim dans le monde.

Nous qui sommes pour la paix, nous avons fait nôtres les paroles de Jaurès : « Je pleure sur les morts innombrables... » et, forts de son exemple, nous nous sommes engagés à poursuivre notre combat, toujours unis, pour que se fasse entendre à travers le monde la voix nécessaire du bon sens et de la générosité, la voix de la France.

Nous nous adressons à toutes les Françaises, à tous les Français, aux citoyennes et citoyens de tous métiers, de tous âges et de toutes opinions, chacun avec ses raisons morales, philosophiques, religieuses ou politiques.

Et c'est aux jeunes aussi que nous disons : la paix est votre affaire, elle est votre avenir, prenez-en conscience, car le poids de cet avenir repose sur vous.

Nous souhaitons vous rencontrer plus nombreux encore qu'il y a un an. Venez à la Fête pour la paix. Elle se déroulera dans la musique, la poésie et l'amitié le 19 juin 1983 au bois de Vincennes à Paris.

Initiateurs de l' « Appel des cents », Mmes et MM.

ANDRUET Jean-Claude ; † ARAGON ; AUBRAC Lucie ; BATAILLE Michel ; BAZIN Hervé ; BÉJART Maurice ; BLANC Henri ; BRETON Denise ; BUTOR Michel ; BROCHEN Jean-Louis ; CAVANNA ; CHAMBEIRON Robert ; CHARLES-ROUX Edmonde ; CHEMETOV Paul ; CLÉMENT Catherine ; DECAUX Alain ; DELARUE Jean-Claude ; DENIS Jacques ; DESGRAUPES Pierre ; Madame DORGELES Roland ; DUBIEN Denis ; DUCLAUX Sylvie ; DUHAMEL René ; DURAFFOUR Paul ; ESCANDE Francine ; ESCANDE Paul ; Madame FARGE Yves ; FERRAT Jean ; Général GAMBIEZ ; GEBÉ ; GERMA Michel ; GODELIER Maurice ; GREMETZ Maxime ; GROULT Benoîte ; GUIBERT Edouard ; GUINOT Alain ; HERRERO André ; JACQUART Albert ; DE JAEGER Jacques ; JANKELEVITCH Vladimir ; JARRY Robert ; KAHANE Jean-Pierre ; LACOMBE Bernard ; LACROIX Daniel ; LAJOINIE André ; LANGEVIN Hélène ; LANGIGNON Michel ; † LANOUX Armand ; LAROZE Jean-Claude ; LEFEBVRE Henri ; LE FORESTIER Maxime ; LORENZI Stellio ; LEROI-GOURHAN André ; MAFFRE-BAUGÉ Emmanuel ; MAGNY Colette ; MALDONADO J.-M. ; MANESSIER ; MAREST Jeanine ; MATTA ; MERCIER Georges ; MILLIEZ Paul ; MÉSONES Serge ; MONCLA François ; MONORY Jacques ; MOUSTARD René ; † PAUL Marcel ; PERRONET Annie ; PIEPLU Claude ; PIGNON Édouard ; PLATON Charles ; PROU suzanne ; RANCILLAC Bernard ; STIL André ; ROL-TANGUY Henri ; TAULELLE Lucienne ; TERRENOIRE Louis ; † THERET Gisèle ; THOMAS Bertrand ; TORDI Bernard ; TOURNIER Michel ; TRINTIGNANT Jean-louis ; VASARELY ; VERCORS ; VIGNERON René ; VITEZ Antoine ; VOVELLE Michel ; WOLINSKI Georges ; WOLINSKI Maryse ; ZARKA Pierre ; ZAOUI Jean.

Parmi les premières personnalités dont le soutien à la fête pour la Paix est parvenu à l'« Appel des cents », Mmes et MM. :

Gilles AILLAUD, peintre ; Nadine ALLARI, actrice ; Jean AMADO, sculpteur ; Monseigneur ANCEL ; Robert ANDRÉ, écrivain ; Abbé Marcel ANNEQUIN, aumônier départemental d'action catholique ; ARROYO, peintre ; Jean-Louis AUDUC, syndicaliste enseignant ; Claude AUFORT, ingénieur syndicaliste ; Claude BABIN, président d'université ; Andrée BEHOTEGUY, syndicaliste enseignante ; Pierre BELBENOIT, syndicaliste enseignant ; Jacques BLACHE, secrétaire général de la Fédération des gaullistes de progrès ; Alain LOMBARD ; Lucien BONNAFÉ, maître-assistant de droit ; Bâtonnier Daniel BONNET ; Roger BORDIER, écrivain ; Éric BOYER, avocat à la Cour ; Georges BOUDAILLE, président de la biennale de Paris ; Bâtonnier Albert BRUNOIS ; Jacqueline CAMUS, pilote ; Père Jean CARBONNEL ; Franck CASSENTI, cinéaste ; François CHAUMETTE, sociétaire de la Comédie Française ; Monique CHEMILLE-GENDREAU, avocat à la Cour ; Marie-José CHAMBART de LAUWE, maître de recherche au CNRS, déportée de la résistance ; Bernard CLAVEL, écrivain ; Simone CORNEC, avocat à la cour ; Henri CUERO, peintre ; Danielle DECURE, pilote ; Robert DOISNEAU, photographe ; Catherine DRESH, maître de recherche à l'INSERM ; André DRUBAY, syndicaliste enseignant ; Colette DJIDOU, réalisateur de télévision ; Groupe DJURDJURA ; Bâtonnier Michel DUCOURTIEUX ; Maurice DUGOWSON, cinéaste ; Pierre DUHARCOURT, professeur d'université, syndicaliste ; Bâtonnier Jean-Jacques DUMIOT ; Bâtonnier Pierre DURIEZ ; André DUROMEA, député-maire du Havre ; Guy ERISMANN ; Robert ESCARPIT, écrivain ; Claire ETCHERELLI, écrivain ; Yves EVENO, syndicaliste enseignant ; G. FARJAT, professeur de droit ; Jean FAUCHER, président de Tourisme et Travail ; René FERET, cinéaste ; Monique FLORENZANO, maître de recherche ; Pasteur Albert GAILLARD ; Françoise GALPAKIOTIS, ingénieur syndicaliste ; Jean-Michel GAMA, ingénieur syndicaliste ; Gabriel GARRAN, directeur du Centre dramatique national d'Aubervilliers ; Sébastien GIUDICELLI, professeur de médecine ; René GONZALÈS, directeur du théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis ; Henri GOUAUX, ingénieur en chef du génie rural et des eaux et forêts, directeur d'école forestière ; Dominique GRANSMONT, poète ; Colette GRAZZINI-VERGNAUD, maître de recherche ; Juliette GRÉCO ; Docteur Gisèle GUILBAUD, maître de recherche INSERM ; Eugène GUILLEVIC, poète ; Philippe HOUVION, perchiste ; Bâtonnier Roger HUDON ; Joseph JACQUET, syndicaliste ; Michel JEANTIN, professeur de droit ; Charles JOINEAU, déporté de la résistance ; Michel JOSUÉ, ingénieur syndicaliste ; Gérard JOUANNEST, compositeur ; Claudine KARLIN, archéologue ; Danielle KELDER ; Diane KURYS, cinéaste ; Tony LAINE, psychiatre ; Brigitte LATRILLE, escrimeuse ; Pierre LAVIGNE, professeur de droit ; Jean-Marie LEGAY, professeur d'université ; Francis LEMARQUE ; Alain PELLET, professeur d'université ; Paul LE PERSON, acteur ; Georges LEON, réalisateur de radio ; Sylvie LE ROUX, chercheur scientifique, député à l'assemblée européenne ; Jean LHOTE, réalisateur ; Bernard LUBAT, musicien ; Natalina LUPINO, championne du monde de judo ; Ségolèse MALLERET-JOINVILLE ; René MALZIEU, membre du conseil d'administration du CNRS ; Jean MARCENAC, écrivain ; Hélène MARTIN ; Gilbert MARTIN-BOUYER, maître de recherche INSERM ; Professeur Georges MATHÉ, directeur de l'institut de cancérologie de Villejuif ; Madame Edmond MICHELIN ; Ruben MELIK, poète ; Bernard MOUNIER, directeur de la maison de la culture de La Rochelle ; Georges MOUSTAKI ; Jean-François NAPOLITANO, ingénieur ; Francis NETTER, scientifique ; Désiré NICOLAS-CHARLES, syndicaliste enseignant ; Maurice NISARD, président honoraire d'université ; José NORDMANN, avocat à la cour ; Alain OBADIA, secrétaire général de l'union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) ; Marc OGERET ; Sergio ORTEGA, compositeur ; Louis PERILLIER, conseiller-maître honoraire à la Cour des Comptes ; Jean PETITE, syndicaliste enseignant ; Ernest PIGNON-ERNEST, peintre ; Jean POCZOBUT, entraîneur d'athlétisme ; Gérard PONS, ingénieur syndicaliste ; Michel PRAT, ingénieur ; Roger PRUD'HOMME, professeur à l'École polytechnique ; Catherine RIBEIRO ; René RICHARD, entraîneur de hand-ball ; Jean RIGAL, député-maire de Villefranche-de-Rouergue ; Marcel ROSETTE, sénateur président de l'Association Nationale des Élus Communistes et Républicains ; Professeur ROUMIEU, directeur d'institut ; Jacques ROUYER, universitaire ; André SAINJON, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie (CGT) ; Raoul SANGLA, réalisateur de télévision ; Catherine SAUVAGE ; Claude SCHAUB, maître de recherche à l'INSERM ; Max SERVEAU, directeur de la maison de la culture de Saint-Étienne ; Jean-Daniel SIMON, cinéaste ; Georges SNYDERS, professeur d'université ; Francesca SOLLEVILLE ; Alfres SOREL, syndicaliste enseignant ; Bernard STORA, cinéaste ; Daniel THOMAS, président du conseil scientifique d'université ; Jacques TOUTAIN, avocat à la cour ; Sylvie TRICOT, présidente de l'UNCAL ; Sœur Françoise VANDERMEERSCH ; Pierre VENNERO, chargé de recherche ; Claude VERCOUTÈRE, délégué général des CEMEA ; Michel VITOLD, acteur ; Monique VUAILLAT, syndicaliste enseignant ; Roland WEYL, avocat à la cour...

(à suivre).

L'an dernier quatre-vingt-vinq organisations diverses se sont jointes à l'« Appel des cents ». Un soutient plus ample encore s'annonce pour le 19 juin. Les associations sont invitées à s'adresser au siège pour leur soutien et les commandes de matériel.

Vous pouvez vous aussi soutenir notre APPEL en nous adressant vos signatures personnelles ou collectives. Fort de cet appui, nous pourrons, après le 19 juin entreprendre une démarche solennelle exprimant la volonté de Paix du Peuple de France.

Nos ressources proviennent exclusivement de contributions personnelles ou collectives, et l'une des conditions du succès de cette entreprise passe par l'appui financier de ceux qui prennent le parti de la Vie.

Adressez vos contributions financières à Madame Yvonne BRETEAU CCP 95 374 Y Paris.

ONT DÉJA ANNONCÉ LEUR PARTICIPATION AU SPECTACLE :

Dick ANNEGARN (Pays-Bas)
Lucilla GALEAZZI (Italie)
Catherine LARA (France)
Maxime LE FORESTIER (France)
Bernard LUBAT et son groupe (France)
Myriam MAKEBA (Afrique)
ODEURS, groupe rock (France)
Catherine RIBEIRO (France)
Brenda WOOTTON (Cornouailles)

PRÉSENTATION :
Yves MOUROUSI, Raoul SANGLA

Animeront le pique-nique :

Sylvio BOLIGNO, clown
Michel CARENO, chanteur
Annie et Didier DEGREMONT, chanteurs
John GAYZE, comédien-animateur
IRRADIE, groupe rock
JEZEBEL, groupe rock
Daniele KELDER, chanteuse
Théâtre PLURIEL D'EANNAH, groupe danses

Je soutiens l'Appel à la Fête pour la Paix du 19 juin :

NOM : ....

PRÉNOM : ....

QUALITÉ : ....

ADRESSE : ....

....

Je verse...............F (facultatif) pour participation aux frais, au CCP 953 74 Y PARIS, Madame Yvonne BRETEAU.

(découper et envoyer à l'« Appel des cent », 15, avenue Victor Hugo, 75016 PARIS)

POLITIQUE

La mort de Louise Weiss

(Suite de la première page.)

La famille est, avant tout, républicaine et laïque, et la petite-fille se souvient de sa mère, à l'Exposition universelle, crachant au visage d'un général bourreau de Dreyfus, en lui disant : *« Assassin ! »*. Plus tard, entrée au lycée Molière ouvert depuis peu aux jeunes bourgeoises du quartier d'Auteuil, elle se souvient aussi des élèves la frappant d'ostracisme en lui criant : *« Dreyfusarde, va ! »*

Dans la première partie de ses Mémoires, elle évoque la stricte éducation qu'elle reçut, avec ce père ingénieur des mines à qui l'idée que sa fille pouvait faire des études faisait horreur et qui était si mécontent que le lycée ait fait d'elle une « savante », alors que ses frères ne réussissaient pas si bien. Quant à la mère, qui refusait de doter ses filles, elle ne pensait qu'à leur faire faire un mariage bourgeois. Elle échoua...

Il faut se reporter à cette époque, pas si lointaine, et imaginer ce que ce pouvait être que d'être une intellectuelle de vingt ans à la veille de la première guerre mondiale, alors qu'on tenait les étudiantes pour des filles perdues ou de dangereuses sirènes, *« des transfuges ou des déclassées »*, écrit Louise Weiss, qui, lorsque la guerre éclate, vient d'être reçue à l'agrégation de lettres, ce qu'elle cache d'abord à son père (qui aurait préféré qu'elle restât dans l'école ménagère allemande réputée où il l'avait envoyée !).

Infirmière pendant la guerre, la jeune fille va ensuite se jeter dans l'action avec une audace et une lucidité tout à fait remarquables. *« La guerre de 1914 m'avait profondément marquée*, écrira-t-elle beaucoup plus tard. *De ses massacres, j'émergeais en pleine jeunesse et révolte, dans un monde en ruine, dont les hommes de mon âge avaient presque tous été tués. »*

Elle veut agir par ses idées *« pour guider les esprits vers des solutions meilleures que les coups de feu »*, et, à vingt-deux ans, fait ses débuts dans le journalisme ; elle écrit dans *le Radical* en signant Louis Lefranc jusqu'à ce que l'on découvre que cet éditorialiste est une toute jeune fille portant corset et hautes bottines.

« Je me croisai pour la S.D.N. »

Liée avec des Tchèques émigrés, qui veulent se libérer du joug de l'empire austro-hongrois — Benès, Masaryk, Milan, Stéfanik, le grand amour de sa jeunesse, — elle comprend vite que l'enjeu de la guerre est de fonder l'Europe sur le principe de la libération des peuples et de la Société des nations. L'occasion lui est donnée de créer un hebdomadaire. *« Je fonçai »*, écrit-elle. *L'Europe nouvelle* paraît dès janvier 1918, et elle la dirigera jusqu'en 1934. Fonceuse, elle ne cessera jamais de l'être. Elle fait écrire l'état-major de la gauche, mêlant Jouvenel, Philippe Berthelot, Briand, Sembat, Cachin, Léon Jouhaux, *« ce Jupiter d'Aubervilliers »* ; Apollinaire apporte des échos qu'il signe « l'Écolâtre », Genevoix, Duhamel, Élie Faure, participent parfois ; Marcel Sembat leur présente Drieu La Rochelle.

Elle tient à assister à la signature du traité de Versailles, tout en sachant que bientôt les vainqueurs ne penseront plus qu'à se battre entre eux, à se dérober à leurs obligations. En 1919, elle part pour Prague, Vienne et Budapest comme journaliste pour *le Petit Parisien*, retrouve Masaryk devenu président et son fils Jean, victime trente ans plus tard de la grande fraternité slave ; elle pose clairement l'alternative : Genève ou Moscou ? Et, en bonne Jeanne d'Arc républicaine, elle donne sa réponse : *« Je me croisai pour la Société des nations créatrice de la paix dans le monde »*, écrit cette femme qui a toujours eu tendance à considérer les actions dans lesquelles elle se lançait comme des croisades. La défense de l'idée européenne fut une de celles-ci (*« La S.D.N. vaut bien une balafre »*, se dit-elle un jour devant un directeur de journal excédé de ne pouvoir la convaincre et qui brandit une cravache)...

Le voyage à Moscou en 1921, en passant par Riga — la Lettonie était indépendante, — lui permet de voir de près, sans oeillères, les débuts du léninisme dans une Russie en plein bouleversement. Elle rencontre Radek, Kamenev, Lounatcharski, Kollontaï ; avec Trotsky, le premier entretien est glacial, hostile même (*« Quelques chauvins de la Vistule caressent le rêve de restaurer la prépondérance de leur ancien royaume. Et la bourgeoisie française a partie liée avec ces déséquilibrés »*, lui dit le chef de l'armée rouge). Isadora Duncan lui fait part de ses difficultés à faire admettre un style différent de celui de Petipa : *« Vous n'êtes que de fieffés bourgeois*, répète-t-elle aux bolcheviks, *vous n'aimez que les tutus contre-révolutionnaires. »*).

Et quand Louise rentre à Paris — elle a près de vingt-neuf ans — son père l'enferme à clé dans sa chambre de jeune fille pour qu'elle *« ne salisse pas la famille en sortant seule avec un homme en général et un métèque en particulier »*.

Les conférences internationales se succèdent, Louise Weiss suit de près la décomposition de la III[e] République : ministres, ambassadeurs, écrivains et artistes fréquentent l'atelier d'Auteuil où elle s'est établie après avoir quitté la maison familiale.

Le mariage, brève parenthèse alors qu'elle a plus de quarante ans, *« adoucit* (sa) *situation sociale »* (*« A défaut de bonheur*, écrit-elle, *le mariage et surtout le divorce m'apportèrent un statut civil qui me facilita l'existence et ils m'ouvrirent des possibilités sentimentales que, sans être passée par leurs épreuves, je n'eusse certes point rencontrées. »*).

Convaincue que la femme *« ne doit pas obéissance à son mari »*, elle fonde en 1934 La femme nouvelle, association pour l'égalité des droits politiques des femmes. Le Front populaire était contre le vote des femmes, Léon Blum disait : *« Il faut attendre que toutes les femmes soient socialistes pour l'adopter »*, et ses amis politiques, Joseph Caillaux, Louis Barthou, Edouard Herriot, ne la comprenaient pas. Pendant la guerre, elle est secrétaire générale du Comité des réfugiés, puis elle entre dans la Résistance sans cesser d'être ce qu'elle fut toute sa vie : journaliste. De 1942 à 1944, elle dirige le journal clandestin *Nouvelle République*.

Un long vagabondage

Dès la libération, de Gaulle avait aussi « libéré » les femmes et accordé enfin le suffrage vraiment universel, ce qui ne satisfaisait pas toute la classe politique. (*« Ah ! Ah !* lui déclare en 1944 le président Queuille, cette perfection de Français moyen comme le définissait Anatole de Monzie, *le grand Charles vous a flanqué le suffrage. Ce n'est pas une raison pour que nous ne vous le retirions pas. Tout n'est pas dit ! »*).

On lui propose de reprendre la publication de *l'Europe nouvelle*. Elle refuse. *« L'époque était révolue*, pense-t-elle, *où des folliculaires à la bourse plate aidés par quelques distributeurs de publicité pouvaient faire et défaire les gouvernements, voire allumer des guerres. »* Elle fonde, avec Gaston Bouthoul, l'Institut de polémologie. Elle a dépassé la cinquantaine, elle décide désormais d'aller voir sur le terrain comment s'affrontent, de par le monde, le pouvoir et le sacré. Ce long vagabondage, qui durera près d'un quart de siècle, la conduira deux fois en Extrême-Orient, en Asie Mineure, en Afrique, en Alaska, en Chine, etc. Elle en rapporte des films, des livres, fait des conférences, devient membre du Club des explorateurs français.

En 1975, elle se présente à l'Académie française au fauteuil de Marcel Pagnol, afin qu'une femme siège enfin parmi les « immortels ». Sans succès. En 1979, elle se lance dans la bataille politique en acceptant pour la première fois, à la demande de M. Jacques Chirac, de briguer un mandat électoral : elle est élue à l'Assemblée européenne, dont elle est la doyenne (groupe des Démocrates européens de progrès). Elle prendra nettement position contre la participation de la France aux Jeux olympiques de Moscou *« pour ne pas dissocier la question des Jeux olympiques de celle de l'Afghanistan »* ; elle se singularise par rapport aux autres membres du R.P.R. en préconisant une politique commune de défense *« car le droit ne vaut que protégé par la puissance »*.

En 1968, elle s'était lancée dans la publication de ses inégalables Mémoires, en commençant par les souvenirs d'une *« petite fille du siècle »* ; en huit ans et six tomes, elle fera le tour d'une existence si bien remplie. *« Si l'avenir appartient à tous*, prévient-elle, *l'autrefois n'appartient à personne. Il a cessé d'exister. C'est tout. Le ranimer demande un acharnement atroce. »* Elle poursuivait : *« A cause de la vitesse des transformations sociales de notre siècle, les vieillards et les jeunes gens, qui coexistent encore dans l'espace — bien que l'envie de s'entretuer ne leur manque pas — ne coexistent plus dans le temps. Ils foulent le même sol, dorment sous les mêmes toits, mais, par le fait de l'oubli, habitent des mondes différents. »*

En effet, c'est toute une culture, un morceau d'histoire, une éthique qui disparaissent avec cette femme volontaire qui, outre le mérite de la longévité, a su, à tous les moments de son existence, vivre à plein l'histoire de son temps et qui ne perdit jamais le sens de l'humour. Opposée à toutes les ségrégations — notamment entre hommes et femmes — elle critiquait même l'existence d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine : *« Pourquoi pas un secrétariat d'Etat à la condition canine ? »*, ricanait la doyenne des suffragettes.

Par correction, pour prendre congé, pour remercier à l'avance ceux qui s'emploieront à ses funérailles, elle avait même composé son épitaphe. C'était il y a six ans :

« Ci-gît
LOUISE L'EUROPÉENNE
Une Française du XX[e] siècle
Une aristo-prolo
Une impie respectueuse
Les femmes diront qu'elle a voulu [faire l'ange,
Les hommes protesteront qu'elle a [fait la bête,
Souën, le Parfait-Roi-des-Singes, [grimacera qu'en l'imitant
Elle a, par l'esprit, percé le Vide.
Alors, pour une fois, elle sera [d'accord avec tout le monde. »

Et elle a écrit le mot : *« Fin »*.

NICOLE ZAND.

Œuvres publiées

- *Mémoires d'une Européenne* (1893-1975), 5 tomes chez Albin Michel ;
- *Dernières Voluptés*, roman publié en 1979 (Albin Michel) ;
- *Le Cachemire* (Hachette) ;
- *La Syrie* (Éditions mondiales Del Duca) ;
- *Lettre à un embryon* (Julliard).

Ouvrages épuisés : *l'Or, le Camion et la Croix, Années de lutte pour le droit de suffrage, Sabine Legrand*, roman (Julliard).

POLITIQUE

La commission nationale permanente des rapatriés a été reçue par M. Mitterrand

Les représentants de la commission nationale permanente des rapatriés — instance consultative, placée auprès du secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Raymond Courrière, regroupant les anciens d'Afrique du Nord de souche européenne et ceux de confession islamique — ont été reçus, jeudi 26 mai, par le président de la République. M. François Mitterrand les a assurés que « *les promesses faites seront tenues malgré la conjoncture économique difficile* ». « *De nombreuses mesures ont déjà été prises. D'autres suivront* », a-t-il précisé.

Pour sa part, M. Raymond Courrière a indiqué : « *Le sens de cette politique de solidarité nationale : réparer les « oublis », effacer les injustices et les séquelles du passé en commençant par les problèmes les plus aigus et en se souciant prioritairement des rapatriés les plus déshérités. Parmi eux, les Français rapatriés d'origine musulmane. Car, si ceux-ci ont souffert de l'état d'abandon dans lequel ils ont trop souvent été laissés pendant ces deux dernières décennies, ils subissent aussi, désormais, les effets d'un certain racisme, ce racisme avec lequel des éléments de l'opposition ont cru devoir flirter lors des dernières élections municipales.*

» *Des milliers de familles vivent encore dans des cités urbaines ou des hameaux forestiers qui avaient été initialement construits pour durer dix ans. Les logements se révèlent trop petits pour des familles qui grandissent. 75% des enfants subissent encore des retards scolaires de un an à quatre ans. Adolescents, ils deviennent trop souvent des victimes désignées pour le chômage.* »

Le secrétaire d'Etat a précisé que cette communauté d'origine musulmane, qui ne représentait que quelques dizaines de milliers de membres en 1962, lors du cessez-le-feu en Algérie, en compte quatre cent mille aujourd'hui et en comptera probablement plus d'un million à l'horizon 2000.

Le secrétaire d'Etat s'est fixé trois objectifs : faire en sorte que disparaissent les obstacles à l'intégration de ces personnes ; faire en sorte que l'identité musulmane, notamment culturelle, s'épanouisse librement ; faire en sorte que se développe le dialogue musulmans-non musulmans. Pour les atteindre, une délégation nationale à l'action culturelle, sociale et éducative, a été mise en place à Carcassonne. Son action est relayée par des délégués régionaux.

Pour l'emploi des jeunes, des agents placiers spécialisés travaillent en étroite collaboration avec l'A.N.P.E. Un Centre national de préparation à l'emploi a été créé pour informer et orienter les adolescents.

LE P.C.F. ET LES JEUNES

Une conversion difficile

Le Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.) organise les 28 et 29 mai à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, un Festival des jeunes et des étudiants. M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, assistera à l'ouverture de cette manifestation au cours de laquelle plusieurs dirigeants communistes dialogueront avec les participants. Une partie artistique est prévue pendant les deux jours.

L'activité du P.C.F. parmi les jeunes est une préoccupation importante pour les dirigeants du parti, qui en avaient fait une priorité en 1979. M. Charles Fiterman était alors chargé de cette question, dont M. Georges Marchais avait ensuite pris la responsabilité en 1982. Le secrétaire général du P.C.F., qui avait prononcé un discours à la précédente fête des jeunes communistes en juin 1982, ne participera pas à celle de cette année.

Devant le comité central du P.C.F. le 19 avril dernier, M. Marchais avait une fois de plus invité les communistes à faire davantage en direction des jeunes. Selon les dirigeants du M.J.C.F., M. Marchais était ainsi revenu sur cette question, non pas parce que les communistes rencontreraient des difficultés dans ce domaine, mais au contraire parce qu'ils enregistrent des succès qui pourraient être étendus.

La campagne menée cet hiver par les jeunes communistes pour faire remplir autour d'eux des questionnaires sur les préoccupations des jeunes avait permis de réunir dix-huit mille réponses. Ces formulaires, qui reflètent les aspirations des jeunes en matière de formation et d'emploi, montrent aussi le genre de rapports que le M.J.C.F. entretient avec eux. Il s'agit moins d'obtenir leur adhésion à un discours politique que de s'affirmer comme un intermédiaire leur permettant de se faire entendre du gouvernement.

En 1979-1980, la jeunesse communiste avait adopté un comportement qui se voulait en rupture avec ce qu'elle dénonçait comme un ensemble d'incitations visant à faire accepter aux jeunes la situation qu'ils subissaient. Face à ce qu'ils estimaient être une *« idéologie de la crise »*, les communistes s'attaquaient à toute complaisance envers la drogue ou la délinquance, refusaient d'admettre le recours à des emplois précaires ou intérimaires, s'opposaient à tout ce qui relevait à leurs yeux d'une dévalorisation du travail. Inquiets en outre devant les progrès de la démythification des pays socialistes, ils tentaient de combattre l'idée que le capitalisme pourrait être, selon leur formule, *« acquitté au bénéfice du doute »* et ils proclamaient : *« Nous voulons faire la révolution ! »*

Cette ligne de conduite avait eu plusieurs effets. En premier lieu elle confortait l'image du P.C.F., dans son électorat, comme parti de l'ordre et de la morale qui veut une jeunesse saine, sérieuse, travailleuse, sportive. Elle flattait davantage à cet égard les sentiments des adultes qu'elle ne les incitait à comprendre les problèmes des jeunes. Aussi bien l'écho rencontré parmi ceux-ci était faible, mais les dirigeants de la jeunesse communiste expliquent aujourd'hui qu'il s'agissait pour eux de *« faire la différence »* avec les idées dominantes et de rallier à eux ceux qui étaient les plus disposés à entendre leur langage. Il fallait, en d'autres termes, constituer un noyau de jeunes pour qui l'engagement communiste avait *bien le* sens d'une rupture avec des idées ou des modes qui tendaient à rendre un tel engagement absurde ou archaïque.

Cette orientation avait conduit en second lieu à diriger l'action de la jeunesse communiste vers les jeunes travailleurs plutôt que vers les lycéens, cet effort épaulant celui que faisait le P.C.F. pour renforcer sa présence dans les entreprises. On tentait ainsi de reconstituer en quelque sorte une culture ouvrière à laquelle nombre de jeunes étaient étrangers. En s'adressant à des jeunes de dix-neuf à vingt-deux ans entrés dans la vie active plutôt qu'à des lycéens de seize à dix-huit ans, les communistes espéraient être mieux entendus et voulaient développer chez ces jeunes le sens de la lutte syndicale et politique. Cette position les amenait aussi à critiquer de plus en plus vigoureusement le système scolaire et à approuver, par exemple, des stages en entreprise contre ceux qui estimaient que la formation devait être assurée par les seuls enseignants.

Le « socialisme réel »

L'arrivée au pouvoir de la gauche et l'entrée du P.C.F. au gouvernement avaient conduit à modifier sensiblement cette politique dont le bilan, en termes d'influence des communistes parmi les jeunes, était mince. Tout en maintenant certains choix, comme l'exaltation des succès du *« socialisme réel »*, la jeunesse communiste a adopté l'idée que les comportements des jeunes qu'elle dénonçait auparavant étaient, malgré tout, porteurs d'une contestation de l'ordre établi. Comme l'explique M. Marcel Zaidner, membre du comité central du P.C.F. chargé du secteur « jeunes » sous la responsabilité de M. Marchais : *« Il ne s'agit pas pour nous d'insérer les jeunes dans la société telle qu'elle est. »* Les communistes s'efforcent donc à présent de convaincre les jeunes que ce qu'ils rejettent dans la société actuelle appelle une transformation profonde, qui est précisément l'objectif du P.C.F.

Le succès des stages mis en place par M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, est, aux yeux des communistes, la preuve que les jeunes ne dédaignent pas le travail et que ce qui, dans leur attitude, pourrait en donner l'impression exprime au contraire l'aspiration à un *emploi plus intéressant que celui* auquel ils peuvent le plus souvent accéder. Bref, après être allés à contre-courant des sentiments les plus répandus parmi les jeunes, ou du moins de l'image que l'on donnait d'eux, les communistes tentent de se réconcilier avec certains de ces comportements. Symboliquement, le rock, banni des dernières fêtes de la jeunesse communiste, aura sa place dans le programme artistique du Festival de Gennevilliers. Plus sérieusement, la mise en place des stages Rigout a amené les élus locaux du P.C.F. à dialoguer davantage avec les jeunes, et les communistes s'efforcent de moderniser leur action municipale en direction de cette catégorie de la population.

Si l'audience électorale du P.C.F. parmi les jeunes n'a pas progressé, les responsables du parti observent en revanche une nette amélioration de son image parmi eux. Ainsi une manifestation contre le racket, la délinquance et la drogue n'avait réuni qu'une cinquantaine de jeunes au début de 1980, à Ivry-sur-Seine, « bastion » du P.C.F., mais les questionnaires de la jeunesse communiste ont été remplis par mille cinq cents jeunes dans cette même ville depuis septembre dernier. Ces résultats encourageants ne se retrouvent pas parmi les étudiants où l'influence de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.) reste extrêmement faible.

PATRICK JARREAU.

M. MARCHAIS A MARSEILLE

« Il y a encore trop de choses qui ne vont pas »

De notre envoyé spécial

Marseille. — M. Georges Marchais a participé jeudi soir 26 mai à la première des assemblées-débats que le parti communiste avait décidé d'organiser après la réunion de son comité central, les 19 et 20 avril dernier. Très applaudi à son entrée dans la salle Vallier, où étaient réunies environ deux mille personnes, M. Marchais a d'abord résumé la position du P.C.F. dans la situation actuelle.

« *Si beaucoup a été fait dans le bon sens depuis deux ans*, a-t-il dit, *le constat que nous faisons, nous, communistes, c'est qu'il y a encore trop de choses qui ne vont pas. Beaucoup reste encore à faire pour améliorer la situation des gens et celle du pays, pour résoudre les graves problèmes aujourd'hui posés à la France. En d'autres termes, autant il serait faux de noircir la réalité, autant il serait erroné de l'enjoliver.* »

Répondant aux nombreuses questions qui lui étaient posées, le secrétaire général du P.C.F. a notamment insisté sur la nécessité pour les communistes en particulier d'« *utiliser sans réticence* » les nouveaux droits établis par les lois Auroux. Il a critiqué ceux qui hésitent à le faire par crainte de s'engager dans un comportement de « *collaboration de classes* ».

M. Marchais a dénoncé, d'autre part, le fait que demeurent « *en place dans le secteur public des hommes installés par l'ancienne majorité et qui mettent tout en œuvre pour empêcher l'application de ces droits nouveaux* ».

M. Marchais a évoqué ensuite son entretien de mercredi avec le président de la République. « *Je lui ai fait observer*, a-t-il dit, *que nous finançons les 200 milliards de déficit du budget américain, puisque les taux d'intérêt élevés pratiqués par les Etats-Unis font que le capital français va s'y investir plutôt qu'en France. Si les pays européens s'entendaient, nous pourrions ramener le dollar à 5 francs. La hausse du dollar est la conséquence de l'exportation des capitaux. Or, nous avons les moyens de nous y opposer, en utilisant pour cela le secteur bancaire nationalisé.* »

M. Marchais a été interrogé à plusieurs reprises, sous des formes diverses, sur l'attitude du parti communiste au gouvernement et dans la majorité. Répondant à une question d'un militant de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), le secrétaire général a rappelé, au sujet du vote du plan de rigueur du gouvernement par son parti, que les communistes avaient d'abord tenu compte du bilan de l'action de la gauche depuis deux ans.

Il a ajouté : « *Le plan Delors constitue incontestablement une certaine rupture par rapport à la première année. Nous avons critiqué ce plan parce qu'il risque de réduire le pouvoir d'achat, donc la consommation intérieure, la lutte contre le chômage impliquant la lutte contre l'austérité. Je l'ai redit au président de la République : il est exclu que nous nous orientions vers une politique à la Thatcher ou à la Reagan.* »

M. Marchais a souligné une nouvelle fois que le plan Delors constituait à cet égard une « *contradiction avec les objectifs définis par le président de la République en 1981* ».

Evidemment, on peut partir...

« *Nous nous battons pour que le cap de 1981 soit maintenu* », a-t-il ajouté. « *Qu'est-ce que vous voulez ?* a-t-il demandé en s'adressant à celui qui l'avait interrogé. *Une grande manifestation à Paris ? Je veux bien, mais ce n'est pas le plus efficace. Le plus efficace, c'est une mobilisation des travailleurs sur le programme du président de la République. Rien que ce programme, mais tout ce programme.* »

M. Marchais a poursuivi : « *Evidemment, on peut partir. Mais je ne suis pas sûr que cela améliorerait la situation. Si le parti communiste partait, il n'y aurait que le patronat et la droite pour s'en féliciter. La majorité des Français ne veulent ni le départ des communistes ni le retour de la droite.* »

Ce point de vue était expliqué aussi par M. Guy Hermier, membre du bureau politique, député des Bouches-du-Rhône. « *Nous étions contre la procédure de l'ordonnance*, a-t-il déclaré. *Cela dit, à l'Assemblée nationale, nous pesons pour ce que nous pesons dans le pays. Le plan risque d'aggraver le chômage et de ne pas améliorer l'inflation ni le commerce extérieur. Mais annule-t-il le bilan ? Pas du tout. Est-ce que ce plan coupe toute possibilité d'aller de l'avant ? Poser la question, c'est déjà y répondre. De grandes possibilités demeurent.* »

P. J.

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT SE PRONONCE CONTRE L'ANNULATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES A MARSEILLE

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — M. Jean Bobelin, commissaire du gouvernement au tribunal administratif de Marseille, s'est prononcé le jeudi 26 mai pour le rejet des requêtes déposées par les candidats de l'opposition conduits par M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.) et tendant à l'annulation des élections municipales dans les 1er, 2e et 3e secteurs de Marseille. Les requérants avaient fait état de nombreuses irrégularités ou manœuvres frauduleuses au moment de la composition des listes électorales pendant la campagne et au cours du scrutin.

Se fondant sur l'examen des procès-verbaux d'élections et le rapport de la commission de contrôle, M. Bobelin a conclu que dans les 1er et 2e secteurs « *la règle avait été celle d'un vote clair et sans incident* » et que « *les violations du code électoral avaient été l'exception* ». Le commissaire du gouvernement a en revanche retenu une fraude dans le 3e secteur où quinze enveloppes contenant chacune quatre bulletins au nom de M. Defferre ont été retrouvées. Le tribunal rendra son jugement le 9 juin. — *(G.P.)*

● *L'opposition et la fraude électorale en Ile-de-France.* — Les associations de lutte contre la fraude électorale de la région parisienne, créées après la mise en place par le R.P.R. de S.O.S. - Elections-Val-de-Marne (*le Monde* du 12 décembre 1982) se sont fédérées dans le but de « *regrouper toutes les structures de l'opposition pour lutter contre la fraude électorale* ». S.O.S.-Elections-Ile-de-France s'est fixée pour objectif « *le respect du suffrage universel et la proclamation de la vérité* ». La présidence d'honneur est assurée par M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Une démarche va être entreprise auprès du président du groupe parlementaire de l'U.D.F. pour assurer la coprésidence d'honneur. M. Sylvain Garrant, avocat, un des créateurs de l'association du Val-de-Marne, en est le président. Plusieurs commissions sont actuellement mises en place. Une a pour tâche de dresser une carte de France de la fraude électorale d'après les recours en annulation. Une autre élaborera toute proposition visant à améliorer le code électoral. Il sera demandé une accélération des procédures pénales, l'application des textes existants et la réactualisation des sanctions pénales. — *(Corresp.)*



POLITIQUE

LE PROJET SUR LE IXe PLAN

L'opposition et la majorité critiquent l'absence d'objectifs quantifiés

La commission des finances de l'Assemblée nationale a procédé, jeudi 26 mai, à l'audition de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, sur le projet de loi sur le IXe Plan. Deux sortes de critiques sont développées. Les premières ont trait au délai entre le dépôt de ce texte et sa discussion. Les députés n'ont pu se procurer le projet que jeudi 26 mai en fin d'après-midi. Or la discussion en séance publique doit – théoriquement – commencer le 7 juin. Devant les protestations des représentants de l'opposition, mais aussi de la majorité, le gouvernement serait prêt à repousser cette date au 9 juin. Au-delà, compte tenu des délais inhérents à la procédure des « navettes » parlementaires, le projet ne pourrait être définitivement adopté avant la fin de la session de printemps. MM. Barnier (R.P.R., Savoie) et Soisson (U.D.F., Yonne) ont demandé que la discussion soit reportée à une date ultérieure, c'est-à-dire à la session d'automne.

Les critiques sur le fond tiennent essentiellement à l'absence d'indicateurs quantifiés dans le projet de plan. Sur ce point, les observations faites par M. Planchou (P.S., Paris), rapporteur du projet, rejoignent celles de M. Goux (P.S., Var), président de la commission des finances – qui note une insuffisance de projections macro-économiques, – et celles des représentants de l'opposition.

M. Planchou a relevé une absence d'objectifs chiffrés, notamment dans quatres domaines : 1) investissement productif (un taux d'évolution doit être affiché, soit par une progression en volume, soit par rapport à la PIB) ; 2) inflation et croissance (si un taux de croissance peut actuellement difficilement se décréter, il faut au moins déterminer un objectif de différentiel de croissance par rapport à nos principaux partenaires ; de même en ce qui concerne l'inflation) ; 3) investissement public (une progression en volume doit être fixée) ; 4) équilibre de la balance commerciale (il convient de préciser un taux de pénétration des imputations supportable pour la France, soit en arrêtant une norme globale, soit en définissant un système d'élasticité par rapport au produit intérieur).

MM. Barnier et Soisson ont notamment souligné que le plan ne contient pas de scénarios alternatifs et ne prévoit pas la stabilisation des prélèvements obligatoires au niveau considéré comme maximum par le président de la République.

M. Le Garrec a répondu que les objectifs pourront être précisés en ce qui concerne les investissements productifs (dont le taux retenu pourrait être proche de celui constaté en 1973), l'inflation (en termes de différentiel), la croissance (dont le taux pourra se situer de 0,5 à un point au-dessus du taux moyen de nos partenaires) et l'équilibre du commerce extérieur (qui s'appuiera sur des objectifs quantifiés par secteur). Enfin, dans la deuxième loi de Plan, le gouvernement indiquera le montant des engagements de la puissance publique.

● *M. Jacques Médecin,* maire de Nice et député (app. R.P.R.), des Alpes-Maritimes, a retiré le 26 mai la plainte en diffamation qu'il avait déposée contre M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, lors de la campagne des élections municipales de mars dernier.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La réforme de l'enseignement supérieur

L'Assemblée nationale continue le jeudi 26 mai la discussion des articles du projet de loi sur l'enseignement supérieur (*le Monde* des 26 et 27 mai). Sur l'article premier, les députés reprennent le débat sur la laïcité. Le groupe U.D.F. (mais pas le R.P.R.) souhaite que soit supprimée toute référence à cette notion. Les orateurs de l'opposition soulèvent le cas des facultés de théologie de Strasbourg et celui de divers enseignements de matières religieuses dans le reste du pays. M. Savary répond que le projet, en prévoyant que l'enseignement supérieur est « *indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique* », n'interdit pas plus l'étude des sciences religieuses que celle des sciences politiques ou économiques. L'opposition maintient sur le sujet une douzaine d'amendements qui sont tous repoussés.

Un amendement de M. Hermier (P.C., Bouches-du-Rhône), accepté par la commission et le gouvernement, est adopté ; il précise que le service public de l'enseignement supérieur « *doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique* ». M. Cassaing (P.S., Corrèze), rapporteur de la commission des affaires sociales, fait adopter un amendement précisant que le service public « *rassemble les usagers et les personnels dans une communauté universitaire* ». Une dizaine d'amendements du R.P.R. et de l'U.D.F. s'efforcent, sans succès, de substituer le mot « usagers » au mot « étudiants ».

L'Assemblée adopte un amendement de la commission, modifié par le gouvernement, qui explique que le service public « *contribue au développement de la recherche, support nécessaire des formations dispensées* ».

Après sept heures cinquante minutes de discussions, l'article premier du projet de loi – qui en compte au total soixante-huit – est adopté.

L'article 2 définit les missions du service public. Là encore, le R.P.R. demande sans succès sa suppression et l'U.D.F. la limitation du nombre d'établissements concernés. Trois amendements identiques, supprimant la notion de « service public », sont repoussés, ainsi qu'une vingtaine d'autres visant à préciser les six phrases de cet article. L'article 2 est ensuite adopté.

Dans le débat de présentation générale de l'article 3 (qui définit la mission de formation du service public de l'enseignement supérieur), M. Savary rappelle qu'aucune décision n'a été prise sur l'organisation du premier cycle, qui ne sera pas, ajoute-t-il, « *un lieu d'orientation d'office des étudiants* ». Il précise : « *Il n'est pas question de démolir avant de construire.* » Il souligne que le chiffre parfois annoncé de trois cent mille étudiants supplémentaires « *est parfaitement imaginaire et ne correspond à rien* ».

Un amendement de la commission, sous-amendé par M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), et adopté à l'unanimité par l'Assemblée, précise que ce service public « *assure l'accueil et concourt à l'orientation des étudiants* ».

Sur proposition de la commission, l'Assemblée ajoute au texte gouvernemental, malgré le refus de l'opposition, qui craint que soit ainsi institué un monopole, un alinéa prévoyant que le service public « *assure la formation des formateurs* ». Puis, à propos de la formation continue assurée elle aussi par le service public, il est précisé que « *les études, les expériences professionnelles ou les acquis personnels peuvent être validés dans des conditions définies par décret en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur* ».

TH. B.

● *M. Jean-Marie Le Pen,* président du Front national, qui était le 26 mai à Nantes (Loire-Atlantique), a accusé, au cours d'une conférence de presse, le gouvernement de « *préparer le fascisme en France* ». Selon M. Le Pen, « *le gouvernement va vers la radicalisation et l'extrémisation* ». Le président du Front national, qui a renouvelé sa demande de dissolution de l'Assemblée nationale et d'élections à la proportionnelle intégrale, a déclaré : « *La seule menace fasciste vient du parti socialiste.* »

AU SÉNAT

Adoption à l'unanimité du projet de loi sur la pêche en eau douce

L'examen du projet de loi relatif à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, commencé et interrompu la semaine dernière (*le Monde* du 20 mai), s'est continué jeudi 26 mai. Il s'est achevé dans la nuit par le vote du texte à l'unanimité.

La discussion reprend sur le chapitre III du projet, relatif à l'organisation des pêcheurs. Ainsi, les associations agréées de pêcheurs professionnels auront les mêmes compétences que celles de pêcheurs amateurs (surveillance, protection, participation à l'élaboration de plans de gestion des ressources piscicoles). Les pêcheurs professionnels sont seuls autorisés à commercialiser le produit de leur pêche.

Les dispositions relatives au droit de pêche, à son exercice et à la gestion des ressources piscicoles (chapitre IV) font l'objet d'un long débat. Le texte fait obligation au propriétaire riverain, en échange du droit de pêche, de faire des travaux d'entretien et de curage. S'il demande que ces obligations soient prises en charge par une association ou pr une fédération, cette dernière exercera gratuitement le droit de pêche pendant cinq ans au maximum.

Le propriétaire qui conserve et exerce son droit de pêche se voit soumis à une obligation nouvelle de gestion des ressources piscicoles. S'il reçoit une aide publique, le propriétaire abandonne son droit de pêche à une association, ne gardant pour lui que son droit personnel.

Malgré l'avis défavorable de cette dernière, le Sénat suit son rapporteur, en refusant toute extension en zone maritime des droits des professionnels en eau douce.

Enfin, le projet édicte des règles permettant de mieux réglementer la pêche des différentes espèces et l'utilisation des moyens de pêche. Par un article additionnel approuvé par le gouvernement, la commercialisation irrégulière des produits de la pêche est sanctionnée.

Le vide juridique qui caractérisait les activités de sécurité privée devait être comblé : les « bavures » ou les actions de choc de certaines milices patronales ont montré que les entreprises employant des vigiles, des surveillants, des convoyeurs ou des gardiens, considérées comme des sociétés commerciales de droit commun, ne pouvaient échapper à un contrôle spécifique sur leur activité et leur personnel. Le Sénat, comme l'avait fait l'Assemblée nationale (*le Monde* du 15 avril), a donc réservé, jeudi après-midi 26 mai, un accueil favorable à la proposition de loi « *tendant à réglementer les activités privées de surveillance et de gardiennage et de transport de fonds* ».

Bien que M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation n'y soit pas favorable, le Sénat, à la demande du rapporteur de la commission des lois, M. Bécam (ratt. adm. au R.P.R., Finistère), élargit le champ d'application du texte qui réglemente non seulement les activités de surveillance, de gardiennage et de transports de fonds, mais plus généralement les activités de « sécurité privée ». Au terme de « *gardiennage* », le Sénat préfère celui de « *prévention* ».

Malgré l'avis contraire du gouvernement et du rapporteur, un amendement du groupe de l'Union centriste est adopté : il prévoit que les services de surveillance, qui, d'après le projet, ne peuvent intervenir en cas de conflit du travail, pourront cependant être consacrés à assurer une protection passive des personnes ou des biens menacés.

⁂

Après l'échec de la commission mixte paritaire, qui n'a pu parvenir à un compromis sur le projet de loi modifiant ou supprimant certaines dispositions de la loi du 2 février 1981, dit « sécurité et libertés », le Sénat, jeudi après-midi 26 mai, est revenu, en troisième lecture, au texte qu'il avait approuvé en deuxième lecture (*le Monde* du 5 mai).

Le Monde

société

SPORTS — LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND-GARROS

Balle de match

Pour ne pas désespérer Mme Yvette Roudy, on s'était *promis de parler du tournoi féminin*, qu'on avait jusqu'alors traité d'une plume distraite. L'occasion était assez belle ce jeudi. Au piment de la victoire de Catherine Tanvier – dix-huit bougies samedi – sur la Roumaine Virginia Ruzici, qui, au pis, avait toujours atteint ici les quarts de finale depuis 1978, était venu s'ajouter le mélodramatique abandon de l'Américaine Pam Shriver sortie du court sur une civière, tandis que, en surclassant leurs adversaires, Martina Navratilova, Tracy Austin et Chris Evert-Lloyd tendaient à prouver que les fonds du classement W.T.A. avaient été raclés pour monter un tableau de cent vingt-huit joueuses.

Pourtant, en dépit de leur charme et de leur talent, ces dames ne sont pas parvenues à retenir complètement l'attention. Une petite sphère pesant 57 grammes et d'un diamètre voisin de 65 millimètres leur a ravi la vedette : la balle.

C'était l'Américain Vitas Gerulaitis qui avait le premier attiré l'attention sur elle. Et, après lui, bien des joueurs avaient récriminé à son endroit. En substance, ils reprochaient à la boule de feutre de voler, de ne pas être facilement maîtrisable. Il convenait d'enquêter.

L'objet du ressentiment quasi général s'appelle « *Dunlop racing* ». Contrairement à ce que ce nom pourrait laisser croire, elle est fabriquée en France, à trente-deux mille exemplaires par jour par une centaine d'ouvriers à Montluçon (Allier). Elle a été choisie par les organisateurs du tournoi en fonction d'une règle *non écrite d'alternance* avec deux autres fabricants, Pen et Slazenger. Elle a déjà été utilisée à Roland-Garros en 1980, car elle avait les caractéristiques techniques recherchées par la Fédération française de tennis (F.F.T.) pour rapprocher les conditions de jeu de la terre battue avec celles des autres surfaces.

« *Elle a été adoptée par la direction technique de la Fédération* », assurait-on à la direction du tournoi. « *Elle est recouverte avec le même drap qu'auparavant. Seul, le procédé de gonflage a changé. Cela la rend effectivement plus dure et plus légère* », a-t-on remarqué chez le fabricant. Bref, dans les tourbillons qui ont balayé ces derniers jours le stade de la porte d'Auteuil, il devait être plus ou moins facile de tenir cette balle dans le carré magique, le handicap paraissant à cet égard plus fort pour les lifteurs que pour les volleyeurs.

balle était-elle pour autant la cause de tous les malheurs ? « *Elle est jaune et ronde* », rien d'autre à noter pour le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui a ajouté, pince sans rire : « *Elle sera mauvaise pour moi quand j'aurai perdu.* » L'Américain Jimmy Connors a été plus explicite : « *Il faut avoir un bon jeu de jambes et être bien placé pour frapper sec et dur. Alors, il n'y a pas de problème.* » Question d'accoutumance : « *Dans dix jours, j'y serai habitué* », a ironisé Yannick Noah. Mais c'est l'Argentin Guillermo Vilas qui a finalement bien posé le problème : « *A chaque tournoi, il faut s'adapter au climat, aux changements de fuseaux horaires, aux différentes surfaces de jeu, et maintenant, en plus, aux différentes balles. Cela fait trop de paramètres à maîtriser. Il est très difficile pour les joueurs de remplir leur contrat dans ces conditions.* »

Trente mille

L'affaire a pris suffisamment d'importance pour qu'on ait jugé bon, du côté de la F.F.T., de préciser les conditions du contrat avec la firme. « *Elle paye les espaces publicitaires où la marque est inscrite au bord du court et elle fournit quelque trente mille balles pour le tournoi.* » Sous-entendu : ce n'est pas cher payer le moyen de promotion exceptionnel que constitue le fait d'être la balle officielle du tournoi du grand chelem.

En 1981, Penn, qui avait été la première marque à fournir à Roland-Garros des balles rapides, avait proposé un contrat d'exclusivité à moyen terme, *comme il en existe à Wimbledon* pour Slazenger et à Flushing-Meadow pour Wilson. Il ne serait pas exclu que des propositions analogues soient étudiées à l'avenir si la F.F.T. avait besoin de dégager de nouveaux moyens de financement. Qui, alors, fournirait la balle de match ? Une belle partie de tennis-finances en perspective.

ALAIN GIRAUDO.

Le froid à contre-saison. Cache-nez de rigueur, jeudi 26 mai, pour la quatrième journée des Internationaux de Roland-Garros. Finis les risques de bronchite pour les éliminés dans le tournoi de dames – Pam Shriver et Sylvia Hanika – et dans celui des hommes – Tulasne et Leconte. Pour se réchauffer, reste le feu de l'action : Lendl, Noah, Arias, Wilander, chez les hommes, *Martina Navratilova*, Chris Evert-Lloyd, Tracy Austin et Catherine Tanvier, chez les dames. Froid également dans les relations de la presse avec McEnroe et dans celles de Fibak avec son club polonais.

Sur un central ensoleillé, puis arctique

L'ordonnance des rencontres du jour sur le central de Roland-Garros est bizarre : trois matches-vedettes du simple Messieurs, Noah-Pecci, McEnroe-Tous, Higueras-Leconte, s'y succédèrent à l'affiche, jeudi 26 mai. Ces trois confrontations eurent l'heur de se conclure chacune en trois sets. Imaginez qu'elles se fussent tant soit peu prolongées, les spectateurs, d'abord sous les coups de soleil puis frigorifiés et transformés en statues de sel en fin de journée, auraient eu droit à des prolongations ou des propos interrompus par la nuit. Impossible de se dérouiller les jambes, de gamberger entre amis, surtout d'aller prendre un grog et de recourir à la « petite laine » : très désagréable ! Et ne parlons pas des parents pauvres qui, à l'extérieur, jouent les éternels frustrés du central...

Yannick Noah se campe décidément en *maestro* dans ces Internationaux . Il y a un monde entre celui qui se faisait sortir sans rémission l'an dernier par Vilas en quart de finale et le vainqueur d'hier. Débordant de confiance, courant après toutes les balles, occupant le filet à toutes les occasions et y distribuant des volées croisées imparables, il ne laissa aucune chance, ainsi que le score l'indique (6-4, 6-3, 6-3) à Victor Pecci.

Celui-ci, pourtant, était dans un excellent jour et semblait avoir retrouvé une partie de l'agressivité qui l'avait fait rallier la finale contre Borg en 1979 après avoir éliminé Solomon, Vilas et Connors. Sans que son service si économique ait totalement recouvré l'impact qui lui permettait de délivrer des *aces* à la commande, il eut de belles actions en montant au filet, sa place favorite, où sa grande envergure est toujours difficile à passer. Simplement il marque aujourd'hui un léger retard sur la balle. Nul doute qu'il sera redoutable aux Français – et derechef à Noah – dans les matches singuliers qui opposeront la France au Paraguay en juillet prochain pour la coupe Davis. En attendant, sur la terre battue de Roland-Garros, « l'homme à l'oreille percée » (1) qui reste à vingt-sept ans l'idole des cœurs féminins, a apporté une fois de plus la démonstration que l'attaquant à outrance peut toujours jouer sa chance quand il est en jambes.

Contre le jeune Majorquin Alberto Tous, hier encore compétiteur de la coupe de Galéa, John McEnroe avait la partie facile. Ce qui ne l'empêcha pas, dès les premières balles, de manifester une humeur exécrable et de montrer à tous – sans jeu de mots – ce visage de travers, la bouche mauvaise, qui le rend si mal torché quand il s'y met. Mais McEnroe est un cas qui relève de la psychiatrie, et il serait oiseux d'épiloguer sur son délire de la persécution... dès que les points lui sont contraires.

Voilà qu'à la deuxième journée, après s'en être pris indûment aux juges de ligne et à l'arbitre de chaise, il ne joue qu'avec le superviseur incarnant la statue du Commandeur aux premières loges, présence grotesque pour petit garçon pas sage. Libre à lui, si ça l'amuse, de croire que les Internationaux de France sont une entreprise de filouterie concentrée sur sa personne. Tout ce qui nous intéresse, c'est la maîtrise de champion avec laquelle il tient sa raquette : par je ne sais quel miracle, celle-ci demeure magique dès qu'il consent à retrouver ses esprits.

En réalité, ce qui exaspère McEnroe, c'est la longue patience et l'intelligence tactique de tous les instants que requiert la terre battue, où il est impossible de trancher les balles entre deux incursions définitives au filet, comme il a coutume de le faire d'une manière souveraine sur herbe ou toute surface rapide. Au milieu de toutes ces foucades et dans un climat passablement ennuyeux au bout du compte, il mit à la raison son adversaire espagnol, non sans que celui-ci se soit battu avec une vaillance de tous les instants. Score : 6-3, 7-6, 6-3.

L'ombre de Leconte

Eliminé en trois sets par José Higueras, autre Espagnol (6-4, 6-4, 6-4), Henri Leconte n'a pas montré ce visage rayonnant d'optimisme qui était le sien quand nous le vîmes lutter avec un cœur admirable contre l'Australien Peter McNamara au premier tour des Internationaux 1982. Leconte était en tous points l'ombre de celui qui se permettait récemment de clore la carrière de Borg à Monte-Carlo et de s'offrir le scalp de Lendl à Forest-Hills – sans vouloir tenir pour sérieuse sa victoire, le lundi, sur un Hooper paralytique.

Notre jeune gaucher, cependant, était « *entré dans le match* » en conquérant, cognant sur toutes les balles, droit comme un « i » et se rengorgeant de satisfaction entre les échanges. Mais il dut s'apercevoir bientôt que la réplique adverse n'était pas de celles qu'on néglige. Les « fusants » étaient retournés avec des pièces de contre-batterie bien réglées que l'artilleur d'en face se contentait de pointer en attendant les erreurs de tir. Ceux-ci se mirent à pleuvoir dans la manière véhémente et hagarde à laquelle Leconte cède dans ses pires inspirations.

On ne monte pas à la volée impunément contre un marathonien des courts qui a l'expérience des matchs en cinq sets, demi-finaliste ici même l'an passé, recordman du match le plus long (cinq heures six minutes pour battre McNamara) et qui vient au surplus de rallier les finales de Hambourg (battu par Noah) et de Rome (battu par Arias). Nous eûmes un faible espoir quand Leconte mena 3-0 au troisième set. Mais ce ne fut qu'un feu de paille dans un stade transi où les encouragements à la voix s'étaient enroués.

OLIVIER MERLIN.

(1) Pecci porte un diamant à l'oreille gauche.

● *Le Polonais Wojtek Fibak*, présent au stade Roland-Garros, s'est déclaré « *très surpris* » d'avoir été exclu de son club Olympia de Poznan. Cette mesure fait suite à un entretien accordé au mensuel *le Monde du tennis*, dans lequel il disait notamment : « *Pour moi, ce qui arrive dans mon pays est très triste. Je déteste ce qui s'y passe. Tant que la loi martiale sera en vigueur, je ne retournerai pas en Pologne, je ne jouerai pas au tennis en Pologne, je ne jouerai pas la Coupe Davis. Il est pénible de voir la démocratie bafouée, de savoir tant de gens, dont nombre de mes amis, privés de leur job à cause de leurs prises de position.* »

Selon un officiel polonais, « *la décision ayant été prise par un club géré par la police, elle pourrait avoir pour conséquence que Fibak ne pourra plus revenir en Pologne* ». Le joueur polonais réside à New-York.

LES RÉSULTATS DU JEUDI 26 MAI

SIMPLES MESSIEURS

Trente-deuxièmes de finale

DEUXIÈME QUART DU TABLEAU

Lendl (Tch., 3) b. Casal (Esp., 91), 6-2, 6-2, 6-2 ; M. Martinez (Bol., 64) b. Maurer (R.F.A., 135), 6-4, 6-1, 1-6, 6-4 ; Tideman (Suède, 108) b. Orantes (Esp., 56), 6-3, 6-3, 1-6, 6-3 ; Gottfried (E.-U., 18) b. Dickson (E.-U., 41), 4-6, 2-6, 7-6, 6-3, 6-1 ; Alexander (Aust., 30) b. H. Simonsson (Suède, 79), 7-6, 6-7, 7-6, 1-6, 6-4 ; Purcell (E.-U., 31) b. Masur (Aust., 132), 6-2, 6-3, 6-2 ; Dupré (E.-U., 71) Keretic (R.F.A., 103), 6-2, 0-6, 6-2, 6-2 ; Noah (Fr., 6) b. Pecci (Paraguay, 46), 6-4, 6-3, 6-3.

TROISIÈME QUART DU TABLEAU

Fillol (Chili, 60) b. Elter (R.F.A., 109), 6-3, 6-4, 6-4 ; Glickstein (Israël, 32) b. Gunnarson (Suède, 111), 6-2, 6-3, 6-4 ; Gomez (Equat., 39) b. Visser (Af. S., 166), 7-5, 7-5, 5-7, 6-4 ; Arias (E.-U., 12) b. Fitzgerald (Aust., 56), 7-5, 0-6, 7-6, 6-4 ; Hocevar (Brésil, 36) b. Tulasne (Fr., 72), 6-3, 6-1, 6-1 ; Nastase (Roum., 147) b. Hogstedt (Suède, 43), 7-6, 6-1, 1-6, 6-1 ; Vilas (Arg., 4) b. Myburg (Af. S., 187), 6-1, 6-2, 6-1 ; Higueras (Esp., 7) b. Leconte (Fr., 26), 6-4, 6-4, 6-4.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

Wilander (Suède, 5) b. Bernelle (Fr., 174), 6-1, 6-1, 6-3 ; Nyström (Suède, 84) b. Allan (Aust., 337), 6-3, 6-3, 6-2 ; Telstscher (E.-U., 16) b. Gurfein (E.-U., 183), 6-3, 7-6, 6-1 ; 2. McEnroe (E.-U., 2) b. Tous (Esp., 133), 6-3, 7-6, 6-3 ; Sundstrom (Suède, 20) b. Edwards (Af. S., 117), 6-1, 6-4, 6-0 ; Gitlin (E.-U., 85) b. Benhabilès (Fr., 132), 6-3, 7-6, 6-2 ; Bedel (Fr., 53) b. Perez (Urug., 122), 6-4, 6-0, 6-3 ; Kuchna (Fr., 208) b. Pirow (Af. S., 260), 2-6, 6-2, 4-6, 6-1, 6-1.

SIMPLE DAMES

Trente-deuxièmes de finale

PREMIER QUART DU TABLEAU

K. Horvath (E.-U., 33) b. H. Strachanova (Tch., 139), 6-3, 6-1.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

C. Evert-Lloyd (E.-U. 2) b. C. Jolissaint (Suisse, 69), 6-4, 6-2.

Seizièmes de finale

PREMIER QUART DU TABLEAU

M. Navratilova (E.-U., 1) b. W. White (E.-U., 34), 6-0, 6-3 ; C. Tanvier (Fr., 43) b. 9. V. Ruzici (Roum. 13), 6-3, 6-4 ; M. Jausovec (Youg., 44) b. 7. S. Hanika (R.F.A., 8), 6-7, 6-4, 6-4.

DEUXIÈME QUART DU TABLEAU

T. Austin (E.-U., 4) b. P. Delhees (Suisse, 74), 6-2, 6-1 ; J. Durie (G.-B., 77) b. 5. P. Shriver (E.-U., 5), 6-2, abandon ; K. Rinaldi (E.-U., 15) b. L. Budarova (Tch., 30), 6-0, 6-1 ; K. Jordan (E.-U., 23) b. P. Smith (E.-U., 120), 6-4, 6-3.

★ Entre parenthèses figure le classement A.T.P. des joueurs et W.T.A. des joueuses.

A LA TÉLÉVISION

VENDREDI 27 MAI

TF 1

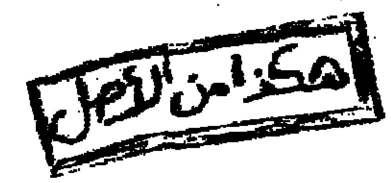
– En direct : 14 h 25 à 18 h 20.
– Résumé : 22 h 45.

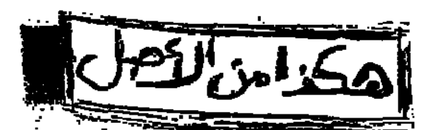
SAMEDI 28 MAI

TF 1

– En direct : 14 h à 17 h.







JUSTICE

Le réquisitoire au procès des « pétroliers »

Marseille. – *« Nous ne sommes pas ici pour faire le procès de l'Etat à travers son administration, mais pour punir des infractions aux articles du code pénal réprimant les ententes illicites auxquelles se sont livrés les dirigeants des principales sociétés pétrolières françaises. »* C'est ce qu'a dit, durant un réquisitoire qui aura duré près de deux heures, M. André Viangalli, substitut du procureur de la République, devant le tribunal de Marseille qui juge depuis le 10 mai les dirigeants des principales sociétés pétrolières françaises accusés de s'être entendus sur les tarifs à pratiquer. Il a réclamé des peines de prison assorties du sursis et de mise à l'épreuve avec l'obligation d'indemniser les victimes contre les responsables au plus haut niveau de huit sociétés pétrolières. Une peine de principe a été requise contre les autres prévenus.

Pour M. Viangalli, l'entente des compagnies pétrolières a faussé la liberté des marchés et des règles d'adjudication, elle a fait des victimes, *« notamment parmi les gérants de la société SAGIP »*, revendeurs libres, dont M. Roger Bodourian qui est l'auteur de la plainte initiale. Elle a aussi lésé des communes : Marseille, Amiens, Martigues, Berre et La Penne-sur-Huveaune. *« Si vous pensez que les règlements et les pressions administratives ont annihilé votre libre-arbitre et vous ont contraints à procéder à de telles mesures illicites et à l'élimination des revendeurs, il vous appartient d'introduire une action devant une juridiction administrative »* a indiqué le substitut aux « pétroliers ». – *(Corresp.)*

● *Les attentats du F.L.N.C. à Paris.* – M. Philippe Texier, juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 26 mai, trois militants présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) pour leur participation à une trentaine d'attentats dans la nuit du 16 au 17 février. Il s'agit de Jean-Dominique Giadien, Edmond Perfettin et Jean-Pierre Bustori.

● *Nomination de magistrat.* – Par décret publié au *Journal officiel* du 25 mai, Mme Myriam Ezratty, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommée avocat général à Cour de cassation. Mme Ezratty reste détachée dans ses fonctions de directrice de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice.

MÉDECINE

Le gouvernement modifie les projets de réformes hospitalières de M. Ralite

La menace d'une nouvelle grève des internes et des chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires, annoncée pour le 1er juin, semble s'estomper. En effet, à l'issue d'une réunion, le 26 mai dans la soirée, au secrétariat d'Etat à la santé, internes et chefs de clinique ont obtenu un certain nombre de précisions sur la préparation des réformes hospitalières. Leur décision sera connue le 31 mai.

D'autre part, dans une note d'orientation qui vient d'être publiée, le gouvernement revient sur les principales dispositions qu'avaient prévues M. Jack Ralite, lorsqu'il était ministre de la santé, pour redistribuer le pouvoir au sein de l'hôpital. La *« départementalisation »* qui devait être mise en place en 1984 ne le sera *« qu'à partir de »* 1984. L'autorité n'y sera plus élective comme le prévoyait le projet ; les chefs de département seront, en effet, selon le nouveau texte, nommés par l'administration pour quatre ans, sur proposition d'un collège composé uniquement de médecins.

Les chefs de « département » ne seraient plus élus mais nommés pour quatre ans

Une *« note d'orientation »* datée du 24 mai, émanant du secrétariat d'Etat chargé de la santé, présente *« les principaux aspects d'une départementalisation des hôpitaux publics »* et évoque *« les diverses solutions possibles »*. Il s'agit, précise-t-on au secrétariat d'Etat, d'un *« document de travail »* qui a reçu l'aval des différents ministères concernés et des services du premier ministre. Elle marque des modifications importantes par rapport aux projets élaborés par les services de M. Jack Ralite : en particulier, le nouveau texte précise que les responsables des départements seront nommés *« par l'autorité administrative »* pour quatre ans, et non pas élus comme le prévoyaient les projets initiaux.

Départementalisation-révolution ? Il n'en est pas question : *« La départementalisation n'a pas pour objet de faire éclater les structures hospitalières*, peut-on lire, *mais au contraire de coordonner l'organisation médicale (objectifs et moyens) tout en réaffirmant l'autorité du directeur, du conseil d'administration et le rôle des instances consultatives. »*

● **La mise en place des départements.** Les propositions, est-il indiqué, doivent venir des médecins eux-mêmes. Ils pourront s'inspirer d'un *« guide de la départementalisation »* qui sera soumis à concertation. Un *« plan de départementalisation »* pourra être élaboré par une commission spécialisée qui comprendrait le directeur de l'hôpital, les membres du conseil d'administration et des médecins. Ce plan devra recevoir l'accord de la commission médicale consultative et du conseil d'administration de l'hôpital.

Le département sera découpé en *« unités fonctionnelles »*. A titre transitoire, les services actuels pourront néanmoins être maintenus sous le nom de *« divisions »*. *« Le département*, est-il indiqué, *peut être un centre de responsabilité au sens de la réforme du budget global »*.

● **Qui jouera un rôle dans le département ?** Le département est géré par un médecin *« chef de département »*. Un conseil de département l'assistera. Ce conseil *« pourrait comprendre des médecins et des représentants du personnel soignant. Il est élu par des collèges selon des modalités à déterminer. »* Le conseil, renouvelable, est mis en place pour quatre ans.

Point important, le chef de département est nommé, explique-t-on, par l'autorité administrative pour quatre ans sur proposition d'un collège des médecins du département (une des versions initiales du projet prévoyait d'inclure dans le collège électoral un certain nombre de non-médecins). Il propose le nombre des unités fonctionnelles du département et est responsable de son activité et de l'application de ses objectifs médicaux. Un surveillant est prévu auprès du chef de département afin de coordonner le service des soins infirmiers dans cette structure.

Les *« unités fonctionnelles »* sont définies comme des *« unités élémentaires de soins et de diagnostics »*. Les responsables de telles unités *« devraient être des médecins confirmés et reconnus par leurs pairs »*. Les modalités de leur désignation restent à définir (système de listes d'aptitude par exemple). A titre transitoire, les chefs de service actuels deviendraient *« coordonnateurs de droit d'une unité fonctionnelle ou d'une division »*.

● **Comment traiter les problèmes universitaires ?** Les centres hospitaliers universitaires posent un problème particulier. Deux hypothèses sont envisagées : constitution de départements hospitalo-universitaires *« chaque fois que la chose est possible »* (avec prise en compte des impératifs d'enseignement et de recherche dissociés ou non des objectifs de soins) ou maintien hors des départements des structures d'enseignement et de recherche. La psychiatrie et la santé publique pourraient avoir leur département propre. Enfin, des départements d'information médicale (tenue des dossiers médicaux, chiffrage de l'activité médicale de l'établissement) pourraient voir le jour.

J.-Y. N.

Trois mois de réflexion pour un dispositif global

Au cours de leur entretien, le 26 mai, avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, les représentants des internes et des chefs de clinique ont obtenu un certain nombre d'informations portant, notamment, sur le calendrier et le contenu des réformes à venir : celles-ci devraient permettre de désamorcer le conflit qui menaçait d'éclater, de nouveau, le 1er juin, dans les centres hospitalo-universitaires.

En premier lieu, les internes, chefs de clinique et les universitaires qui les soutiennent sont satisfaits d'avoir obtenu que le gouvernement ait décidé de proposer, sous forme d'amendements, des modifications importantes au projet de loi sur l'enseignement supérieur. Selon ces amendements, l'autonomie budgétaire et pédagogique sera garantie par la loi, conformément au vœu des médiateurs désignés par M. Pierre Mauroy.

D'autre part, le gouvernement a annoncé le calendrier de publication des projets de réformes hospitalières. Dès la semaine prochaine, devraient être connus les textes relatifs à la refonte du financement des hôpitaux par le *« budget global »* et au statut des praticiens hospitalo-universitaires.

Le statut des internes est, d'autre part, en cours d'examen par le conseil d'Etat. Des informations ont, en outre, été obtenues sur la grille des salaires prévus pour les internes. Étant donné l'augmentation de leur nombre, due à la réforme de l'enseignement médical (« l'internat pour tous »), les internes seront dix-neuf mille en 1984-1985 et vingt et un mille en 1985-1986 (l'effectif étant ramené à seize mille après 1987, par le jeu de la sélection), l'amélioration de leurs rémunérations devrait entraîner un surcoût de 680 millions de francs.

D'autre part, une réunion concernant l'évolution du secteur libéral aura lieu le 15 juin, regroupant les représentants des ministères intéressés, des internes et chefs de clinique et des deux grandes centrales syndicales de médecins.

De leur côté, les médiateurs continuent le travail d'ensemble qu'ils ont entrepris sur l'évolution des structures hospitalières et, plus généralement, sur l'ensemble du système de soins. Ils recueilleront, sur ces questions, l'avis des multiples parties prenantes et attendent celui des internes et chefs de clinique pour le 10 juillet. Ils remettront leur rapport de synthèse le 13 juillet. Des réunions interministérielles s'engageront ensuite, ainsi que des consultations avec l'ensemble des partenaires du système de soins.

Ainsi, le processus de concertation préalable aux réformes paraît-il, aujourd'hui, nettement engagé, selon le vœu de M. Edmond Hervé, qui a rappelé à plusieurs reprises son souhait de rétablir la *« paix hospitalière »*. Internes et chefs de clinique organiseront, le lundi 30 mai, des assemblées générales dans l'ensemble de la France, aux cours desquelles ils devraient décider – après une réunion samedi 28 mai à Paris – de continuer ou d'infirmer leur préavis de grève.

C. B.

CARNET

Naissances

– Réjane et Noël MARCHAL, Ophélie et Rebecca sont heureux d'annoncer la naissance de

Léandre,

le 24 mai 1983.

11, rue de Viray,
54000 Nancy.

Mariages

– M. et Mme Gilbert BONIFACE,
M. et Mrs. Jason Charles BECKER,
ont la joie d'annoncer le mariage de

Dominique et Laura,

qui sera célébré à New-York le 11 juin 1983.

143, rue Gros-Horloge,
76000 Rouen.
Northfield (Illinois).

Noces d'or

– Tous les enfants et petits-enfants de

M. Roger POULLOT
et de
Mme, née Geneviève CARRÉ,

ont eu la joie de fêter dans l'intimité familiale et spirituelle les noces d'or de leurs parents le 23 mai 1983.

Une messe d'action de grâces a été concélébrée ce jour-là en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine par le R. P. A. M. Carré, O. P., le Père F. Russo, S. J., et le Père D. Marcovits, O. P.

Décès

– Sonia Cazenave Nalbantian
et ses fils,
Les familles Nalbantian, Bedikian,
ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sergine BÉDIKIAN,
veuve du peintre Krigor Bédikian,

survenu à Nice lors de l'exposition de l'œuvre de son mari, au côté duquel elle reposera au cimetière de Bagneux.

– M. et Mme Jack Burtin,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur fils,

Michel BURTIN,
cofondateur et directeur général
de l'agence de publicité Partenaire,

décédé à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 mai 1983, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Meulan (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Alain Lavau,
M. Vincent Clergier,
Et tous ses amis de l'agence de publicité Partenaire,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Michel BURTIN,
cofondateur et directeur général
de l'agence.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Meulan (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Michel-Le Comte,
75003 Paris.

– M. Patrice Colboc, son époux,
Charles et Capucine,
ses enfants,
M. et Mme Robert Mercier,
ses parents,
Les familles Frey, Clert, Coquart, Duchêne, Colboc, Nollier de Fiennes et Benoît.
ont la douleur de faire part du décès de

Caroline COLBOC,
née Mercier,

dans sa trente-cinquième année, le 21 mai 1983.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Veules-les-Roses, le 25 mai 1983.

– Mme Alfred Fabre-Luce,
M. et Mme Henri Fabre-Luce,
M. et Mme Tony Dreyfus
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred FABRE-LUCE,
homme de lettres,

survenu à Paris, en son domicile, le 16 mai 1983.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le jeudi 2 juin, à midi, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

(*Le Monde a, dans ses éditions du 18 mai, publié une biographie de l'essayiste.*)

– M. et Mme G. Michaël Razi
et leurs enfants John, Catherine, Ioana et Maria,
Leurs petits-enfants, Alexander, Andréa, Benjamin, Nadejda et Anna,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josette LAZAR

survenu le lundi 23 mai 1983 à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 mai, à 14 heures, en l'église roumaine de Paris, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme A. O. Sulzberger et le *New-York Times*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josette LAZAR,

survenu le lundi 23 mai 1983 à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi *30 mai, à 14 heures, en l'église roumaine, 9 bis,* rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

– Mme Martha Luboski,
Saint-Joseph, Missouri,
M. et Mme Gary Miller et leurs enfants, St. Louis, Missouri,
M. Donald Luboski,
St. Joseph, Missouri,
Et ses très nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Richard Wayne LUBOSKI,
sculpteur et peintre,

à Paris, le 21 mai 1983.

Les obsèques auront lieu dans sa ville natale, St. Joseph, Missouri, dans l'intimité familiale.

– M. Charles Sefert,

Les familles Mathieu, Picard, Mahé, Barrioz, Laguerre et Bleger

ont la douleur de faire part du décès de

Mme MARTHE MUSSINE SEFERT

survenu subitement en son domicile, 12, villa du Roule à Neuilly, le 15 mai 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le lundi 30 mai 1983, à 15 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière de Bougival (Yvelines) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Veyrenche,
M. et Mme Jacques Veyrenche
et leurs enfants,
Mme Aristide Le Fol,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André VEYRENCHE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
combattant de la Résistance,
engagé volontaire 1914-1918
et 1939-1945,

survenu le 25 mai 1983 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 mai, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

9, square Jasmin,
75016 Paris.
16, route de Louveciennes,
78380 Bougival.

– M. et Mme Maurice Vincent,
M. et Mme Bernard Vincent
et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Callinger
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léonce VINCENT,
née Marguerite Imbert,

survenu le 25 mai 1983 dans sa quatre-vingt-douzième année.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Charles PAPIERNIK,

la famille se réunira le dimanche 29 mai, à 11 heures, au cimetière de Bagneux, devant la porte d'entrée.

Ceux qui l'ont aimé peuvent se joindre à nous.

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

Me Bernard SZCZUPAK,

sa famille et ses amis se réuniront le *dimanche 29 mai, à 10 h 45, porte principale du cimetière de Bagneux.*

SCIENCES

LES CHERCHEURS DE L'ORSTOM DEMANDENT UN RECLASSEMENT

Les personnels de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) ont repris le travail le 27 mai, après une grève de quarante-huit heures. Ce mouvement, largement suivi, était, selon les organisations syndicales, un coup de semonce donné aux pouvoirs publics pour leur rappeler que les écarts de salaires entre les personnels de l'ORSTOM et ceux d'autres organismes de recherche peuvent atteindre 30 %.

Déjà, en décembre de l'année dernière, les services de M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de l'industrie, s'étaient alarmés de cette situation (*le Monde* 18 décembre 1982), qui existe également à l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes. Comme le nouveau statut des personnels de recherche ne risque pas de sortir avant la fin juin où le début du mois de juillet, on peut se demander si les pouvoirs publics feront, d'ici-là, un geste en faveur de l'ORSTOM alors que l'on est en période de restriction budgétaire. Il en coûterait alors 44 millions de francs pour 1983.

● *Le satellite européen d'astronomie* en rayons X Exosat a été lancé, jeudi 26 mai à 17 h 18 (heure française), par une fusée américaine Delta-3914, depuis la base californienne de Vandenberg (*le Monde* du 25 mai). Le lancement, qui aurait dû être fait par le lanceur européen Ariane sans les défaillances qu'a connues celui-ci, a coûté *26 millions de dollars* à l'Agence spaciale européenne. Le satellite a été placé sur une orbite de 350 kilomètres de périgée pour 200 000 kilomètres d'apogée, qu'il parcourt en quatre jours. Il doit, pendant deux ans, étudier les sources de rayons X, à l'intérieur de la voie lactée et hors de celle-ci. – *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

FAITS DIVERS

Au Japon

QUARANTE-TROIS MORTS ET CINQUANTE-NEUF DISPARUS APRÈS LE SÉISME DU 26 MAI

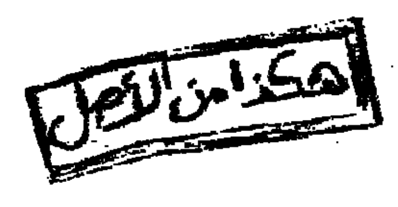
Tokyo *(A.F.P.)*. – Quarante morts, cinquante-neuf disparus, soixante-dix-sept blessés : tels sont les chiffres provisoires des victimes du très violents séisme (de magnitude 7,7) qui s'est produit le 26 mai en mer du Japon au large de la côte nord-ouest de l'île de Honshu.

La plupart des morts et disparus étaient sur des plages et ont été emportés par un tsunami : de grandes ondes marines engendrées, le plus souvent, par un séisme sous-marin qui provoque l'effondrement d'un compartiment du fond de l'océan. En France, on l'appelle, à tort, raz de marée, en dépit du fait que le phénomène n'a aucun rapport avec la marée.

Ce tsunami a suivi d'une dizaine de minutes, semble-t-il, la secousse principale. Parmi les morts et disparus, figurent des ouvriers qui travaillaient sur un chantier, des écoliers qui pique-niquaient et des touristes,

Le séisme a, en outre, détruit partiellement ou totalement 350 maisons à Akita, ville de 200 000 habitants, située à 450 kilomètres au nord de Tokyo ; 191 bateaux ont chaviré, 169 ont été emportés et 318 endommagés.

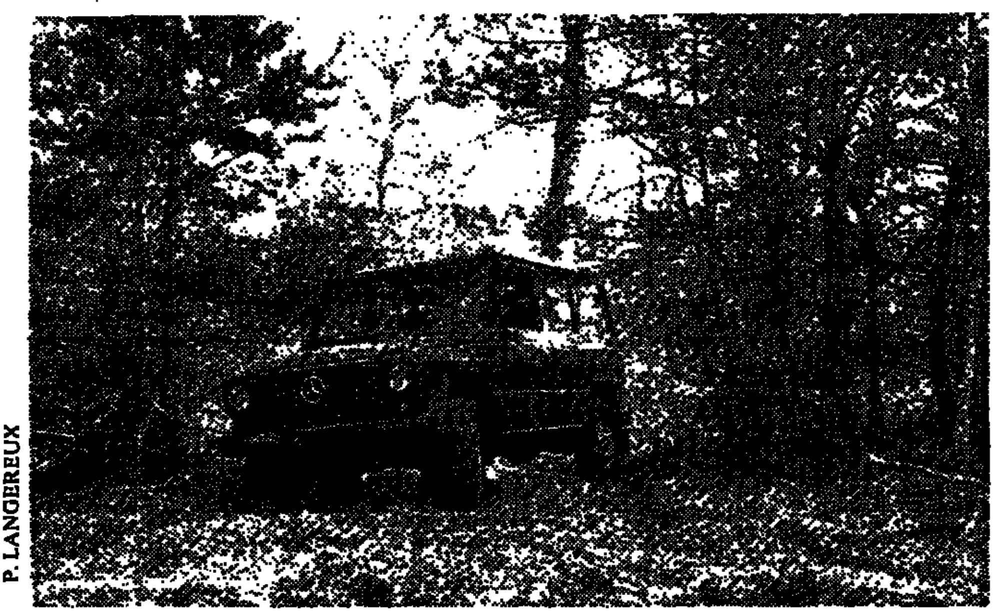
[Les tsunamis se produisent souvent dans le Pacifique, et les pays riverains de cet océan ont créé un système d'alerte au tsunami, car ces ondes peuvent parcourir des milliers de kilomètres. En mer profonde, la longueur d'onde des tsunamis peut mesurer plusieurs centaines de kilomètres, la hauteur quelques décimètres, en tout cas rarement plus de 1 mètre, et la vitesse de propagation peut atteindre 800 kilomètres à l'heure. Tout change lorsque la profondeur de la mer diminue : la hauteur des vagues augmente très vite et, en atteignant la côte, pour peu que l'onde s'engouffre dans une baie, les vagues peuvent alors largement dépasser la vingtaine de mètres. les vagues successives peuvent être séparées par un délai de plusieurs minutes à plusieurs heures.]



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

MOTEURS D'AVENTURE


P. LANGEREUX

Des berlines en campagne

APRÈS la moto verte, l'auto verte. Longtemps réservés à un strict usage militaire et professionnel sur terrains difficiles, les véhicules à quatre roues motrices (4 × 4) connaissent aujourd'hui une vogue importante. En cinq ans seulement, le nombre des immatriculations est passé en France de deux mille par an à un peu plus de dix mille, et les premiers éléments d'information pour 1983 laissent penser que ces chiffres seront largement dépassés, faisant ainsi du marché national l'un des plus florissants d'Europe.

Pourquoi cet engouement soudain? Snobisme? Phénomène de mode? Vent de folie qui nous vient de Californie? Suivisme? Peut-être un peu tout cela. Mais la mode n'explique pas tout. Une première explication tient, peut-être, dans le fait que ces véhicules qui, dans le passé, offraient des conditions de confort plus que spartiates, se sont – à quelques exceptions près – « embourgeoisés ». Certes, la fameuse Jeep et la Land Rover circulent encore aux quatre coins du monde, et secouent sèchement leurs pilotes, mais à leur côté sont apparus depuis quelques années des 4 × 4 qui, tout en gardant les qualités traditionnelles de ce type de véhicules, présentent une ligne affinée, un confort plus qu'acceptable, un intérieur traité avec moins de sobriété que par le passé et une décoration qui ne rappelle en rien leur vocation utilitaire. Dans ce domaine, les Britanniques ont fait très tôt œuvre de pionniers avec la Range Rover, et ouvert la voie à une génération de véhicules plus luxueux – nous en présentons quelques modèles ci-dessous – dont les Japonais se sont inspirés avec succès, tandis que les constructeurs français rataient le coche.

En dépit de ces changements de robe, cette nouvelle génération de 4 × 4 demeure un produit réservé à une clientèle – particulier ou société – disposant de revenus élevés. Il faut en effet débourser plus de cent onze mille francs pour s'offrir une Range Rover, une Toyota Land Cruiser Station Wagon, ou une Mercedes, auxquels il faut un budget d'entretien important (consommation, fiscalité et assurance).

Alors? Le nombre de ceux qui disposent de revenus confortables se serait-il accru au point d'expliquer l'augmentation des ventes de 4 × 4? En fait, ces véhicules de haut de gamme, contrairement à ce que l'on pourrait croire, drainent une clientèle très hétérogène allant du « frimeur » au propriétaire par nécessité – hôtelier, médecin ou vétérinaire en montagne, etc., – en passant par le passionné. Sont également apparus des 4 × 4 plus abordables, comme la Lada, dont le prix équivaut à celui d'une voiture particulière de classe moyenne. Ce qui n'empêche pas les propriétaires de ces véhicules de bas de gamme d'appartenir – tout est relatif bien sûr – aux catégories sociales les plus diverses. Ce qu'ils veulent, en faisant l'acquisition de ces engins, c'est bien sûr rouler, mais surtout « rouler différemment » en conciliant autant que faire se peut plaisir et obligations professionnelles, avec des budgets équivalant à celui d'une voiture particulière.

Sans doute faut-il voir dans cette dernière constatation une des raisons qui ont poussé les constructeurs automobiles à lancer sur le marché des voitures particulières à quatre roues motrices, comme les Audi, la R 18 et la Toyota Tercell break. Si la clientèle des 4 × 4 est hétérogène, elle est aussi passionnée, et d'une certaine manière avide de grands espaces. Selon la revue *4 × 4 Magazine*, les propriétaires de ces véhicules font en moyenne un week-end prolongé chaque mois pour découvrir une région en dehors des sentiers battus, ou suivre les itinéraires verts que la presse de l'automobile et les nombreux clubs – environ soixante-dix – ne manquent pas de publier. Ces associations très actives accueillent tous les passionnés et organisent, au moins une fois par mois, des circuits de deux ou trois jours, et des « concentrations » – Val-d'Arly en juillet, Tarascon en août – où à la fin des étapes on se retrouve autour d'un bivouac pour parler boutique et, l'espace d'un instant, rêver que l'on a triomphé du Ténéré, de ses pièges et de ses vents de sable dans la dernière édition du Paris-Dakar.

J.-F. A.

Quatre championnes du 4 × 4

Range Rover

De tous les 4 × 4 c'est sans conteste la plus belle, la plus racée. Rarement le crayon des stylistes aura été aussi bien inspiré. Rarement il aura su trouver d'aussi justes proportions (1), pour un véhicule tout-terrain. Comment s'étonner, dans ces conditions, que British Leyland, dans ses papiers de présentation, joue la carte du luxe et mette en scène des gentlemen-farmers, des antiquaires et des couples à smoking et robe longue plus que des artisans forestiers ou des exploitants agricoles? Pourtant la Range Rover peut tout faire. Jouer les routières tranquilles comme franchir les ornières avec, en prime, des conditions de confort incontestables. La direction assistée, d'une grande douceur et d'une bonne précision, tout comme la puissance et le couple du gros V-8 de 3,5 litres de cylindrée (126 chevaux) y sont pour beaucoup.

Toutefois la médaille a son revers, et ce qui hier faisait figure de nouveauté a parfois aujourd'hui un côté dépassé difficilement acceptable sur un véhicule de ce prix. Ainsi en va-t-il de la boîte de vitesses, ferme à l'excès, et qui tient plus de l'engin agricole que de l'automobile. La robustesse a sans doute ses raisons que la concurrence, pour le plus grand plaisir du conducteur, ignore, prouvant s'il le fallait que douceur et solidité peuvent faire aussi bon ménage. De même, la transmission ne se fait guère oublier et manifeste un « klonk » réprobateur à chaque changement de rapport.

Que dire enfin du fameux V-8 qui, s'il permet de croiser sur route à 165 kilomètres à l'heure sans difficultés, se révèle un gouffre à essence avec 16 litres aux 100 kilomètres en vitesse stabilisée à 120 kilomètres à l'heure et plus de 24 litres en cycle urbain. De tels chiffres sont de nature à faire réfléchir lorsque l'on songe que, en outre, il faut passer préalablement sous les Fourches Caudines du ministère des finances, lequel ne fait guère de concessions en matière de vignette et de taxe de luxe aux plus de 16 chevaux fiscaux. Comment, dans ces conditions, ne pas se mettre du côté des acheteurs potentiels qui formulent des vœux pour que débouche rapidement la mise en vente d'une nouvelle Range Rover équipée d'un moteur Diesel – actuellement en cours d'essai chez Perkins – moins frappée par les taxes? A quand ce modèle refondu dont on nous annonce périodiquement la présentation?

Quoi qu'il en soit, diesel ou essence, le constructeur de la Range, British Leyland, peut-il, même si ce véhicule connaît toujours une certaine cote d'amour, se permettre de ne pas faire subir une cure de jouvence à son véhicule? Rénover le tableau de bord dont les boutons et les cadrans – pas toujours lisibles – se dispersent sur la console avant, améliorer la finition (transmission, boîte); bref peu de choses en somme, qui ne demandent qu'à se marier avec un confort et une efficacité en tout-terrain que personne ne conteste, un freinage assuré par quatre disques et une tenue de route saine même si la suspension, très souple, donne l'impression parfois de flotter. Ce renouveau, faut-il l'espérer pour un printemps prochain?

★ Moteur : huit cylindres de 3 528 centimètres cubes de cylindrée (126 chevaux DIN). Direction assistée. Boite de vitesses à quatre rapports – quatre longs ou quatre courts – avec boîte de transfert : quatre roues motrices en permanence. Vitesse maxi : 165 km/h. Consommation donnée par le constructeur : 12,14 l à 90 km/h; 15,92 l à 120 km/h. Prix T.T.C. : 129 800 F.

Toyota land Cruiser Station Wagon

Tout est question d'échelle. Une fois passé le premier moment d'émotion, une fois accepté le fait que les canons de l'esthétique ne sont pas, dans ce domaine, ceux des grands couturiers de l'automobile, tout va mieux. Oubliée la longueur, oublié le côté massif, oubliée la lourdeur. Certes, le Toyota Land Cruiser Station Wagon n'a guère de chances de se faire passer pour une berline racée, mais il ne manque pas d'une certaine élégance, sans atteindre, bien sûr – mais tout est affaire de goût – au distingué britannique de la Range Rover.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(*Lire la suite page 16.*)

(1) Le volume habitable en pâtit légèrement.

La moto de grands chemins

LE printemps est arrivé et, avec lui, un vol d'hirondelles dans le ciel, une rangée de pêcheurs le long d'une rivière, quelques amoureux dans l'herbe et le grand prédateur du bonheur d'autrui, le « motard vert »! Au rang des ennemis publics, il devance incontestablement le chasseur, le tondeur de gazon du dimanche et le pique-niqueur. Le « motard vert », cet amoureux de la nature incompris, navigue au gré des sentiers, hume les odeurs forestières et « enroule gentiment du câble » en comptant les pâquerettes, au son pacifique du monocylindre. Et pourtant, on affirme bien souvent qu'il est anti-écologique, bruyant, néfaste et malodorant. Tout cela, il ne l'est pas plus qu'une tronçonneuse, qu'un tracteur ou qu'une tondeuse, dont le bruit remplit nos champs au rythme des saisons et du travail de la terre. Alors, qu'est-ce qui a bien pu noircir à ce point l'image du motard vert?

Certainement une minorité dont le seul souci est de labourer les champs de blé sur la roue arrière, de damer le pion aux marteaux piqueurs en matière de décibels et de rouler en bandes vociférantes. Cette race existe, hélas! mais il faut savoir que ce sont bien souvent les mobylettes de 49,9 cm3 qui hurlent au coin des bois en vertu du célèbre dicton « *Plus c'est petit, plus c'est bruyant!* » Aujourd'hui, la gamme des motos vertes est essentiellement composée de moteurs quatre temps bien plus silencieux que les machines agricoles. De plus, les normes antipollution imposées aux usines japonaises par les standards américains ont favorisé l'éclosion d'une race de machines mieux adaptées aux exigences actuelles. Aidé par ces motos discrètes, le véritable amateur de balades en forêt sait « rendre la main » dans les endroits délicats, éviter les cultures, ne pas affoler les chevaux en promenade par des coups de gaz intempestifs et laisser en paix les oreilles délicates.

En revanche, les zones de trial ou les regroupements de « motards verts » créent un phénomène de rejet de la part de la population, en fonction du « seuil de saturation et de tolérance » bien connu des spécialistes du racisme!

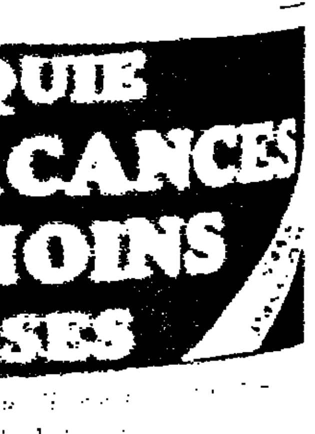
Pourtant cet engin, intelligemment utilisé, permet de faire d'extraordinaires balades en montagne ou en forêt.

Je n'en veux pour preuve que le raid réalisé il y a quelques années par les journalistes de *Moto-Verte* entre Biarritz et Perpignan, sans emprunter une seule fois la route goudronnée, cette matière haïe par le motard vert! Au guidon d'une 500-XLR Honda au rouge agressif – seule véritable concession à la mode! – j'ai pu le vérifier sur le terrain normand. Prendre les sentiers de grande randonnée, laisser la priorité à tout ce qui bouge et ne pas hésiter à dialoguer avec les gens rencontrés. Il faut savoir que les paysans n'ont absolument rien contre la moto quand elle n'est pas conduite de manière agressive.

DOMINIQUE GAUTRON.

(*Lire la suite page 16.*)





MOTEURS D'AVENTURE

Quatre championnes du 4 × 4

(Suite de la page 15)

En fait, à l'usage, ces dimensions généreuses se révèlent un avantage. La place est largement dispensée et une famille de cinq personnes avec ses bagages peut y loger sans difficulté et dans des conditions de confort qui n'ont rien de spartiates. D'autant qu'il s'y ajoute un équipement qui, mis à part l'absence d'une montre et d'un thermomètre d'huile, est complet, bien disposé et apparemment de bonne qualité.

D'ailleurs la matière plastique du tableau de bord, qui, souvent en automobile, laisse à désirer quant à son fini et à ses zones de raccord, en porte témoignage.

Tout cet ensemble, ainsi que la bonne finition du véhicule, concoure à donner cette impression de « bon produit bien fait », où l'on n'a pas cherché systématiquement à appliquer des solutions révolutionnaires mais plûtot à réaliser un engin homogène en adaptant avec un certain bonheur des technologies éprouvées.

On y perd sans doute en brillant, mais on y gagne peut-être en robustesse et en fiabilité. Le résultat : un break, peu bruyant, relativement agréable à conduire sur bon revêtement en dépit d'une direction un peu trop démultipliée en tout terrain et doté d'une tenue de route tout à fait suffisante pour les vitesses atteintes.

Le couple du gros moteur Diesel de près de 4 litres de cylindrée est pour une bonne part à l'origine de cet agrément de conduite facilité par une boîte de vitesses douce, bien synchronisée et facile à manier. Le freinage assisté, assuré par deux disques à l'avant et deux tambours à l'arrière, ne souffre guère de critiques, ce qui n'est pas le cas des suspensions, qui, en terrain accidenté seulement, avouent parfois leurs limites.

★ Moteur : six cylindres en ligne Diesel de 3 980 centimètres cubes de cylindrée (105 chevaux DIN). Direction assistée. Boîte de vitesses à cinq rapports – longs ou courts – avec boîte de transfert (deux ou quatre roues motrices avec essieux avant débrayables). Vitesse maxi : 130 km/h. Consommation : 9,3 l à 90 km/h et 14,2 l à 120 km/h. Prix T.T.C. : 130 125 F.

Datsun Patrol Break

Affronter la concurrence de la Range Rover et de la Toyota Station Wagon n'est certes pas facile. Le Datsun Patrol Break souffre à l'évidence de cette confrontation. Un véhicule de ce type – et de ce prix – se doit d'être spacieux et puissant. Le Patrol a ces deux qualités, mais à un degré moindre.

Sa grande longueur lui permet d'offrir sept places avec une deuxième banquette arrière rabattable, mais sa faible largeur ne lui donne pas un bon niveau de confort de conduite, les sièges avant jouxtant de très près les portières. Si l'étroitesse de cette carrosserie présente des avantages sur de petits chemins, elle ne concourt pas non plus à l'harmonie de la ligne générale. Malgré ce handicap, l'habitacle est bien conçu et est doté d'une instrumentation complète et de bonne qualité.

Une direction douce et précise et une boîte de vitesses bien synchronisée en font un véhicule agréable à conduire. La tenue de route, très saine malgré le faible empattement, est aussi un atout. Malheureusement, le couple du moteur Diesel avoue parfois des faiblesses sur des terrains accidentés ou lors de passages difficiles. L'on ne retrouve pas sur le Patrol la puissance de la concurrence, ce qui ne l'empêche pas d'afficher une consommation relativement importante.

Un engin un peu décevant malgré le sérieux de sa fabrication et l'emploi de techniques éprouvées.

★ Moteur : six cylindres en ligne Diesel de 3 246 centimètres cubes de cylindrée (95 chevaux DIN), direction assistée. Boîte de vitesses à quatre rapports – longs ou courts – avec boîte de transfert (deux ou quatre roues motrices avec essieux avant débrayables). Vitesse maxi : 120 km/h. Consommation : 11,2 l à 90 km/h et 13,8 l en cycle urbain. Prix T.T.C. : 109 800 F.

Mercedes 230 GE

Il est des réputations qu'il faut soigner. Lorsque l'on s'appelle Mercedes et que l'on a décidé de faire partie du monde des 4×4, on y entre discrètement certes, mais par la grande porte, avec une gamme de produits qui ne doit guère prêter le flanc à certaines critiques. La clientèle, dans ce domaine, attend du constructeur une finition de qualité. Elle est là. Les 4×4 de la marque ont, à l'évidence, hérité des atouts qui ont fait le renom des berlines. L'équipement de ces véhicules est donc très complet et parfaitement fonctionnel. Rien n'y manque. Pas même l'extincteur. Quant à la décoration intérieure, elle ne souffre guère de reproches si ce n'est une sobriété un peu trop marquée.

Le nouveau Station Wagon 230 GE que la firme allemande propose sur le marché français est de cette veine-là. Robuste et bien fini. Il est spacieux, même s'il ne paraît pas offrir un volume utile aussi important que celui de certains de ses concurrents. Il est aussi confortable mais sans atteindre peut-être à ce qu'offre la Range Rover. L'inconvénient, mineur il est vrai, a peut-être son avantage si l'on en juge par la bonne tenue de route du véhicule qui croise, non sans quelques bruits, à 140-145 kilomètres à l'heure sur autoroute. Même à ces vitesses-là, le freinage est à la hauteur, encore qu'il faille exercer un réel effort sur la pédale, tout comme à l'arrêt sur le levier de frein à main.

Si le nouveau groupe propulseur de ce 4×4, un moteur quatre cylindres de 2 277 centimètres cubes, permet ce type de performance au prix d'une consommation en supercarburant relativement élevée, il montre en revanche ses limites dès lors que le terrain devient très accidenté et manque de cette puissance et de ce couple à bas régime qui mettent à l'abri de tout souci. Cela étant, le véhicule, servi par une boîte de vitesses à quatre rapports, une boîte de transfert que l'on peut commander en marche et par un système de verrouillage des essieux avant et arrière, franchit bien des difficultés mais sans ce sentiment de tranquillité que donne le six-cylindres de 2,8 litres qui équipe le 280 GE.

★ Moteur : quatre cylindres de 2 277 centimètres cubes de cylindrée (injection) 125 chevaux DIN. Direction assistée sur châssis long et en option sur châssis court. Boîte de vitesses à quatre rapports – longs ou courts – quatre roues motrices avec essieux avant débrayables. Vitesse maxi : 145 km/h. Consommation 11,8 l à 90 km/h 16,1 l à 120 km/h. Prix T.T.C. 158 805 F.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Le tourisme en chiffres

Si les statistiques du tourisme français avaient été fiables et à jour, le gouvernement aurait peut-être renoncé à limiter, le 25 mars, les dépenses des Français à l'étranger. Si les commentateurs avaient disposé, à ce moment-là, de chiffres clairs et comparables, on aurait peut-être entendu et lu moins d'analyses reposant uniquement sur les *a priori* politiques de leurs auteurs : par exemple que le tourisme international ne concerne que les riches ou que les organisateurs de voyages réalisent de gros bénéfices.

Hélas ! Ces chiffres et ces statistiques n'existent qu'à l'état de traces dispersées entre les services d'études des différents partenaires professionnels. Aussi doit-on se féliciter de la troisième réédition actualisée de la brochure *le Tourisme en France*, dans laquelle le service hôtellerie-tourisme du Centre d'étude du commerce et de la distribution (Cecod) synthétise heureusement les données essentielles de l'actualité touristique nationale.

Elle passe en revue l'organisation administrative et budgétaire du tourisme, l'évolution des capacités d'hébergement (hôtellerie, camping-caravaning, résidences secondaires, et formules en temps partagé, les villages de vacances et les gîtes ruraux), les étrangers en France, les Français en France, la balance des paiements touristiques, les dépenses des vacanciers et 1 400 000 emplois touristiques.

De quoi éclairer bien des lanternes...

AL. F.

★ *Le Tourisme en France*, éditions 1983, 132 pages. 85 F. En vente au Cecod. Service hôtellerie-tourisme : 19, rue de Calais, 75009 Paris. Tél. (1) 281.91.33.

La moto de grands chemins

(Suite de la page 15.)

Contrairement aux 4×4, la moto verte est capable de se fourrer partout, au ras des falaises, dans les petits ruisseaux et même dans les forêts les plus inextricables. Bien souvent, le promeneur qui a trois heures de marche dans les jambes est à la fois déçu et blessé de voir apparaître, au détour d'un chemin, un motard propulsé par un gros monocylindre !

Ce sentiment est injustifié dans la mesure où chacun choisit son mode d'expression en fonction de ses aspirations, et la notion d'effort ne doit pas entrer en ligne de compte. Le rejet de la « moto verte » par une grande partie du public provient à la fois de la méconnaissance du produit et de la négation du plaisir d'autrui. Généralisé à toutes les activités de loisirs, un tel raisonnement aboutirait immédiatement à transformer nos aires de jeux en tristes goulags...

DOMINIQUE GAUTRON.

97 000 « BÉCANES »

Il y a une dizaine d'années, la « moto verte » n'existait pas. C'est la célèbre 500 XT Yamaha monocylindre qui a été véritablement au départ du phénomène. En 1980, 77 900 motos de trial (tout terrain) ont été immatriculées en France, sans compter les 19 500 motos vertes non immatriculées (cross, trial, enduro) qui, elles n'ont pas le droit de rouler sur les routes, et qui ont été vendues cette année-là ! Ce qui donne un marché annuel d'environ 97 000 machines, nettement supérieur à celui des machines exclusivement routières (74 000 avec les plus de 50 centimètres cubes, chiffres de Moto Journal). *En 1982, les quatre « grands » japonais ont investi dans ce secteur sortant de magnifiques machines de 600 centimètres cubes (Yamaha et Honda) ou de 500 centimètres cubes... Plus qu'une mode, il s'agit bien d'un véritable « sport-loisir ».*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



VOILES DE POINTE

Un croiseur pour spartiates

AFFALÉ dans le trampoline, les pieds calés contre les bras de liaison arrière, le skipper manie l'allonge de barre télescopique, menant à 2 mètres de distance la coque centrale du trimaran, parmi les creux et les bosses de la houle.

Ça souffle un bon force 4 Beaufort et, à cette allure de près bon plein, l'engin file ses 9 nœuds, l'aiguille du speedomètre poussant même des incursions régulières au-delà du chiffre 10. Si le barreur abattait jusqu'au largue, la vitesse dépasserait sans aucun doute les 15 nœuds, et tout cela sans effort, tout en souplesse.

Mais il faut se méfier de ces bateaux aux réactions de pur-sang. Concentré, le barreur parcourt sans cesse du regard le bateau, en quête de la moindre faiblesse. Il observe les deux flotteurs : celui sous le vent, qui, dans un creux, pénètre parfois dans l'eau verte de la vague, tandis que son jumeau au vent décapite au passage quelques crêtes qui n'auront pas eu le temps de déferler. Curieusement, la coque centrale reste sèche, alors que l'équipage juché au rappel en prend régulièrement plein les cirés. Et, à cette vitesse-là, une giclée d'embruns, ça fouette fort.

A la rude

L'équipier, installé encore plus au vent que le barreur, garde en main les écoutes de foc et de grand voile, bloquees dans les mâchoires de taquets coinceurs. Il adapte en permanence le réglage de la voilure aux variations de la vitesse du bateau, qui passe sans transition de 8 à 11 nœuds, avant de ralentir contre une vague, puis de repartir de plus belle. L'œil de l'équipier saute des rubans cousus sur les voiles, afin de surveiller l'écoulement des filets d'air contre le tissu, au flotteur sous le vent. Si, dans une risée, ou sous la force d'une vague vicieuse de travers, le flotteur venait à disparaître sous l'eau – « *enfourner* », disent les marins, – il larguerait instantanément l'écoute de grand voile pour soulager le bateau, avant de reborder énergiquement la voile pour reprendre de la vitesse.

On croirait voir l'équipage d'un catamaran de sport en régate ! En réalité, ce petit engin de croisière ultra-rapide n'est autre qu'une mutation du Hobie-Cat-16, le célèbre catamaran américain. Entre les flotteurs du Hobie et sous son grément est venue s'installer une coque centrale comportant une mini-cabine. Ainsi obtient-on, selon le dessin et la conception de la coque centrale, un Tremolino (S.C.I.M. Marine, plans Newick) ou un Hurricane (Tradewinds, plans Kelsall). Un peu plus grand, et de conception entièrement originale, existe le Speed (Ocqueteau), dessiné par Gilles Gahinet, vainqueur de la dernière transatlantique en double Lorient-Bermudes-Lorient. Pour moins de 7 mètres de long, notre multicoque atteint les performances d'un gros bateau de course classique.

En revanche, sur le chapitre du confort, il n'arrive pas au niveau d'un minuscule dériveur lesté de pêche promenade ou de croisière côtière, tel le fameux Corsaire. Mais qui pense encore au confort, quand le sillage s'allonge, quand le but de l'étape grandit à vue d'œil, et que les coques jouent à saute-mouton par-dessus les vagues ? D'ailleurs, le terme croisière ne sonne-t-il pas bizarrement, quand les équipiers conservent leur maigre bagage dans un sac étanche, dorment au mouillage sur les trampolines, à l'abri d'un taud, et que les possibilités de cuisine se limitent à un petit réchaud et une popote de camping ?

C'est plutôt le mot raid qui viendrait à l'esprit, car ce mode de navigation, plus que spartiate mais exaltant, évoque tout à fait les Vikings sur leurs drakkars. Comme les drakkars d'ailleurs, les petits trimarans sont à la fois capables d'aller très vite en mer et de se glisser au plus profond des criques et estuaires les plus secrets. Dérive relevée, l'engin cale en effet moins de 50 centimètres de tirant d'eau. D'autre part, pesant moins de 500 kilos tout compris, il se déhale à la pagaie dès que le vent vient à manquer une fois dans un recoin de côte trop abrité. Si nécessaire, pour remonter une rivière par exemple, un petit moteur hors-bord de 4 chevaux permet de filer ses 6 nœuds sur eau plate.

Acrobaties

Se glisser au plus profond d'un aber breton n'est possible que si l'on dispose d'un engin à la fois manœuvrant et rapide, même par tout petit temps, sans quoi l'escapade à la voile au milieu des prés et des bois tourne vite à la corvée et à l'épreuve de patience. On dit souvent des multicoques qu'ils sont peu manœuvrants : c'est vrai si l'on essaie de les utiliser comme un monocoque. Un trimaran, par exemple, abat beaucoup plus lentement qu'un bateau à quille courte et, de plus, il prend immédiatement de la vitesse. Mieux vaut donc éviter les obstacles en remontant au vent plutôt qu'en abattant ! D'ailleurs, un multicoque est capable aussi de faire marche arrière, ce qui est bien pratique dans certaines situations délicates. De même aussi qu'un trimaran vire très facilement de bord sur eaux plates, à la différence des catamarans.

Les plaisanciers ayant reçu une formation classique s'effraieront, sans doute, de ces engins *a priori* acrobatiques. Il est vrai qu'ils ne pardonnent pas les erreurs des monocoques raisonnables et demandent une attention de tous les instants. Toutefois, dans le cadre d'une petite croisière côtière, disposer d'un bateau capable de se glisser partout, et d'atteindre sans difficulté 15 nœuds aux allures portantes constitue un élément de sécurité non négligeable, puisqu'on navigue avec la quasi-certitude de pouvoir joindre un abri en cas de détérioration, même rapide, des conditions météorologiques.

Croiseurs de l'avenir, les petits trimarans de croisière ? Sans doute, car, dans leur manœuvre et leur esprit d'utilisation, ils correspondent tout à fait à la formation nautique acquise par ceux qui, de plus en plus nombreux, découvriront la voile et la mer en passant par la planche à voile et le catamaran de sport, au lieu du classique cursus dériveur-petit bateau de croisière-gros bateau de croisière.

Pour l'heure, hélas ! ces bateaux coûtent cher, très cher. Cela tient à ce qu'ils sont soit importés, soit construits en toute petite série. De plus, de par sa conception même, un multicoque demande un temps de fabrication plus long, l'assemblage de pièces très diverses et de qualité, car un engin qui va aussi vite nécessite un accastillage et un gréement absolument sans faiblesse. Aussi faut-il considérer pour le moment, Speed, Tremolino, et autres Hurricane comme l'avant-garde d'une nouvelle génération de bateaux, correspondant à une nouvelle génération de plaisanciers qui arrive à toute vitesse !

DOMINIQUE LE BRUN.

★ *Ocqueteau :* Ors, B.P. 37, 17480 Le Château-d'Oléron (46) - 47-54-11.

★ *S.C.I.M. Marine :* route de l'Ospedale 20137, Porto-Vecchio (95) - 70-22-76.

★ *Trade Wunds :* B.P. 80, 92205 Neuilly-sur-Seine Cedex (3) 469-06-96.

La gîte est morte, vive la vitesse !

DEUX coques pour le prix d'une, la gîte en moins et la vitesse en prime ! Le chantier Fountaine-Pajot, situé à Aigrefeuille, près de La Rochelle, est en train de réaliser le prototype d'un catamaran de croisière de 11 mètres. Pas question de fabriquer un *Charente-Maritime* en modèle réduit, mais plutôt un voilier habitable, rapide et confortable. Pour la mise au point du premier modèle, le chantier a bénéficié d'une aide de l'ANVAR portant sur la moitié du coût d'ensemble. Construit sur les plans de Michel Joubert, il devrait être commercialisé aux alentours de 280 000 F et répondre à une demande encore marginale mais réelle.

« *Je ne me fais pas trop de soucis pour les premières unités,* affirme Jean-François Fountaine, directeur du chantier, *car j'ai déjà des commandes fermes.* » Après les Américains et les Anglais, les Français vont-ils enfin se laisser séduire par les avantages incontestés du multicoque de croisière ? La sortie, à une année d'écart, de deux bateaux de ce type va-t-elle peser sur ce comportement ? Car, au Salon de La Rochelle 1982, les visiteurs ont déjà pu admirer la magnifique silhouette d'un trimaran de croisière dessiné par l'architecte à la mode, Philippe Briand, *l'Exception,* aux mensurations imposantes – 12 mètres sur 8 mètres de large – et au prix prohibitif : 750 000 francs...

Un gigantesque hamac

Catamaran ou trimaran, ces deux nouveaux bateaux apportent incontestablement quelque chose d'inédit en matière de multicoques de croisière. Jusque-là les chantiers, pour la plupart étrangers, qui s'étaient lancés dans cette voie avaient opté pour des bateaux lourds, lents et profondément inesthétiques. Les *Solaris* et *Catalac* ont beaucoup fait pour ternir l'image de marque du multicoque, devenu, par le biais de cette première génération, un engin tenant plus du tracteur agricole que d'une voiture de sport.

Avec *l'Exception* (1) et le nouveau catamaran charentais, les multicoques retrouvent leur véritable raison d'être. Car leur première qualité est d'aller vite sur l'eau, raccourcissant les distances en mer de manière importante. Or chacun sait que les arrivées au port et les départs sont les meilleurs moments d'une croisière. Légers, peu lestés, ils ne nécessitent pas un plan de voilure important, ce qui rend les manœuvres sous voiles aisées et peu fatigantes. Le moindre souffle d'air les propulse vers l'horizon, quand la plupart des monocoques semblent englués à la surface des eaux.

Autre avantage, l'absence de gîte à bord des multicoques, qui rend la vie à bord si agréable, surtout, au près serré. Fini de marcher sur les cloisons, fini les parcours du combattant vers l'étrave et la démarche si caractéristique de « dahut ». La surface de pont est un véritable solarium, que l'on peut parcourir aisément, une fois disparue l'angoisse de marcher sur les filets tendus entre les coques, comme sur tous les catamarans. On pense inévitablement à Robert James, mort noyé après avoir traversé un filet déficient, mais très vite on devient un spécialiste du trampoline, et l'on finit surtout par apprécier ce gigantesque hamac pendant les heures de sieste.

Contrepartie inévitable de tous ces avantages, la fâcheuse tendance du multicoque à « se mettre sur le toit ». Quand le monocoque gîte, à voilure égale, le multicoque lève la patte au vent. Il devient alors primordial d'apprécier à sa juste valeur le fameux « point de non-retour », quand la partie de plaisir se transforme brutalement en bain forcé. Pour cela, il existe plusieurs méthodes complémentaires : réduire la toile préventivement, ce qui nuit rarement aux performances de ce type d'engin, et mettre un équipier à l'écoute de grand-voile, ou de spi, prêt à choquer. Une mesure qui évite généralement de faire la culbute.

Reste le problème des ports : avec ses 8 mètres de large, *l'Exception* risque de ne pas pouvoir rentrer dans des ports comme celui de Saint-Martin-de-Ré en été. Mais, avec ses 65 centimètres de tirant d'eau, le moindre recoin sous le vent d'une côte peut lui servir d'abri, ceci compensant cela.

L'équation serait incomplète si l'on oubliait de parler du plaisir pris à naviguer sur de tels voiliers. Débarrassé de la longue quille propre aux monocoques, véritable soc de charrue labourant la mer, le multicoque glisse sur l'eau sans laisser de sillage, ne force jamais et accélère immédiatement, suivant sans temps mort la rafale de vent. Disparu le bouillonnement à l'arrière du voilier, qui servait autrefois à apprécier la vitesse d'un bateau, disparue la sensation virile de brutaliser la mer, disparue enfin l'impression de lenteur dans les petites brises.

DOMINIQUE GAUTRON.

(1) *L'Exception* est en location à l'agence Sofalogwen du Crouesty. Port du Crouesty, îlot n° 1-56-640, Arzon. Tél. : (97) 41-26-79.

PARTIR

Bateaux à l'œil

Parce que les immatriculations de nouveaux voiliers ont baissé de 20 % en deux ans, parce que les Français croient que barrer un bateau est hors de leur portée, techniquement et financièrement, la Fédération des industries nautiques a décidé que le samedi 11 et le dimanche 12 juin seront deux occasions de vanter la mer. Dans une vingtaine de ports, les professionnels mettront gratuitement à la disposition du public tout ce qui flotte, de la planche à voile au 12 mètres, et ils répondront à toutes les questions qui leur seront posées sur les plaisirs nautiques.

• **Pour tous renseignements : Fédération des industries nautiques, port de La Bourdonnais, 75007 Paris, tél. (1) 555-10-49.**

Le gîte et le cheval

L'ancienne « maison de valet » (dix-septième siècle) du château de Charry (Tarn-et-Garonne) est à louer cet été. Elle peut héberger cinq personnes qui en apprécieront la cheminée ainsi que le voisinage de l'auguste demeure toujours habitée. Les cavaliers profiteront plus que les autres de ce gîte « au château », car le cheval – également à louer – est le moyen idéal pour y cheminer sur les routes de Saint-Jacques-de-Compostelle entre fermes quercynoises et chapelles romanes. Le gîte : 900 francs pour une semaine. Un cheval : 700 francs (nourriture comprise) pour une semaine.

• **Réservations : Bruno et Lydie Verley, Centre de séjours équestres, 82110 Lauzerte, tél. (63) 94-66-48.**

MARRAKECH TOUJOURS

Une oasis de nostalgie

GRATTE-CIEL et béton, embarras de circulation, casinos, Club Méditerranée, magnétoscopes en vitrine, grégarisme des corps vautrés (plages et piscines), pizzerias graisseuses, séminaires d'attaché-case, le Maghreb s'occidentalise. C'est ça le progrès !

Le Maroc côtier, Rabat, Casablanca, Agadir suit le mouvement. C'est vers les villes impériales et le Moyen-Atlas, vers Marrakech, la capitale touristique, qu'il faut aller chercher ce qui reste d'authenticité et ce qui reste, heureusement : la nostalgie.

Car Marrakech, ce fut toujours la nostalgie !

Nostalgie d'une identité véritable : est-ce le pays des fils de Kouch ou celui des Masmouda ?

Nostalgie des splendeurs palatiales ruinées puis renaissantes depuis le Ksar-el-Hajar, le palais d'Ali Ben Youssef, le palais Al Badi, le palais de Moulay Abd el Hafiz (le glaoui)...

Nostalgie des dynasties : les Almoravides, les Almohades, les Mérinides, les Ouattasides, les Alaouites.

Nostalgie de la civilisation espagnole : butin ramené de cette péninsule après la défaite, entre autres, du Cid (Valence, en 1102) et des Castillans (Alarcos, 1195).

Nostalgie des jardins et des vergers à l'intérieur de l'enceinte de pisé rose, quadrilatère primitivement délimité de cordes et construit « *quand la Lune entra dans un signe zodiacal stable* », selon décision des astrologues.

Nostalgie, entre éclipses, d'une vie intellectuelle souvent intense, des légendes dorées et des paradis perdus.

Nostalgie de l'histoire : c'est ici que Churchill rencontra de Gaulle, et depuis, deux mois de chaque année, il revint à la *Mamounia*.

Marrakech aujourd'hui, c'est encore tout cela : l'entassement extravagant de la Médina aéré par les parcs, vestiges des vastes jardins des sultans, la place Jemaa-El-Fna, son centre historique, lieu géométrique de la ville almoravide, de la casbah Almorade et du mellah saadien. La ville nouvelle : le Guéliz.

Marrakech, ce sont les tapis : chichaouas du Haut-Atlas, ocres et noirs ; glaoua teintée de jaune, vert et blanc ; aït ouaouzgit aux tons chauds, rouges et bleus ; marmoucha du Moyen-Atlas, fauves ; beni mguild, blancs, verts et noirs et beni yahia, fauves, verts et bleus. Ce sont les armes : poignards inspirés de Tolède, sabres faiblement courbés, longs fusils des fantasias. Ce sont les bijoux, le cuivre et la ferronnerie. C'est enfin le cuir (maroquin vient de Marrakech et Rabelais déjà en parlait !).

Et puis, ne l'oublions pas, l'odeur térébrante du *ras el hanout*. Littéralement « tête de la boutique » (sous-entendu l'épicerie), c'est le mélange élaboré, mystérieux et superbe d'épices finement moulues. Chaque échoppe a son secret, mais Latifa Bennani Smires l'a quelque peu dévoilé : il y entre cardamome, macis, maniguette, muscade, cantharide, poivre long (felfell), curcuma, gingembre, poivre noir, fruit du frêne (lissan ettir), belladone, gingembre, et un piment dit « nouiouara ».

La « Mamounia »

La *Mamounia*, ce « palace oasis » fête cette année ses soixante ans !

En effet, il fut conçu en 1923 (agrandi, puis, en 1953, rénové et réaménagé) sur 7 hectares des jardins du souverain alaouite, Mohamed Ben Abdallah (Mohamed III).

A l'intérieur des remparts jouxtant l'impassible minaret de la Koutoubia (douzième siècle), c'est un chef-d'œuvre d'architecture arabo-mauresque ; chaque chambre donnant sur les jardins d'orangers, d'oliviers, de citronniers, ponctués des taches de couleurs de bougainvillées en fleurs, des roses, des jasmins, que sais-je ? Au matin, lorsque le soleil éclate sur les cimes enneigées de ce décor de théâtre, la conférence au sommet (des arbres) de milliers d'oiseaux chanteurs, soutenue par le bruit fluide des fontaines, gazouille la légende de Marrakech.

Avec la cuisine fasi, celle de Marrakech est des meilleures du Maroc. Et le meilleur restaurant de cuisine marocaine est celui de la *Mamounia : L'Bahja* (chef Ben Messaoud Mohamed) ; des entrées (avec la fameuse b'stilla, ce feuilleté aérien ancêtre sans doute du pastis gascon, farci de pigeon et d'amandes et que les Français appellent *pastilla*) aux *touagehes* (pluriel de tagine, ces ragoûts portant le nom de l'ustensile de terre dans lequel ils sont cuits) en passant par le couscous, d'agneau ou de poulet, les brochettes et les desserts, gras et miellés comme femmes de harem. En Médina deux autres restaurants de cuisine marocaine sont à signaler encore, la *Maison Arabe* (non loin de la mosquée de Bâb Doukkala - tél. : 226.05 et où il est conseillé de déguster « avec ses mains ») et le *Dar Marjana* (tél. : 257.73). Mais le spectacle dans l'assiette et dans la salle du *L'Bahja* est savoureux.

L'Bahja n'étant ouvert que le soir, vous trouverez cette cuisine autochtone, simplifiée, aux déjeuners de la piscine de la *Mamounia*, avec aussi un buffet froid. Et la cuisine française également, au grill *Nassim* et au restaurant *Nejma* (le soir). Une cuisine originale et classique à la fois du chef poitevin Lionel Jounault.

Les restrictions monétaires n'autorisent plus de longs séjours, certes. Mais ne serait-ce qu'un week-end prolongé, voire une petite semaine, à la *Mamounia* valent leur pesant de souvenirs. Claude Lemercier, son directeur et M. Mohammed Chab, son solide adjoint, en peuvent être remerciés.

Aussi bien construit-on encore des hôtels, à Marrakech où déjà les 5 étoiles ne manquent point, de l'*Es Saadi* au *Sofitel* (ce dernier, fonctionnel, n'est certes pas d'abord aimable mais possède, en Le Cam, un chef de talent et il est plaisant d'aller goûter ses préparations (tél. : 346.60).

Mais surtout, dans les 4 et 3 étoiles on obtient des tarifs très abordables. Parmi les 3 étoiles A (chambre pour deux, tout confort, à 78 dirhams, petit déjeuner 16 dhs et menu touristique à 55 dhs) vous noterez : l'*Imilchil* (avenue Echouhada - tél. : 314.53), le *Tachfine* (18, bd Zerktouni - tél. : 313.08), l'*Al Mouatamid* (94, av. Mohamed-V - tél. 315.82), l'*El Maghreb* (avenue des Remparts - tél. : 309.99), et peut-être, lorsque vous arriverez, le *Smara* sera ouvert depuis quelques jours.

Pour moins de 100 FF par jour, m'a certifié M. Ben Thib Abderrahim, directeur de l'Association provinciale des opérateurs de tourisme (170, av. Mohamed-V - tél. : 341.97) on peut être heureux ici.

Alors, pourquoi pas ?

Mais n'oubliez point ces détails du *Marrakech pratique* :

- Pour circuler vous avez les « petits taxis » (Renault 12) qui coûtent 10 dhs par trajet. Ou encore les calèches (25 dhs l'heure), où l'on peut tenir à quatre personnes. Le transport aéroport-hôtel revient à 30 dhs en petit taxi, 20 dhs par les autobus d'hôtel et 50 dhs en voiture privée.
- Un guide revient : 30 dhs l'heure (60 dhs la journée) et, en voiture privée, à 200 dhs.

Les environs de la ville

Après les promenades dans Marrakech, les visites des monuments (5 dhs), le tour de la Médina (10 km), le jardin Majorelle (il s'agit du fils Majorelle à qui l'on doit Lucas-Carton et il a également décoré un salon de la *Mamounia*) etc., vous aurez peut-être le temps de visiter les environs de la ville. Soit en louant une voiture avec chauffeur, soit en louant « votre » voiture (Hertz, avenue Mohamed-V).

Vous découvrirez ainsi : la vallée de l'Ourika (62 km) avec Dar-Caïd-Ouriki, petit village des ânes par excellence (ils aiment le sucre !), la vue sur le djebel Yagour (2 728 m) aux gravures rupestres.

L'Oukaïmeden (74 km), station de sports d'hiver (2 600 m).

Demnate et le pont naturel d'Imi N'Ifri, les cascades d'Ouzoud, etc.

Si vous êtes gourmand, par la route de Taroudant, vous irez jusqu'à Ouirgane (63 km), accrochée au flanc d'une vallée verdoyante et découvrirez la *Résidence de la roseraie* (tél. : 4). Une excellente cuisine à partir des produits d'un domaine de 20 hectares. Quelques chambres. Possibilité de pêche à la truite pour les amateurs et promenades à dos de mulet pour les autres.

ROBERT J. COURTINE.

★ LA MAMOUNIA, avenue Bâb-el-Jedid (tél. 323-81 - télex 720-18) à Marrakech. Pas de fermeture. Pour les « fans » de grosses chaleurs du 15/7 au 15/9.

UN MUSÉE A PORTLAND

Peintres du Nouveau Monde

CE n'est ni New-York, ni San-Francisco, mais pour ceux qui veulent humer l'air d'une certaine Amérique, Portland, sur la côte du Maine, à une portée de flèche du Canada francophone, est une bonne étape.

Le Maine est l'un des États les plus pauvres des États-Unis. C'est aussi l'un des plus beaux, avec d'immenses forêts trouées de lacs et une côte rocheuse semée d'îles qui rappellent la Scandinavie.

Avec ses quatre-vingt mille habitants, Portland est, à l'échelle des États-Unis, une petite ville. Une petite ville dont l'histoire, depuis sa création au dix-septième siècle par une poignée de trappeurs et de bûcherons anglais, d'ailleurs assez peu recommandables, symbolise les hauts et les bas du capitalisme triomphant : capitale de la fabrication des mâts de la marine anglaise, ruinée par la guerre contre les Français et leurs alliés indiens ; enrichie par le commerce maritime au milieu du dix-neuvième siècle, ruinée à nouveau par l'avènement du chemin de fer, calcinée par l'incendie en 1866, Portland a retrouvé la prospérité avec la pêche, le bois, les conserveries et les grains canadiens avant de sombrer dans la crise de 1929, de devenir l'une des capitales de la construction navale américaine pendant la dernière guerre et de retomber dans le marasme juste après.

Un musée de 12 millions de dollars

C'est aujourd'hui la quatrième résurrection de Portland, symbolisée par la charmante rénovation du quartier du vieux port et l'inauguration d'un nouveau musée municipal, construit par l'atelier Pei, le plus célèbre architecte chinois des États-Unis. Comment une « petite » ville américaine a pu s'offrir un musée de 12 millions de dollars et le commander au plus célèbre atelier d'architecture du pays vaut d'être expliqué.

La ville a bien reçu 5 millions de dollars de subventions fédérales, mais c'est un enfant du pays qui a fourni l'essentiel du budget du nouveau bâtiment : à quatre-vingt-trois ans, droit comme un I, M. Charles Shipman Payson est, officiellement, « *l'un des quatre cents Américains les plus riches* ». Avocat de formation, il a fait sa fortune dans le sucre, l'acier et l'uranium. Sportif enthousiaste, il a été boxeur amateur, a pêché le « gros » avec Hemingway, possède en Floride un ranch de 6 000 hectares et un élevage de 500 chevaux de course dans le Kentucky.

C'est pour abriter sa collection d'œuvres d'un autre enfant du pays, le peintre et illustrateur Winslow Homer, que Charles Payson a fait construire le nouveau musée. Une structure en briques rouges sise sur la grand-place de la ville et pour laquelle l'architecte, Henry Nichols Cobb, directeur de l'école d'architecture de l'université Harvard, avait à résoudre deux problèmes difficiles : relier le nouveau bâtiment à l'ancien musée, « gentilhommière » d'un autre magnat du pays qui répondait au nom de Lorenzo de Medici Sweat, et « fondre » le nouveau bâtiment dans un environnement urbain peu engageant, très « révolution indusrielle ».

Le « joujou » de M. Payson marquera, sans doute, son époque par son élégance discrète que les édiles de Portland trouvent très « européenne ». Il est construit dans les matériaux du pays : extérieur de briques rouges, troué de fenêtres protubérantes comme les lanternes d'un phare marin, à l'intérieur, parquets de pin blond coupés de granit gris.

Le Maine, ses forêts et son océan sont présents partout. Pour l'inauguration, le musée s'était fait prêter une collection du meilleur peintre marin américain d'aujourd'hui, Andrew Wyeth. Les visiteurs y trouveront aussi quelques bons exemples d'« *Americana* », ces œuvres des premiers peintres du Nouveau Monde qui relatent si bien la vie quotidienne, les goûts – et les snobismes – de l'Amérique coloniale.

Typiquement yankee

Le jeune directeur du musée, M. John Holverson, compte sur les riches New-Yorkais qui passent, nombreux, leurs vacances d'été dans le Maine pour équiper ses collections. Pourquoi ? Parce qu'elles y seront mieux exposées que dans les bas-fonds des musées pléthoriques de la grande ville, et aussi, assure-t-il, par sympathie pour « *l'intégrité yankee* ». Traduit en clair, ce discours s'adresse apparemment aux gens de goût, découragés par la commercialisation forcenée de l'art à New-York.

Même quand ils sont d'origine irlandaise, italienne, grecque ou juive d'Europe orientale, les habitants de Portland se considèrent, en effet, comme « *typiquement yankees* » : indépendants, ouverts aux idées neuves, dépourvus de préjugés. Bref, tout sauf provinciaux. Les clubs de golf, les églises et les stratifications financières paraissent, de fait, y jouer un moindre rôle que dans la plupart des petites villes américaines.

Il est vrai que la voile, l'été, et le cabotage dans un archipel boisé parsemé de « cabines » de bois rustiques où les familles s'installent pour un ou deux mois, le ski de fond et de descente à une heure de voiture, l'hiver, doivent y être pour quelque chose.

NICOLE BERNHEIM.

America, America

La compagnie Cunard offre pour le prix d'un aller simple (à partir de 17 200 francs) entre Southampton et New-York à bord du Queen-Elizabeth-II *une cabine pour deux personnes et deux billets d'avion pour le retour. Autre proposition de la compagnie : pour onze départs de Southampton, huit retours par bateau seront gratuits. Ce qui permet de rester en Amérique de un jour à sept mois à partir de 8 790 F par personne.*

★ American Express Voyages, 11, rue Scribe, 75009 Paris. Téléphone : (1) 266-09-99.



LIMOUSIN

La flèche qui tua Richard Cœur de Lion

ISOLÉE dans le passé, en quelque sorte à l'écart des grands axes qui entourent le Massif Central, la Haute-Vienne mesure maintenant les attraits qu'une telle situation peut présenter pour le tourisme. Dans certains palmarès, ceux de la pollution, du bruit, par exemple, il est honorable d'être le dernier ! Les visites se font presque en solitaire ; un pays qui a mis un millénaire à se faire mérite qu'on s'y attarde un peu. Partout on vous dit : « *Chabaz d'entrar.* » Finissez d'entrer ! On est accueilli pour soi.

Dès les premiers jours du printemps, les haies qui sertissent les champs ont commencé à se colorer de vert, un vert tendre et doucement transparent. Les grands arbres, eux, avec peu de feuilles encore, s'épanouiront plus tard dans la saison. Ils délimitent ainsi l'espace qui apparaît pourtant toujours immense. Mieux que la terre, les bois suivent par leurs tons l'avancement du temps et, harmonisant généreusement les floraisons diverses, en marquent plus sensiblement la fuite. On dit qu'en Limousin, même en hiver, il reste souvent un peu de la lumière dorée de l'automne. Seul l'été offre davantage de contraste, sans doute à cause de la position du soleil qui adoucit moins les contours.

Au sud-ouest du département, la nature, à chaque époque, suit cette régulière ordonnance que l'homme n'a pas encore cherché à modifier ; rien n'a changé entre ces torrents sages que sont la Tardoire, la Vayres, le Bandiat, depuis que, parmi les vallonnements qu'ils découpent, l'histoire y édifia quelques châteaux. Il fallait défendre la vicomté de Limoges des convoitises de puissants voisins, Poitou, Berry, Auvergne et Aquitaine. Forteresses tour à tour aimables ou austères, en ruine ou habitées, elles sauvegardent, hors des itinéraires obligés, leurs lointains secrets. Jadis, on les appelait d'ailleurs des repaires...

Châlus est un de ces endroits que le hasard retient pour, brusquement et de façon imprévisible, bouleverser le cours des choses. Au soir du 26 mars 1199, une flèche, partie d'une tour du château qu'assiégeait le souverain anglais, atteignit Richard Cœur de Lion. L'intrépide prince – fidèle à sa réputation – regagna son camp à cheval, oublia de se soigner et continua à guerroyer. Il devait mourir peu après, sans une plainte, pardonnant à son meurtrier, et il léguait son royaume à son frère Jean sans Terre. La tutelle étrangère, soudain moins lourde sur la France, pouvait désormais être secouée.

La fameuse tour se dresse encore, seule, impassible élan de pierre, inattaquable et cependant élancée. On n'y accède que par une étroite porte, à 4 mètres du sol ; à sa base, une fosse de 20 mètres pour y abriter les réserves.

Rochechouart et Montbrun

Par une route sinueuse et tout ombragée, on arrive à l'élégante maison-forte de Brie. Bâtie au quinzième siècle, elle allie les décorations Renaissance aux rigueurs médiévales, pour impressionner peut-être. Un magnifique escalier en spirale, après avoir desservi les salons, aboutit à une chambre dite « des amours ». Les fenêtres aux profonds ébrasements permettent d'apercevoir les lignes bleutées et comme estompées par la distance des monts de Blond.

Vu de la vallée de la Graine, Rochechouart impose, côté sud, sa façade régulière et majestueuse ; deux tours rondes l'encadrent et s'effilent sur le promontoire qu'elles couronnent. Dans la cour d'honneur, une galerie repose sur d'étonnantes colonnes en torsade, au bord du déséquilibre. Devenu musée, le château appartint à une des plus illustres familles de France, célèbre en Terre sainte pour son courage à combattre l'Infidèle. On rapporte qu'un des seigneurs, jaloux, croyant que sa femme avait cédé aux avances de l'intendant, la fit enfermer dans un cachot avec un fauve affamé. Au bout de plusieurs jours, la vertueuse épouse vivait toujours, indemne. Le coupable éconduit qui l'avait perfidement calomniée y fut jeté à sa place, et promptement dévoré. La sculpture d'un lion dans un angle de muraille symbolise ce conte fabuleux.

Alors que Châlus et Rochechouart se dressent comme des défis et sont visibles de loin, Montbrun au contraire est caché au creux d'un vallon et semble posé calmement près d'un étang. Ses tours crénelées s'y reflètent, et évoquent par leur silhouette les célèbres kraks des chevaliers de Palestine. Le donjon carré paraît surgir de cette masse de pierres ocrées ; c'est assurément un des plus beaux fleurons de ces demeures princières, sorti droit des récits passionnants des chroniqueurs. Incendié par les Anglais, reconstruit, détruit à nouveau, restauré avec une inlassable ardeur, il est à la fois force et finesse, rudesse et sourire.

Vraiment, là, dans le silence que rendent plus épais les appels des oiseaux, on se sent comme oublié du temps, ignoré du monde, mais relié par de solides racines à l'inexprimable chaîne de l'histoire des hommes. En prenant la route qui grimpe au Puyconieux, le plus haut point de la région, on distingue soudain et au détour Montbrun, niché dans son site de verdure et néanmoins à la seule croisée possible de la vallée.

Lambertie enfin, profondément caché dans son bois de sapins, s'auréole de mystère. Le Limousin finit peu après ; la vallée de la Dronne, qui s'ouvre en contrebas des derniers rebords du plateau, annonce déjà la chaude plaine périgourdine. Similitude fortuite, le château se hérisse de toits pointus, clochetons, pignons et poivrières, formant une dentelle semblable à celle des arbres. Démantelé lors de la guerre de Cent Ans, il fut le berceau de la lignée du nom, où rivalisèrent généraux et officiers de l'Etat. L'indifférence et les années, plus que les guerres, ravagèrent ses perspectives. Au dix-neuvième siècle, fidèlement, on entreprit sa totale restauration. Lambertie a retrouvé son allure d'il y a cinq cents ans. Les guirlandes de machicoulis, les alignements de fenêtres à meneaux, atténuent la sévérité du granit. L'ancien mur d'enceinte prenait dans la cour actuelle, où se trouve maintenant un puits. Nul bruit n'y arrive ; le vent seul, au long de ces hautes toitures grises, semble souffler des airs de légendes à peine voilés de mélancolie.

DOMINIQUE VERGNON.

CLUB ALPIN FRANÇAIS

Les montagnards sont toujours là...

DANS le cadre des Journées nationales de l'escalade et de la randonnée, qui se dérouleront samedi 28 et dimanche 29, le Club alpin français (CAF) organisera, à travers la France, nombre de « grand-messes » à la gloire de la montagne.

A cette occasion, la section d'Annecy invite les amateurs de l'escalade près du refuge de Gramusset ; une raclette clôturera cette fête du roc. La section de Nantes donne le choix entre la varappe sur le rocher-école de Pont-Caffino et une randonnée dans les vallées de la Sèvre et de la Maine. La section de Lorraine délivre le neuvième brevet du randonneur pédestre lorrain au départ de Frouard ; distances prévues : 15, 25 ou 35 kilomètres. Cette profusion d'activités n'est pas exceptionnelle : elle manifeste la vitalité de ce Club alpin qui porte allégrement ses cent dix ans.

Des brevets pour les guides

Ils furent cent trente-sept, le 2 avril 1874, autour d'Adolphe Joanne, Ernest de Billy et Abel Lemercier pour créer le CAF afin « *de faciliter et de propager la connaissance exacte des montagnes de France et des pays limitrophes, par des excursions soit isolées, soit faites en commun : par la publication de travaux scientifiques, littéraires et artistiques, et de renseignements propres à diriger les touristes ; par la construction ou l'amélioration des refuges et des sentiers ; par des encouragements aux compagnies de guides ; par des réunions ou des conférences périodiques : par la création de bibliothèques et de collections spéciales* ». Tout était dit, dès les origines, et le Club allait croître selon les vœux de ses pères fondateurs.

1885 : cinq mille adhérents. Les « *caravanes scolaires* » se développent, y compris chez les filles, tant il est vrai que ces caravanes « *arrachent les jeunes gens à l'énervante oisiveté des villes* ». 1896 : six mille adhérents. Le CAF offre des piolets et des cordes aux guides de haute montagne, auxquels il accorde, par ailleurs, un brevet. Sur toutes les montagnes de France se construisent des refuges et des chalets-hôtels. Les « cafistes » entretiennent les sentiers. A partir de 1900, ils introduisent et développent la pratique du ski. Dans le domaine de la géologie, de la météorologie, de la cartographie, de la botanique et de la zoologie, les « cafistes » travaillent avec passion pour comprendre et pour vulgariser. Ils conquièrent, colonisent, aménagent, et puis ils partagent « leur » montagne. 1967 : cinquante mille adhérents.

Malgré les vicissitudes de l'histoire, le flambeau s'est transmis grâce aux Joanne, Caron, Vallot, Devies. L'année 1983 trouve le CAF en bonne forme. Il compte environ quatre-vingt-treize mille adhérents, qu'il convie à d'innombrables stages de formation pour qu'ils sachent grimper en tête, conduire une cordée ou enseigner la godille.

Avec ses 10 millions de budget annuel (40 millions de francs consolidés), le CAF et ses sections proposent une myriade d'activités. Rien n'y manque : le ski de piste, de fond ou de raid ; la spéléologie ; la varappe ; le vol libre ; la course classique ; la randonnée en moyenne montagne ; le trekking à l'étranger ; les expéditions de haut niveau dans l'Himalaya ou au Pérou. 82 refuges « gardés ou surveillés » ; 17 centres et chalets qui hébergent les cordées et les familles ; un groupe de protection de la montagne ; une revue de qualité, *la Montagne* ; un centre de documentation sans égal : hors du CAF point de salut !

La section de Paris, qui est la plus forte de toutes avec ses 13 000 adhérents, offre contre une cotisation annuelle de 250 francs des avantages remarquables. Bien sûr, l'assurance nationale « responsabilité civile, frais de recherche et secours » et des réductions dans les refuges et chalets du CAF et, en plus, un programme très complet d'activités : 224 sorties de ski, des randonnées du dimanche, l'escalade dans le superbe terrain de jeu qu'est la forêt de Fontainebleau, des stages de formation à la course de quatorze jours, la formation de cadres bénévoles, des expositions et des conférences-projections.

A l'heure où les associations ont du vague à l'âme parce que le bénévolat a pris un coup de vieux, le CAF semble n'avoir guère de mal à renouveler ses « commissaires », ces responsables d'un an ou d'un jour qui prennent en charge un raid, une course, ou le chantier de rénovation d'un chalet. A la différence d'autres associations qui, comme le Touring-Club de France, avaient joué la centralisation et un certain fonctionnariat, le CAF n'a jamais cessé de s'appuyer sur ses sections : « *Nous sommes remarquablement armés grâce à nos bénévoles*, expliquent Claude Chassot, son président, et François Henrion, son secrétaire général. *Ils sont disponibles et compétents grâce aux formations que nous leur proposons. Rassemblés dans les sections, ils décident des évolutions de leurs activités et, par exemple, de construire et de financer un refuge. A tous nos membres, nous apprenons à pratiquer la montagne de façon autonome, à vivre en collectivité et à ne pas se comporter en consommateurs passifs.* »

En effet, ce ne sont pas les quatorze permanents du CAF qui pourraient prendre en charge les 93 000 « cafistes » ! D'ailleurs, la mentalité CAF n'est pas axée sur la recherche du confort. Lorsqu'un nouveau venu proteste que le bas-flanc du refuge est trop dur ou que la brochure ne prévoyait pas les 100 francs de rallonge que lui réclame le « commissaire » au terme d'un raid, ses camarades de cordée lui conseillent gentiment de s'adresser désormais à une agence de voyages ou de comprendre que le partage est inhérent au CAF.

La clé du refuge

Partage est bien le mot, car la force du Club, c'est cette faculté dont jouit chacun de ses membres d'appeler un de ses camarades à l'autre bout de la France, pour lui demander : « *J'ai envie de faire, le week-end prochain, le couloir Cordier au pic x. Peux-tu me dire si la montagne est très « plâtrée » et comment la neige s'est transformée ? D'où part le couloir ? Le refuge est-il ouvert ?* » Son frère de l'autre montagne lui répondra : « *Un de mes copains a beaucoup ramé, dans ce couloir, il y a quinze jours, mais nous avons eu un coup de gel en altitude qui devrait permettre de ne pas trop enfoncer. Attention aux plaques à vent, quand tu sortiras sur l'arête ! La clé du refuge est chez le boulanger.* »

La montagne est fraternelle.

ALAIN FAUJAS.

* Club alpin français, 9, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél. : (1) 742.38.46.

Hippisme

Ah ! si le voisin ne s'était pas marié la veille...

PENTECOTE en petit comité, à Longchamp et à Saint-Cloud. En ce printemps qui, il est vrai, ne réchauffe pas plus les enthousiasmes que le thermomètre, l'événement hippique paraît se désincarner. L'attrait du bureau de P.M.U. subsiste, à peu près, vaille que vaille (encore que, en dépit de l'appoint d'un tiercé quotidien, le montant des jeux se situe, globalement, trois ou quatre points en dessous de la dérive monétaire), mais il ne se prolonge plus — ou peu — vers les tribunes et les pistes. On joue ses 20 ou 30 francs et on se désintéresse de leur destin jusqu'aux informations télévisées du soir. *Le cheval* et le peloton sont des abstractions.

Abstraction la plus convaincante du dernier week-end : *Smuggly.*

Nous nous sommes promis de ne plus nous extasier devant les pouliches qui, au plus haut niveau, ne font qu'une bouchée des mâles : trop de magie pharmaceutique est entrée, depuis dix ans, dans ces prodiges-là. Mais on garde le droit d'applaudir très fort une brave et solide pouliche qui, limitant raisonnablement ses ambitions aux courses réservées aux femelles, en a remporté quatre en cinq sorties. Tel est le cas de *Smuggly,* gagnante du prix Saint-Alary, répétition générale du Prix de Diane. Toute en angles et en saillies, taillée à coups de serpe comme souvent les produits de Caro, qui « fait » meilleur que beau, elle n'a rien de séduisant dans son modèle. Mais elle est, apparemment, en acier, et elle a du cœur à revendre. Il lui en a fallu, d'ailleurs, pour arracher la victoire à une excellente *Sharaya* (à l'Aga Khan) avec laquelle Saint-Martin avait monté une de ces courses d'attente en avant dont il a le secret avec Piggott.

Nos deux amours du début de saison (1), la « vamp » *Escaline,* et l'effarouchée et réservée *Mystérieuse Etoile* ont pâti de l'aventure. *Escaline* a pris une honorable troisième place, mais à six longueurs de la gagnante. Elle doit être un peu moins bonne que nous ne le pensions. Souvent, ses compagnons d'entraînement abordent la saison en avance, dans leur préparation, sur leurs adversaires. Tel a dû être son cas. Ses premiers feux ont été les plus brillants.

Le cas de *Mystérieuse Etoile,* quasi inexistante, est plus complexe. D'abord, cette petite pouliche est probablement limitée aux 1 600 mètres, sur lesquels elle nous avait tant séduit (dimanche, il fallait aller à 2 000 mètres). Mais, surtout, elle paraît être d'une santé fragile. Elle est encore apparue, la croupe et les flancs piquetés boutons, le poil terne, l'aspect misérable. Tout son problème tient sans doute à une contradiction fondamentale et difficile à surmonter : le cœur d'athlète ne dispose que d'une enveloppe d'enfant souffreteux. Mais ce cœur est tellement généreux, capable de tant de prodiges, qu'il faut attendre avant de se prononcer. Peut-être la venue, tant attendue, du soleil remettra-t-elle l'étoile sur la bonne orbite.

L'entraîneur et le jockey de *Smuggly,* eux, sont au zénith. La veille, ils avaient déjà remporté, au Curragh, les « guinées » irlandaises avec *L'Attrayante,* devant une autre pouliche française : *Maximova.* Cette *L'Attrayante,* unique représentante en France d'une propriétaire américaine, avait été achetée 130 000 francs aux ventes de Deauville 1981.

Il y avait longtemps qu'Alain Badel, partenaire des deux gagnantes, n'avait été à pareille fête. Cet espoir du milieu des années 70 avait connu la malchance d'être distingué trop tôt par une trop grande « maison ». C'est un écueil qu'ont connu bien des jeunes talents. On ne leur pardonne rien des défaillances de leurs partenaires. S'ils sont battus, c'est toujours du fait de leur « inexpérience », de leur « émotivité ». Ainsi en était-il allé vers les années 1976-1978 pour Alain Babel, alors jockey chez François Mathet. Le contrat n'ayant pas été renouvelé, Badel connut une longue traversée du désert. De telles éclipses font également partie du revers de la médaille. Si un grand entraîneur, qui selle trois ou quatre partants par réunion, a rompu avec un jockey, c'est que, décidement, dans l'esprit de la majorité, *celui-ci ne vaut rien : il « aurait tellement d'occasions de le faire monter »*... Les dos se tournent. Alain Badel ne fait, quatre ans après, qu'aborder à l'autre rive.

Foulées doubles

Pauvre Prix du Cadran et pauvre Grand Prix du Printemps : *ils sont* victimes de l'évolution (que nous signalions déjà à propos du Prix Ganzay) qui envoie tous les bons poulains au haras ou aux États-Unis à la fin de leur année de trois ans et ne laisse en présence, à quatre — *a fortiori* à cinq — que les deuxièmes plans (voire les troisièmes). Au royaume des laissés-pour-compte, ce sont *Karkour,* trouvé naguère par l'Aga Khan dans son O.P.A. de feu l'écurie Dupré, et *Welshterm.* qui ont été les repêchés, le premier nommé à Longchamp, le second à Saint-Cloud.

Il est tellement évident, dans l'économie hippique actuelle, que la carrière d'un bon poulain doit se terminer à trois ans, que tous ceux de cet âge qui peuvent prétendre à quelques lauriers mettent les foulées doubles, voire triples.

Ainsi avions-nous, dimanche, au départ du Prix La Force, un concurrent qui en était à sa onzième tentative en trois mois, et un autre, relevant du même entraînement, qui en était à sa neuvième. Un autre encore se trouvait pour la septième fois de la saison dans les boîtes de départ. On applaudirait à une telle disponibilité si l'on ne savait que des « défatigants » font maintenant partie de l'arsenal pharmaceutique de beaucoup d'écuries. Il s'agit, comme le nom le suggère, de produits administrés après la course, qui accélèrent l'élimination des toxines accumulées dans l'organisme par l'effort et permettent, par conséquent, de reprendre l'entraînement et de courir à nouveau *à plus bref délai. Ils sont,* en principe, administrés après et non pas avant dans la perspective directe d'une performance précise. Leur usage se situe donc hors la définition traditionnelle du dopage. Leur emploi n'en constitue pas moins un problème.

C'est *White Spade,* lequel en était, plus traditionnellement, à sa troisième tentative de l'année, qui a remporté ce Prix La Force, devant *Margouzed.*

Les habitués des pistes savent qu'une victoire est la résultante de cent facteurs. Pour qu'un cheval gagne, il faut qu'il ait été bien élevé par une bonne mère et un bon soigneur, qu'on ne lui ait pas donné du *« caractère » au moment du* dressage, qu'il ait été bien entraîné, qu'il ne se soit pas énervé dans le van l'emportant à l'hippodrome, que son jockey soit inspiré et que, si possible, les autres le soient moins, que les bousculades du peloton l'épargnent, etc. Voici une cent unième condition : il faut que le voisin ne se soit pas marié la veille.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde* du 7 mai.

Tauromachie

Paco Ojeda, torero

QUAND le dernier toro roule sur le sol, l'amphithéâtre romain explose. Les milliers d'aficionados qui, en ce lundi de Pentecôte, s'entassent sur les vieilles pierres des arènes nîmoises ont compris. Ils viennent de vivre une *après-midi inoubliable.* Emu, bouleversé, ce public, pourtant si frondeur, applaudit frénétiquement les deux toreros — Paco Ojeda et Emilio Munoz, — qui, juchés sur les épaules de jeunes garçons, font le tour de l'arène avant de sortir, toujours a *hombros,* par la porte principale. La symphonie est achevée.

« Depuis des décennies nous n'avions pas vu cela à Nîmes », affirme un vieil aficionados qui, tard dans la nuit et verre à la main, décortique une nouvelle fois son après-midi à la plaza. Qui pourrait en effet oublier cet Andalou de vingt-huit ans, né sur les bords du Gualdalquivir, qui a fait rugir de plaisir les arènes nîmoises ? Paco Ojeda, les pieds bien ancrés au sol, s'engagea à fond dans le terrain du toro, ce qui lui permet de diriger la charge de la bête, de la conduire et de la prolonger interminablement. Puis, sans avoir reculé d'un pas, il reprend le toro et enchaîne passe sur passe, malgré la corne qui frôle le ventre. Le courage du Cordobès, allié à la technique et à la maîtrise d'Antonio Ordonez.

L'odeur de marisma flotte dans l'air. L'ombre de la giralda se profile. Si l'on veut bien admettre qu'une faena est un moyen de s'exprimer pour l'homme qui se retrouve seul face à un toro, alors il y a eu, ce lundi de Pentecôte, un grand moment artistique sur le sable des arènes. Des véroniques profondes, des naturelles immenses, des mariposas virevoltantes et des passes hautes hiératiques ont été, en effet, dessinées avec une élégance réservée à Séville. Une leçon de tauromachie.

« Chaque torero va aux arènes dire son mystère », aimait à répéter Rafael El Gallo. Le mystère de Paco Ojeda, c'est tout simplement celui de savoir toréer, d'avoir assimilé parfaitement les canons de l'art : attendre patiemment le toro, conduire le leurre, à la cadence de sa charge, et reprendre enfin son adversaire.

Quand les Andalous et les Gitans disent d'un torero *« que tienne duende »,* cela veut dire qu'il est capable d'une inspiration exceptionnelle. Paco Ojeda a le *duende.* Ce genre de docteur en tauromachie est rare. Seuls, avant lui, El Gallo, Cagancho, Chicuelo, Gitanillo de Triana, Pepe Luis Vasquez, Antonio Ordonez et, aujourd'hui, Curro Romero et Rafael de Paula avaient été visités par le *duende,* le charme et l'envoûtement andalous.

Après avoir triomphé récemment à Séville, Paco Ojeda a été adoubé en ce lundi de Pentecôte dans l'amphithéâtre romain. Nous avons un torero. Le monde du toro s'ennuyait depuis quelques années. Il a retrouvé des raisons d'espérer.

Emilio Munoz, autre prince de l'arène, alternait avec Ojeda. Trois fois les toros de Manolo Gonzalez et de Sanchez Dalp tentèrent de lui sortir les tripes. Mais chaque fois, muleta en main, il retourna au combat pour ciseler de belles naturelles et porter de grandes estocades. Mais peut-être Munoz, qui vient d'être blessé à Séville, a-t-il repris l'épée trop tôt. Il est apparu en effet moins sûr de lui et moins dominateur qu'en Arles à la feria pascale.

Après les ors, les cuivres. Comment en effet, alors que la fête est finie, ne pas citer un obscur, un de ces «peones» employé du matador, oublié de la gloire, et qui, dimanche après dimanche, dans l'indifférence générale, « conduit » le toro au maestro. José Guttierez, « el Formidable », peon bedonnant de Ruiz Miguel, est un de ceux-là. Mais il sait se hisser au niveau des plus grands. Il l'a prouvé face à un dur toro de Victorino Martin, cape et banderilles en main. Le public ne s'y est pas trompé en l'ovationnant.

La Régie municipale des arènes nîmoises, animée par MM. Simon Casas et Jean Lafont, a donc présenté en cette Pentecôte 1983 une grande feria. L'amphithéâtre romain en est apparu encore plus beau.

JEAN PERRIN.

Philatélie

LA LETTRE A 2,00 F

L'an dernier, dans notre chronique du 29 mai, nous avons — *in extremis* — annoncé l'augmentation des tarifs du courrier au 1er juin 1982 : lent, de 1,40 F à 1,60 F (+ 14,28 %), rapide, de 1,60 F à 1,80 F (+ 12,50 %).

Nous apprenons que le courrier lent — pour la première fois de son existence — ne changera pas, il reste à *1,60* F.

Par contre, le courrier rapide passe de 1,80 F à 2,00 F (+ 11 %) et la lettre pour l'étranger augmente à 2,80 F (+ 7,69 %).

Donc, dès le 1er juin, trois nouvelles valeurs — au type « Liberté » — paraîtront (32 à 34e/83) :

2,00 F, rouge ;
2,80 F, bleu ;
10,00 F, violet.

Oblitérations « Premier jour » :

— Le 1er juin, de 8 h à 19 h, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e.

Boîtes aux lettres pour « P.J. » :

— Le 1er juin, de 8 h à 19 h, à la R.P., 52, rue du LOuvre, Paris-1er et Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e.

Calendrier des *manifestations* avec bureaux temporaires

⊙ 87000 Limoges (place de la République), les 3 et 4 juin. — 32e Convention nationale du Lions Club.

⊙ 08000 Charleville-Mézières (parc des Expos), du 3 au 13 juin. — Foire exposition (petit cachet).

⊙ 75016 Paris (stade Roland-Garros), du 23 mai au 5 juin. — *Championnats internationaux de tennis.*

⊙ 14000 Caen (hall Guillaume-le-Conquérant), du 25 au 30 mai. — 23e champ. d'Europe de basket-ball.

⊙ 83800 Toulon Naval, le 29 mai. — Cinquantenaire de la base aéronautique navale de Saint-Mandrier.

⊙ 10000 Troyes, du 1er au 13 juin. — Foire de Champagne. (Petit cachet.)

⊙ 64300 Maslacq, le 4 juin. — Comité d'établissement de Lacq-Pau-Boussens-Paris.

⊙ 56100 Lorient (Palais des Congrès), le 4 juin. — 20e anniversaire du jumelage Lorient-Ludwigshafen.

⊙ 37300 Joué-lès-Tours (hôtel de ville), 4 et 5 juin. — Exposition philatélique.

⊙ 67000 Strasbourg (salons Ricard, place Kléber), du 7 au 15 juin. — Exposition « la Chine ».

⊙ 26140 Anneyron (salle des fêtes), les 18 et 19 juin. — Bicent. du premier vol en aérostat (marquis d'Arlandes).

En bref...

● DJIBOUTI : série « Fleurs », 5 F,



spomée ; *50 F,* moringa ; *55 F,* cotonnier. Offset, par Edila, d'après photos.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Napoléon Chaix et les autres...

CE Chaix que nos pères feuilletaient pour l'évasion ferroviaire, savaient-ils qu'ils le devaient à un homme prénommé Napoléon ? Et connaîtrions-nous, aujourd'hui, et l'homme et sa rue (une quasi-impasse du XV• arrondissement) si André Pousse n'avait pris son nom pour enseigne ?

André Pousse, non loin ici de la rue Nélaton et du Vél' d'Hiv', où il s'illustra, a réussi un autre prodige : faire venir dans ce coin tout le show-biz (comme on dit) et ses copains du « cinoche » (il tourne sans arrêt). Il y est aidé par le sourire de Mme Pousse et la cuisine de Gérard Magnan, certes.

Et c'est pourquoi les déjeuners d'affaires peuvent s'y traiter dans le calme et les dîners dans l'euphorie de l'amitié (on sert de 19 h 30 à 23 h 30 !) avec ce diable d'homme d'André Pousse, l'anecdote à la bouche en guise de cigarette.

A la carte nouvelle, j'ai relevé l'escalope de saumon cru à la menthe, un saucisson de sole au citron vert, d'excellents escargots aux câpres et basilic, des filets de sole à l'aneth et aux poireaux... En cette saison, les fameuses pâtes fraîches « maison » sont proposées aux herbes plutôt qu'au foie gras également « maison », et, pour les appétits honnêtes, je veux dire non inféodés aux mièvreries de la « nouvelle cuisine », je conseille le jarret de porc à l'embeurrée de chou ou la saucisse de Toulouse aux lentilles roses.

Mais c'est à la carte des desserts que s'attarderont les esprits sucrés, sur la tarte au citron vert et peut-être plus encore sur l'étonnante tarte au chocolat amer, qui peut précéder ou accompagner la salade d'orange à la menthe fraîche.

A la cave, les vins (de Touraine et actuellement à la mode) d'Aimé Boucher : Gamay, Sauvignon et Chinon (de 40 à 55 F) débutent une carte assez riche, et le charmant bar d'entrée, comme la minuscule terrasse d'été sont accueillants.

★ Napoléon Chaix, 46, rue Balard, 75015 Paris. Tél. 554-09-00. Fermé samedi midi et dimanche.

∴

Fermée depuis des mois pour cause d'incendie, la péniche *Ile-de-France* vient de rouvrir sous la houlette de François Benoist. Avec, entre autres, deux menus. A déjeuner (140 F, service et vin non compris), beau choix de deux plats, fromages et desserts. Au dîner, choix de trois plats (180 F) et trouvailles gourmandes de saison, tels le filet de barbue à la citronnelle, les rougets marinés au vinaigre de framboise, etc.

★ Ile-de-France, quai Debilly, 75016 Paris. Tél. 723-60-21. Fermé samedi et dimanche.

∴

Claude Verger lance une formule à 100 F, deux plats au choix, fromage et dessert pour son *Petit coin de la Bourse*, 16, rue Feydeau, 75002 Paris. Tél. 508-00-08. Et Hervé Rumen, en son *Croquant*, 28, rue Jean-Maridor, 75015 Paris, tél. 558-50-83, ajoute à ses très bons plats de saison une éblouissante carte des desserts. Toujours, bien sûr, la « gourmelandise » (confrontation de trois âges de cognac à trois garnitures pâtissière), mais aussi un duo sorbet de cacao amer et raisins marinés au whisky et sorbet de café noir aux noisettes torréfiées. A découvrir.

LA REYNIÈRE.

● *Le Petit Bacchus*, l'excellent bistrot à vins du 13 de la rue du Cherche-Midi, Paris (6e), tél. 544-01-07, vend actuellemnt en boutique un Chablis 82 à 29 F excellent. A signaler que cette halte de dégustation (juste en face de Poilâne) sera ouverte en août et que Picard vous y présentera à l'occasion ses vignerons, sélectionnés en même temps que leurs vins.

● *Une coquille* m'a fait écrire, l'autre jour, que l'aiglefin (ou églefin) était la morue fraîche. Bien entendu, c'est le cabillaud qui est la morue *(gadus morrhua)* et l'aiglefin *(gadus aeglefinus)*, lorsqu'il est fumé, devient le haddock. M. Parrès, délégué général de l'Union des armateurs à la Pêche de France en profite pour s'élever, avec justesse, contre les restaurateurs qui vendent aujourd'hui sous le nom de morue du merlu argentin ou africain salé *« et je ne sais quel filet fumé sous le nom de haddock » !* Il a raison, et les associations de consommateurs devraient bien s'intéresser aussi à ce faux saumon de mer (scelachs pour les Allemands) fumé et qui n'est que du lieu noir !

UN PATRONYME DEVENU TARTE

La superbe erreur des demoiselles Tatin

TATIN. D'où vient-il ce patronyme devenu dessert ? Est-il aujourd'hui bien raisonnable d'oser vouloir faire la part de la légende culinaire et de la vérité historique ? Il faut alors à l'amateur faire le voyage de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) et rencontrer les maîtres de la confrérie des Lichonneux de tarte Tatin.

Prenons le fil de l'histoire : en ce milieu du dix-neuvième siècle, M. Tatin est boulanger-pâtissier, rue de la Varenne à Romorantin. Il a deux filles : Caroline, l'aînée, et Stéphanie, de quatorze ans sa cadette. De ces demoiselles de légende, on sait peu de chose si ce n'est que l'aînée « est très jolie fille ». *On peut aussi supposer que, chez elles, le sens de la famille n'avait d'égal que celui des affaires.*

Dans la seconde moitié du siècle, Caroline et Stéphanie abandonnent Romorantin pour Lamotte-Beuvron. Elles s'y installeront à distance du bourg, pressentant tout le profit qu'elles pourraient tirer du chemin de fer naissant et de l'implantation de la gare. Un Far-West solognot en quelque sorte. Une auberge-bureau de tabac fait fructifier le capital familial et c'est la construction face à la gare de l'Hôtel Tatin-Terminus, belle et accueillante bâtisse dressée au bord de la route Vierzon-Orléans.

A la renverse

Caroline, charme oblige, y accueille les visiteurs, fait fonction d'hôtesse. Non sans risque : on parle « d'une aventure avec un ministre », *puis d'une naissance en dehors de tout lien conjugal...*

Stéphanie reste en cuisine. C'est là qu'elle commettra sa « bévue », renversant malencontreusement l'une de ses tartes aux pommes ou, dans une autre version, oubliant de préparer une pâte et jetant à la hâte cette dernière sur des pommes au beurre en train de cuire. L'erreur est de taille, mais la légende est née et l'on se précipite de partout pour déguster ce fruit du hasard auquel les demoiselles ne craignent pas d'accoler leur patronyme.

Aujourd'hui, de méchantes langues essaient de faire croire que la vérité serait tout autre (1). Qu'il ne faudrait voir là, en fait, qu'une recette élaborée par Tatin-père et enseignée par lui à ses filles, agrémentant ainsi leur dot d'un joli présent.

Allez savoir ! Quoi qu'il en soit, cela ne change rien à la suite de l'histoire. En 1926, Curnonsky goûte à la tarte, s'en régale et la fait connaître aux gastronomes.

Dans la Sologne du vingtième siècle toute bruissante de bourgeoisie et de rendez-vous de chasse, la tarte Tatin fait recette. Une vieille dame de Lamotte-Beuvron se souvient encore de ces « beaux attelages à quatre chevaux » *qui piaffaient devant l'hôtel. Par la suite, les affaires marchèrent plus ou moins bien. Dans les années 50, pourtant, on conservait toujours jalousement le secret, jetant des linges sur les fourneaux lorsque des étrangers pénétraient dans la cuisine. Dans le même temps, la tarte Tatin connaissait un destin international, était servie dans de nombreuses maisons et présente dans les livres de cuisine.* « Des Tatin saccagées, *répond-on à Lamotte-Beuvron,* ou pas de Tatin du tout. » *Depuis 1978, date de création de la confrérie, on entend réhabiliter ce qu'on estime être une marque régionale.* « La Tatin, *expliquent en substance MM. Philippe Berteault et Gilles Caillé,* c'est du beurre, du sucre, une pâte, des pommes, et beaucoup de savoir-faire. » *Rien à voir avec ces horribles préparations carbonisées servies plus ou moins froides dans lesquelles on retrouve, selon les cas, des poires, de la crème, du calvados, du rhum ou de la confiture. Rien à voir non plus avec ces obscènes Tatin surgelées !*

Seulement la reine des reinettes

L'idéal voudrait que l'on n'accepte que des pommes reine des reinettes et que, commandée au début du repas, la tarte soit préparée pendant celui-ci et servie chaude au dessert. Les seules tolérances — commerce oblige — sont l'utilisation d'autres pommes (golden, notamment, disponibles toute l'année) et la vente en pâtisserie, la tarte étant alors réchauffée. La préparation à domicile ? Possible en théorie, mais selon les professionnels, très difficile, « tant le coup de patte est important ».

« Il m'arrive encore, *explique M. Caillé,* propriétaire de l'Hôtel Tatin, d'en jeter. Pourtant j'en fais depuis vingt ans. »

A Lamotte-Beuvron, aujourd'hui, l'Hôtel Tatin est toujours debout, pratiquement intact. Les temps, pourtant, ont bien changé. Le beau fourneau à céramique de Stéphanie est à sa place mais reste froid. Le bruit des automobiles de la nationale 20 a remplacé celui des chevaux et les trains ne s'arrêtent plus guère, fonçant sans vapeur vers Toulouse ou Paris. Les demoiselles ne sont plus là depuis longtemps. Toujours inspirées, elles cèdent leur fonds en 1907. Repues de brumes solognotes et de commerce, elles fuient vers le Sud et finissent leurs jours, quelques années plus tard, sous le soleil de la Côte d'Azur.

JEAN-YVES NAU.

(1) On peut lire sur ce thème *la Cuisine paysanne en Sologne et dans ses alentours*, de M. Gérard Boutet, 2, allée du Parc-Saint-Laurent, 45000 Orléans.

Jeux

échecs Nº 1022

TROIS PIÈCES POUR LA DAME

(50e championnat de l'U.R.S.S. avril 1983, Moscou)

Blancs : TUKMAKOV
Noirs : RAZUVAIEV

Défense ouest-indienne

1. d4	Cf6		14. Cé4!	Fé7 (j)	
2. ç4	é6		15. Ff4 (k)	d6 (l)	
3. Cf3	b6		16. Cxg4	Cd7 (m)	
4. g3	Fa6		17. ç5! (n)	bxç5	
5. Cb-d2 (a)	Fb7 (b)		18. dxç5	é5 (o)	
6. Fg2	Fé7 (ç)		19. çxd6	Fxd6	
7. é4! (d)	Cxé4 (é)		20. Ta-d1! (p)	Fé7 (q)	
8. Cé5!	Fb4 (f)		21. Txd7!! (r)	Dxd7	
9. Dg4	0-0 (g)		22. Cxé5	Dé6	
10. Fxé4	f5		23. Fxç6 (s)	g5 (t)	
11. Fxb7!! (h)	fxg4		24. Ff7!	Dd5	
12. Fxa8	ç6 (i)		25. Cç3	Dç5	
13. 0-0	Dç7		26. Fé6+	Rg7	
			27. Cf7!	abandon (u)	

NOTES

a) Les réponses usuelles des Blancs sont 5. Da4 ; 5. Dç2 ; 5. b3 et 5. Cb-d2. A noter l'idée de Timman contre Polugaievsky à Bugoino, 1982 : 5. Db3.

b) Ou 5..., ç5 ; 6. Fg2, Cç6 ; 7. d × ç5, F × ç5 et les Noirs n'ont pas de problème. A considérer, après 5..., ç5, l'avance 6. é4 ; par exemple 6..., ç × d4 ; 7. é5, Cg8 ; 8. Fg2, Cc6 ; 9. 0-0 comme dans la partie Uhlmann-Keres, Moscou, 1967.

ç) Ou 6..., ç5 ; 7. é4, ç × d4 ; 8. é5, Cé4 ; 9. C × é4, F × é4 ; 10. D × d4, Fb4+ ; 11. Fd2 *(si 11. Rf1, Fg6)*, F × d2+ ; 12. D × d2, Cç6 ; 13. Df4 avec un petit avantage (Georgadze—Van der Wiel, Porz, 1982).

d) On poursuit généralement par 7. 0-0, 0-0 ; 8. Dç2, d5 ; 9. ç × d5 ou 9. Cé5. Le gambit 7. é4 donne aux Blancs un jeu actif.

é) L'acceptation du sacrifice est dangereuse.

f) 8..., d5 est nécessaire. L'attaque de la D par 8..., Cç3 est réfutée par 9. Dh5, g6 ; 10. Dh3 ! comme l'est 8..., Fb4 par 9. Dg4 !

g) Une défense apparemment ingénieuse.

h) Les Blancs sont plus ou moins obligés d'entrer dans la combinaison qui suit puisque le retrait de la D blanche donnerait aux Noirs un net avantage après 11..., F × é4 et un pion de plus. Cependant, *il fallait bien calculer* l'échange de la D pour trois pièces.

i) Toute la question est là : le F blanc a8 peut-il se sauver ? Il semble que non. Dans ce cas, les Blancs n'obtiennent que deux pièces pour la D, ce qui est insuffisant.

j) Mais voici que les Noirs s'aperçoivent qu'ils n'ont pas encore le temps de capturer le Fa8 par 14..., Ca6 à cause de 15. ç5 ; par exemple, 15..., T × a8 ; 16. a3, Fa5 ; 17. b4 ou bien 15..., b × ç5 ; 16. a3, F × ç5 ; 17. d × ç5, T × a8 ; 18. b4.

k) Menace 16. Cg6.

l) Si 15..., g5 ; 16. F × g5, F × g5 ; 17. C × g5, Ca6 ; 18. C × é6, d × é6 ; 19. F × é6.

m) Enfin, le C-D sort, gagnant le Fa6.

n) Mais voici encore qui retarde la capture du *Fa8 en raison de la menace* 18. ç × d6.

o) Si 18..., T × a8 ; 19. ç × d6 et si 18..., C × ç5 ; 19. C × ç5.

p) Gagnant toujours du temps.

q) Et voici maintenant les Noirs attaquant deux F.

r) Un sacrifice de qualité qui intervient au bon moment.

s) Après avoir passé quelque temps en prison, le F blanc sort, victorieusement.

t) Ultime tentative de récupérer du matériel.

u) Mais finalement les Noirs perdent la Tf8 et préfèrent, à juste titre, abandonner.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1021
(X. MUEGNOS)
(1949)

(Blancs : Rb8, Tg8, Ff8, Pç3, f3. Noirs : Rf7, Pb7, ç7, d2, f5, g5.)

1. Tg7+, Ré8 (si 1..., R×f8 ; 2. Td7) ; 2. Té7+, Rd8 ; 3. Fh6!, d1=D (et non 3..., R×é7 à cause de 4. F×g5+) ; 4. F×g5, Db3 la fuite de la D noire hors de l'échec à la découverte (si 4..., Dg1 ; 5. Ff6, Dg6 ; 6. Fh4!!) ; 5. ç4!, Db4 ; 6. ç5!, Db5 (si 6..., Da5 ; 7. ç6!) ; 7. f4! zugzwang (si 7..., b6 ; 8. ç6), Da5 ; 8. ç6! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

V. TIAVLOVSKY
(1960)

BLANCS (5) : Ra7, Cç5, Pç7, g4, g5.

NOIRS (5) : Rh2, Fç8, Pd5, g6, g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1020

HAUTE SÉCURITÉ

Cette donne est un bel exercice de *jeu de sécurité. Cachez les mains* d'Est-Ouest, et essayez de trouver une façon d'assurer le contrat.

Nord : ♠ A 8 6 5 2 ; ♡ 4 ; ♢ A D 10 4 3 ; ♣ A 6
Ouest : ♠ 9 4 ; ♡ R D 10 3 2 ; ♢ 8 2 ; ♣ R V 4 3
Est : ♠ — ; ♡ V 9 7 6 ; ♢ R V 7 6 ; ♣ D 10 9 7 5
Sud : ♠ R D V 10 7 3 ; ♡ A 8 5 ; ♢ 9 5 ; ♣ 8 2

Ann : S. don.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	passe	3 ♢	passe
3 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♢	passe	5 SA	passe
6 ♢	passe	6 ♠	passe

Ouest ayant entamé le roi de Cœur, *comment Sud doit-il jouer* ce PETIT CHELEM A PIQUE ? Quelles sont les chances de réussite du contrat ?

Réponse :

Le problème est *de ne perdre qu'un Carreau et d'en affranchir* un pour défosser le Trèfle perdant de la main. Peut-on effectuer cette opération à coup sûr ?

Voici la solution : après deux coups d'atout, le déclarant tire... *l'as de Carreau,* puis il revient en main à l'atout pour jouer le 9 de Carreau :

1er cas : *Ouest fournit un honneur* à Carreau : il n'y a plus de problème...

2e cas : *Ouest fournit un petit Carreau.* Le déclarant met petit du mort. Si Est prend avec le valet de Carreau et contre-attaque Trèfle pris par l'as du mort, le déclarant coupera deux fois Carreau (si c'est nécessaire) et il aura encore deux reprises au mort (deux coupes à Cœur) pour utiliser les Carreaux affranchis et défausser le Trèfle perdant de la main.

3e cas : *Ouest ne fournit plus.* Est prend *le 9 de Carreau avec le valet,* mais il ne pourra empêcher le déclarant de monter au mort pour jouer la dame de Carreau couverte et coupée afin d'affranchir le 10 de Carreau pour défausser le 8 de Trèfle.

Les chances de réussite de ce chelem *étaient donc de 100 %.*

LE JOYAU DE RIO

Nord : ♠ A 10 7 4 3 ; ♡ 10 9 6 2 ; ♢ 6 5 ; ♣ R D
Ouest : ♠ V 9 6 ; ♡ D V 5 4 ; ♢ V 9 7 ; ♣ 10 7 5
Est : ♠ D 2 ; ♡ — ; ♢ A D 8 4 3 2 ; ♣ V 9 8 6 4
Sud : ♠ R 8 5 ; ♡ A R 8 7 3 ; ♢ R 10 ; ♣ A 3 2

Ann : O. don. Pers. Vuln.

Cette donne est considérée comme la plus belle du championnat du monde de Rio.

1re table

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Soloway	Rickman	Goldman	Riener
Passe	passe	4 ♢	4 ♡

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau, Est prit de l'as et continua Carreau. Sud fit le Roi de Carreau, puis il tira l'as de Cœur sur lequel Est défaussa un Carreau.

Quelles sont les deux façons de gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur « 4 Carreaux » il aurait peut-être été préférable, en Sud, de contrer car il n'a que cinq Cœurs.

A l'autre table voici les enchères (où Est n'a ouvert que de « 3 Carreaux ») :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Serès	Kantar	Cummings	Eisenb.
Passe	passe	3 ♢	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Réduction obligatoire (nº 1011). – « *Si, au lieu du 6 de Trèfle,* écrit André Cannot, *Sud joue le 10 de Trèfle, et si Ouest couvre avec la dame, il réalisera aussi son contrat car il restera deux rentrées à Trèfle au mort (V 8) pour faire la réduction...* »

Oui, mais si Ouest ne couvre pas, il manquera une rentrée. Or il est plus facile de ne pas couvrir le 10 que de fournir cette dame quand le déclarant, fort habilement, joue le 6 (avec 1096).

scrabble ® Nº 164

SACHEZ VOUS SINGULARISER

Championnat d'Ile-de-France, mairie de Joinville-le-Pont, dimanche 15 mai 1983. 4e manche.

Le championnat de l'Ile-de-France, qui s'est joué dans la belle mairie de Joinville-le-Pont, samedi 14 et dimanche 15 mai, était cette année très ouvert, en l'absence des trois favoris : le tenant du titre Michel Duguet avait renoncé à jouer pour arbitrer (exemple à méditer et à suivre) ; les ex-champions francophones Hannuna et Muracciolle, pour des raisons mal définies, portent les couleurs du club normand de Clères (1 091 habitants).

Le tournoi a été gagné par Paul Levart (P.L.M.), qui a réalisé 97,15 %, pourcentage honorable vu la difficulté des parties. Son camarade de club J.-F. Bescond termine deuxième à 11 points à cause d'une mauvaise décision sur un singulier douteux. A vous de prendre la bonne en rejouant la partie d'aujourd'hui. Une douzaine de mots de neuf lettres n'existent qu'au pluriel (comme DOLÉANCES) et sont donc impraticables au Scrabble (sauf double appui). Certains d'entre eux ont des anagrammes qui, elles, sont jouables au singulier, par exemple RILLETTES (ILLETTRÉS). *En voici la liste : 1. ARRÉRAGES ; 2. ARMOIRIES ; 3. MAROILLES (2) ; 4. PRIVAUTÉS ; 5. PYTHIQUES ; 6. SIMAGRÉES (2). Si vous ne trouvez pas ces anagrammes salvatrices, voyez la solution en fin d'article. Nous étudierons dans une chronique ultérieure les huit-lettres toujours pluriels.*

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	DIUASCM			
2	DI+TQEDI	CAMUS	H 4	22
3	DDI+ATTI	TIQUE	7 E	21
4	D+SIOANM	DICTAIT	4 F	20
5	UPPERDA	DOMINAS (a)	D 6	85
6	PR+LEEVO	DEPUTA	E 3	35
7	EEFRIGX	VARLOPEE (b)	11 C	76
8	EEG+ETBN	FIXER	J 8	37
9	BEG+STJO	PENTE	H 11	24
10	–OOHW?GI	SET	K 11	36
11	IOO?+REA	WHIG	K 2	34
12	BLLUNSI	RO (N) EOTAI	14 C	61
13	–FINEOOV	SUBI	6 K	26
14	FO+AAZUY	OVINE	15 A	33
15	AAFUZ+EA	YOD	F 2	36
16	AAEFU+MN	AZOTIQUE (c)	7 B	34
17	MU+TJEEU	FAENA	O 4	43
18	MUU+SKLN	REJETE	12 J	28
19	LMNUU+HR	KAS	B 6	32
20	HLNU+ALL	WURM (d)	2 K	28
21	LL+GUNEE	UHLAN	A 8	33
22	RRS?BEC	GUENILLE (e)	9 F	71
23	CER+L	BR (I) SKAS (f)	B 2	34
24	ELR	DUC	6 D	22
25		LEV	C 9	12
26				
		Total		883

NOTES

(a) Faisant OTIQUE, relatif à l'oreille. NOMADISA, J 1, 77.
(b) Rabotée.
(c) Ou HUEZ, 3 K.
(d) Ou HUMEUR, M 9.
(e) Toujours au pluriel au sens propre ; au singulier au sens figuré *(être une guenille)* : le P.L.I. ne mentionne que le sens propre.
(f) Chariot-traîneau, mot disparu mais toujours valable.

1. Caritey, 860 ; 2. Rocton, 853 ; 3. Levart et Mlle Pinson, 842.

RÉSULTATS FINALS : 1. Levart ; 2. Bescond ; 3. Gondelle ; 4. Caro ; 5. Lahmi ; 6. Pialat ; 7. Kourotchkine ; 8. Caritey ; 9. Mlle Pinson ; 10. Ferri.

Solutions de l'exercice : 1. RAGRÉERA ; 2. MOIRERAI ; 3. MARIOLLE ou RAMOLLIE ; 4. VITUPÉRA ; 5. TYPHIQUE ; 6. REMISAGE ou RÉAGIMES.

Championnat de France par paires, Niort, 11 et 12 juin. Tél. : 370-15-73.

Tournoi international de Libramont (Belgique), 2 juillet. Tél. : (19) 32-2-538-68-72.

Festival national de Nice, individuels et paires, du 14 au 17 juillet. Tél. : (93) 81-40-37.

Festival de Val-Thorens, du 31 juillet au 7 août.

Dans notre chronique précédente, le coup améliorable était IRÉNISME, 2 H, 72.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

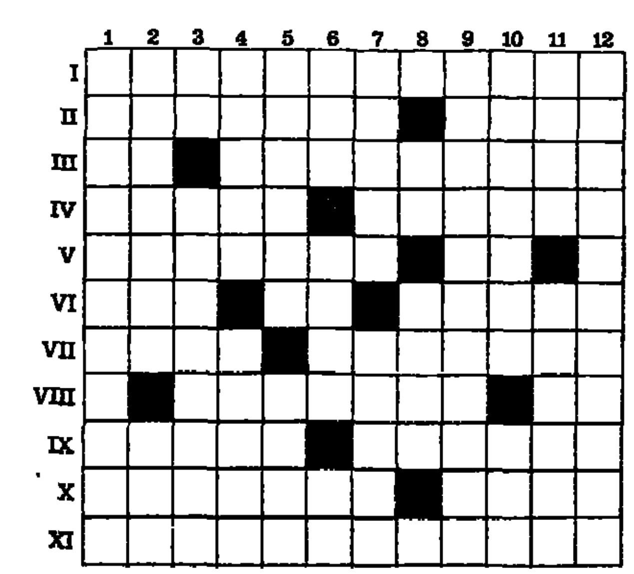
MOTS CROISÉS
Nº 251

Horizontalement

I. A sa tête, trois fois la même tête. – II. Ne donne plus signe de vie. Reste rarement isolé. – III. Parfois commodes. Donnent de la chaleur. – IV. S'il le fait, c'est souvent après avoir dû renoncer au I. Entrent pour moitié dans l'ambigu. – V. Reliefs. Les deux font une menace. – VI. Font le poids. Bon gardien. Pour le pouvoir, il en faut le pouvoir. – VII. Sans bavures. Se laissera convaincre. – VIII. Elle a un petit rôle. Signes de souffrance. – IX. Voisin. Relâche. – X. Il a le beau rôle. Bousillée. – XI. Suivent leurs pentes.

Verticalement

1. Elle donne plus de plaisir que de remords. – 2. Pour le squelette. Va avec le 1. – 3. Appris à l'envers ou n'est pas suivi par le malappris. Pour une mimique. – 4. Croît. Tout en hachures. – 5. Pour l'impression ou la pudeur. Bien mal liés. – 6. Massif. Pour la montre. Dans le précédent. – 7. Gardent un peu de raideur. Il n'y a plus rien à en tirer. – 8. Note. Il n'y a plus grand-chose à en tirer. – 9. N'est tout de même *pas réduite à un état squelettique.* – 10. Mis à poil. A poil et bouleversée. – 11. Prière du soir. Tapisser de bas en haut. – 12. Elles permettent de tapisser.



SOLUTION DU Nº 250

Horizontalement

I. Dissimulateur. – II. Intimes. Luxée. – III. Atre. Niellure. – IV. Grinçante. Box. – V. Noé. Agencée. – VI. Odette. Ahurie. – VII. Su. Rose. Amand. – VIII. Timon. Fon. Ndi. – IX. Itou. Destitué. – X. Cérémonieuses.

Verticalement

1. Diagnostic. – 2. Introduite. – 3. Striée. Mor. – 4. Sien. Troue. – 5. Im. Caton. – 6. Ménages. Do. – 7. Usine. Eden. – 8. Etna. Osi. – 9. Alléchante. – 10. Tul. Eum. Iu. – 11. Exubérants. – 12. Uero. Indue. – 13. Réexpédiés.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®
Nº 251

Horizontalement

1. *EMNOPRS.* – 2. MNORSSU. – 3. EEIINOS. – 4. IILSTU. – 5. AABCELRT. – 6. CDEIINRT. – 7. EIPQSUU. – 8. EEEINNSS (+ 1). – 9. AEBRSSS. – 10. EEOPPRRT. – 11. AEFGITU. – 12. AAAIPST. – 13. EIOSTT (+1). – 14. ABCEGILR. – 15. AEELMN. – 16. AENSUV (+ 1). – 17. EEILLPS (+ 2).

Verticalement

18. EEIINPRT. – 19. ACFINR. – 20. EENNOORT. – 21. AEEFINTX. – 22. CEIINOSS. – 23. GILNOORSS. – 24. DEEEMRSU (+ 2). – 25. ACEEESST. – 26. ACEIPRT (+4). – 27. ELLQUUU. – 28. AILMOPT. – 29. AAEIINPS. – 30. EIPQRSU. – 31. AAKNNTU. – 32. EGIRSST (+ 1). – 33. AAEEGLT.

SOLUTION DU Nº 250

Horizontalement

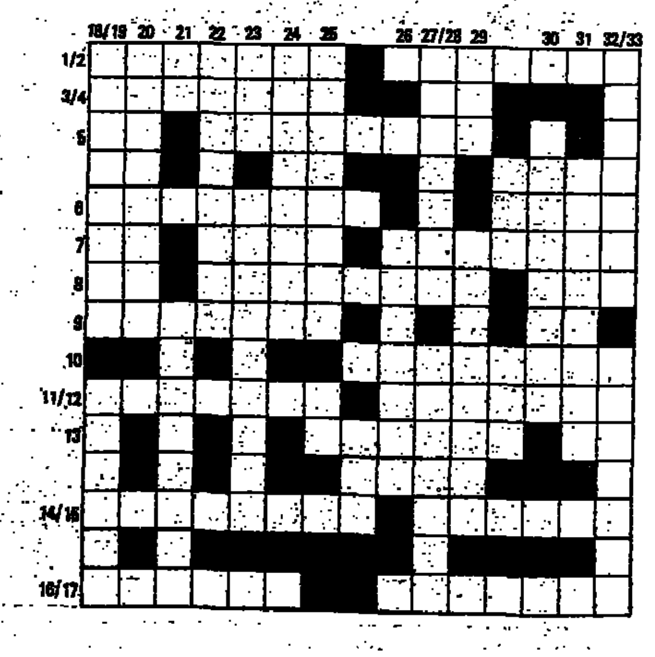
1. MURIDES, rongeurs. – 2. LIVÈCHE, plante de Perse. – 3. UNANIME. – 4. FEUTRINE. – 5. INOCCUPE. – 6. BONGOS (GOBONS). – 7. DOUTEUSE. – 8. NUCELLE. – 9. XIMENIA, plante à fruits comestibles. – 10. MOULINE. – 11. ACTUELS (CULATES, ECLUSAT). – 12. AETHUSE. – 13. GHANEEN. – 14. THEORIE. – 15. CASUISTE (CUITASSE, ECUISSAT).

Verticalement

16. *BOULINE.* – 17. *CURATIVE* (ACTIVEUR, CUVERAIT). – 18. INFONDE. – 19. DIERGOL. – 20. OULEMAS, docteur de la loi musulmane (LOUAMES). – 21. STENOSE. – 22. LAINEUX (LINEAUX). – 23. LADANGS, culture sur brûlis (GLANDAS). – 24. SILICATE (CISELAIT, LAICISTE, LAICITES). – 25. ECREMANT (CAMERENT, MACERENT, MECREANT). – 26. EMEUVENT. – 27. CAOUANNE, tortue marine. – 28. CLAUSE (CASUEL, ECLUSA). – 29. EXTENUA. – 30. ASINIEN.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Le Monde

culture

CINÉMA

POINT DE VUE

A propos de « l'Argent », de Robert Bresson

Une trouée de lumière

par GÉRARD BLAIN (*)

LA haine de la grandeur et du génie semble être décidément l'une des constantes les plus tenaces du tempérament national, et cela d'autant plus quand ils sont incarnés par un Français. Cette haine prend alors des proportions hystériques. A cet égard, une certaine droite française s'est fait une véritable spécialité, depuis des décennies, du dénigrement systématique et de la diffamation mesquine de toute *tentative historique* ou *esthétique* visant à quelque altitude. Ce sont bien les mêmes qui viennent de couvrir Robert Bresson d'insultes ignominieuses au Festival de Cannes, et qui, naguère, n'avaient assez de sarcasmes pour tenter de discréditer, de ridiculiser, l'œuvre de résurrection nationale entreprise par le général de Gaulle.

Un bourgeois est quelqu'un qui pense bas, disait à peu près Flaubert. Jamais en France la petite bourgeoisie de droite n'avait pensé aussi bas, par le truchement de ses hommes de presse et de radio. Jamais elle n'avait fait montre d'un aussi misérable esprit de calomnie et de dérision que devant le dernier film de Robert Bresson. *Trois critiques de cinéma de* rencontre, relayés par le vespéral animateur d'un club radiophonique, se sont acharnés *sur l'Argent* avec une fureur très significative, poussant la bassesse et la malhonnêteté jusqu'à se draper du manteau de l'objectivité en donnant la parole à des spectateurs cannois soigneusement sélectionnés à l'aune du poujadisme intellectuel le plus obtus.

∴

La question se pose évidemment de savoir si ces messieurs ont agi avec une arrière-pensée exclusivement politique, Robert Bresson ayant reçu une aide supplémentaire du ministère de la culture (aide tout à fait réglementaire, de nombreux cinéastes français et étrangers en ayant encore plus largement bénéficié d'ailleurs). Je crois pour ma part que cette explication est insuffisante. En effet, la droite bourgeoise s'est toujours félicitée des malheurs de la France, l'abaissement national *(qu'elle n'a jamais hésité à favoriser)* demeurant pour elle la plus fructueuse source de petits et gros profits. Alors, lorsqu'un espoir de redressement se manifeste, il lui faut à tout prix le briser. C'est très exactement ce qui vient de se passer avec le film de Robert Bresson, qui représente pour le cinéma français (et pour la culture française tout court) un formidable espoir de délivrance et de libération.

Que Robert Bresson ait offert un *tel message de jeunesse et d'intégrité*, c'est une chose qui ne pouvait évidemment entrer dans l'entendement de ce quarteron.

J'ai tout de même un peu honte à la pensée qu'il s'est seulement trouvé un producteur étranger, le Suisse Jean-Marc Henchoz, dont je veux saluer ici le courage et la foi, pour donner à celui qui est le plus grand cinéaste du monde les moyens de réaliser une œuvre qui est comme une trouée de lumière dans les ténèbres de notre temps. Le Grand Prix du cinéma de création que le jury du Festival de Cannes lui a décerné dévalue singulièrement, dès lors, une palme d'or qui lui a peut-être été précisément refusée parce qu'elle n'est plus destinée, *depuis longtemps*, à couronner une œuvre de création.

(*) Comédien et cinéaste.

■ Claude Santelli a été élu président de la société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.) le 25 mai. Le premier vice-président est l'auteur Jean Cosmos. Les présidents de commission sont : *André Roussin* (théâtre), Youri (télévision), Henri Kubnick (radio), Bertrand Tavernier (cinéma), Guy Lafarge (musique).

■ Quarante troupes, cent représentations : c'est à Cergy-Pontoise la troisième Biennale des théâtres de marionnettes pour adultes. Inaugurée ce vendredi 27 mai, à 21 heures, avec un carnaval, *elle se terminera le 4 juin par* une soirée en forme de pochette-surprise.

■ Les deux récitals que devait donner en France Claudio Arrau, le 5 juin, à l'Opéra de Paris, le 8 juin, au Festival de Lyon, sont annulés. Pour des raisons de santé, le pianiste, âgé de quatre-vingts ans, renonce aux concerts prévus *les deux prochains mois*.

« PIÈGE MORTEL », de Sidney Lumet

Théâtre à Long Island

Cinéaste prolifique, tournant bon an mal an au moins un film sinon deux avec des budgets plus qu'appropriés, Sidney Lumet perpétue le mythe de l'efficacité *à toute épreuve. Ses derniers films – le Prince de New-York, le Verdict* (véhicule pour Paul Newman) – l'ont prouvé surabondamment *Piège mortel* confirme encore la maîtrise de cet exécutant des bonnes œuvres.

Adaptant une pièce d'Ira Levin avec la complicité de l'excellent scénariste Jay Preston Allen-Sidney Lumet plante sa caméra dans un vrai décor de théâtre, l'immense salle de séjour d'une demeure résidentielle de Long Island que nous ne quitterons pratiquement pas. Un dramaturge à succès, Sidney Bruhl (Michael Caine), connaît le four de sa carrière au désespoir de son envahissante épouse Myra (Dyan Cannon). Pour relancer sa chance et arrondir ses revenus, il conçoit d'exploiter la pièce encore inédite que lui a adressée un ancien étudiant d'un séminaire qu'il dirigeait, Clifford Anderson (Superman en personne, Christopher *Reeve*).

Une machination criminelle se met progressivement en place avec renversements constants de situation, toute vraisemblance disparaît sans que l'humour indispensable, un croisement de *la Corde* et de *Noblesse oblige*, soit au rendez-vous. L'épouse meurt au bon moment, touchée au cœur par un simulacre de film d'horreur monté par les deux complices devenus amants et jouant à qui perd gagne, à qui tuera l'autre. L'action rebondit à n'en plus finir, exposant les faiblesses d'un réalisateur qui ne dépasse jamais, dans sa mise en œuvre, une logique par trop rigide. Seul personnage vraiment drôle, interprété avec talent par la comédienne britannique Irene Worth, une voisine hollandaise tire les marrons du feu pour notre plaisir, et gagne le magot.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Voir les films nouveaux.*

FESTIVAL DE NANCY

La bénédiction du pape

Le Vieux Théâtre de Cracovie est venu à Nancy jouer l'histoire d'un grand prélat qui, après plusieurs années d'absence, rentre dans sa patrie afin d'affirmer son opposition au pouvoir civil. Tel est en effet, résumé d'un mot, le propos de la pièce de Thomas Stearns Eliot, *Meurtre dans la cathédrale*, que ces acteurs polonais ont interprétée à Nancy dans une église, l'église Sainte-Epvre.

Quand le Vieux Théâtre a joué *Meurtre dans la cathédrale* à Cracovie, pendant l'état de siège, l'acteur principal a tenu à revêtir des habits sacerdotaux, notamment une cape ancienne, que portait Jean-Paul II pour officier lorsqu'il était archevêque de Cracovie.

La troupe voulait ainsi indiquer, sans plus, une affinité entre le texte de la pièce et des données de la conscience, à présent, en Pologne. Néanmoins, il n'y a pas de parallèle net entre l'action de *Meurtre dans la cathédrale* et l'actualité polonaise.

Le protagoniste principal d'Eliot, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, était déjà un homme politique, pratiquement un ministre, avant d'être nommé archevêque par le roi. Dans le gouvernement, Thomas Becket avait entrepris avec le roi, son ami de toujours, une politique intéressante, visant notamment à libérer le peuple de l'autorité très lourde des barons.

Une fois devenu archevêque, Becket s'est soucié avant tout de protéger les prérogatives du clergé contre le pouvoir civil, contre les empiètements du roi. Puis il s'est exilé. Et, au premier acte de *Meurtre dans la cathédrale*, il revient au pays, pour contester de nouveau les gouvernants.

Le peuple, représenté par un chœur de femmes pauvres, s'inquiète de ce retour de Becket, des désordres qu'il va susciter : « *Nous avons souffert diverses tyrannies, mais la plupart du temps on nous laisse nous débrouiller... Nous avons continué de vivre, vivant ou vivant à demi... Nous avons bavardé, pas toujours tout bas...* »

Des chevaliers en armes, envoyés par le roi, tueront l'archevêque dans sa cathédrale, puis expliqueront longuement au peuple les raisons de leur acte.

Dans *Meurtre*, la pièce de Eliot, l'archevêque ne dispose pas de la confiance entière spontanée du peuple, et au pouvoir civil il oppose une sorte de jalousie de compétence, alors que le gouvernement semble envisager des réformes administratives, judiciaires, plutôt progressistes. Ce n'est pas ainsi que se présente le pape lorsqu'il vient passer quelques heures dans les circonstances actuelles, en Pologne.

Mais un public polonais qui écoute *Meurtre dans la cathédrale* à Varsovie, à Cracovie, réagit à nombre de phrases qui le touchent, comme, par exemple : « *La destinée attend entre les mains de Dieu, et non dans les mains des hommes d'État... Nous avons tous eu nos terreurs personnelles, mais voici qu'une grande peur nous oppresse, une peur non pas singulière mais unanime... Pour nous, la bénédiction du pape serait une puissante protection dans notre lutte pour la liberté...* »

A Nancy, avec le renfort d'une excellente chorale venue de *Metz*, le Vieux Théâtre de Cracovie a donné de la pièce d'Eliot une belle mise en scène : l'action avait lieu dans le chœur et l'allée centrale de la nef de cette église Sainte-Epvre. Avec beaucoup de rigueur, les comédiens ont évité les allusions grossières (« *Si nous avions fait porter par les chevaliers qui tuent Becket des uniformes actuels des brigades d'intervention, le problème n'était pas là, nous aurions diminué la portée de l'œuvre, et nous ne nous serions même pas fait plaisir à nous-mêmes* », a dit l'un des acteurs).

Cette soirée polonaise a été sans doute, par sa ferveur et sa retenue, la plus forte de ce Festival de Nancy. D'autre part, le public a été étonné par le travail d'une troupe brésilienne, le Grupo Contadores de Estoria (Groupe des conteurs d'histoires), dirigée par Rachel et Marcos Ribas : une femme et un homme, couverts de cagoules noires, proposent des tableaux de la « vie des Indiens et paysans brésiliens » au moyen de poupées.

Ce ne sont pas des marionnettes ; il n'y a ni fil, ni tige, ni manipulation au moyen d'une gaine : ce sont de petites poupées de son, comme sont toutes les poupées de ce type, et les animateurs en noir ne font pas autre chose que « jouer à la poupée » sous nos yeux : ils les prennent entre leurs mains, les bercent, les calent sur une petite chaise, les font manger...

Mais ce qui est vraiment curieux, c'est que la « vie des Indiens et paysans brésiliens » a été présentée ici comme un paradis de paix, de calme, de bien-être, de douceur heureuse : un véritable éden, avec des fleurs, des oiseaux, des paysans, qui rêvent le jour dans des hamacs ou qui font l'amour dans l'ombre chaude. Un Brésil merveilleux !

MICHEL COURNOT.

MUSIQUE

« PELLÉAS ET MÉLISANDE » EN SYMPHONIE

Les limites de la fidélité

Longtemps la musique de Wagner ne fut connue du grand public qu'à travers les extraits symphoniques tirés de ses drames lyriques. Depuis lors, les compositeurs eux-mêmes ou leurs disciples se sont efforcés de tirer des suites ou des symphonies de leurs opéras ou de leurs ballets, de Bizet à Stravinski, de Grieg à Bartok et à Berg, et, plus près de nous, B.A. Zimmermann. On sait la fortune que connaît actuellement l'arrangement de Carmen *réalisé par Marius Constant pour Peter Brook, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de voir le même compositeur réaliser une symphonie à partir d'un autre grand opéra du répertoire français :* Pelléas et Mélisande.

D'un seul tenant, cette symphonie se propose de résumer, en vingt-cinq minutes, les grandes lignes du drame. Sur les quatorze préludes et interludes que comporte la partition, Marius Constant en a choisi sept : le prélude et les deux interludes de l'acte I, le premier interlude de l'acte II, le premier interlude de l'acte III, le deuxième interlude de l'acte IV et le prélude du cinquième acte, auxquels il a adjoint, en élidant les paroles, la fin de la scène d'amour qui clôt l'acte IV et la mort de Mélisande avec laquelle s'achève l'opéra. Ces neuf extraits s'enchaînent dans l'ordre du drame, et les quelques retouches effectuées par Marius Constant (doublures, lignes vocales confiées à un instrument) se limitent à quelques dizaines de notes seulement, qu'on ne découvre qu'en confrontant soigneusement sa réalisation avec la partition originale.

Autant dire que la musique de cette symphonie est tout entière de Debussy ; on s'étonne seulement que Marius Constant n'ait repris ni la musique de la descente dans les souterrains ni celle, encore plus étonnante, de la sortie avec la remontée vers la lumière. Le réalisateur a dû considérer que la construction de la symphonie y aurait perdu de quelque façon. En effet, il y a cent manières de mettre bout à bout les fragments et le véritable travail de Marius Constant a dû être de déterminer à partir de quelle mesure et jusqu'où emprunter à un interlude afin qu'il se raccorde parfaitement à ce qui précède et à ce qui suit. Il est à peu près impossible d'apprécier la valeur de ces choix ; on peut seulement se demander si Debussy aurait construit ainsi une symphonie, lui qui n'en écrivit jamais. Si l'idée lui était venue d'une telle entreprise, il aurait fait plus manifestement œuvre de créateur, tandis que le respect et la discrétion de Marius Constant l'ont empêché d'en prendre à son aise avec l'original.

Cette symphonie ne saurait rivaliser avec la Mer, Iberia *ou* Jeux, *et ne le prétend pas ; la première audition, donnée à la salle Favart le 25 mai par l'Orchestre de l'Opéra, placé sous la direction de Marius Constant, a été bien accueillie, sans plus, en comparaison des deux rappels qui ont suivi l'exécution de la* Rapsodie pour clarinette *de Debussy, placée en début de concert, largement mérités, il est vrai, par la qualité de l'interprétation de Guy Deplus.*

Ce qui semble manquer à la Symphonie *– outre une articulation formelle et un jeu symphonique qu'on est en droit d'attendre d'une grande page orchestrale, – c'est cette force dramatique (par la douceur) que Debussy a su conférer à son opéra. Il avait compté avec les mots et les situations du drame ; lorsqu'on les enlève, il ne reste plus que « l'humble servante » désorientée. Les chefs-d'œuvre sont fragiles, et il est à craindre que cette adaptation respectueuse jusqu'à la trahison ne rende encore plus incompréhensible à ceux qui ne l'ont jamais éprouvée la fascination que* Pelléas et Mélisande *exerce sur d'autres.*

GÉRARD CONDÉ.

INSTITUT

MM. CHIAPPE ET PONIATOWSKI PRIX GOBERT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les Prix Gobert, les plus importants des quarante-cinq prix d'histoire que l'Académie française vient de décerner, sont allés, le premier, d'un montant de 30 000 francs, à Jean-François Chiappe, pour ses livres sur *la Vendée en armes* ; le second, d'un montant de 15 000 francs, à Michel Poniatowski, pour *Talleyrand et la monarchie (1796-1800)*. L'un et l'autre lauréat sont édités par la librairie académique Perrin.

RECTIFICATIF. – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans *le Monde* du 27 mai, que le palais Vendramin à Venise était la maison mortuaire de Nietzsche. Il s'agissait bien entendu de celle de Wagner.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DEUIL ÉCLATANT DU BONHEUR – Artistic Athévains (355-27-10), 20 h 30.
ROMAN ROCK A L'HEURE DU THÉ – Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30.
LES ANDARIEGOS – Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30.
L'AMOUR FOU – Madeleine (265-06-28), 20 h 45.
UN CANAPÉ-LIT – Daunou (261-69-14), 21 h.

HORS PARIS

BAGNOLET – Théâtre des Malassis (364-77-18), 21 h 30 : De la cave au grenier ; Un corps entier de songes.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 27 mai

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 18 h 30 : concert Mozart, à 20 h 30 : récital P. Devoyon, à 22 h 30 : musique traditionnelle d'Amérique indienne.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), Thermes de Cluny : 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.
TEP (797-96-06) 20 h 30 : Erendira.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats : 18 h 30 : sixième Festival franco-anglais de poésie ; 21 h : Quelle psychiatrie pour demain ? ; Cinéma vidéo : nouveaux films Bpi ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 2 « Nécessité et hasard » ; 19 h : Le temps des cathédrales : Dieu est lumière ; 14 h à 22 h : Media de Yann Nguyen Minh.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 30 : Ballet Rambert ; 18 h 30 : orchestre Franz Liszt de Budapest.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Bunyanin Gyo.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Bruce Schwartz.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur, prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h : Kean.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Description d'un combat.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. – Tempête (328-36-36) 21 h : les Amis de M. Gazon.
CENTRE CULTUREL VAVIN (278-01-90), 20 h 30 : l'Assemblée des femmes.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 20 h 30 : Lit vers Lethe.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre, 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Chronique de deux filles et d'un escadron.
DECHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : le Jugement.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
EPICERIE (272-23-41), I. 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret. – II. 20 h 30 : le Retour du Condor.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 18 h 30 : les Gros.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; la Mouette.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05), 21 h : les Noces de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37), 20 h 30 : les Troyennes.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 21 h : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. – II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures au plus tard.
SALLE MARTIN-L.-KING (372-79-16), 20 h 30 : Vous vivrez comme des porcs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : l'Ecume des jours.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Tout Avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Ivrogne dans la brousse.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Piège de Méduse.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Fissure compacte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle, 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline ; 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Arenh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Si j'aurais su ; 22 h 15 : A. Gould.
PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies.
SENTIER DES HALLES (236-37-27). 20 h 15 : On n'est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : J.-L. Debattice ; 22 h 30 : M. Arbatz.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : P. Pascal Boulanger (dern.) ; 20 h 30 : Fais voir ton cupidon ; 21 h 30 : Aux gros mots les grands remerdes ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
TH. DU TOURTOUR (887-82-48), 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Musseau.

Les comédies musicales

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Le music-hall

ASSOCIATION CULTURELLE DU XIIe (345-40-86), 20 h 30 : F. Degrendelle.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : le Cirque imaginaire.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.
CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), 21 h : Ch. Camerlynck
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h 45 : F. Montaner.
ÉGLISE DU SAINT-ESPRIT, 20 h 30 : A. Parra.
FORUM (297-53-47), 21 h : S. Alaoui, S. Mahassen.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : P. Beretti.
LUCERNAIRE (544-57-34) 22 h 30 : J. Florence.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : les Compagnons de la chanson.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h : Superbiton.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cl. Nougaro.
TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : M. Bernard.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : G. Martinez.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : G. Tazartes.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Kathakali.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Cie Danse Consort.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet A. Gades.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ch. Schmidt (Mozart, Berg, Scriabine) ; 21 h : Miguel (Miguel).
RADIO-FRANCE, auditorium 106, 18 h 30 : T. Koopman, M. Huggett (Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Ch. Eschenbach, J. Frantz (Brahms, Schubert).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris. Dir. R. Kubelik, chœur de l'Orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham (Mahler).
SALLE GAVEAU, 21 h : quatuor Arcana (Milhaud, Martinon, Magnard).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : Sextuor de clarinettes français.
FIAP, 20 h 30 : E. Ehrlacher, M.-N. Lanson, H. Breuil, P. Monty (Brouwer, Ibert, Casterède...)
HOTEL CARNAVALET, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Szymanowski, Chopin, Liszt).
ESPACE JAPON, 19 h : Musique du Vietnam et du Japon.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Un flic, de M. de Canonge ; 19 h, Panorama du cinéma australien (1919-1982) : Starstruck, de G. Armstrong ; 21 h, Cannes 1983, Semaine de la critique : Carnaval de la nuit, de M. Yamamoto.

BEAUBOURG (278-35-57)

Florilège de la Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : 15 h, Mater Amatisima, de J.-A. Salgot ; 17 h, Opname, de E. Van Zuylen et M. Kok ; 19 h, Panorama du cinéma indien : 19 h, Saint Tukaram, de V. Damle et S. Fathelal.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA BALANCE (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SPECTACLES

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : *Épée de Bois, 5e (337-57-47).*

DERRIÈRE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix Nivert (H. sp.), 15e (374-95-04) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FILLE DE TRIESTE (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'INDIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

T'ES FOU JERRY (A., v.f.) : Secrétan, 19e (241-77-99).

THE VERDICT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85 ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ZOMBIE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-72-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnos, 14e (327-52-37) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

EN CAS DE GUERRE MONDIALE, JE FILE A L'ÉTRANGER..., film français de Jacques Ardouin : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'HOMME BLESSÉ (**), film français de Patrice Chéreau : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nation, 12e (343-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MORT DE MARIO RICCI, film franco-suisse de Claude Goretta : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-48-01).

PIÈGE MORTEL, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ROCK AND TORAH, film français de Marc-André Grynbaum : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

COMMUNICATION

Vendredi 27 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Nuit du cirque.
Lilla Massila a réuni pour le bicentenaire du cirque quelques-uns des plus grands artistes internationaux : Alexis Gruss et ses chevaux, Flavio Togni et ses éléphants, les trapézistes Pyong Yang, Roland Magdane...

21 h 40 Série : la Route de la liberté.
D'après H. Fast. Réal. J. Kadar.
La lente ascension politique d'un esclave noir au lendemain de la guerre de Sécession. La présence de Cassius Clay est la principale curiosité de cette série américaine pavée de bons sentiments.

22 h 50 Internationaux de tennis. A Roland-Garros (résumé).

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Secret diplomatique. De D. de La Patellière et A. Kantof.
Une histoire de faux tableaux. De Retaud est chargé de faire rentrer les choses dans l'ordre, mais une journaliste de choc risque de tout compromettre.

21 h 30 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les intellectuels devant l'histoire du communisme. Sont invités : Jean Jérôme (la Part des hommes), *Simon Leys* (la Forêt en feu), *Maria-Antonietta Macciocchi* (2000 ans de bonheur), *Jeannine Verdès-Leroux* (Au service du parti).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club (cycle années 70) : le Lit de la vierge.
Film français de Philippe Garrel (1969), avec P. Clementi, Zouzou, J.-P. Kalfon, N. Laguigne, B. Lamy (N.).
Une jeune femme nommée Marie est étendue sur un lit, au bord de la mer. Un jeune homme appelé Jésus sort des flots et tente, en vain, de prêcher la bonne parole. Il ne s'agit pas d'une variation sur Jésus et le christianisme, mais d'une suite de visions du monde intérieur de Philippe Garrel, le jeune marginal inspiré du cinéma français.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Grand public, à Pont-à-Mousson.
Magazine d'information d'A. Campana.
Ce premier numéro de « Grand public » se déroule en direct du grand complexe industriel de Pont-à-Mousson où l'équipe de « Vendredi » vient de passer un mois. Deux heures d'informations, de variétés et de culture. Une rencontre « croisée » avec des cadres, des salariés de l'entreprise et un invité-surprise. Parmi les sujets de discussion, le sommet des pays industrialisés, l'extrême droite, les Olympiades des handicapés mentaux, Cannes (avec une interview de Robert Bresson), etc.

22 h 33 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Nigun », d'E. Bloch ; « Sonate pour piano et violon », de L. Petitgirard, par E. Friedman (violon) et L. Petitgirard (piano).

23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : « Élie Faure », avec J.-P. Morel, P. Daix, P. Vieuxville, M. Chatelain.
21 h 30, Black and blue : Ray Charles.
22 h 30, Nuits magnétiques : au Festival de Nancy.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Sarrebruck) : « Die schöne Melusine », de Mendelssohn ; « Poèmes pour mi », de Messiaen ; « Rückert-Lieder », de Mahler ; « Symphonie pastorale », de Beethoven, par l'Orchestre radio symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender, sol. J. Beckmann, soprano.
22 h 15, Fréquence de nuit : œuvres de Poulenc, Milhaud, Doucet, Wiener.

Samedi 28 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine de la cuisine, avec M. Oliver.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
14 h 30 Internationaux de tennis.
En direct de Roland-Garros.
16 h 55 Série : Les Visiteurs.
Deux enquêteurs venus d'une autre planète sont envoyés sur terre pour retrouver les six membres d'une expédition scientifique.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Pépin câlin : chute et morsure de chien.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Enquête sur un drôle d'accident d'hélicoptère.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse, avec des rédacteurs en chef de la presse quotidienne.
22 h 50 Etoiles et toiles : érotisme – cinéma – histoire.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Seize réflexions autour de ce thème avec autant d'exemples. Les provocations du surréalisme (le Chien andalou), la montée du nazisme (l'Ange bleu) ; la bombe Bardot, l'homme sex-symbole, etc. Quoiqu'un peu maladroit, un magazine toujours passionnant !
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
15 h 10 Récré A 2.
15 h 40 Les jeux du stade.
Basket : France-Grèce ; cyclisme : Tour d'Italie ; football : demi-finales de la Coupe de France ; gymnastique à Varna.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Blowing out, festival de planches à voile à Hawaï ; sur les traces du père Babel, au Québec.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Sports : Rugby.
Finale du championnat de France : Béziers-Nice, au Parc des Princes.
22 h 05 Téléfilm : L'hôpital de Leningrad.
D'après la nouvelle de V. Serge, réalisation : S. Maldoror. Avec R. Blin, R. Vogler, V. Garrivier, A. Wiazemski.
Une balade dans un hôpital psychiatrique glacial, à l'heure où la Guépéou y interne les dissidents soviétiques. Des images esthétisantes, dialogues littéraires gauchement mis en scène, jeu morne des acteurs... où se cache le drame ?
23 h 05 Journal.
23 h 25 Gymnastique : championnat d'Europe. A Varna (Bulgarie).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprises.
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
● **Festival de Nancy** : Diffusé en Lorraine, Champagne, Ardennes.
Les troupes de théâtre universitaires.
● **A deux heures du matin.**
Dif. en Alsace.
Une pièce en alsacien.
● **Dossiers noirs : Al Capone, star du crime.** Diffusé dans les autres régions.
A travers l'histoire du petit tueur napolitain devenu l'empereur du crime aux U.S.A. et d'Elliot Ness et sa brigade d'incorruptibles, l'épopée de la prohibition.
21 h 20 Journal.
21 h 40 Court métrage : Nature Bassari.
Approche de la vie quotidienne d'une famille Bassari au Sénégal oriental.
22 h 10 Spécial basket.
Championnat d'Europe France-Espagne à Limoges.
23 h 43 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 45 Musi-Club.
« Mélodies » de Liszt interprétées par Mady Mesplé et Cyprien Katsaris (au piano).

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
16 h 20, Recherches et pensées contemporaines : la société, l'art et le mythe, avec H. Fischer, sociologue.
18 h, Trois Républiques : crises, mutations et réformes de l'État depuis 1870 (la République à l'épreuve des guerres).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des programmes de langue française : la R.T.B.F. présente des surdoués, quand la poésie mène à la physique.
20 h, L'Emberlificoteur, de C. Goldoni avec J. Rochefort, M. Teynac, R. Clermont...
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi : Jazz Averty ; le théâtre en marge du théâtre.

FRANCE-MUSIQUE

13 h 35, Importation, magazine de J.-M. Damian : œuvres de Beethoven, Cornelius, Hindemith.
15 h, L'arbre à chansons : le jazz et la java ; les nouveautés du disque ; vias ; nœud au mouchoir ; en avant la zizik.
16 h 30, Studio concert (donné le 6 mai au studio 106) : musique populaire berbère, par le groupe Azenkar.
18 h, Les jeux du sonore et du musical.
19 h 5, Les Pêcheurs de perles : Bach, Beethoven, Sibelius, par J. Heifetz, violon.
20 h 30, Concert (donné le 1er juillet 1982 au Grand Théâtre de Genève) : « la Traviata » de Verdi par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand Théâtre, dir. G. Patane, chef des chœurs : P.-A. Gaillard, sol. K. Ricciarelli, S. Arzoni, W. Borelli, L. Nucci, D. Rendall.
23 h, La nuit sur France-Musique : le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 28 MAI

– *M. Jean-François Van Campo*, responsable national du mouvement Écologie politique, est reçu au Journal de 12 heures ; et *M. Jean-François Viteau*, président du Club des novateurs - opposition, est invité au Journal de 19 heures, sur Radio-Bo-Bop, 88,7 MHz, Joinville, Val-de-Marne.

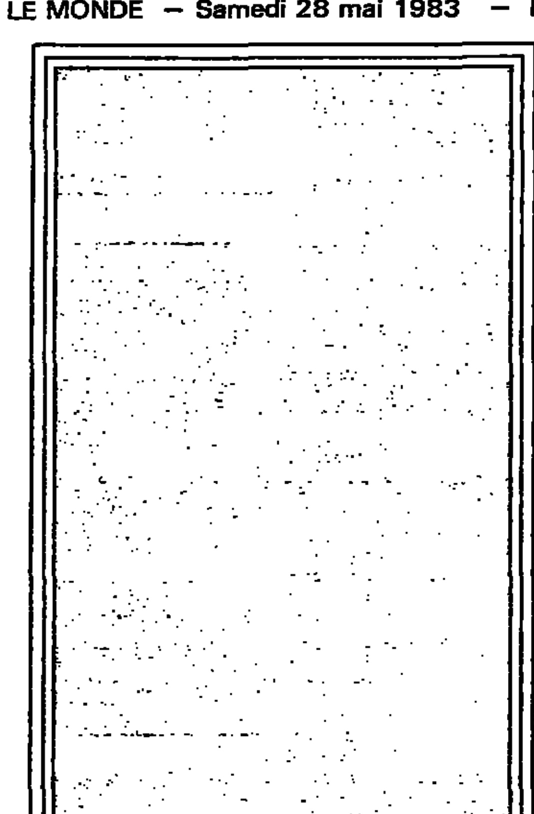
DIMANCHE 29 MAI

– *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Le Grand Jury R.T.L.-le Monde », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.



COMMUNICATION



CORRESPONDANCE

M. Robert Hersant et l'achat du « Figaro »

Nous avons reçu de M. Robert Hersant, propriétaire du *Figaro*, une lettre relative à notre commentaire sur sa polémique avec M. André Rousselet, P.-D.G. de l'agence Havas et ancien directeur de cabinet du président de la République (nos premières éditions du 21 mai).

« Vous écriviez : « *Il serait imprudent de notre part de nous immiscer dans la polémique lancée depuis plusieurs mois entre le pouvoir et le groupe Hersant. Mais, lorsqu'on sait dans quelles conditions M. Robert Hersant a acquis* le Figaro *en 1975, on ne saurait mettre en doute sa parfaite connaissance des mécanismes qui règlent les rapports entre l'État, les banques et les entreprises de presse.* »

Le Monde semblant parfaitement au courant des conditions dans lesquelles j'ai acquis *le Figaro* en 1975, je l'autorise à le révéler à ses lecteurs (et à moi-même) », répond M. Hersant.

[Puisant nos renseignements, autant qu'il soit permis, à la meilleure source, nous nous référions aux déclarations de M. Robert Hersant lui-même dans un entretien avec M. Jean-Louis Servan-Schreiber, paru dans le magazine *l'Expansion* en novembre 1976.

« J.-L. S.-S. Comment avez-vous financé les 55 millions du *Figaro* ?

– R. H. Pour le *Figaro*, compte tenu des fonds propres de ce journal, le prix réel a été de 44 millions, dont 30 millions à régler comptant. L'entreprise disposait d'une trésorerie de 10 millions immédiatement mobilisables. Les 20 autres millions ont été trouvés en trois jours, en faisant le tour des banques avec lesquelles nous travaillons depuis dix ou vingt ans. Je disais à chaque banque : nous avons besoin de 3 millions. Arrivés à la septième, nous disposions des 20 millions nécessaires, ce qui représente moins de 2 % du chiffre d'affaires que nous réalisons avec nos banquiers. Leur effort n'a donc rien d'exagéré. Il demeure dans le cadre habituel des rapports entre clients et banquiers.

Quant à la manière dont l'État s'intéresse parfois à ce genre de tractations, nous en avons fait mention, notamment à propos de la controverse sur l'ordonnance d'août 1944 (*le Monde* du 8 octobre 1982) : « *La transparence voulue par les résistants de 1944*, précisions-nous, *n'est plus assurée (...) Que ce vide juridique de fait ait été entretenu par l'ancienne majorité pendant vingt-trois ans, cela n'étonnera guère si l'on se souvient que l'achat du* Figaro *par M. Robert Hersant, en 1975, avait été grandement favorisé, sous le gouvernement de M. Jacques Chirac, par l'intervention de Mme Marie-France Garaud.* »]

Le téléspectateur moyen

Le Centre d'études d'opinion (CEO), que dirige M. Jacques Durand et qui est chargé des sondages d'écoute permanents sur l'audience des sociétés de télévision, vient d'établir une sorte de portrait-robot du téléspectateur moyen.

En temps normal, ce téléspectateur regarde la télévision cent cinquante minutes par jour (soit deux heures et trente minutes). L'été, il délaisse un peu le petit écran qu'il ne regarde plus, en août, que quatre-vingt-dix-sept minutes en tout. Agé de plus de cinquante ans, habitant le nord et le sud de la France, plutôt que le Centre, il installe le plus souvent son téléviseur dans sa salle de séjour (58,8 % des cas), mais aussi dans sa salle à manger (26,4 %) ou dans la cuisine (12 %). Il l'ouvre généralement entre 20 heures et 20 h 30 pour les informations (28,5 %), mais aussi avant 19 heures (23 %).

Les films (avec 91,4 %) viennent massivement en tête des émissions qu'il préfère, devant les journaux télévisé (83,6 %), les variétés (70,3 %), les émissions scientifiques (56,7 %) et le sport (49,3 %).

En revanche, les émissions sur l'art, l'Opéra et les concerts ne recueillent que 6 % en moyenne d'opinions positives (ce qui représente tout de même plus d'un million et demi de téléspectateurs).

M. JEAN-PIERRE JACQUET DEVIENT GÉRANT UNIQUE DE « L'UNION » DE REIMS

M. Jean-Pierre Jacquet a accepté, définitivement, le poste de directeur-gérant du quotidien *l'Union*, édité à Reims. Ce qui met fin à la mission de l'administrateur provisoire, désigné le 25 janvier dernier, Me Hubert Lafont auquel l'assemblée générale des associations propriétaires vient de donner quitus.

Le 21 mars dernier, à l'issue d'une grave crise interne doublée de difficultés financières affectant *l'Union*, M. Jacquet avait été accepté par le collège des actionnaires pour occuper le nouveau poste de gérant unique. M. Jacquet s'était donné un délai de réflexion de deux mois pour rendre sa réponse.

[Agé de trente-huit ans, M. Jacquet a fondé, en 1972 à Reims, la société « Nouvelles techniques d'information », entreprise qui développe les nouvelles techniques de communication de type télématique et information électronique.]

PREMIÈRE SUBVENTION AUX RADIOS LOCALES PRIVÉES

La commission d'attribution du fonds de soutien à l'expression radiophonique, présidée par M. Jean-Michel Galabert, a commencé à examiner les dossiers des 75 radios locales privées officiellement autorisées après parution du *Journal Officiel*. Une première subvention de 60 000 F à une quarantaine d'entre elles, qui en font la demande, a été attribuée.

Cette subvention est prélevée, rappelons-le, sur un fonds alimenté par une taxe sur la publicité radiotélévisée. M. Fillioud avait indiqué qu'elle atteindrait 100 000 F par station.

Signalons d'autre part que la Radio arabe de Paris appelle à une manifestation, samedi 28 mai à 14 heures, porte Dauphine, pour protester contre le fait qu'elle n'a pas obtenu de fréquence.

Cette décision, estiment ses responsables, « *est une injustice flagrante envers la communauté musulmane, qui vient encore une fois d'être lésée dans ses droits les plus élémentaires* ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 27 mai à 0 heure et le samedi 28 mai à minuit.

La France restera encore sous l'influence d'un vent de nord frais. Le mauvais temps des régions de l'Est *s'évacuera vers la mer du Nord avec la* remontée de la dépression de la Suisse vers la Belgique.

Samedi : sur le Nord, les Ardennes, la Picardie, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté le ciel sera encore chargé en début de journée, il pleuvra, mais un peu moins que les jours précédents. Au cours de l'après-midi le ciel s'éclaircira un peu et la pluie s'arrêtera par moments. Il fera 14 à 15 degrés.

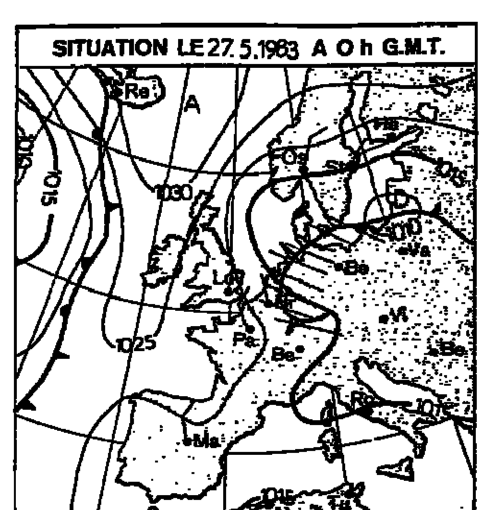
Sur toutes les autres régions de France l'amélioration se poursuivra. Quelques bancs de brume le matin dans les vallées, puis le ciel sera passagèrement nuageux avec des éclaircies de plus en plus belles en cours d'après-midi. Une belle journée de printemps sur la plus grande partie de la France ; les températures approcheront les 20 degrés et, dépasseront même nettement près de la Méditerranée, où le soleil brillera toute la journée.

Dans l'ensemble le vent du nord sera faible.

Prévisions pour dimanche

La France demeure dans une zone à faible gradient. Les pluies résiduelles et du nord-est disparaissent et une amélioration temporaire se manifeste, en particulier, dans le Centre, l'Ouest et le Midi.

Au nord de la Seine et dans les Ardennes, encore un ciel menaçant après disparition des formations brumeuses. Vents faibles. Un risque d'averses. Maximum 14 à 16 degrés.





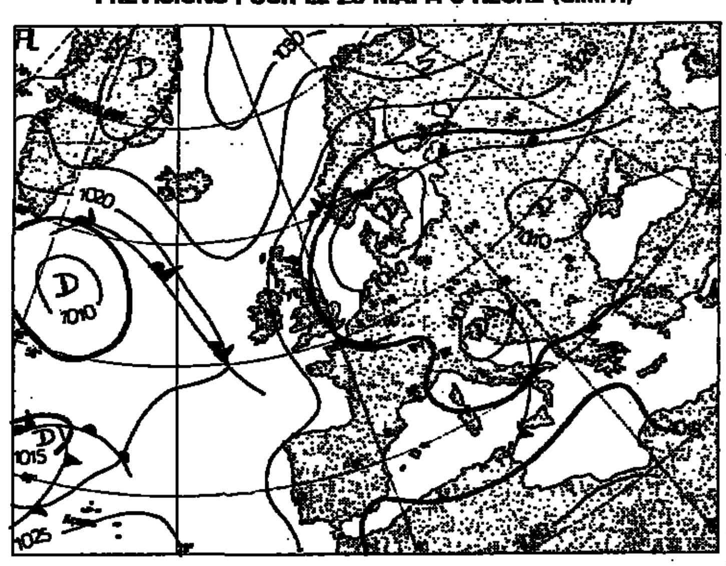
Sur le reste du pays. Après disparition de bancs de brouillards matinaux, temps assez ensoleillé malgré quelques nuages d'évolution diurne.

Plus de soleil sur le Midi méditerranéen, où les températures maximales atteindront 24-25 degrés. Ailleurs, maximum de 20 à 23 degrés de la Loire aux Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 mai, à 8 heures, de 1021,3 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Ajaccio, 18 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 21 et 9 ; Bourges, 18 et 8 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 8 ; Dijon, 9 et 7 ; Grenoble, 15 et 5 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 15 et 4 ; Marseille-Marignane, 20 et 11 ; Nancy, 9 et 6 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 19 et 6 ; Strasbourg, 9 et 8 ; Tours, 18 et 4 ; Toulouse, 20 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés ; Amsterdam, 10 et 8 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 17 et 8 ; Bonn, 10 et 8 ; Bruxelles, 10 et 7 ; Le Caire, 31 et 17 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 13 et 11 ; Dakar, 26 et 23 ; Djerba, 21 et 17 ; Genève, 9 et 5 ; Jérusalem, 26 et 11 ; Lisbonne, 27 et 12 ; Londres, 14 et 7 ; Luxembourg, 7 et 5 ; Madrid, 25 et 10 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 16 et 12 ; Palma-de-Majorque, 23 et 10 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 13 et 12 ; Tozeur, 27 et 17 ; Tunis, 24 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent page 22.



PARIS EN VISITES

DIMANCHE 29 MAI

« École militaire », 15 heures, 1, place du Maréchal-Joffre (Caisse nationale des monuments historiques).

« Moulins du Vieux Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (les Flâneries).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoire des juifs de France », 10 heures, fontaine Saint-Michel, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La vie quotidienne en Tunisie », et 16 h 30, « La Suède » (audiovisuels) (Rencontre des peuples).

14 h 30, 5, rue Largillière, « Les mystères de la Crète », 17 heures, « L'Inde secrète » (projections) (Nouvelle Acropole).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, D. Ribardière : « L'Allemagne et son destin » (Artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 27 mai :

DES DÉCRETS

● Fixant les modalités d'application de l'article 6 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et relatif au droit de réponse ;

● Fixant, pour 1983, les modalités d'application de l'article 5 de la loi du 10 juillet 1964 modifiée en vue de favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la mise en place d'un système automatisé d'exploitation des déclarations de récolte de vin.

TRANSPORTS

ROISSY - SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE SANS CHANGER DE TRAIN

Quatre-vingt deux kilomètres d'une seule traite entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Roissy, en passant par Paris. Tel est le trajet que les habitants de l'Île-de-France pourront parcourir par le train à partir du dimanche 29 mai. C'est en effet à cette date que l'interconnection entre la vieille ligne de Sceaux gérée par la R.A.T.P. et la ligne Paris-Roissy (S.N.C.F.) sera réalisée au niveau de la gare du Nord.

Il ne sera plus nécessaire de changer de ligne, comme c'était le cas jusqu'ici. A tout le moins, huit rames par heure seront interconnectées cette année, douze l'an prochain, et la totalité des trains, soit vingt rames aux heures de pointe, au début de 1985. Voilà qui va faciliter la vie de huit cent cinquante mille habitants desservis par cette ligne du réseau express régional (ligne B du R.E.R.

Tout au long de ses 82 kilomètres, cette dorsale Nord-Sud met en correspondance avec sept lignes de métro, deux lignes de R.E.R., six lignes de banlieue S.N.C.F., soixante lignes de bus et vingt-six lignes de cars. Elle est jalonnée de quarante-cinq gares, dont six dans Paris *intra muros.*

La nouvelle ligne interconnectée permettra de desservir directement l'aéroport de Roissy à partir du centre de Paris. Durée du voyage entre la gare du Luxembourg et l'aérogare : une demi-heure.

Cette interconnection tant attendue sera réalisée ultérieurement pour la ligne du réseau express régional (ligne A du R.E.R.) qui joint Cergy-Pontoise à Marne-la-Vallée, en passant par Paris. En 1987 — si les crédits nécessaires sont dégagés sans tarder — ces deux villes de l'Île-de-France pourraient être reliées en moins d'une heure.

M. A.-R.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA PENTECOTE

TIRAGE N° 3? DU 26 MAI 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	581 821 971 1 351	F 4 500 500 500 2 000
2	2 262 622 37 602 66 042	100 600 600 10 100 10 100
3	53 103 1 453 4 303 53 023 055 953	200 500 2 200 2 000 10 000 4 000 200
4	04 354 614 914	200 500 500 500
5	55 75 045 4 965 6 265 11 625	200 200 500 2 000 2 000 10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
[illegible]	[illegible] 86 795	F 40 000 10 200
6	086 096 616 586 0 366	500 500 500 500 2 000
7	687 6 307	500 2 000
8	8 018 448 6 388 80 398	100 600 600 2 100 10 100
9	229 49 049	500 10 000
0	10 230 990 0 750 5 640 04 130 78 400 320 910	200 500 500 2 000 2 800 10 000 10 000 1 000 200

PROCHAIN TIRAGE LE 1er JUIN 1983
TRANCHE DE LA FETE DES MERES à VITRY-le-FRANCOIS (Marne)

LOTO TIRAGE N° 21 — 6 8 11 32 35 38 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

PROCHAIN TIRAGE LE 1er JUIN 1983 VALIDATION JUSQU'AU 31 MAI APRES-MIDI

ARLEQUIN RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 35 DU 26 MAI 1983

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
5	Tous les billets terminés par 5 gagnent 70 F dans toutes les séries
59	Tous les billets terminés par 59 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 95 gagnent 270 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries	Sommes à payer
448	0448 1448 2448 3448 4448 5448 6448 7448 8448 9448	F 4 400
	0484 1484 2484 3484 4484 5484 6484 7484 8484 9484	800
	0844 1844 2844 3844 4844 5844 6844 7844 8844 9844	800
863	0368 1368 2368 3368 4368 5368 6368 7368 8368 9368	400
	0386 1386 2386 3386 4386 5386 6386 7386 8386 9386	400
	0638 1638 2638 3638 4638 5638 6638 7638 8638 9638	400
	0683 1683 2683 3683 4683 5683 6683 7683 8683 9683	400
	0836 1836 2836 3836 4836 5836 6836 7836 8836 9836	400
	0863 1863 2863 3863 4863 5863 6863 7863 8863 9863	4 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Série 16	Autres séries	Numéros gagnants	Série 15	Autres séries
8501	0158	F 10 000	F 2 000	5018	F 10 000	F 2 000
	0185	10 070	2 070	5081	10 000	2 000
	0518	10 000	2 000	5108	10 000	2 000
	0581	10 000	2 000	5180	10 000	2 000
	0815	10 070	2 070	5801	10 000	2 000
	0851	10 000	2 000	5810	10 000	2 000
	1058	10 000	2 000	8015	10 070	2 070
	1085	10 070	2 070	8051	10 000	2 000
	1508	10 000	2 000	8105	10 070	2 070
	1580	10 000	2 000	8150	10 000	2 000
	1805	10 070	2 070	8501	3 000 000	30 000
	1850	10 000	2 000	8510	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 8 JUIN 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50



هكذا من الأصل

TECHNOLOGIE DE HAUT-VOL

Bienvenue à bord. Sous vos yeux le poste de pilotage d'un Airbus A 310. C'est en 1973, au salon du Bourget, que Thomson-CSF présentait pour la première fois au monde une planche de bord d'avion civil dotée de tubes cathodiques couleurs. La certification, le 11 mars 1983, de l'Airbus A 310 équipé par Thomson-CSF d'un système EIS (Electronic Instrument System) et sa mise en service par Lufthansa et Swissair le 10 avril ont marqué l'aboutissement et le succès de ces 10 ans d'efforts continus.

Chacun des pilotes dispose de 2 écrans électroniques couleurs qui lui fournissent en permanence les informations nécessaires au pilotage dans toutes les situations du vol ainsi que les informations nécessaires à la navigation, provenant des calculateurs spécialisés. Elles permettent à l'avion de suivre sa route en toute sécurité et d'arriver à bon port.

Par ailleurs, deux autres écrans communs aux deux pilotes donnent les informations nécessaires sur le fonctionnement de l'avion lui-même (surveillance des moteurs, configuration des ailes, jauge carburant, etc.).

Thomson-CSF en collaboration avec son partenaire allemand VDO Luftahrtgerate Werk, est ainsi désormais prête à concourir efficacement pour équiper tous les avions commerciaux en projet.



5118

BAZAINE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43 40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CONSULTANT

EGOR est l'un des tout premiers Conseils Français en Ressources Humaines.
EGOR INFORMATIQUE est le département spécialisé du Groupe pour la recherche et la sélection des hommes de l'informatique ; sa forte activité nous conduit à intégrer une nouvelle personnalité de valeur.

Votre mission consiste à développer une clientèle et à assurer de façon autonome le traitement des interventions qui nous sont confiées. Vous bénéficiez du support technique, de l'implantation et de la notoriété du Groupe, qui vous assure une formation complémentaire.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et justifiez d'une expérience commerciale réussie chez un constructeur ou une SSCI ; nous recherchons avant tout un homme de communication et de relations, intéressé par le développement d'une activité de conseil.

Si vous êtes intéressé par notre offre, nous vous remercions d'adresser une lettre de motivation, sous réf. M 583 EG, à

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

METROLOGIE
- **RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITE** Réf. VM 25809 A
- **RESPONSABLE EXPORT** Réf. VM 23327 A

Cogema la Hague
- **RESPONSABLE GESTION DES CONTRATS** Réf. VM 14416 L

Centre Régional Informatique Hospitalière Nord Pas-de-Calais
- **CHEFS DE PROJET** Réf. VM 22856 A
- **ANALYSTES** Réf. VM 22856 B

Engineering - Lyon
- **RESPONSABLE DEPARTEMENT ADMINISTRATIF** Réf. VM 16838 B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



emplois régionaux

SOCIETE D'EMBOUTISSAGE

C.A. 200 Millions
Site agréable dans le Berry
recherche

DIRECTEUR DES ACHATS

ayant solide expérience pratique des achats en grosses quantités de tôles d'emboutissage et connaissance des fournisseurs européens. Doit avoir déjà supervisé une section d'achats. Références contrôlables exigées.

DIRECTEUR DE L'ENTRETIEN

ayant longue expérience technique de l'entretien et de la réparation sur place d'un parc de Grosses Presses à simple et double effets et capacité de commander un effectif de 30 personnes chargées des différentes sections d'entretien des machines, équipement, installations et véhicules.
Références dans un atelier important de gros emboutissage absolument nécessaires.
Connaissances en entretien préventif appréciées.

Emplois très bien rémunérés et stables au sein d'un Groupe de dimension européenne.

Écrire avec date de disponibilité, C.V. et photo à N. 3085 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra
Réponse assurée sous huitaine à toute candidature conforme pour premier interview à Paris.
Discrétion absolue assurée par notre Conseil.

Cabinet de propriété industrielle

recherche

INGÉNIEUR, RESPONSABLE DE SON SERVICE BREVETS

Mission : diriger et animer un service brevets ;
Profil : ingénieur grande école, le candidat aura plusieurs années d'expérience en cabinet ou en entreprise ;
Dynamique, aimant les contacts humains, il sera amené à de fréquents déplacements ;
Lieu de travail : Strasbourg.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
Monsieur Arbousse-Bastide,
20, rue de Copenhague, 67000 Strasbourg.

VILLE DE VIERZON
recrute d'urgence
pour le fonctionnement de son centre culturel
GESTIONNAIRE DE SALLE
chargé du suivi de l'équipement et du personnel.
Formation technique souhait. Niveau de rémunération début de carrière, traitement brut : 4.920,50 F.
Adr. candidature et c.v. à Monsieur le Maire de VIERZON Service du Personnel 18100 VIERZON.

I.N.R.A.
Institut National de la Recherche Agronomique, recrute sur concours pour Nantes à partir d'octobre 1983.
1 PHYSICOCHIMISTE
(Ingénieur gde école ou D.E.A.).
Domaine d'activité : physicochimie et propriétés des macromolécules biologiques (protéines, polysaccharides). Urgent (cloture des dossiers le 15/6/1983) : env. C.V., au laboratoire de biochimie des protéines (J. Lefebvre), rue de la Géraudière, 44072 Nantes Cedex. Tél. : (40) 76-23-64.

Cabinet Compt. Sud Bretagne recherche
COLLABORATEUR DECS
complet, 2 années d'expér.
Adress. C.V., photo et prét. Ecr. Agce Havas, B.P. 88, 56003 VANNES Cedex. Référence N° 3.477.

SOCIETE D'INGENIERIE EN RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION
Région Parisienne, recherche

INGENIEUR
EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE

pour conseil et formation auprès des entreprises.
Expérience maintenance installations automatisées appréciée.
Anglais nécessaire.
Déplacements dans la C.E.E.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 70.923, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC
filiale des DOCKS DE FRANCE
2.500 personnes, 30 magasins en région parisienne
recherche

CHEF DU SERVICE EXPANSION

Collaborateur direct du Directeur de Gestion, il sera chargé des études de marché et des négociations préalables à l'implantation de nouveaux magasins.
Le poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (HEC, ESSEC, SUP DE CO et E.T.P.), ayant 2 à 3 ans d'expérience de préférence dans la distribution ou l'immobilier, attiré par de larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe de dimension nationale.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo à SMD Direction Affaires Sociales, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

Importante entreprise installations électricité instrumentation, recherche
JEUNE AGENT TECHNIQUE
ACHETEUR
TECHNICIEN DE FORMATION

- B.T.S. en électrotechnique.
- 30 ans environ.
- Bonne pratique en service achats techniques chez installateur électricité instrumentation pétrole.
- Rompu aux problèmes des approvisionnements pour chantiers à l'export.
- Anglais exigé.

Poste ETAM Nanterre.
Adr. C.V., photo, prétentions à R.P. - réf. P - 56, r. Fontaine-au-Roi, Paris-11e, qui transm.

Etablissements sous contrat recherche
PROFESSEURS
- E.M.T.
- Enseign. technologique.
- Economie et gestion.

Adresser curriculum vitae à REGIE-PRESSE sous n° T 040.529 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

SOCIÉTÉ PANSEMENTS recherche pour PARIS INTRA-MUROS
REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS OU MULTICARTES
LIBRES RAPIDEMENT
pour visiter pharmacies. Très bonne introduct. milieu pharmaceutique exigée. Statut VRP - FIXE + COMMISSIONS + FRAIS DÉPLACEMENT.
Adresser C.V. et photo (retournée) à M. JAUNET 6, impasse Bordier 93300 AUBERVILLIERS.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER vend FIAT ARGENTA 2000 inj. Février 1982, blanche, int. velours beige, boîte 5., P.B. feuilleté, glace élect., direct. assist., radiocassettes, stéréo FM. 28.000 km. AUVRAY : 858-78-00.
Bureau : 029-64-63, ap. 20 h.

A VENDRE
PEUGEOT 504 GL, juillet 75 couleur sable, 1re main. 128.000 km. 10.500 F. Tél. (3) 911-53-43 de 7 à 8 h. et de 19 à 20 h.

boxes - parking

Place Charles-Michels parking à vendre 2e sous-sol. Prix 36.000 F. Tél. 727-33-60, 9 à 13 h. 16 à 18 h. (sauf mercredi).

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

Étudient 21 ans
BAC F 10 micro mécanique
permis V.L.
Recherche tous emplois pour juin et juillet tél. à J.P. Sevestre 644-28-89 et/ou Ecr. s/n° 6506 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROFESSEUR ITALIEN
4 ans d'expérience cherche poste à temps complet dans École de langues
Téléphone : 363-97-38

Jeune Homme 24 ans — niveau bac bilingue — anglais expérience para médical cherche situation dans informatique de préférence
Téléphone : 701-06-01

Secrétaire commerciale aide comptable 2e échelon, expér. bonnes notions d'anglais — 26 ans — libre immédiatement cherche emploi stable (corr. factures, etc...)
Tél. : 331-21-97

Jeune Femme 22 ans très bonne présentation Recherche poste stable

Hôtesse trilingue Allemand Français Anglais + connaissances Italien désire contacts avec clientèle internationale.
Secrétariat — Traductions dactylographie Télex disponible le 1/8/83.
Ecr. s/n° 6504 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urgent, étudiante recherche tout travail IMMÉDIAT, Tél. : 554-04-11.

FISCALISTE
J.H. 33 ans, EMI + D.E.S. Eco + doct. droit fiscal + 1 an inspection impôts + 2 ans coll. cab. conseil. jur. et fiscal, angl. + espagn., dispon. imméd. étudie ttes prop., exp. compt. conseil jur. ou société.

Ecr. s/n° 1.369 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GRAPHOLOGUE
confirmée désire s'intégrer dans une équipe ou une entreprise. Ecrire JOBEL B., 5, rue Alex.-Dumas, PARIS-11e.

CADRE COMMERCIAL
13 ans référence en publicité (agence support), recherche poste à responsabilité sur Paris. Etudierait toutes propositions. Ecr. s/n° 6.500 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 27 a. serv. ch. empl. mais., gde enfants. Lib. sam. ap.-midi et dim. 280-15-18 apr. 21 h.

Cadre cocial 35 ans, habitué au contact à tout niveau direct, revendeur, etc. animation équipe de vente, ambitieux et motivé. Etudierait toutes propositions. France et étranger.
Ecrir. Havas, La Rochelle, N° 92780, 62, rue Chaudrier, 17000 La Rochelle qui transm.

SOCIÉTÉ 3M FRANCE
recherche
DUT GÉNIE CIVIL/ B.T.S. ÉLECTRONIQUE
Fin d'études
Pour études d'implantation, matériel scénique et audio-visuel.
Evaluation des coûts.
Contrat à durée limitée
Tél. : 031-64-39.

UNITÉ PÉDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE recherche :
— 1 enseig. en SOCIOLOGIE ;
— 1 enseignant en HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE.
(postes à mi-temps)
Rens. : UPA, 1, rue Buisson. 42000. St-Etienne.

capitaux propositions commerciales

Société spéc. dans le moulage des matières plastiques recherche FABRICATIONS existantes ou nouvelles pour compléter une activité de sous-traitance, toutes possibilités d'accord et de distribution à étudier.
Ecr. à F. CRUE-SONORPLAST, B.P. 117 - 61101 FLERS.

Centre de santé mental universitaire, 13e ardt recherche
UN INFIRMIER (E)
de nuit, psychiatrique ou D.E. Tél. 585-25-17 poste 39

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS

Les emplois à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés (spécialistes, techniciens, cadres). Demandez une documentation sur la revue spécialisée. MIGRATIONS (A 14) B.P. 291.09 PARIS.

l'agenda du Monde

Animaux

Vends magnifiques chiots deux mois : bergers allemands, pure race. Parents visibles. 800 F. Tél. : 019-12-55.

Artisans

ARTISAN cherche chantiers petits et moyens tous corps d'état. RÉNOVATION D'APPART. 770-75-75, M. Curro Giovanni.

Arts

Revue ART RUSSE contemporain. Non-officiel n° 40 F. Abonnement 5 num. 190 F. AYA Chapelle-Villedieu, 78130 Bancourt.

Bijoux

FABOR 280-41-55.
Bijoutier, fabricant en étage vend et transforme tous bijoux au meilleur prix. Direct aux particuliers. Rachat de tout vieil or, bijoux, brillants.
51, rue La Fayette, M° Cadet.

Cours

COURS PARTICULIERS
Anglais tous niveaux par prof. diplômées. LONDON UNIVERSITY. 549-02-20.

BAC MATH PHYSIQUE
Révisions intensives
PREPABAC : 287-07-43.

Cuirs

CUIRS
centre spécialisé.
Modèles femmes et hommes promotion du mois grand choix de blousons à partir de 690 F.
LES 2 OURSONS, 106, bd de Grenelle, 15e, 575-10-77.

Enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
TÉL. : 633-67-28

SESSIONS INTENSIVES
ENGLISH FOR EVERYBODY
20 h de cours (2 h par jour) du lundi au vendredi pendant deux semaines.
RENOUVELABLES TOUTES LES 2 SEMAINES.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m, 2.500 F PARIS
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi 222-44-44.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan,facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION.
PIANOS TORRENTE.
Tél. : 840-89-82.

PIANOS NEUFS EN PROMOTION
19 modèles EUTERPE
Exemples
Droit 1,09 noyer satiné, 23.970 F au lieu de 26.800 F.
Droit 1,14 m noyer vernis, 27.950 F au lieu de 31.280 F.
Garantie 10 ans. Crédit et location bail jusqu'à 7 ans. Espace pianos, Daniel Magne, 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris. 553-20-60 M° Trocadéro.

Mode

POUR L'HOMME
LES GRIFFES DE LUXE
direct usines, à prix réduits 5, av. Villiers, M° Villiers-17e.

Literie

MATELAS
DE DEUX CHOSES L'UNE
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F, ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.650 F (2 places, 140 cm).

le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
Le 160 cm : 1.996 F.
Le 180 cm : 2.319 F.

Sommiers et dosserets assortis couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Matériel de bureau

PHOTOCOPIEUR RANK XEROX 2300 (1980) papier ordinaire, à céder avec leasing: 56.287 F., ttc/m sur 23 mois. Tél. 296-82-82 de 9 à 12 h 30 et 14 à 18 h.

Photo

Collaborateur journal cède : boîtier Pentax, spot F et objectifs Takumar 1,85 2,35. 4.200 avec filtres, état excellent. Prix à débattre. Téléphoner le soir : 585-69-58.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
SAMEDI, DIMANCHE
Spécial FÊTES DES MÈRES
30 %
sur tous les tapis D. Laurent
101, av. LA BOURDONNAIS, Paris-7e
11-19 h. 550-40-21.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE
11 bis, r. de Surène, 75008 Paris.
Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

OISE 4e Age : valides, invalides et séniles, surveillance médicale, tout confort et PARC. Tél. 16 (4) 426-75-26.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Cet été et toute l'année

STAGES MICRO-INFORMATIQUE + TENNIS

Apprenez à :
— Utiliser un micro-ordinateur ;
— Programmer ;
— Utiliser des programmes.
Tout en perfectionnant votre tennis (débutants admis)

MER, MONTAGNE, PARC DE VERDURE pour ADULTES et JEUNES

I.D.S. International Data Systems B.P. 46 94370 Sucy-en-Brie
Téléphone : (1) 590-62-95.

A 3,5 km de Sarlat (Dordogne) maison neuve à louer, tt cft, pour 4 pers., terrain clos sur 2.000 m², s. à m., 1 canapé-lit 2 pers., 1 ch., lit 2 pers., cuis. éq., s. eau, w-c, juin 2.300 F ; Août 3.400 F ; septembre 2.300 F. 16-53-59-14-74.

RESIDOTEL LOISIROTEL
VACANCES EN FRANCE EN RESIDENCE OU EN HOTEL BROCHURES, RÉSERVATIONS. RESIDOTEL. 10, place Charles-Dullin. 75015 PARIS. TEL. : 257-14-55.

Loue meublé, Nice libération, F4, bain, TV, juin-septembre. 6.000 F. - 12.000 F. (90) 86-38-51, ap. 20 h.

MARSEILLE banlieue, résidence, belle maison, jardin, vue, calme. Beau mobilier, tout confort, 6-7 personnes: Prix août : 8.500 F. Ecrire : Mme FERRAT 7, rue des Lilas-12e.

Particulier préférence à particulier loue VILLA
SAINTE-MAXIME
8 lits, 2 salles de bains piscine privée, tennis - équipement luxueux, juin et septembre. 20.000 F mens, juillet 25.000 F + charges. KASPARIAN 35, bd Magenta-10e. Tél. (1) 200-42-00, bureau (6) 456-41-10, soir et w.e.

PYRÉNÉES : rando. à pied, cheval, escal., cimes. (61) 66-40-10. 3, sq. Balagué 09200 St-Girons.

HAUTES-ALPES centre vacances dans maison associative du parc du Queyras. En 1/2 pension : 90 F/jour. T. (92) 45-70-82 ou (1) 339-37-46.

Angleterre, U.S.A. (10 à 21 ans). Été encadrement par prof. Tél. (1) 322-85-14.

PROVENCE, 20 MN CASSIS, VILLA 7 ch. gde pinède, juillet 2.500 F/semaine. T. (42) 26-27-06 matin.

PROVENCE : charmante bergère restaurée, près de GORDES, vue extraordinaire, tout confort, 2.000 F par semaine, juin, juill., août, 4 semaines minimum, couples seulement. Tél. : (90) 75-65-71.

CANNES, studio neuf 2 pers. près Palais Festival, 120 F par jour, 3/6 au 30/6. T. 680-41-36.

Loue ST-TROPEZ, Les Patios, juin, juillet, sept., octobre. Gd studio 2 pers., terrasse, cuisine, s. de bns, garage, T.V. Semaine, quinzaine ou mois. M. VOHNOUT. 534-75-27.

HAUT-VAR, juillet, mas tt cft, 6-7 personnes, piscine. Tél. soir (16) 94-769-839.

Part. loue à Santa-Ponsa, 15 km de Palma, pieds dans l'eau, appt tout confort, 4-5 personnes, terrasse sur mer, piscine, loc. juin, juillet (4.000 F.). Août (4.600 F.). septembre, octobre.
Ecr. s/n° 6.501 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FONT-ROMEU
Résidence du Grand-Hôtel
Part. loue 1 studio tt cft (4 lits) - juin 1.500 F. Juillet 2.400 F, août 2.600 F. Tél. : matin 503-36-90.

ÉTÉ 83 ; stages-séjours sportifs et d'éveil ; 8-15 ans (mixte). Équitation, tennis, atelier créatif. Découverte des CÉVENNES, le CLUB VERT, « Le Pelouse ». 91230 Montgeron. Tél. : 903-50-80, le matin.

Pêche et chasse

VEXIN, 60 km Paris plaine et bois Tableau assuré.
Actions disponibles. prolongation 31 mars. PRIX : 3.000 F.
Tél. : 208-96-34.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES SYNDICATS FACE A LA POLITIQUE DE RIGUEUR

● La journée nationale d'action de la C.F.D.T. a été peu suivie
● La C.G.C. appuie le plan Delors

Etrange mois de mai 1983 ! Ce ne sont pas les syndicats de salariés qui « mobilisent dans la rue » ou qui font monter la température. Et pourtant la situation économique et sociale est porteuse de bien d'inquiétudes et de mécontentements. Le contenu du deuxième plan de rigueur a fait l'objet dès son annonce d'une réaction syndicale unanime de rejet. Il était paré de tous les défauts : austérité pour les salariés ; absence de concertation ; dispositif d'aggravation du chômage. Les derniers événements ne peuvent qu'alimenter l'inquiétude syndicale : le dérapage sur les salaires fait craindre à certains un nouveau tour de vis tandis que la folle ascension du dollar se poursuit. La stabilisation — à la hausse — du chômage ne sera sans doute que temporaire. Les suppressions d'emplois se multiplient. Dans la seule métallurgie, la C.G.T. s'attend à plus de quinze mille suppressions d'emplois d'ici à la fin de l'année. Hypothèse *« sous-évaluée »* pour la C.F.D.T.

Tout le monde parle de grogne, de mécontentement, de désarroi des salariés, mais cela n'engendre aucune mobilisation réelle. La C.F.D.T., qui avait organisé le 26 mai une journée nationale interprofessionnelle d'action sur le thème « Réduire la durée du travail pour créer des emplois », vient d'en faire l'amère expérience. La confédération parle de *« journée en demi-teinte »*. Il y a eu des *« interpellations »* de chambres patronales, des manifestations (comme à Paris, à Brest et à Lyon), mais les appels à la grève, dans le secteur public notamment, ont été peu suivis (10 % de grévistes, selon les syndicats aux P.T.T., où un appel avait été lancé pour vingt-quatre heures). En définitive, la mobilisation a été *« faible »*, de l'aveu même de la C.F.D.T. Certes, le gouvernement n'était qu'indirectement visé par cette journée (ce n'était pas le plan lui-même qui était sur la sellette, mais l'absence de prise en compte de l'emploi), mais F.O. a constaté, avec sa grève du 18 mai, que, même lorsque c'était le cas, l'écho demeurait limité.

L'heure n'est pas aux grands mouvements nationaux. Là où des conflits se développent, c'est parce que l'emploi est directement menacé dans une entreprise. Des revendications catégorielles seront-elles mieux prises en compte ? Les syndicats d'E.D.F., qui, en ordre dispersé, ont appelé à des arrêts de travail le 31 mai (quatre heures pour la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., huit heures pour la C.F.T.C.) pour s'opposer à une remise en cause des tarifs préférentiels,en feront l'expérience. Pour M. Alain Chupin, nouveau secrétaire général de la Fédération gaz-électricité C.F.D.T., une telle action n'est pas incompatible avec l'objectif confédéral des nouvelles solidarités, mais celles-ci, pour être efficaces, doivent bénéficier aux salariés et surtout aux créations d'emplois.

Ajustements

Une telle situation amène tous les syndicats à réfléchir sur leur stratégie immédiate et, surtout, sur les modalités de l'action syndicale. Des ajustements de langage s'opèrent d'ores et déjà. La Fédération de la métallurgie C.F.D.T., par la voix de son secrétaire général, M. Granger, demande une nouvelle réduction de deux heures de la durée du travail, mais elle prend ses distances avec la position confédérale d'une compensation partielle au-delà de deux fois le SMIC revendiqué, *« position morale parfaitement rassurante, mais inapplicable dans les entreprises »*. Pour M. Granger, la compensation doit être intégrale en masse salariale, sa distribution pouvant être différenciée suivant la situation des entreprises.

Au même moment, dans un entretien publié par *l'Unité* du 27 mai, M. Henri Krasucki estime que *« le vrai débat c'est à propos du partage du travail »*, le maintien du pouvoir d'achat étant présenté comme un moyen de développer l'activité et de créer des emplois. Loin de hausser le ton, comme l'avait fait le P.C., le secrétaire général de la C.G.T. demeure sur un registre fort modéré, estimant que *« nous ne sommes pas de ceux qui minimisent ce qui a été fait par le gouvernement de gauche »*. Tout en exprimant *« nettement »* son désaccord avec les mesures de rigueur, M. Krasucki ne brandit aucune menace d'offensive cégétiste contre le plan Delors. Se voulant positif, il fait remarquer que les salariés se mobiliseraient vraiment pour le redressement économique *« s'ils ont le sentiment que la justice sociale est bien en marche »*. Si le dispositif n'est pas corrigé, dit-il en substance, la sanction risque avant tout d'être électorale.

L'ajustement de langage est encore plus net à la C.G.C. Dès l'annonce du plan la C.G.C. l'avait sévèrement dénoncé en considérant que les cadres en seraient les victimes et en critiquant l'absence de stratégie industrielle et sociale, de grand dessein mobilisateur. Tout en demeurant critique, la centrale de MM. Menu et Marchelli s'était gardée de se lancer tête baissée dans la bataille, annonçant une grève nationale, mais... pour le 3 octobre. Or, dans un éditorial de la *Lettre confédérale*, M. Paul Marchelli emploie un ton très nouveau : *« Tout doit être mis en œuvre »* pour que le plan Delors *« réussisse »* car *« sinon nous allons à la faillite »*. Sous le titre « Pouce, le navire est en train de couler », le délégué général de la C.G.C. s'adresse au gouvernement et aux partenaires sociaux : *« Travaillons ensemble à colmater les brèches. Après, si certains le souhaitent encore, les querelles pourront reprendre puisque les hommes qui nous gouvernent semblent ne pas pouvoir s'en passer. »* Semblant prôner un consensus minimum, M. Marchelli estime que l'alternative est la suivante : *« Ou les Français se remettent sérieusement au travail avec la volonté de gagner cette bataille de la compétitivité, et nous pouvons encore y parvenir, ou il faut dès à présent accepter l'échec. »*

Reste à savoir quelles conclusions la C.G.C. tirera quant à son attitude et ses revendications de ce nouveau ton, mais un signal est clairement donné au pouvoir pouvant favoriser une certaine décrispation. La C.F.T.C., de son côté, fait souffler le chaud et le froid. M. Bornard, dans *Syndicalisme C.F.T.C.*, récuse, en l'absence d'un climat de confiance, tout *« pacte national consacrant la baisse du pouvoir d'achat »*, mais il se montre ouvert à l'idée de fonds salariaux si l'effort est partagé et s'il donnent lieu *« à une participation et au contrôle des salariés de l'entreprise »*. Préoccupés par la passivité des salariés, les syndicats le sont encore davantage par l'évolution de la situation économique et semblent opter pour une attitude de propositions constructives.

MICHEL NOBLECOURT.

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSEE

La réduction de la durée du travail n'a eu que de faibles répercussions sur l'emploi

Quels ont été les effets de la réduction de la durée hebdomadaire du travail à 39 heures, en 1982 ? Quelle a été l'évolution des salaires pendant la même période ? Une enquête et une étude réalisées par l'INSEE et publiées le 27 mai par la revue *Economie et Statistiques* (nº 154, avril 1983) répondent à ces deux questions.

Pour examiner l'application et les conséquences de l'ordonnance du 16 janvier 1982 sur les 39 heures de travail hebdomadaire, l'INSEE s'est livrée à une enquête, en septembre et octobre 1982, à laquelle ont répondu 1 200 commerces et 2 500 entreprises ou établissements de l'industrie de plus de 10 salariés.

Il apparaît que le seuil des 40 heures, limite légale de la durée hebdomadaire depuis 1936, a été franchi très rapidement, dès le premier trimestre de 1982. Alors que 8,4 % des ouvriers travaillaient 39 heures par semaine au 1er janvier 1982, ils étaient 51,7 % à le faire dès le 1er avril 1982, tandis que les employés passaient de 12,9 % à 65,9 %.

Il est cependant délicat de repérer précisément les effets d'une telle mesure sur l'emploi dans le contexte économique français, quand la croissance ralentie et le chômage viennent perturber les données. Dans l'industrie, 18 % des salariés travaillent dans des entreprises qui ont déclaré avoir embauché du personnel définitif supplémentaire, 11 % des salariés dans des sociétés qui ont eu recours à ces contrats à durée déterminée e: 7 % à des intérimaires.

Les salaires en 1982

Mais 59 % des salariés travaillent dans des entreprises qui assurent aussi que les 39 heures n'ont pas eu d'incidence sur leur politique d'embauche. Les proportions sont de 77 % dans le commerce de gros et de 70 % dans le commerce de détail. Autant dire que la réduction de la durée du travail n'a eu que peu de conséquences sur l'emploi, les enquêteurs de l'INSEE évaluant les créations de 10 000 à 20 000 dans l'industrie (soit de 0,2 à 0,4 % des effectifs) et de 4 000 à 8 000 dans le commerce.

Les 39 heures n'ont pas donné lieu à une réelle réorganisation du travail, nombre d'entreprises ne se souciant que d'appliquer la loi sans utiliser pleinement toutes ses possibilités. Dans une proportion de 38 %, elles avouent une baisse proportionnelle de leur production et à 24 % une diminution à peine moins que proportionnelle.

Dès lors, 53 % des entreprises industrielles déclarent avoir compensé la diminution de la durée du travail par des gains de productivité. Les commerces de gros et de détail ont préféré, eux, jouer sur l'amplitude des horaires d'ouverture.

L'étude de l'INSEE sur les salariés de 1982 a également pâti, dans sa clarté statistique, de la mise en place des 39 heures. Difficultés auxquelles il faut encore ajouter les différenciations introduites par la compensation salariale totale ou partielle de la réduction de la durée du travail.

Tandis que le SMIC horaire brut a progressé de 14,21 % en 1982 (de 79.6 % depuis 1978), assurant une amélioration du pouvoir d'achat de 4,1 %, le taux de salaire ouvrier, pour la même période, a augmenté de 12,6 % en base horaire et de 9,3 % en base mensuelle (en tenant compte de la réduction effective de la durée du travail et des heures supplémentaires). Le pouvoir d'achat ouvrier a donc varié entre 2,6 % sur la base horaire et 0,4 % sur la base mensuelle.

Le salaire net moyen (moins les cotisations sociales) s'est élevé à 5 880 F, en progression de 59,6 % depuis 1978, mais seulement de 11 % sur 1981, avec une baisse du pouvoir d'achat de 0,7 %.

Quant à l'éventail des salaires nets, dont le niveau médian a été de 4 830 F par mois, il a été ramené d'un taux de 3,16 à 3,05 de 1978 à 1982, avec une tendance au resserrement entre hommes et femmes.

Les charges sociales ont également influé sur cette évolution, si l'on considère que, toujours de 1978 à 1982, le taux moyen de cotisation est passé de 9,3 % à 12,5 %, en augmentation de 29,6 % pour les ouvriers, de 38,5 % pour les cadres moyens et de 54 % pour les cadres supérieurs.

Pour la fonction publique, l'année 1982 s'est soldée par une perte du pouvoir d'achat évaluée à 1,5 %.

A. L.

Les élections à la Sécurité sociale doivent être l'occasion d'un débat sur la maîtrise des dépenses

affirme M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy a souligné, le 26 mai, au cours d'une conférence de presse, l'importance qu'il attache aux élections à la Sécurité sociale le 19 octobre prochain. Pour le ministre des affaires sociales, ces élections doivent être l'occasion d'un grand débat pour que les assurés sociaux se rendent compte que la Sécurité sociale *« est l'affaire de tous »* : *« Il est important*, a-t-il déclaré, *que chacun prenne conscience de la nécessité de maîtriser l'évolution des dépenses et non seulement préserver mais développer le système de protection sociale dans le sens d'une solidarité accrue. »*

Le ministre a indiqué que 28 millions de personnes allaient être appelées aux urnes le 19 octobre au lieu de 13,5 millions aux élections prud'homales. Il a conseillé aux assurés sociaux de vérifier, entre le 10 juin et le 9 juillet 1983, s'ils sont inscrits sur les listes électorales de leur commune. Il a précisé que lorsqu'a commencé à être constitué le fichier électoral (confié à I.B.M.-France), il avait, contrairement à ce qui a été indiqué, consulté la commission nationale « informatique et libertés », *« bien que la loi ne lui en fasse pas obligation »*.

M. Bérégovoy a dit que le plan de 4 milliards d'économies pour la Sécurité sociale sera rendu public *« après délibération gouvernementale dans les prochains jours »*. Il a affirmé qu'il avait, *« dès la semaine dernière »*, informé M. Mauroy qu'il ne retenait pas l'hypothèse d'une diminution du remboursement de certains actes chirurgicaux. Soulignant que le rythme de progression annuel des dépenses de santé était passé de 15,1 % entre le 1er mai 1982 et le 30 avril 1983 à 11,4 % pour les quatre premiers mois de l'année 1983, M. Bérégovoy a assuré que, compte tenu des nouvelles mesures et de la contribution de 1 %, *« la trésorerie de la Sécurité sociale devrait être en équilibre à la fin de 1983 % »*. Deux préoccupations guident sa *« concertation véritable »* avec les partenaires sociaux : la réforme des frais de séjour hospitalier et les *« conditions d'un équilibre durable »*.

● **L'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C.) des Houillères de Provence**, dont le siège est à Meyreuil, près de Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, a lancé le 25 mai un mouvement de grève de vingt-quatre heures pour exprimer son inquiétude face aux mesures actuellement à l'étude qui, à son avis, sont susceptibles de mettre en péril l'avenir d'une entreprise qui a été l'une des rares en France à présenter, en 1982, un bilan positif avant les aides de l'Etat. La grève a été suivie à 90 %.

CONJONCTURE

LE 1 % A LA CONSTRUCTION AU SERVICE DES MÈRES EN DIFFICULTÉ

Le 1 % à la construction payé par les entreprises peut servir, si l'on parvient à franchir les obstacles administratifs, à reloger des personnes en situation de détresse. Pour les femmes seules, mères de famille, qui représentent, selon une estimation récente du ministère des droits des femmes, les deux tiers des huit cent mille femmes en difficulté, la recherche d'un logement peut devenir dramatique dès lors que leurs revenus apparaissent insuffisants aux yeux des bailleurs. Ces femmes sont obligées alors de vivre à long terme dans des établissements d'hébergement peu favorables à leur réintégration sociale et à l'équilibre de leurs enfants.

Créée en 1980, l'Association d'aide au logement des mères travailleuses en difficulté (A.L.M.D.) (1) fonde son action sur la gestion du 1 % à la construction. Les entreprises qui payent cette taxe peuvent, en effet, obtenir une priorité quant à l'attribution de logements pour leurs salariés. En faisant le relais entre bailleurs, entreprises et organismes collecteurs de la taxe, et en assurant l'élaboration et le suivi des dossiers de candidature, l'A.L.M.D. a déjà pu venir en aide à une centaine de femmes. Pour les responsables de l'Association, qui ont tenu une conférence de presse le 24 mai à Paris, il s'agit d'une démarche originale, efficace, et, qui plus est, économique, puisque la prise en charge de ces femmes dans des établissements d'hébergement coûte très cher à la collectivité.

A.L.M.D., 4, rue de Crimée, 75019 Paris. Tél. : 241-42-61.

● **Qui décide dans l'entreprise ?** Sur ce thème, le Centre culturel Garnelles, 8, rue Jean-Nicot, Paris-7e, organise une journée d'études le 4 juin, avec la participation de MM. Jean-Philippe Mallet, Christian Aubin et Jacques de Chateauvieux. Renseignements : tél. 551-30-86.

Un tiers des contribuables soumis à l'impôt sur la fortune ont un patrimoine compris entre 3 et 4 millions

Montant du patrimoine (1)	Nombre de déclarations (2)	% du nombre total	% du patrimoine détenu par rapport au total	% de l'impôt payé
de 3 à 4 millions de francs ...	35 372	35,0	18,9	3,0
de 4 à 5 millions de francs ...	23 517	23,3	16,0	5,7
de 5 à 10 millions de francs ...	32 118	31,8	32,9	27,2
de 10 à 50 millions de francs ...	9 603	9,5	23,5	42,6
plus de 50 millions de francs ...	440	0,4	8,7	21,5
Total	101 050	100	100	100

(1) Après abattement de 2 millions pour les biens professionnels.
(2) L'administration a reçu 104 000 déclarations, mais 101 050 ont été statistiquement traitées.

LE NIVEAU DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES RESTE ÉLEVÉ

Le nombre de défaillances d'entreprises publié au *BODAC* a fortement crû en avril 1983, pour s'établir à 2 049 règlements judiciaires et liquidations de biens. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre atteint 1 601, contre 1 281 en mars et 1 180 en février. Durant l'année 1982, le taux de défaillances atteignait le rythme mensuel de 1 700-1 800.

Un certain nombre de perturbations statistiques dues à des délais dans les publications au *BODAC*, par rapport à la date effective des défaillances, laisse penser que le ralentissement observé en février et en mars était biaisé. Il se comble actuellement, troublant l'interprétation de l'augmentation d'avril. En fait, le taux de défaillances reste certes élevé, mais stabilisé depuis le quatrième trimestre 1981. Auparavant, il n'avait cessé d'augmenter.

ÉNERGIE

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

La facture pétrolière française a diminué de 13 %

La facture pétrolière de la France a diminué de 13 % au premier trimestre 1983 par rapport à la même période de l'an passé, atteignant 29,87 milliards de francs contre 34,33 milliards l'an passé. Ce recul s'explique par la réduction importante du volume de pétrole importé, en baisse de 19,5 %, avec 17,2 millions de tonnes contre 21,37 millions un an auparavant.

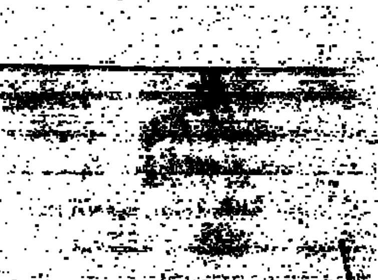
Le coût CAF (incluant les frais d'approche) moyen de la tonne de pétrole a cependant continué de progresser (+ 8,09 %), la hausse du dollar (6,887 F en moyenne pour le premier trimestre 1983 contre 5,994 F l'an passé à la même époque) n'ayant pas permis à la France de bénéficier de la diminution des cours du brut sur le marché mondial.

La réduction la plus importante des approvisionnements, en volume, a concerné l'Arabie Saoudite, premier fournisseur de la France, dont les livraisons ont diminué de moitié, revenant de 8,98 millions de tonnes au premier trimestre 1982 à 4,44 millions de tonnes en 1983. Les livraisons en provenance du Nigéria, troisième fournisseur, ont également diminué (de 2,29 millions de tonnes à 1,8 million). En revanche, les achats de pétrole en provenance d'Algérie (1,8 million de tonnes) et du Royaume-Uni (1,65 million de tonnes) ont augmenté.

LE VENEZUELA SUSPEND SES PROJETS D'EXPLOITATION DU GISEMENT PÉTROLIER DE L'ORÉNOQUE

Le Venezuela, du fait de ses difficultés financières, a décidé de suspendre pour une durée indéterminée ses projets d'exploitation des gisements de pétrole lourd de la ceinture de l'Orénoque, considérée comme l'un des plus grands réservoirs du monde de bruts lourds.

Ces projets, amorcés il y a dix ans et pour lesquels 1 milliard de dollars ont déjà été dépensés, visaient à obtenir, en l'an 2000, une production de 1 million de barils par jour – la capacité de production actuelle du pays est de 2,2 millions de barils par jour. – l'exploitation devant débuter en 1988. Le Venezuela, qui renégocie une dette extérieure de 34 milliards de dollars, a dû réduire de 1 milliard de dollars, soit environ d'un quart, les investissements prévus pour son industrie pétrolière. De nombreux contrats de recherche passés notamment avec des entreprises nord-américaines ont dû être annulés. Le gouvernement a assuré toutefois que les projets concernant la ceinture de l'Orénoque n'étaient pas abandonnés mais seulement ralentis.





MARCHÉ COMMUN

Pour le troisième trimestre

LA PRODUCTION EUROPÉENNE D'ACIER EST CONTINGENTÉE A SON NIVEAU ACTUEL

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne prévoit une production d'acier dans la C.E.E. d'un faible niveau pour le troisième trimestre 1983. Les prévisions de quota devant être fixés au titre du contingentement obligatoire de la production européenne (article 58 du traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier) sont équivalentes aux réalisations prévues pour le trimestre en cours, mais inférieures pour plusieurs produits aux quantités du troisième trimestre 1982 : larges bandes à chaud (moins 14 %) ; tôles galvanisées (moins 6 %) ; fils machine (moins 8 %).

A l'inverse, des estimations pour les tôles non revêtues (+ 5 %) et les ronds à béton (+ 11 %) sont en hausse par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Bruxelles annonce ces chiffres alors que les Dix n'ont pas encore décidé de reconduire le système des quotas au-delà du 30 juin prochain. Les ministres de l'industrie de la Communauté doivent se prononcer le 16 juin sur la proposition de la Commission, qui demande l'application de *« l'état de crise manifeste »*, jusqu'à la fin de 1985. Les Français et les Britanniques, notamment, souhaitent un accroissement des contingents qui leur ont été jusqu'ici attribués. – M. S.

Les négociations sur la protection des productions méditerranéennes n'ont pas encore abouti

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. se sont séparés, le jeudi 26 mai, sans aboutir à un accord sur la réforme du marché commun des fruits et légumes. Les Dix doivent se revoir les 13 et 14 juin à Luxembourg, après que les directeurs des ministères nationaux auront tenté de trouver un compromis d'ici là. Dans la perspective de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, la France, l'Italie et la Grèce souhaitent un meilleur soutien des productions méditerranéennes par une amélioration des mécanismes de retrait.

Les « pays du Nord » refusent de s'engager dans cette voie, préoccupés qu'ils sont par l'accroissement des dépenses du budget de la C.E.E. dans ce secteur. Les deux groupes de pays s'opposent également sur une meilleure protection aux frontières communautaires contre les importations en provenance de l'extérieur de la Communauté. Les Français notamment demandent que les prix minima à l'importation (prix de référence) tiennent mieux compte désormais de l'évolution des coûts de production européens. L'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas craignent alors que leurs achats en dehors de la C.E.E. ne leur coûtent plus cher. Les Dix ont également renvoyé leur décision sur les aménagements à apporter au marché de l'huile d'olive. Dans ce cas, les difficultés entre les Dix apparaissent insurmontables ; Paris et Rome demandent que la C.E.E. taxe les importations des produits concurrents. L'Espagne, qui a un régime très protectionniste, devra en principe adopter le mécanisme d'importation de la C.E.E. qui, lui, est très libéral. Afin d'éviter que les dépenses de soutien ne doublent après l'adhésion de l'Espagne, la France et l'Italie souhaitent établir en Europe une meilleure relation de prix entre l'huile d'olive et les autres huiles végétales. Allemands, Britanniques et Néerlandais sont farouchement opposés à cette formule en raison des complications internationales qu'elle comporte, notamment dans les relations avec les Etas-Unis.

MARCEL SCOTTO.

TRANSPORTS

LONDRES-NEW-YORK POUR 1 100 FRANCS

Le ministère britannique du commerce a autorisé, le jeudi 26 mai, la compagnie américaine People Express à effectuer cinq liaisons hebdomadaires entre Londres Gatwick et New-York Newark pour le prix de 1 100 F l'aller simple.

People Express reprend donc le flambeau du vol charter sur l'Atlantique nord que Sir Laker, père du « train du ciel », avait dû abandonner pour cause de faillite. La compagnie américaine, qui inaugurera cette liaison à partir du 27 mai, utilisera un Boeing-747 et ne servira aucun « extra » en vol.

Le prix affiché ne comprend pas les repas servis à la demande. Il est très attractif pour les consommateurs américains et britanniques, qui ont réservé par milliers une place coûtant 30 à 40 % moins cher que sur un vol régulier « économique ».

L'initiative de People Express relance la guerre des tarifs sur l'Atlantique nord. Les compagnies aériennes y ont enregistré, en 1982, un déficit de 2,8 milliards de francs.

AFFAIRES

TOUJOURS PLUS PETIT

La miniaturisation des matériels est une constante en électronique. Après les T.V. de poche ou de poignet, en noir et blanc, le groupe japonais Matshushita vient de mettre au point le plus petit et le plus léger téléviseur couleur du monde. Il pèse 760 gr, mesure 11 cm sur 3,8 cm, avec une profondeur de 18 cm.

Ces T.V. miniatures pourraient bien être un de ces futurs marchés sur lequel l'industrie japonaise mise à fond. Avec l'espoir de rééditer ce qui lui avait si bien réussi avec les calculettes et les montres digitales.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

ALLEMAGNE DE L'OUEST

● **La balance ouest-allemande des opérations courantes** devrait se solder cette année par un excédent compris entre 15 et 20 milliards de D.M., soit plus du double de l'excédent enregistré en 1982 (8 milliards de D.M.), estime la Deutsche Bank AG dans son dernier rapport de prévisions conjoncturelles. En 1981, les paiements courants de la R.F.A. avaient été déficitaires de 14,7 milliards de D.M.

Selon les experts de l'établissement, cette forte augmentation de l'excédent serait surtout imputable à une progression de 10 milliards de D.M. de l'excédent commercial, qui avait atteint 50 milliards l'an dernier.

ÉTATS-UNIS

● **La Chambre des représentants a approuvé** le versement de 245 millions de dollars à l'Association internationale de développement (AID). Cette somme, qui correspond à la contribution des Etats-Unis pour 1982, portera les versements américains à 2,15 milliards de dollars, sur un total de 3,24 milliards de dollars dus avant 1984 au titre du sixième programme de l'AID. Le total de ce programme atteint 12 milliards de dollars. Le Sénat doit encore approuver ce versement, que recommande le gouvernement américain, mais le vote de la Chambre des représentants a déjà été considéré à la Banque mondiale comme *« un pas très important »*. – *(A.F.P.)*

NORVÈGE

● **Le nombre de Norvégiens sans emploi était**, fin avril, de 61 500 contre 37 800 en avril 1982 et 67 500 en mars 1983. La baisse du chômage d'un mois sur l'autre est traditionnelle, étant due à une augmentation saisonnière de l'emploi. Les industries du bois, des ferro-alliages et de l'aluminium ont en revanche pu embaucher. Enfin, le gouvernement estime que les activités *on shore* de l'industrie pétrolière pourraient employer quelque 20 000 personnes supplémentaires dans les années à venir. *(A.F.P.)*

● **Le Nicaragua a officiellement déposé une plainte devant le GATT** (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), après la décision des Etats-Unis de réduire de 90 % le quota d'importation de sucre nicaraguayen. Les deux pays vont entamer des consultations dans le cadre du GATT. Ces consultations doivent traditionnellement permettre aux membres du GATT en dispute de tenter de trouver une solution avant que le dossier ne soit porté devant l'assemblée plénière. – *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,5850	7,5890	+ 180	+ 225	+ 365	+ 430	+ 1050	+ 1190
$ can.	6,0915	6,0970	+ 115	+ 175	+ 250	+ 325	+ 780	+ 925
Yen (100) ...	3,1620	3,1650	+ 145	+ 170	+ 300	+ 335	+ 950	+ 1025
DM	2,9985	3,0005	+ 170	+ 195	+ 340	+ 380	+ 1065	+ 1135
Florin	2,6625	2,6655	+ 135	+ 160	+ 270	+ 300	+ 775	+ 840
F.B. (100) ...	15,0120	15,0265	+ 250	+ 400	+ 520	+ 740	+ 1420	+ 1855
F.S.	3,6060	3,6095	+ 200	+ 235	+ 420	+ 460	+ 1335	+ 1430
L (1 000) ...	5,0520	5,0565	– 140	– 80	– 285	– 190	– 1125	– 960
£	12,0200	12,0300	+ 200	+ 270	+ 400	+ 530	+ 1300	+ 1575

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 5/16	9 11/16
DM	4 5/8	5	4 13/16	5 3/16	4 7/8	5 1/4	5 1/8	5 1/2
Florin	5	5 3/4	5 3/8	6	5 1/2	6 1/8	6 1/8	6 3/4
F.B. (100) .	9 1/2	10 1/2	9 1/4	10 1/4	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 3/4
F.S.	40	50	4 3/4	5 1/8	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16
L (1 000) ..	12	14	14 1/2	15 5/8	15	16	16 1/2	17 5/8
£	10	10 5/8	10	10 5/8	10	10 5/8	10	10 5/8
F. franç. .	12	13	12 1/8	12 7/8	12 1/2	13 1/4	15 1/4	16 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

NOMINATIONS

● M. JEAN WEBER, ancien directeur de la pharmacie au ministère de la santé, vient d'être nommé administrateur de l'Institut Pasteur Production. Il est déjà responsable des activités pharmaceutiques de la SANOFI dont l'I.P.P. est filiale.

● M. COLBY H. CHANDLER a été élu chairman et directeur général d'Eastman Kodak.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LEBON

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de la COMPAGNIE LEBON s'est réunie le 18 mai 1983 sous la présidence de Monsieur Roger PALUEL-MARMONT.

Dans son rapport, le Conseil a exposé que l'exercice 1982 s'était déroulé dans des conditions satisfaisantes pour la Compagnie ainsi que pour ses filiales. La principale de celles-ci, la COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE « C.D.M.E. », a réalisé pendant l'année un chiffre d'affaires de 3,862 milliards de francs dans les secteurs de la distribution des matériels électriques et électroniques ainsi que dans celui de la distribution des produits techniques destinés à l'industrie. En outre, C.D.M.E. a entrepris des implantations à l'étranger. Au 31 mars 1982, date de clôture de l'exercice de ses filiales, le résultat net consolidé de C.D.M.E. était ressorti à 53,3 millions de francs ; et la Société a arrêté elle-même ses comptes le 30 septembre 1982 avec un résultat en progression s'établissant à 24.507.928 F. Le dividende unitaire mis en paiement en mars 1983 a été porté de 11,50 F à 18,50 F, plus avoir fiscal.

Le portefeuille de titres de placement de la COMPAGNIE LEBON, inscrit comptablement pour 145 millions de francs au 31 décembre 1982, présentait à cette date une plus-value potentielle de 100 millions de francs, en sensible augmentation sur l'année précédente.

En définitive, le compte d'exploitation de l'exercice présente un solde créditeur légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent, et le compte de pertes et profits fait ressortir lui-même un résultat de 47.674.968 F dont 26.635.839 F de plus-values de cession nettes à long terme (provenant essentiellement de la vente d'un immeuble réalisée dans le cadre de la politique de réaménagement du patrimoine foncier de la Société) : le résultat de 1981 avait été de 20.343.747 F dont 1.600.705 F de plus-values nettes à long terme.

Dans son allocution, Monsieur Roger PALUEL-MARMONT a notamment déclaré :

« *...Le rapport qui vient de vous être lu vous indique avec précision ce qu'est la principale filiale de votre Société : la COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE « C.D.M.E. ». Outre une description détaillée de son activité, le rapport comprend en annexe le bilan de C.D.M.E. au 30 septembre 1982, date à laquelle se termine son exercice social, ainsi que le bilan consolidé de ses filiales au 31 mars 1982, le dernier connu à ce jour. Ainsi, vous pouvez apprécier l'importance, la situation financière et la rentabilité de cette filiale.*

« *Vous avez certainement noté que le dernier dividende versé par C.D.M.E. s'est élevé à 18,50 F par action – hors avoir fiscal – contre 11,50 F pour l'exercice précédent. Cette augmentation témoigne de la volonté de C.D.M.E. de distribuer désormais un dividende plus en rapport avec ses bénéfices et avec la valeur présumée de son action.*

« *...Votre action a progressé pendant l'année 1982 de 315 F à 355 F environ, soit une hausse de 12,7 %, très supérieure à celle de l'ensemble du marché. Depuis le début de l'année, elle a monté de 14,7 % puisqu'elle se négocie actuellement aux environs de 395 F.*

« *Pour terminer, je vous indiquerai que le résultat économique consolidé au 31 mars 1983 des filiales de C.D.M.E., qui ne sera connu que dans quelques semaines, devrait être du même ordre de grandeur que celui du 31 mars 1982 qui figure dans le rapport de votre Compagnie. Compte tenu du coût des nouvelles mesures sociales, de la période de blocage des prix et du pincement des marges, ce résultat doit être considéré comme satisfaisant.*

« *Quant au résultat de la COMPAGNIE LEBON pour l'exercice 1983, il devrait connaître une progression normale.* »

A la suite de l'adoption à l'unanimité des résolutions proposées par le Conseil, la plus-value nette à long terme de l'exercice, soit 26.635.839 F, a été inscrite à la Réserve Spéciale ; le bénéfice distribuable, y compris le report à nouveau 1981, s'établissant à 32.345.054 F, il a été décidé d'affecter 12.465.600 F au paiement du dividende, 7.000.000 de francs à la Réserve Générale, et 12.879.454 F au report à nouveau.

Le dividende par action a donc été fixé à 16,80 F, correspondant avec un avoir fiscal de 8,40 F à une répartition totale de 25,20 F, en diminution sur celle de 27 F opérée en 1982 au titre de l'exercice 1981, par suite des prescriptions de la loi du 30 juillet 1982 relative à la limitation des dividendes.

L'Assemblée Générale a ensuite renouvelé pour six ans le mandat d'Administrateur de Monsieur Bernard LEBON et ratifié la nomination provisoire par le Conseil de Monsieur Jean-Marie PALUEL-MARMONT dont le mandat d'Administrateur prendra fin à l'Assemblée 1986.

les SICAV des Caisses d'Epargne

SITUATION AU 31 MARS 1983

	LE LIVRET PORTEFEUILLE SICAV "diversifiée"	SOCIETE NOUVELLE FRANCE OBLIGATIONS SICAV "obligations"	Livret BOURSE INVESTISSEMENTS SICAV "Monory"	eparcourt sicav SICAV "court terme"
Valeurs françaises	44,2 %	78,4 %	88,6 %	75,8 %
Valeurs étrangères	49,2 %	18,5 %	5,9 %	
Liquidités	6,6 %	3,1 %	5,5 %	24,2 %
Valeur liquidative	362,55 F	333,64 F	211,31 F	5 509,68 F

Encore des placements performants pour le 1er trimestre 1983

progression du capital + revenu brut attribué en 1983 (en % de la valeur liquidative au 31/12/82)

LLP	SNFO	LBI	ES
7,6 %	4,1 %	10,0 %	+3,9 %

Réinvestissez sans frais jusqu'au 5 juillet 1983 et ouvrez un compte d'épargne en actions (C.E.A.) pour profiter des avantages fiscaux liés au placement Livret Bourse Investissements

BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Parisienne de Crédit s'est réunie le 25 mai sous la présidence de M. Daniel Houri, président-directeur général.

Le bénéfice net de l'exercice est de F 46 025 572,41, en baisse de 25 % par rapport à celui de 1981, qui était exceptionnellement élevé. Cette diminution s'explique par la sensibilité de la B.P.C. à la baisse des taux – évolution par ailleurs favorable aux entreprises – et par l'augmentation des provisions sur comptes contentieux.

La banque, dont la nationalisation est devenue effective en juillet 1982, a accentué son effort en faveur des petites et moyennes entreprises.

Une direction industrielle, qui s'occupe plus particulièrement de l'amélioration des ressources propres des P.M.E., a été créée dès le début du 2e semestre. L'aide aux investissements a été accru, un effort particulier étant fait dans le domaine des prêts participatifs. Des avances spéciales de trésorerie à court terme ont été consenties à un taux inférieur de 2 % au taux de base bancaire. Enfin, le développement de l'activité internationale s'est poursuivi, aussi bien sur le plan du financement que sur le plan du conseil et de l'assistance.

L'ouverture d'une nouvelle agence, 30, place St-Ferdinand, à Paris-17e, a été préparée au cours de l'exercice. Cette agence a ouvert le 5 avril 1983.

BANQUE DE FRANCE

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Conseil Général de la Banque de France, le compte rendu des *opérations de la Banque en 1982.*

1 — Dans le cadre de la politique économique définie par le Gouvernement, la politique monétaire française s'assigne trois objectifs : maintenir la création de monnaie dans des limites quantitatives compatibles avec les capacités d'expansion de la production en volume ; assurer aux taux d'intérêt des niveaux positifs en termes réels et correctement hiérarchisés selon les échéances ; stabiliser le taux de change.

En 1982, le rythme de création monétaire a été inférieur à la branche basse de la fourchette que s'étaient fixée les autorités : environ 12 % pour un objectif de 12,5 % à 13,5 % ; il a été également inférieur à l'expansion du produit intérieur brut nominal (13,5 %), elle-même en baisse de un point par rapport aux prévisions ; il n'a pas été plus rapide qu'en 1981. Le taux d'intervention de la Banque de france sur le marché monétaire a été ramené en cours d'année d'un maximum de 17 % à 12,5 %, et celui du marché financier s'est replié de plus de 17 % à environ 15 %, alors que le glissement des prix à la consommation est revenu de 14 % en 1981 à 9,7 % en 1982. La dépréciation du franc par rapport à l'ensemble des principales monnaies a pu être limitée à 6 %, compte tenu des mouvements contrastés de ces monnaies.

Ces résultats montrent que la politique monétaire a globalement contribué aux efforts engagés depuis le mois de juin pour assurer les équilibres économiques internes et externes et préparer sur des bases saines les conditions d'une reprise durable de l'expansion de la production.

2 — Deux phases doivent être distinguées dans l'évolution économique de l'année 1982. Pendant le premier semestre, *la création monétaire a été stimulée par les déficits* croissants de l'Etat et des organismes de Sécurité sociale et par les besoins de crédit des entreprises. Le déficit de la balance des opérations courantes a augmenté. Les pressions sur le franc, un moment atténuées après le réaménagement des parités intervenu au sein du Système Monétaire Européen en Octobre 1981, ont repris à partir du mois de mars. Les taux d'intérêt ont été relevés. Le contrôle *des changes a été resserré. Au milieu du mois de* juin, les parités des monnaies européennes ont été réajustées.

Cette nouvelle opération monétaire a été accompagnée par un ensemble de mesures destinées à mieux assurer la maîtrise des évolutions financières. Elles ont concerné l'exécution du budget de 1982, la préparation du budget de 1983, les dépenses et les recettes de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage ; prix et revenus ont été bloqués pendant quatre mois, puis leur évolution soumise à un prudent dispositif de contrôle. Dès le mois de septembre, la création monétaire s'est ralentie. Mais le plein effet stabilisateur de ces mesures ne pouvait être immédiat. Aussi les interventions sur le marché des changes ont-elles repris. Les déficits internes et externes ont atteint leur maximum au troisième trimestre, avant de se fixer en retrait au quatrième trimestre.

Cette politique, aidée par la désinflation mondiale malgré la hausse du dollar et du mark, a permis de réduire en 1982 le taux d'inflation de 4 points. L'action sur les prix a été étayée par le relâchement que le Gouvernement a obtenu dans l'indexation des prix et des salaires, qui constitue un élément important de l'action en profondeur engagée sur les causes structurelles de l'inflation.

Une évolution globalement plus favorable émerge donc. Mais elle comporte encore des faiblesses qui ne pourraient se prolonger sans la remettre en cause tôt ou tard. Celles-ci apparaissent dans l'aspect monétaire des réalités économiques : l'expansion monétaire a été freinée par les pertes de devises ; le développement du crédit aux agents intérieurs demeure trop rapide.

3 — En 1982, les réserves de devises de la Banque de France et du fonds de Stabilisation des Changes (encaisse-or exclue), nettes de leurs dettes à court, moyen et long terme, ont diminué, ce qui, ajouté à la réduction de la position en devises du secteur bancaire, a entraîné la destruction de 3 à 4 points de mass monétaire.

Ces pertes se trouvent être du même ordre de grandeur que le déficit de la balauvce des paiements courants, qui a atteint 79 milliards de francs : c'est la somme dont notre pays a réduit ses créances sur l'étranger ou qu'il a empruntée à l'étranger. La principale cause en est le déficit commercial, qui pèse d'ailleurs sur l'activité, puisque nous achetons à l'extérieur plus que nous ne vendons ; de son côté, l'excédent des opérations « invisibles » diminue depuis plusieurs années ; enfin, les intérêts des emprunts extérieurs et les remboursements augmentent en fonction de l'endettement. Pour mettre un terme à ce processus, le Gouvernement a fait du rétablissement de l'équilibre de nos opérations courantes avec l'étranger l'une des priorités de sa politique économique.

4 — Aggravé par la hausse du dollar, le déficit extérieur est aussi lié à nos déséquilibres internes. Les crédits de toutes natures aux agents intérieurs (administrations, *entreprises, ménages) se sont accrus en 1982* davantage que le produit intérieur brut. De ce fait notamment, la demande nominale a pu se développer plus vite que l'offre réelle et la pression sur la balance commerciale et les prix s'est maintenue.

Ce déhanchement s'inscrit dans la progression des besoins de financement des entreprises et des administrations, qui est plus rapide que celle des capacités de financement des ménages et des institutions financières. L'insuffisance des capacités de financement des agents intérieurs aura ainsi doublé en un an, passant de 45 à 90 milliards de francs. Elle a été financée par des emprunts contractés à l'étranger, dont le montant net correspond à peu près au solde négatif de notre balance des paiements courants.

Pour réduire le déficit externe, il importe de maîtriser les déficits internes.

5 — De la progression des besoins de financement intérieurs, ceux de l'Etat, des collectivités locales et des organismes sociaux ont été en 1982 la source principale. Si l'augmentation des charges de fonctionnement a été modérée, celle des transferts a été rapide et les dépenses publiques dans leur ensemble ont augmenté plus vite que le produit intérieur brut. Elles pèsent de plus en plus sur le reste de l'économie : leur part dans le produit intérieur brut dépasse maintenant 47 % et celle des prélèvements obligatoires 44 %. Quant aux déficits publics, ils ont pu être stabilisés par rapport au produit intérieur brut ; il importe que cette tendance soit confirmée, et même renversée, faute de quoi pourrait apparaître à la longue un effet d'éviction au détriment du secteur productif.

En effet, le taux d'autofinancement des entreprises a baissé au cours des dernières années. Cette évolution est une des causes de la faiblesse persistante des investissements. Dans les circonstances présentes, l'élargissement des marges bénéficiaires est devenu l'une des conditions principales de la reprise des investissements. C'est aussi le moyen de réduire la part de l'endettement, dont l'accroissement a alourdi les charges financières grevant les comptes d'exploitation. Pour y parvenir, la compression des coûts réels doit prévaloir sur la multiplication des aides.

6 — Le rééquilibrage interne et externe est plus avancé chez nos grands partenaires européens, au prix, il est vrai, pendant de nombreux mois, d'une certaine récession de la production, d'un vif accroissement du chômage et d'une baisse du pouvoir d'achat. Ces pays peuvent maintenant envisager que la reprise, lorsqu'elle se manifestera *effectivement, pourra se développer régulièrement* à condition qu'elle reste sagement contrôlée.

En France, l'expansion n'a pas fait place à la récession, mais elle est devenue faible. Quant au chômage, sa montée a tendu à devenir moins rapide, et le Gouvernement a même réussi à le stabiliser au cours des derniers mois. Mais, si la crise internationale, les fluctuations du dollar et du prix du pétrole ont frappé les autres pays d'Europe comme nous-mêmes, nos gains de productivité sont devenus insuffisant face à la compétition internationale, et nous avons tendu à en consacrer une part excessive au développement de la consommation individuelle et collective, réservant trop peu de place à la promotion des investissements et à l'abaissement des coûts. La compétitivité de nos entreprises en a été atteinte, ce qui nous a conduit à renforcer les contrôles et les interventions financières pour défendre notre taux de change. N'oublions pas que la véritable compétitivité procède de la confrontation avec la concurrence sur des marchés ouverts. Pour que nous puissions pleinement bénéficier de toute perspective de reprise, notre processus d'ajustement devra avoir dans le même temps produit des effets suffisants.

Dans ce contexte, le resserrement de nos liens avec les monnaies des pays membres du Système Monétaire Européen doit affermir le point d'ancrage indispensable aux calculs et aux choix des pouvoirs publics, des chefs d'entreprise et des partenaires sociaux. Quant au dollar, l'abandon de son cours de change à des fluctuations qui n'ont pas de liens directs avec les données économiques fondamentales, a continué à perturber le fonctionnement *du système monétaire international, dont il est la principale devise.* La France participe activement aux travaux engagés pour parvenir à une conception commune de la stabilisation des marchés des changes et à la surveillance renforcée entre les pays dont les monnaies entrent dans la composition du Droit de Tirage Spécial (DTS).

7 — Pour écarter la tentation du protectionnisme, qui ne pourrait que détendre les ressorts de notre économie, il nous faut maintenant accentuer le rééquilibrage amorcé. C'est dans cette orientation générale que prend place notre politique monétaire pour 1983. Comme le produit intérieur en valeur, l'objectif monétaire a été réduit de 3 points : la création monétaire ne devra pas dépasser 10 % (1). La diminution du déficit de la balance des paiements courants devrait permettre de restreindre la destruction de monnaie par l'extérieur. Il faut donc que le crédit intérieur soit moins expansif, et, en particulier, que le secteur public dans son ensemble (Etat, Sécurité sociale, entreprises nationales) diminue ses déficits effectifs. Pour le crédit aux entreprises, les enveloppes spécifiques, qui s'étaient accrues l'an dernier sous l'empire de l'urgence et de la nécessité, seront ramenées à des montants plus modestes, afin de renforcer la fonction régulatrice des taux d'intérêt dans la sélection des investissements et la promotion de l'épargne stable. Dans ce but, nous nous efforçons d'organiser les marchés monétaire et financier de telle manière qu'ils soient aussi larges et décloisonnés que possible. Ultérieurement, il serait souhaitable de relier plus étroitement les marchés intérieurs des capitaux aux marchés extérieurs, sur lesquels, au surplus, la décrue des taux d'intérêt est engagée.

En effet, il ne faut pas trop *compter sur des interven*tion financières ou réglementaires pour influencer durablement le niveau des taux d'intérêt. A trop recourir à ces procédures, les autorités s'exposeraient, pour maîtriser la masse monétaire et le taux de change, à devoir renforcer le contrôle des changes et le rationnement du crédit. Le système financier risquerait ainsi de devenir plus administré, et, par conséquent, moins à même de s'adap*ter aux besoins et aux opportunités des marchés.* La baisse des taux dépend à la longue du succès des actions entreprises par le Gouvernement pour la désinflation, la stabilisation du franc sur le marché des changes et le développement de l'épargne stable.

Quant au système bancaire, il est essentiel qu'il soit mis à même de renforcer ses fonds propres, tout à la fois pour modérer la création monétaire par le développement et la consolidation de l'épargne, et pour élargir la surface financière des banques dans une conjoncture économique difficile. Si les lois bancaires sont modifiées, devraient être en tout cas confirmées l'unité, l'autorité et l'objectivité des Institutions Monétaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de mes respectueux sentiments.

le Gouverneur
R. de La GENIERE

(1) Cet objectif a été ramené à 9 % après le réalignement monétaire du 21 mars.

— *(Publicité)* —

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Subdivision des Études Foncières et de Topographie 32, quai Gallieni - 92151 SURESNES CEDEX

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

RÉHABILITATION DES BORDS DE SEINE

ENQUÊTES CONJOINTES

Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique entraînant la modification du Plan d'Occupation des Sols

Parcellaire

Le Préfet, Commissaire de la République du Département des Hauts-de-Seine, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939 - 1945,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.123-8 qui dispose que : « La Déclaration d'Utilité Publique d'une opération qui n'est pas compatible avec les prescriptions d'un Plan d'Occupation des Sols rendu public ou approuvé ne peut intervenir que si l'enquête publique concernant cette opération a porté à la fois sur l'utilité publique et sur la modification du plan et si, en outre, l'acte déclaratif d'utilité publique est pris dans des conditions conformes aux prescriptions concernant l'approbation des Plans d'Occupation des Sols. La Déclaration d'Utilité Publique emporte alors modification du plan. »

Vu le Code de l'Expropriation pour cause d'Utilité Publique ;

Vu le décret nº 55-22 du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière et notamment ses articles 5 et 6 ;

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France, approuvé le 1er juillet 1976 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 décembre 1980 portant approbation du Plan d'Occupation des Sols de la commune de RUEIL-*MALMAISON* ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 octobre 1982 approuvant le Plan d'Occupation des Sols modifié ;

Vu la liste départementale des Commissaires-Enquêteurs pour 1983 établie par arrêté préfectoral du 28 décembre 1982 ;

Vu la délibération du Conseil Général des Hauts-de-Seine en date du 18/12/1980 approuvant le projet de réhabilitation des BORDS DE SEINE sur le territoire de la commune de RUEIL-MALMAISON et autorisant l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique ;

Vu les pièces du dossier transmis par le Directeur Départemental de l'Équipement pour être soumis à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de cette opération emportant modification du Plan d'Occupation des Sols ; dossier comprenant les pièces dont la liste est énumérée au I de l'article R.11-3 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le plan parcellaire des terrains à acquérir sur le territoire de la commune de RUEIL-MALMAISON ainsi que la liste des propriétaires dressée en application de l'article R.11-19 du Code précité ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

ARRÊTE

DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX ENQUÊTES

ARTICLE 1er. — Il sera procédé dans la commune de RUEIL-MALMAISON :

1) A une enquête sur l'utilité publique sur la Réhabilitation des BORDS DE SEINE entraînant modification corrélative du Plan d'Occupation des Sols ;

2) A une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir pour permettre la réalisation du projet.

ARTICLE 2. — Monsieur CUISINIER Pierre, Directeur Départemental des P.T.T., 14, rue Mozart, 92700 COLOMBES, est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET A LA MODIFICATION CORRÉLATIVE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.

ARTICLE 3. — Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de RUEIL-MALMAISON - Direction Générale des Services Techniques — pendant DIX-NEUF JOURS consécutifs, du lundi 6 juin au vendredi 24 juin 1983 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance :

— du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; le samedi matin, de 8 h 30 à 12 h ;

et consigner éventuellement ses observations sur le registre prévu à cet effet, ou les adresser au Maire ou au Commissaire-Enquêteur qui les annexeront au registre.

ARTICLE 4. — Le Commissaire-Enquêteur recevra les observations faites sur l'utilité publique à la Mairie de RUEIL-MALMAISON pendant les trois derniers jours de l'enquête : le mercredi 22, le jeudi 23 et le vendredi 24 juin 1983, l'après-midi de 13 h 30 à 18 h.

ARTICLE 5. — A l'expiration du délai fixé ci-dessus, le registre d'enquête sera clos et signé par le Maire de RUEIL-MALMAISON et transmis par ce dernier dans les 24 heures avec le dossier d'enquête au Commissaire-Enquêteur.

ARTICLE 6 — Le Commissaire-Enquêteur examinera les observations consignées ou annexées au registre, entendra s'il y a lieu toute personne susceptible de l'éclairer et émettra un avis sur l'Utilité Publique de l'opération.

Il transmettra alors le dossier, le registre d'enquête et son avis au Préfet, Commissaire de la République du Département des Hauts-de-Seine, Direction Départementale de l'Équipement — Subdivision des Études Foncières et de Topographie — 32, quai Gallieni, 92151 SURESNES CEDEX

Ces opérations dont il est dressé Procès-Verbal devront être terminées dans un délai de 30 jours à compter de l'expiration du délai d'enquête fixé par l'article 3 du présent arrêté.

ARTICLE 7. — Copies des conclusions du Commissaire-Enquêteur sur l'Utilité Publique du projet seront tenues à la disposition du public à la Mairie de RUEIL-MALMAISON et à la Préfecture des HAUTS-DE-SEINE, Direction Départementale de l'Équipement — Accueil du Public — Niveau + 1.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ENQUÊTE PARCELLAIRE

ARTICLE 8. — Le dossier d'enquête parcellaire ainsi que le registre d'enquête seront également déposés à la Mairie de RUEIL-MALMAISON pendant la période, aux jours et aux heures fixés à l'article 3, afin que chaque intéressé puisse prendre connaissance des emprises de l'ouvrage projeté et consigner éventuellement ses observations sur le registre prévu à cet effet ou les adresser au Maire ou au Commissaire-Enquêteur qui les annexeront au registre.

ARTICLE 9. — A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête parcellaire sera clos et signé par le Maire de RUEIL-MALMAISON qui le transmettra au Commissaire-Enquêteur dans les 24 heures avec le dossier d'enquête. Ce dernier transmettra à son tour le procès-verbal de l'opération contenant son avis sur les emprises de l'ouvrage projeté, ainsi que le dossier et le registre d'enquête au Préfet, Commissaire de la République du Département des HAUTS-DE-SEINE — Direction Départementale de l'Équipement — Subdivision des Études Foncières et de Topographie — 32, quai Gallieni, 92151 SURESNES CEDEX.

Ces opérations, dont il est dressé procès-verbal, devront être terminées dans un délai de 30 jours de la clôture de l'enquête.

DISPOSITIONS CONCERNANT LA PUBLICITÉ DES ENQUÊTES CONJOINTES

ARTICLE 10. — Un avis d'ouverture d'enquêtes conjointes sera publié par voie d'affiches et éventuellement par tous autres procédés en usage dans la commune de RUEIL-MALMAISON avant le début des enquêtes et pendant toute la durée de celles-ci.

L'accomplissement de cette formalité de publicité sera justifié par un certificat du Maire qui sera annexé au dossier à la clôture des enquêtes.

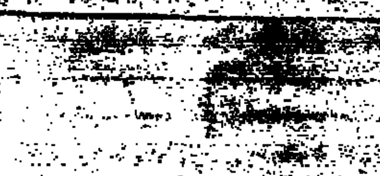
Cet avis sera, en outre, inséré en caractères apparents HUIT JOURS au moins avant le début des enquêtes et rappelé dans les HUIT PREMIERS JOURS de celles-ci dans deux journaux publiés dans tout le département.

ARTICLE 11. — Des copies du présent arrêté seront adressées : au Maire de RUEIL-MALMAISON, au Commissaire-*Enquêteur, au Directeur Départemental* de l'Équipement, au Ministre de l'Urbanisme et du Logement (Direction de l'Urbanisme et des Paysages).

ARTICLE 12. — Monsieur le Secrétaire Général des HAUTS-DE-SEINE, Monsieur le Maire de RUEIL-MALMAISON, Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

Fait à Nanterre, le 9 mai 1983
Le Préfet, Commissaire de la République
JEAN TERRADE





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 mai

Marché plus sélectif

Après un démarrage rapide au lendemain de la Pentecôte, avec une progression de plus de 2 % en deux séances, les valeurs françaises se sont montrées plus irrégulières jeudi 26 mai, l'indice instantané gagnant tout de même 0,75 %.

Pour les professionnels, le marché apparaissait un peu « coiffé », suivant le langage imagé que l'on parle autour de la corbeille. On a vu plafonner, et même fléchir, des vedettes comme L'Oréal, L'Air Liquide ou Moët-hennessy.

En revanche, deux secteurs ont retenu l'attention : l'alimentation et les pétroles. Dans l'alimentation, Générale Biscuit, qui avait annoncé mardi une troisième implantation aux Etats-Unis, et dont le titre n'avait pu être coté mercredi en raison de l'afflux des demandes, a finalement progressé de 17,5 % à 895 F. Une hausse de 7,5 % a été notée sur Beghin, de 4 % sur Saint-Louis et de 2,6 % sur Bongrain. D'une façon générale, les « américaines », c'est-à-dire les valeurs des sociétés dont une part des activités s'exerce aux Etats-Unis, ont été à nouveau recherchées, mais en faisant varier la sélection : cette fois, c'est la Générale Occidentale (+ 6 %) avec ses magasins américains, Lafarge-Coppée (+ 4 %) deuxième producteur de ciment outre-Atlantique.

Aux pétroles, très entourés, les Pétroles B.P. ont gagné 3 % tandis que la C.F.F. et Elf-Aquitaine progressaient modestement. Autre secteur recherché, la distriction d'eau, la Générale et la Lyonnaise prenant 2,5 % à 3 %.

Aux valeurs étrangères, certaines américaines ont progressé sur les indications de Wall Street.

Sur le marché de l'or, où le cours de l'once à Londres est resté stable à 441,75 dollars, le lingot a gagné 950 F à 106 000 F tandis que le napoléon perdait 1 F à 684 F. Le dollar-titre a été un peu plus cher : 9,34 F-9,38 F.

NEW-YORK

Irrégularité

Le marché s'est montré irrégulier jeudi 26 mai à New-York, où l'indice Dow Jones a perdu 5,52 points à 1 223,49. Il est vrai qu'il avait gagné près de 39 points pendant les trois séances précédentes, très près de son record absolu établi le 6 mai dernier à 1 239,59.

Les nombreuses ventes bénéficiaires ont été compensées par les achats des organismes de placements institutionnels et, notamment, ceux des fonds mutuels, qui ont drainé 3,5 milliards de dollars en capitaux frais pour le mois d'avril.

Les milieux financiers ont relevé avec intérêt les déclarations de M. Robert Dederick, sous-secrétaire au commerce, suivant laquelle les prévisions officielles faisant état d'une progression de 4,7 % pour le produit national brut en 1983 étaient trop « *pessimistes* ».

Pour les valeurs en hausse, on a noté Boeing (+ 2), Burrough's et Litton. Parmi celles en baisse, figurent Citicorp, Honeywell et Schlumberger.

La valeur des transactions s'est contractée, avec 95 millions de titres échangés contre 121 millions.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 26 mai
Alcoa	39 1/4	39 3/8
A.T.T.	66 3/8	66 7/8
Boeing	39	41 1/8
Chase Manhattan Bank	60	59 3/4
Du Pont de Nemours	48	48
Eastman Kodak	75	74 1/4
Exxon	34 5/8	34 1/2
Ford	50 1/8	49
General Electric	106 1/8	105 7/8
General Foods	43 1/2	42 7/8
General Motors	68 3/4	67 1/2
Goodyear	33 5/8	34
I.B.M.	115 1/2	114 3/8
I.T.T.	39 3/4	39 3/4
Mobil Oil	30	29 5/8
Pfizer	80 1/8	78 5/8
Schlumberger	49 1/2	48 3/8
Texaco	35	35 1/4
U.A.L. Inc.	35 1/8	34 3/4
Union Carbide	73 5/8	72 5/8
U.S. Steel	28 7/8	27 5/8
Westinghouse	48 5/8	48 1/4
Xerox Corp.	47 5/8	47 6/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RÉVILLON. – Le bénéfice net, hors plus-values, de la maison mère, a atteint 66 millions de francs en 1983 (inchangé), et 76 millions de francs avec plus-values.

Le dividende net est fixé à 38 F contre 36 F précédemment. Le résultat consolidé revient de 121 millions de francs en 1981 (part du groupe) à 72 millions de francs. Au niveau des filiales, les résultats sont stables, ou en hausse, à l'exception de Roudière, en cours de restructuration de son activité industrielle et des Editions de Montsouris affectées par le blocage des prix.

PAPETERIES DE GASCOGNE. – Le résultat net de l'exercice 1982 se traduit par une perte de 22,45 millions de francs en 1982, contre un bénéfice de 2,15 millions en 1981, en raison du déficit important de la filiale Flexeurop (emballages complexes souples) et des sociétés d'emballage plastique détenues en collaboration avec Ato-Chimie.

Pour l'avenir, annonce la société, elle « *remet en cause son soutien financier aux filiales dont les résultats n'ont pas été satisfaisants dans un passé récent* ».

OPTORG. – La société a dégagé un bénéfice net de 1,51 million de francs en 1982, contre une perte de 9,67 millions de francs en 1981, après provision pour impôts de 40,28 millions de francs.

Le redressement de la situation, opéré en 1982, devrait se confirmer en 1983.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	25 mai
Valeurs françaises	124,9
Valeurs étrangères	133,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	25 mai	26 mai
Indice général	125,8	126,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 mai .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 mai	26 mai
1 dollar (en yens)	236,30	237

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 10	1 956
5 %	37 05	1 575
3 % amort. 45-54	71	2 458
4 1/4 % 1963	103 70	3 097
Emp. N. Eq. 6 % 67	115 85	5 918
Emp. 7 % 1973	8955	..
Emp. 8,80 % 77	108 85	0 096
9,80 % 78/93	98 41	8 565
8,80 % 78/86	88 30	4 002
10,80 % 79/94	89 90	7 841
13,25 % 80/90	98 45	12 986
13,80 % 80/87	100 80	8 431
13,80 % 81/99	100 50	4 991
16,75 % 81/87	108 35	11 886
16,20 % 82/90	108 10	5 947
16 % juin 82	106 80	15 430
E.D.F. 7,8 % 61	135 50	5 181
E.D.F. 14,5 % 80-92	99 30	12 978
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	100 80	6 219
CNB Paribas	100 80	6 219
CNB Suez	100 80	6 219
CNI janv. 82	100 83	6 219

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	190 50	....
Aciers Peugeot	49	47 10
A.G.F. (St Cent.)	328	329
A.G.P. Vie	3360	3363
Agr. Inc. Madag.	58 50	56 50
Air-Industrie	14 20	13 65 o
Alfred Herlicq	90 50	93 90
Allobroge	365 20	365 20
André Roudière	47	49
Applic. Hydraul.	240 10	242
Arbel	43	43
Artois	309	307 40
At. Ch. Loire	19 20	19 50
Aussedat-Rey	15	14 90
Bain C. Monaco	82 90	79 60 o
Banania	415	406
Banque Hypoth. Eur.	330	332
Blanzy-Ouest	275	275
B.N.P. Intercontin.	87 50	87 50
Bénédictine	1200	1200
Bon-Marché	65 50	67 10
Borie	321	306 50
Bras. Glac. Int.	493	480
Cambodge	163 20	163 50
C.A.M.E.	96	96
Campenon Bern.	150	153
Caout. Padang	218	....
Carbone-Lorraine	50	52
Carnaud S.A.	92	93 90
Caves Roquefort	571	573
C.E.G.Frig.	131	130 50
Centen. Blanzy	620	577 o
Centrest (Ny)	116 50	116 50
Cerabati	64	64
C.F.F. Ferrailles	107	106
C.F.S.	550	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	80	80
Chambon (M.)	353 60	....
Chambourcy (M.)	1250	1250
Champex (Ny)	122 50	122
Chim. Gde Paroisse	52	52
C.I. Maritime	322	318
Ciments Vicat	212 50	213
Citram (B)	127	127
Clause	299	299
Cl. MA (Fr.-Bail)	384	....
CMM-Mar Madag.	5	....
Cochery	59 10	59 10
Cofradel (Ly)	390	395
Cogifi	201	201
Comindus	306	310
Comiphos	155	152 50
Comp. Lyon-Alem.	162	162
Concorde (La)	260	264
C.M.P.	6 40	6 40
Conte S.A. (Li)	18 50	....
Crédit (C.F.B.)	227	230
Créd. Gén. Ind.	340	349
Crédit Univers.	449	440
Créditel	114 40	114
C. Sabl. Seine	115	....
Derblay S.A.	141 60	147 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	324	320
Degremont	131	131
Delalande S.A.	150 10	151
Delmas-Vieljeux	526	547
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 30	119 30
Didot-Bottin	264 50	264
Dist. Indochine	331	333
Drag. Trav. Pub.	203	203
Duc-Lamothe	236	233
Dunlop	5	5 10
Eaux Bass. Vichy	920	930
Eaux Vittel	700	710
Ecco	2100	2130
Economats Centre	498	493
Electro-Banque	234	235
Electro-Financ.	400	402
Elf-Antargaz	168	160
E.L.M. Leblanc	621	620
Entrepôts Paris	285	270
Epargne (B)	1230	1230
Epargne de France	247	....
Epeda-BF	1120	1148
Escaut-Meuse	285	284
Eurocom	465	470
Europ. Accumul.	31	30
Eternit	250	250
Félix Potin	918	882
Ferm. Vichy (Ly)	135	132 o
Files-Fourmies	3 25	3 40 d
Finalens	85 50	86
FIPP	64 50	70 40 d
Fnac	225	229
Focep (Chât. eau)	1510	1500
Foncière (Cie)	148	150
Fonc. Agache-W.	73	67 90
Fonc. Lyonnaise	1300	1300
Foncina	135 20	138
Forges Gueugnon	13 20	13 20
Forges Strasbourg	130	130
Fougerolle	129	125 10
France I.A.R.D.	116	115 50
France (La)	470	486
Frankel	137 10	138
Fromageries Bel	490	500
From. Paul Renard	278 40	....
GAN	669	672
Gaumont	543	538
Gaz et Eaux	920	900
Genvrain	122 90	120
Gér. Arm. Hold.	29 80	29 50
Gerland (Ly)	591	610
Gévelot	82	85
Gr. Fin. Constr.	166	168
Gds Moul. Corbeil	100 10	....
Gds Moul. Paris	240	243
Groupe Victoire	387	....
G. Transp. Ind.	125	126 10
Huard-U.C.F.	41 50	40 30
Hutchinson	43 50	44
Hydro-Energie	79	78
Hydroc. St-Denis	51	54 d
Immindo S.A.	171	171
Imminvest	118 10	118 50
Immobail	221	222
Immobanque	366	367
Immob. Marseille	1340	1275 c
Immofice	320	330
Imp. G.-Lang	3 30	3 15 o
Industrielle Cie	590	592
Interbail (act.)	286 50	287
Jaeger	62 20	59 80
Kinta S.A.	572	571
Lafitte-Bail	230	231
Lambert Frères	35	33 60
Lampes	119	119
La Brosse-Dupont	57 20	....
Lebon Cie	423	440
Lille-Bonnières	255	251 50
Locabail Immob.	377	384
Loca-Expansion	142	145
Locafinancière	184	184
Locatel	325	312
Lordex (Ny)	108	....
Louvre	280	281
Luchaire S.A.	109 50	110
Magasins Uniprix	59 50	60
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	109 10	120 60
Marocaine Cie	30	30
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	315	314
M. H.	69	69
Mic	225	246 d
Mors	360	386 d
Nadella S.A.	23	23 90 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	106	108
Navig. (Nat. de)	55 10	56 60
Nicolas	300 50	301
Nodet-Gougis	58	60
OPB Paribas	100	....
Optorg	90	92
Origny-Desvroise	145	148
Palais Nouveauté	293	294
Paris-Orléans	102	103
Part. Fin. Gest. Im.	200	208 d
Pathé-Cinéma	150	150
Pathé-Marconi	97 50	94 30
Piles Wonder	90 20	93 80
Piper-Heidsieck	266 80	266
Porcher	185	183 20
Profils Tubes Est	7	7
Prouvost ex-Lain.R.	35	34 50
Providence S.A.	310	306
Publicis	825	805
Raff. Souf. R.	156 20	157 10
Ressorts Indust.	95	95
Ricqlès-Zan	121 20	....
Ripolin	55	55
Riste (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	85	83
Rochette-Cenpa	18 10	17 60
Rosario (Fin.)	90	90 10
Rougier et Fils	58 50	56 20
Rousselot S.A.	455	459
Sacer	56	56
SAFAA	88	88 50
Safic-Alcan	166 50	166 50
SAFT	142	142 90
SGE-SB	128 50	125
Saint-Raphaël	78	75 10
Salins du Midi	230	235
Santa-Fé	165	168
Satam	50 60	49
Savoisienne (M)	91	91
SCAC	202	201
Sellier-Leblanc	238 50	238 50
Senelle Maubeuge	150 10	155
S.E.P. (M)	83 50	....
Serv. Equip. Véh.	42 60	43
Sicli	48 80	48 10
Sicotel	214	206
Sintra-Alcatel	607	615
Sinvim	115 60	111 20
Siph (Plant. Hévéas)	180	180
Siminco	370	372
SMAC Acieroid	173	172 90
Sofal financière	327	326
Soffo	156 80	157
Soficomi	341	341
S.O.F.I.P. (M)	90 25	90 25
Sofragi	740	736
Sogepal	225	225
Soudure Autog.	95	94
S.P.E.G.	87	86
Speichim	180 20	173
S.P.I.	150 80	150 20
Spie Batignolles	167	158 10
Stemi	240 10	240
Synthelabo	260	270 40
Taittinger	420	421
Testut-Aequitas	26	31 d
Thann et Mulh.	48 40	48 20
Tissmétal	30	30
Tour Eiffel	295 20	298
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	116	117 90
Ugimo	162	163
Unibail	411	411
Unidel	109 20	113 60
U.A.P.	553	552
Union Brasseries	42	42
Union Habit.	197 50	197 60
Un. Imm. France	217	218
Un. Ind. Crédit	345	348
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	51 40	53 40
Waterman S.A.	186	185
Brass. du Maroc	137	....
Brass. Ouest-Afr.	23	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	192	186
Alcan Alum	310	331 50
Algemeine Bank	1190	1170
Am. Petrofina	460	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	59	59
Banco Central	106	105 90
Bco Pop Espanol	88	88
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	40010	40010
Barlow Rand	111 50	....
Bell Canada	206	209 50
Blyvoor	160	....
Bowater	27 80	....
British Petroleum	57 50	58 35
Br. Lambert	377	....
Caland Holdings	94	....
Canadian-Pacific	337	340
Cockerill-Ougre	20	....
Cominco	420	420
Commerzbank	560	....
Courtaulds	13 20	....
Dart. and Kraft	674	687
De Beers (port.)	86 80	....
Dow Chemical	318	325
Dresdner Bank	681	681
Femmes d'Auj.	74	....
Finoutremer	230	....
Finsider	0 35	....
Fosaco	20	18 10
Gén. Belgique	306	303
Gevaert	375	378
Glaxo	131	135
Goodyear	320	324 90
Grace and Co	443	461
Grand Metropolitan	52	52
Gulf Oil Canada	122	120
Hartebeest	801	800
Honeywell Inc.	1051	1060
Hoogovens	83 20	....
I. C. Industries	428	440
Int. Min. Chem	415	430
Johannesburg	1360	1415
Kubota	13 40	13 50
Latonia	230	231
Mannesmann	645	649
Marks-Spencer	32	31 05
Midland Bank Ltd	57	60
Mineral-Ressourc.	126 50	130
Nat. Nederlanden	494	....
Noranda	208	202
Olivetti	17	17
Pakhoed Holding	169	172
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	757	770
Phœnix Assuranc.	36 30	43 d
Pirelli	12 40	12 40
Procter Gamble	524	516
Ricoh Cy Ltd	31 90	31 95
Rolinco	973	980
Robeco	989	976
Shell fr. (port.)	69 50	75 50
S.K.F. Aktiebolag	200	195
Sperry Rand	359	352
Steel Cy of Can.	197	....
Stilfontein	187	187
Sud. Allumettes	258	....
Tenneco	351	....
Thorn EMI	70	....
Thyssen c. 1 000	302	....
Toray indust. inc	16 40	16 40
Vieille Montagne	505	500
Wagons-Lits	397	385 50 c
West Rand	89 40	95

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	750	760
Far East Hotels	1 43	1 43
Marin Immobilier	1760	1770
Métallurg. Minière	148	148
M.M.B	307	311
Novotel S.I.E.H.	1180	1190
Sodexho	1525	1540
Sofibus	218	217
Rodamco	438	438

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	172	....
Cellulose du Pin	16 50	....
Coparex	325	339
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	65 10
Petrofigaz	455	450
Procoptis	150	....
Rorento N.V.	641	646
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122	122
Total C.F.N.	69	....
Ufinex	235	236

SICAV

26/5	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	182 44	174 17
Actions-Investiss.	237 82	227 04
Actions sélectives	268 58	256 40
Audificandi	300 13	286 52
A.G.F. 5000	208 43	198 98
Agilmo	312 71	298 53
Altefi	209 94	200 42
A.L.T.O.	172 83	164 99
Amérique Gestion	513 71	490 42 ◆
Bourse-Investiss.	240 24	229 35
Capital Plus	1136 93	1136 93
C.I.P.	740 35	706 78
Convertimmo	269 60	257 37
Cortexa	886 57	846 31
Credinter	354 07	338 01
Croiss. Immobil.	310 27	296 20
Déméter	58577 50	58402 29 ◆
Drouot-France	245 84	234 69
Drouot-Investiss.	606 47	578 97
Drouot-Sécurité	171 52	163 74
Energie	230 15	219 71
Epacourt Sicav	5662 09	5633 92
Epargne Associations	21943 01	21877 38
Epargne-Croiss.	1276 29	1218 42
Epargne-Industr.	382 43	365 09
Epargne-Inter	606 20	578 71
Epargne-Oblig.	161 48	154 15
Epargne-Unie	765 44	730 73
Epargne-Valeur	306 27	292 38
Eurocic	7718 11	7368 12
Euro-Croissance	349 74	333 88 ◆
Foncier Investiss.	552 10	527 06
France-Garantie	255 91	250 89
France-Investiss.	374 94	357 94
Fr.-Obl. (nouv.)	368 52	351 81
Francic	220 82	210 81
Fructidor	206 86	197 48
Fructifrance	366 42	349 80
Fructivar	54697 34	54560 94
Gestion Mobilière	495 37	473 86 ◆
Gest. Rendement	446 35	426 11
Gest. Sél. France	321 50	306 92
Haussmann Oblig.	1157 44	1104 95
Horizon	534 58	510 34
I.M.S.I.	315	300 72
Indo-Suez Valeurs	582 44	556 03
Ind. française	11504 21	11504 21
Interoblig.	9839 23	9393 06
Intersélect France	236 10	225 39
Intervaleurs Indust.	345 77	330 09
Invest. Obligataire	11402 38	11379 60
Invest. St-Honoré	605 97	578 49
Laffitte-crt-terme	108356 12	108356 12
Laffitte-Expansion	562 04	536 55
Laffitte-France	166 43	158 87
Laffitte-Oblig.	129 84	123 95
Laffitte-Rend.	185 55	177 14
Laffitte-Tokyo	696 58	664 99
Lion-Associations	10227 03	10227 03
Livret portefeuille	429 56	410 08
Monecic	58703 17	58703 17
Multi-Obligations	416 98	398 07
Natio.-Assoc.	20867 46	20825 81
Natio.-Epargne	11318 37	11206 31
Natio.-Inter.	827 83	790 29
Natio.-Placements	56200 20	56200 20
Natio.-Valeurs	436 76	416 95
Oblisem	149 69	142 90
Pacifique St-Honoré	346 87	330 95
Paribas Epargne	10908 95	10865 49
Paribas Gestion	480 19	458 42
Patrimoine-Retraite	1039 49	1019 11
Phénix Placements	216 45	215 37
Pierre Investiss.	364 39	347 87
Province Investiss.	241 55	230 60
Rendem. St-Honoré	10856 35	10802 34
Sécur. Mobilière	370 80	353 99
Sél.court terme	10942 64	10861 18
Sélec. Mobil. Div.	295 67	282 26
Sélection-Rendem.	156 77	149 66
Sélect. Val. Franç.	172 98	165 14
S.F.I. fr. et étr.	401 73	383 51
Sicavimmo	430 85	411 12
Sicav 5000	177 60	169 55
Sivafrance	295 81	282 40
Sivam	276 82	264 27
Sivarente	196 75	187 83
Sivinter	321 79	307 20
S.I.G.	696 93	664 57
S.N.I.	963 20	919 52
Sofrinvest	388 85	371 22
Sogepargne	312 50	298 33
Sogevar	764 51	729 84
Soginter	965 19	921 42
Soleil Investiss.	420 76	401 68
U.A.P. Investiss.	298 82	285 27
Unifrance	219 87	209 90
Unifoncier	576 68	550 53
Unigestion	547 04	522 23
Uni-Japon	883 37	843 31
Univents	1574 25	1522 49
Univer	12062 19	12062 19
Valorem	356 90	340 72
Valorg	10149 86	10099 38
Valreal	112172 74	112060 68
Worms Investiss.	668 49	638 18

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4.5 % 1973	2051	2090	2082	2072
3238	C.N.E. 3 %	3255	3235	3240	3215
690	Agence Havas	705	750	760	750
465	Air Liquide	482	489	470	460 10
300	Als. Superm.	302	302	302	302
54	A.L.S.P.I.	54 60	57 50	57	56 40
153	Alsthom-Atl.	153 10	154 90	154 80	156
710	Amrep	715	721	723	721
285	Applic. gaz	286	285	285	285
220	Arjom. Prioux	224	231	235	231
930	Aux. Entrepr.	950	940	940	950
440	Av. Dass.-Br.	437	449	449	440
210	Bail-Equipem.	208 50	208 90	208 90	207
430	Bail-Investiss.	442 50	433	433	433
255	Cie Bancaire	270	266 60	265	261 30
111	Bazar H.-V.	112	112	112	110
164	B.C.T. Midi B.	166 60	165	165	162 10
250	Béghin-Say	264	271 50	271 50	268
545	Bic	595	585	582	580
250	B.I.S.	254 90	258	253	253
745	Biscuit (Gén.)	762	895	900	900
1480	Bongrain S.A.	1510	1540	1550	1510
710	Bouygues	705	708	705	701
1790	B.S.N.-G.D.	1795	1805	1805	1800
1950	— (obl.)	1940	1940	1940	1940
1330	Carrefour	1325	1322	1320	1301
300	— (obl.)	300 10	300 50	300 50	300
930	Casino	930	950	950	931
515	Cedis	529	535	540	539
33	CEM	33 80	32 80	32 80	33
193	Cetelem	190	195	195	195
450	C.F.A.O.	451	452	452	452
65	C.F.D.E.	68	68	67 40	66 70
9	Ch. France Dunk.	9 60	9 05	9 05	9 05
188	Charg. Réunis	191	190	190 50	189
72 50	Chiers-Châtill.	13 20	13 50	13 50	13 25
193	Ciments franç.	192	193 50	193 50	193 50
1120	C.I.T. Alcatel	1169	1155	1151	1143
800	Club Méditerr.	810	810	810	804
112	Codetel	113	114	114	113
183	Cofimeg	168	164 50	164	165
225	Colas	225	226	225	225
126	Compt. Entrepr.	133 50	135	133 50	135
276	Compt. Mod.	270	260	260	265 20
540	Créd. Foncier	550	560	560	560
225	Crédit F. Imm.	225	220	220	215 70
375	Crédit Nat.	379	386	385	380 20
43	Creusot-Loire	41 15	40 80	40 90	41 05
135	Crouzet	129 10	128 50	130 50	130
250	C.S. Saupiquet	250	250	250	250
900	Damart-Servip	907	925	925	925
610	Darty	642	651	658	651
530	Docks France	545	550	550	546
44	D.M.C.	44	44	44	43 70
730	Dumez	750	739	739	724
280	Eaux (Gén.)	292 50	300 50	299	298
170	Elf-Aquitaine	175 60	178 80	175 50	173 60
168	— (certific.)	169 50	171	171	170
1320	Essilor	1355	1405	1405	1405
255	Esso S.A.F.	298	303	303 50	300
425	Eurafrance	425 50	426	426	420 10
760	Euromarché	740	730	734	745

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
845	Europe n° 1	663	668	668	668
890	Facom	710	702	705	698
880	Fichet-Bauche	840	850	850	850
167	Finextel	167 70	169 70	169 70	167 10
159	Fives-Lille	158 10	157 50	157 50	154 40
18	Fonderie (Gén.)	19 50	19 60	19 60	19 50
82	Fraissinet	85 50	85	86	84 20
320	Francarep	335	332	332	330
151	Gal. Lafayette	158 80	157	157	154 90
980	Gén. Géophys.	1010	1022	1022	1003
340	GTM-Entrepose	348	353	353	346
305	Guyenne-Gasc.	310	313	313	305 90
1050	Hachette	1100	1105	1105	1085
300	Hénin (La)	307 50	302	298	302
53	Imétal	55	54 20	54 90	54
236	Imm. Plaine-M.	239	235	235	235
315	Ind. et Particip.	319	323	323	316
685	Inst. Mérieux	661	670	670	670
1150	Intertechnique	1140	1150	1150	1130
148	J. Borel Int.	154 80	155	155	154 90
150	J. Lefebvre	151	150	150 10	150
144	Jeumont Ind.	143 50	134	137 60	136 80
310	Lab. Bellon	313	315	315	315
280	Lafarge-Coppée	279 50	287 50	290	287 50
300	— (obl.)	299 20	299 20	299 20	295 20
2070	Legrand	2030	2050	2030	2050
1040	Lesieur	1049	1045	1045	1045
235	Locafrance	236	239	239	239
515	Locindus	534	521	521	511
505	Lyonn. Eaux	515	528	527	524
41	Machines Bull	39	39 10	39 10	39 90
425	Mais. Phénix	410	413	410	410
730	Majorette (Ly)	748	740	740	730
230	Manurhin	230	222	222	222
68	Mar. Wendel	59 50	59	59	58 20
900	Martell	934	948	950	930
880	— (obl.)	930	945	945	945
880	Merlin-Gerin	865	865	865	843
1350	Metra	1348	1340	1340	1340
715	Michelin	712	720	724	714
610	— (obl.)	611	610 10	610 10	610 10
840	Midi (Cie)	862	857	855	840
118	Mines Kali (Sté)	121	121 20	122	120
43	M.M. Penarroya	44 50	44 90	45	44
1180	Moët-Hennessy	1225	1225	1221	1201
1460	— (obl.)	1455	1455	1455	1455
486	Mot. Leroy-S.	505	500	501	498
88	Moulinex	88 50	92	92	92
335	Mumm	359	380	380	372 40
189	Navig. Mixtes	192	199 30	198	195 40
11	Nobel-Bozel	10 95	10 50	10 25	10 55
54	Nord-Est	55 50	55 50	55 40	55 05
305	Nordon (Ny)	358	333	333	333
74	Nouvelles Gal.	73 80	74 50	74 50	73 10
520	Occident. (Gén.)	538	573	575	573
161	Olida-Caby	172	172	172 90	169
830	Omn. F. Paris	840	850	850	841
132	Opfi-Paribas	135 50	136 20	136 20	135 20
1600	Oréal (L')	1670	1645	1640	1645
49	Papet. Gascogne	51	50	50	50
136	Paris-France	137	138	141	135 30
475	Paris-Réescomp	524	520	519	515

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
112	Pechelbronn	118	122 50	122 50	120
385	Penhoët	385	386	385	385
525	Pernod-Ricard	566	570	578	565
183	Pétroles (Fse)	193	194	193 50	192 50
198	— (obl.)	200	201 10	201 10	200 30
43	— (certific.)	45 60	46	45 50	45 10
117	Pétroles B.P.	129 80	134	131 50	134
181	Peugeot S.A.	187	184	183 20	180 40
335	— (obl.)	334 50	334 50	334 50	334
138	P.L.M.	132	132	133	129 50
84	Poclain	88	88 50	88	87
330	Poliet	332	332	332	325 40
116	Pompey	118	118 50	118 50	118 20
270	P.M. Labinal	273 50	279	282	273 40
1060	Presses Cité	1040	1085	1084	1045
705	Prétabail Sic.	710	725	724	720
250	Primagaz	259	254	253 50	250
110	Printemps	114 50	114	114 20	113
930	Promodès	896	902	902	902
345	Radiotechn.	345 20	350	355	343 50
97	Raffin. (Fse)	110	108 50	108 80	109 90
960	Redoute (La)	959	947	945	940
540	Révillon	538	535	536	530
290	Roussel-Uclaf	289 50	294	294	289
860	Rue Impériale	860	864	864	858
10	Sacilor	9 95	10 30	10	10 10
141	Sade	146	144	144	144
1220	Sagem	1215	1217	1217	1217
180	St-Louis B.	186	193 50	193	189 60
330	Sanofi	353	362	355	354 80
440	— (obl.)	466	470	470	465
260	S.A.T.	268	287 50	267 50	265
14	Saulnes	16	16 50	16 50	16 20
26	Saunier-Duval	27	26 30	25 30	26 05
107	Schneider	110	112	111 50	113
29	S.C.O.A.	27 20	28 20	28 30	28 20
129	S.C.R.E.G.	129	128	128	128
137	— (obl.)	137 10	137	137	137
345	Seb	352	356	365	350
220	Sefimeg	225	224 20	224 20	220
675	S.F.I.M.	698	705	705	696
129	S.G.E.-S.B.	126	125	125 80	125
665	Sign. Ent. El.	655	668	668	655
370	Silic	403	430	430	424
245	Simco	255	263 20	263 20	260
116	Simnor	113	113	113	113
800	Skis Rossignol	830	857	860	840
310	Sogerap	335	352	356	352
280	Sommer-Allib.	280	287	284	282
300	Source Perrier	304 90	302	303	302
330	Talcs Luzenac	320	320	320	323 90
1000	Tél. Elect.	1010	1033	1033	1020
141	— (obl.)	141 50	141 60	141 60	141 60
178	Thomson-C.S.F.	185	183	184	179 50
236	— (obl.)	232	232	232	232
1860	T.R.T.	1670	1680	1880	1890
176	U.F.B.	175	173	173	173
430	U.I.S.	412	430	431 90	428
148	U.C.B.	153	154	154	151
1 38	Usinor	1 34	1 29	1 31	1 30
200	U.T.A.	195	195	195	194
295	Valéo	325	309	309	303

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
84	Vallourec	84	84	84	84
1340	V. Clicquot-P.	1350	1370	1370	1345
640	Viniprix	640	655	655	642
1000	Elf-Gabon	1049	1045	1040	1025
265	Amax Inc.	284 90	279 70	277 90	275 10
610	Amer. Express	653	663	662	657
600	Amer. Teleph.	623	622	622	613
220	Anglo Amer. C.	216	215	216 50	214
1140	Amgold	1150	1185	1185	1185
1000	B. Ottomane	969	968	975	950
560	BASF (Akt)	570	565	565	569
520	Bayer	522	528	528	518
610	Buffelsfont.	615	612	604	605
37	Charter	40	40 10	40 20	40
530	Chase Manh.	555	567	557	552
255	Cie Pétr. Imp.	270	264 90	264 90	260
84	De Beers	83	83 40	84 50	82 50
1260	Deutsche Bank	1218	1230	1220	1205
184	Dome Mines	202 50	202	200	198
335	Driefontein Cst	332	334 20	332	333
425	Du Pont-Nem.	435	446 50	446 50	440
700	Eastman Kodak	708	709	708	715
185	East Rand	180 10	174	173	174
555	Ericsson	574	582	582	575
310	Exxon Corp.	328	328	332	328
455	Ford Motors	470	478 50	474	475
476	Free State	492	490	486	494
250	Gencor	255	250	248	245
305	Gén. Belgique	308	308	308	303
870	Gén. Electr.	989	1004	996	986
615	Gen. Motors	643	655	644	650
81	Goldfields	83 10	84 20	86 50	84
220	Harmony	226	222 50	219 80	222 50
31	Hitachi	31 66	32 15	32 10	31 55
545	Hoechst Akt.	557	555	555	559

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
68	Imp. Chemical	69 80	69 80	69 80	69 80
140	Inco. Limited	148 50	150	150	148 10
1020	IBM	1088	1073	1075	1070
50	Ito-Yokado	49 90	49 60	49 60	49 50
365	ITT	374	379 50	375	372
59	Matsushita	59 90	60 30	60 20	60 30
800	Merck	821	825	826	814
810	Minnesota M.	830	835	835	821
280	Mobil Corp.	292 40	290 50	290	292
17880	Nestlé	18880	18990	18990	18990
505	Norsk Hydro	510	515	513	509
1040	Petrofina	1038	1019	1017 c	1001 c
590	Philip Morris	553	562	564	562
153	Philips	158 10	156 70	156 70	155 20
475	Pres. Brand	479	471	469	461 60
555	Président Steyn	530	529	520	532
1290	Quilmès	1288	1270	1275	1251
1610	Randfontein	1580	1608	1580	1578
380	Royal Dutch	399	397 50	397 50	393 50
86	Rio Tinto Zinc	86 50	87	87	86 05
420	St Helena Co	424	426	420	426
425	Schlumberger	456	458	455	455
73	Shell transp.	77 50	77 15	77 15	76 70
1290	Siemens A.G.	1284	1280	1280	1265
144	Sony	144 50	144 50	144 50	144
196	T.D.K.	195	198 20	198 20	195
650	Unilever	660	672	672	672
660	Unit. Techn.	658	664	667	655
1150	Vaal Reefs	1155	1160	1155	1142
595	West Deep	585	590	585	600
515	West Hold.	520	519	520	509
415	Xerox Corp.	431	443	443	434 20
3 30	Zambia Corp.	3 50	3 48	3 42	3 48

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 471	7 473	7 250	7 650
Allemagne (100 DM)	300 300	300 080	290	310
Belgique (100 F)	15 053	15 025	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	267 270	266 760	267	277
Danemark (100 krd)	83 900	83 620	80	88
Norvège (100 k)	104 670	104 820	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 818	11 927	11 450	12 250
Grèce (100 drachmes)	8 805	8 920	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 056	5 055	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 100	360 600	350	371
Suède (100 krs)	99 540	99 600	95	102
Autriche (100 sch)	42 655	42 590	42	44
Espagne (100 pes.)	5 385	5 388	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 480	7 500	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 066	6 077	5 930	6 230
Japon (100 yens)	3 167	3 166	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/5
Or fin (kilo en barre)	105500	106750
Or fin (en lingot)	105050	106000
Pièce française (20 fr)	684	683
Pièce française (10 fr)	410	420
Pièce suisse (20 fr)	677	677
Pièce latine (20 fr)	649	649
Souverain	825	821
Pièce de 20 dollars	3905	3975
Pièce de 10 dollars	1940	1920
Pièce de 5 dollars	1095	1100
Pièce de 50 pesos	4375	4370
Pièce de 10 florins	680	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 mai 1983 a été tiré à 501 145 exemplaires

A B C D F G H

M. GISCARD D'ESTAING A GENÈVE

« La plupart des dirigeants ont quitté le pouvoir et y sont revenus... »

De notre correspondant

Berne. — De passage à Genève, avant de se rendre vendredi et samedi en Haute-Savoie, puis à Lyon, M. Giscard d'Estaing a accordé, jeudi 26 mai, un entretien en direct d'une heure à la télévision suisse romande. L'ancien président de la République, se référant aux exemples des États-Unis, de l'Allemagne fédérale, du Japon et de la Grande-Bretagne, s'est plu à constater que ce sont les pays industriels à économie libérale *« qui sortent les premiers de la crise »*.

Plaidant pour le retour progressif à des taux de change fixes, en rappelant que c'était le régime qui avait favorisé le développement économique, il a tenu à préciser que ces taux devraient être ajustables. Selon lui, le sommet de Williamsburg devrait refuser le protectionnisme comme solution aux problèmes économiques. *« Je souhaite*, a-t-il ajouté, *que la France souscrive un engagement solennel, public, politique, de ne pas recourir à des mesures protectionnistes. »*

A propos du prochain déploiement des euromissiles, l'ancien chef de l'Etat a notamment déclaré : *« Je pense que c'est une décision sage, que j'approuve. Je trouve qu'à l'heure actuelle en débattre indéfiniment n'a plus d'utilité puisque les chances de voir l'Union soviétique accepter, dans l'intervalle, le démantèlement de ses SS-20 sont nulles, et donc pourquoi maintenir cette hypothèse ? Je crois qu'il faut réfléchir à ce que sera l'attitude de l'Union soviétique au moment du déploiement et quelles seront les conséquences qu'elle en tirera. Et, s'il apparaît que l'Union soviétique, à partir de ce déploiement, est ouverte à certains types de négociations, il faudra regarder avec soin la manière dont ces négociations pourront être abordées. »*

M. Giscard d'Estaing a ensuite souhaité que la France *« aille plus loin »* dans la vie du pluralisme. *« Je prends le cas de la loi universitaire actuelle*, a-t-il expliqué ; *ce qui est tout à fait insensé dans cette loi c'est qu'elle existe : pourquoi voulez-vous que dans un grand pays comme la France où il y a en effet des dizaines d'universités et de grandes écoles, pourquoi voulez-vous faire une loi unique ? En matière d'information, c'est pareil, je suis contre le monopole. »*

L'ancien président a conclu : *« Regardez dans le monde actuel la plupart des dirigeants de la vie politique ont été au pouvoir à un moment, puis l'ont quitté, et y sont revenus. »*

J.-C. B.

LA CONTESTATION DU PROJET DE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Manifestation et incidents à Paris et en province

Des étudiants de grandes écoles ont souhaité une deuxième fois manifester leur opposition au projet de loi sur l'enseignement supérieur. Jeudi 26 mai, à l'appel du Comité inter grandes ecoles, près de mille deux cents élèves d'une quarantaine d'établissements de Paris et de province ont défilé à Paris, de la place de la Bastille à l'École militaire. Cortège sage, comme le 11 mai, mais les effectifs des manifestants étaient moins nombreux. *« Eh oui!... les examens »*, soupirait avec nostalgie un élève de l'École supérieure de commerce de Reims. Les slogans sont restés semblables à ceux du précédent défilé, même si l'*« inquiétude »* faisait place à la *« colère »*.

Les élèves demandent que le gouvernement *« laisse vivre les grandes écoles... puisque ça marche »*. Ils pourront formuler leurs critiques envers le projet de loi qu'ils accusent *« de permettre a plus ou moins brève échéance, le démantèlement du système des grandes écoles »*, dès le 7 juin, jour où ils seront reçus par le ministre de l'éducation nationale.

Jeudi 26 mai, d'autres incidents, provoqués par des étudiants hostiles au projet de loi, ont eu lieu à Paris et en province. Une cinquantaine d'étudiants venus du centre universitaire de Malakoff ont envahi les studios du journal télévisé de 20 heures à Antenne 2 et ont réussi à scander pendant quelques secondes *« Étudiants en colère ! »* Le présentateur M. Patrick Poivre d'Arvor a écourté l'émission en soulignant que *« Antenne 2 ne céderait pas aux pressions de qui que ce soit, pas plus des étudiants que d'autres »*.

A Strasbourg, une dizaine d'étudiants en pharmacie ont muré dans la nuit l'entrée du palais de justice. A Bordeaux, ce sont de futurs chirurgiens dentistes qui ont tenté de bloquer l'entrée des locaux des studios de FR 3-Aquitaine. Enfin, à Nancy, les cloisons d'un amphithéâtre de la faculté de droit ont été endommagées par un incendie. Les examens qui ont lieu actuellement continuent dans d'autres salles.

Après le report d'une opération pendant la grève des médecins

LA MORT D'UNE JEUNE FEMME DONNE LIEU A UNE PLAINTE CONTRE X...

Une plainte contre X... a été déposée, le jeudi 26 mai, auprès du procureur de la République de Bourg-en-Bresse (Ain), à la suite du décès de Mme Christiane Albert, habitante de Romans. Agée de trente-huit ans, Mme Albert souffrait d'une insuffisance mitrale. Une intervention chirurgicale était prévue pour le 22 mars dans le service du professeur Jean-Pierre Delahaye (hôpital Louis-Pradel de Lyon). Le 21 mars, on prévenait Mme Albert que son intervention était reportée : le 22 mars débutait la grève des internes et des chefs de clinique des C.H.U.

Son état s'aggravant, Mme Albert devait être hospitalisée à deux reprises, du 4 au 20 avril, puis du 22 au 29 avril, à l'hôpital de Bourg-en-Bresse. Elle décédait le 6 mai sans qu'aucune intervention ait été pratiquée. Son mari, estimant que cette mort est la conséquence directe de la grève des internes et des chefs de clinique, a décidé de porter plainte. Une information a été ouverte.

● *M. Jean-Louis Masson*, député R.P.R. de la Moselle, a souligné, jeudi 26 mai, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, qu'il existait *« des divergencves profondes entre le R.P.R. et l'U.D.F. sur les questions de la laïcité et de la gratuité de l'enseignement »*. *« Nous considérons que l'enseignement supérieur doit être impérativement laïc »*, a déclaré M. Masson. La veille, au cours des débats, M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, avait défendu un amendement visant à introduire un secteur libre dans le supérieur.

POLÉMIQUE AUTOUR DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1989

• M. Giraud plaide pour Marne-la-Vallée
• Le site ouest est remis à l'étude

Rien n'est encore joué pour l'Exposition universelle de 1989. Même pas sa localisation qui est remise en cause par les deux chefs de file de l'opposition en Ile-de-France, MM. Jacques Chirac et Michel Giraud. Le rapport qui a été demandé à M. Gilbert Trigano par le chef de l'État ne sera remis qu'à la mi juin. Que retiendra-t-il des propositions lancées ici et là ? En tout cas, il semble que déjà l'on tienne compte des objections que certains, et notamment M. Chirac, avaient opposées à l'aménagement fort coûteux du site ouest (ex-terrain Citroën).

Des propositions différentes de celles qui avaient été élaborées par les architectes conseillant M. Bordaz (*le Monde* du 2 mars) ont été demandées à quatre architectes : MM. Ricardo Bofill, Jean-Claude Drouin, directeur de l'Agence d'urbanisme de Tours, Rem Koolhaas, arrivé second au concours du Parc de la Villette, et Jean Nouvel, qui construit l'Institut du monde arabe, deuxième prix au concours de la Défense. Pour le secteur Bercy-Tolbiac, une nouvelle étude a été demandée à Antoine Grumbach, membre de l'atelier d'urbanisme de la mission Bordaz. Celui-ci a présenté un projet qui — ce n'est pas un hasard — ne comporte plus le pont bâti refusé par M. Chirac.

Pour limiter les dépenses, toutes les hypothèses sont à présent envisagées : on pourrait notamment renoncer aux terrains de l'héliport, au-delà du boulevard périphérique (dans le quinzième arrondissement) dont le franchissement serait particulièrement coûteux. Une meilleure utilisation du domaine de la Villette et du futur musée des sciences est maintenant à l'étude. Ira-t-on jusqu'à « annexer » des territoires de banlieue, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, comme le demandent MM. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, plus récemment M. Jacques Chirac maire de Paris ?

D'accord pour l'Expo, mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe où. M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, continue d'affirmer : *« Je souhaite que l'Expo de 1989 se tienne. La proposition fiable que nous avons faite, le maire de Paris et moi-même, prouve que nous sommes clairement pour la tenue de cette manifestation »*.

M. Giraud voulait ainsi couper court aux propos des élus de la majorité présidentielle qui commençaient à rejeter sur les responsables de l'opposition l'échec éventuel d'une exposition universelle à Paris. Pour appuyer sa position, M. Giraud a précisé le contenu de la contre-proposition qu'il avait faite au président de la République la semaine passée (*le Monde* du 19 mai 1983).

Un secteur rural

« En adoptant une solution « Bercy-Marne-la-Vallée », a-t-il souligné, *« nous profiterions de 800 hectares où ne se poserait aucun problème d'espace pour l'installation des équipements de l'Expo, ni pour la création d'aires de stationnement des voitures, mais aussi des campings-cars qui ont mobilisé à Montréal en 1967 une centaine d'hectares. Ces terrains, qui appartiennent déjà à la collectivité publique, sont bien irrigués par le R.E.R. et l'autoroute A-4 et n'exigent aucune création d'infrastructures de transport. Ils sont également d'un accès commode de Roissy et d'Orly, nos deux aéroports, sans passer par Paris. »*

Le secteur est de Marne-la-Vallée, nous rapporte notre correspondant Christian-Luc Parison, est le plus rural de la ville nouvelle. Il constitue la principale possibilité d'expansion de l'agglomération. Les pouvoirs publics disposent aujourd'hui de 1 800 hectares sur lesquels ils prévoient de créer trois nouveaux villages au sud de Lagny : Croix-Blanche, Les Arpents et Les Coudrais.

C'est dans cette zone que devrait être réalisée la construction de dix mille logements supplémentaires. Ce chiffre correspond tout à fait aux propositions de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF), qui a mené une étude sur l'hébergement des visiteurs de l'Expo. Six mille chambres d'hôtel devraient ainsi être créées, dix mille emplacements de camping-caravaning et dix à douze mille logements neufs de quatre à cinq personnes utilisés provisoirement en résidences hôtelières.

Si Marne-la-Vallée est déjà desservie par l'autoroute A-4, une autre voie rapide (la liaison V-4) mettra, d'ici à 1986, l'aéroport de Roissy-en-France à un quart d'heure de voiture de la ville nouvelle. Le R.E.R., à raison d'une rame toutes les huit minutes aux heures de pointe et d'une rame toutes les dix minutes aux heures creuses, transporte actuellement quinze mille passagers à l'heure. Sa capacité maximale pourrait être de quarante mille voyageurs à l'heure. Le terminus de Torcy est situé à trente cinq minutes de la Gare de Lyon. Pour desservir le site éventuel de l'Expo, il faudrait le prolonger de deux à trois kilomètres. *« Quelques aménagements légers et faciles à réaliser pourraient améliorer la desserte du site*, souligne M. Giraud, *notamment un raccordement entre le R.E.R. et les lignes S.N.C.F. banlieue de la gare de l'Est avec un arrêt à La Villette, un transport hectométrique de 200 mètres de long entre la gare de Lyon et Bercy, noyau de l'exposition, et un réseau de circulation « en site propre » pour les transports en commun sur les routes. »*

Si le président du conseil régional ne manque pas d'arguments pour défendre sa proposition — des coûts moins élevés en banlieue, moins de problèmes de transports et de parkings, une solution en harmonie avec les choix faits de longue date par le conseil régional pour l'aménagement de l'Ile-de-France, — il reste très imprécis sur la localisation même des pavillons nationaux et des pavillons thématiques qui ne pourront pas être tous installés à Bercy. Il semble bien pourtant qu'une exposition installée principalement à Marne-la-Vallée, comme le sous-entendent ses propositions, perdrait beaucoup de son prestige aux yeux du public français et étranger. Cette nouvelle localisation remettrait surtout en cause l'acceptation de la candidature de la France par le Bureau international des expositions. Celui-ci n'avait déjà admis les deux sites parisiens qu'avec réticence et à la condition formelle qu'ils soient reliés par un moyen de transport spécial.

La Transat en double

DEUX CONCURRENTES RESCAPÉES D'UN NAUFRAGE

Le premier naufrage de la Transat *le Point*-Europe I s'est bien terminée pour la Canadienne Louise Chambaz et la Française Aude Lauriot-Prévost, recueillies *« en bonne santé »*, vendredi 27 mai, un peu après 6 heures, heure française, par le bateau soviétique *Yustas Paleckis*. Les deux navigatrices avaient déclenché la veille, en fin d'après-midi, leur balise de détresse après qu'une épave eut provoqué une importante voie d'eau à bord de leur petit trimaran *Brandt*, qui se trouvait alors à 800 kilomètres des côtes de l'Espagne sur le chemin des Açores.

Au pointage par satellite, vendredi à 8 heures, le trimaran *William-Saurin*, d'Eugène Riguidel et Jean-François Le Menec, était en tête de la course, à 2 352 milles des Bermudes. Il progressait à 12,2 nœuds de moyenne. Avec une vitesse moyenne de 14,8 nœuds, le trimaran *Meccarillos*, du Suisse Pierre Fehlman et de Jean-Yves Terlain, avait pris la deuxième place devant *Charente-Maritime*, de Pierre Follenfant et Jean-François Fountaine, et *Brittany-Ferries*, de Daniel Gilard et Halvard Mabire.

● *Défaite de l'équipe de France de basket-ball.* — Commencés jeudi 26 mai à Limoges (groupe A) et à Caen (groupe B), les vingt-troisièmes championnats d'Europe de basket-ball n'ont pas été favorables à l'équipe de France, qui a été battue 80 à 76 par celle de Yougoslavie. Dans le même groupe, la Grèce a dominé la Suède (69-66) et l'Italie a arraché la victoire (75-74) à l'Espagne, à la dernière seconde de la partie. Dans l'autre groupe, l'U.R.S.S., championne d'Europe en titre, a battu la Pologne (88-76), Israël est venu à bout des Pays-Bas (78-72) et l'Allemagne fédérale a créé une surprise en battant la Tchécoslovaquie 86-74. Les équipes disputeront jusqu'au lundi 30 mai le tournoi éliminatoire. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la poule finale, qui aura lieu du 1er au 4 juin à Nantes.

LES INONDATIONS DANS L'EST

Le plan Orsec est déclenché dans l'Ain

Le plan Orsec a été déclenché le 27 mai dans l'Ain, où tous les cours d'eau sont en crue. La Saône risque d'atteindre sa cote record de 1955 (6,92 m) en fin de semaine. Plus au nord, le Doubs inonde toutes les villes de son parcours, notamment Besançon. Entre Montbéliard et L'Isle-sur-le-Doubs, une vingtaine d'écoles maternelles et primaires ont dû être fermées jusqu'à samedi. Dans les zones rurales, hélicoptères et hommes-grenouilles sont intervenus pour ravitailler des villages isolés et délivrer du bétail prisonnier de l'eau et des fils barbelés. La route nationale 5, qui relie Dijon à Genève, est coupée à hauteur de Poligny (Jura).

En Lorraine, c'est la ville de Nancy qui est le plus éprouvée, avec cette troisième crue de la Meurthe en six mois. Quelques trois mille cinq cents personnes sont privées de gaz et d'électricité ; plusieurs écoles ont été fermées. On craint que la crue n'atteigne le niveau des inondations de 1947, où l'eau avait atteint la cathédrale. En Haute-Saône, la route nationale 19, reliant Paris à Bâle, est coupée à Ronchamp. Plusieurs glissements de terrain ont été enregistrés dans les Vosges.

En Alsace, le Rhin amorce une légère décrue, mais la navigation est toujours interrompue à Strasbourg. Mais, en Allemagne fédérale, les eaux du Rhin continuent à monter, faisant de cette crue la plus importante du siècle (cote 8,20 m à Lauterbourg, à 50 km au nord de Strasbourg).

